ROBIN DES BOIS

A LA TRACE

Bulletin d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux
n°5 / 1er avril - 30 juin 2014

Sommaire

Ces bateaux sont recherchés par Interpol 3
Concombres de mer 4
Coraux 5
Mollusques marins 5
Poissons 6
Mammifères marins 10
L'ex-otarie japonaise 11
Multi-espèces marines 13
Crocodiles marins 13
Tortues marines 14
Tortues d'eau douce et terrestres 17
Serpents 22
Sauriens 24
Le périple des iguanes des Bahamas 25
Crocodiliens 26
Multi-espèces reptiles 29
Amphibiens 32
Oiseaux 33
La Semaine Sainte 44
Pangolins 46
Primates 52
Félins 59
Ours 67
Rhinocéros 68
La licorne, le bicorne et l'unicorne 77
Eléphants 81
Les éléphants au secours des agriculteurs 94
Naturabuy.fr, le site français qui tue 104
Ivoire d'hier 105
Autres mammifères 106
La Coupe du Monde de Football 111
Multi-espèces 112
Mygalomania 129

Introduction

Des messages nombreux nous parviennent d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique. Ils émanent de douaniers, de délégués CITES, d'institutions gouvernementales, d'Organisations Non Gouvernementales ou de personnes privées. Ils témoignent tous de l'utilité de « A la Trace » et de sa version anglaise « On the Trail ».

Plus les espèces porteuses de matières considérées comme précieuses se rapprochent de l'extinction globale ou locale, plus les moyens utilisés pour les attaquer et les défendre deviennent meurtriers. Le bilan de la mortalité humaine dans cette guerre de la faune sauvage est en augmentation.

Les vols de saisies, y compris dans les chambres fortes des gouvernements, se multiplient. Ces hold-up rapportent à ceux qui les organisent plus d'argent que les attaques de banques ou de transports de fonds.

Les trafics de félins et de singes vivants sont en augmentation et en parallèle se développe le trafic de crânes et d'os, notamment de gorille et d'éléphant.

Les sanctions dont sont passibles les trafiquants ont tendance à s'alourdir, les jugements aussi, mais les libérations sous caution sont encore nombreuses.

Les pratiques archaïques comme le recours à des flèches empoisonnées et à des pièges à mâchoires s'entrechoquent avec les techniques modernes de la police criminelle. Des analyses d'ADN permettent de confondre des braconniers de tigre en Inde et d'identifier l'origine des cornes et des ivoires saisis par les douanes africaines.

« A la Trace » n° 5 : 506 évènements au cœur du trafic des espèces animales menacées d'extinction sur terre et en mer.

A LA TRACE

Réalisé par Robin des Bois avec les encouragements et le soutien financier de la Fondation Brigitte Bardot, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Fondation Franz Weber

ROBIN DES BOIS

Fondation Brigitte Bardot
reconnue d'utilité publique
28, rue Vineuse - 75116 Paris
Tél : 01 45 05 14 60
www.fondationbrigittebardot.fr

FONDATION FRANZ WEBER

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Les annexes CITES*

Annexe I : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

Annexe II : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale.

Annexe III : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

* Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. 180 Etats-membres.

Ces bateaux sont recherchés par Interpol

1 - Le *Stellar,* ex-*Sungari,* ex-*Phoenix,* ex-*Shoei Maru.* OMI 8916011. Attention, il change de nom et de pavillon comme de chemise. Ses derniers pavillons connus sont le Cambodge, la Namibie et la Sierra-Leone. Comme tous les navires impliqués dans le transbordement de pêches INN (Illicite, Non déclarée, Non réglementé), il est en très mauvais état avec des gros pneus en guise de défenses des 2 côtés de la coque. Dernier port connu, Busan (Corée du Sud), 3 juin. Il a touché Vigo en Espagne sous le nom de *Gloria Brasil* sous pavillon Namibie.

Le *Gloria Brasil* à Vigo 2010.
© Angel luis Godar Moreira /
Capture Robin des Bois sur Shipspotting

2 - Le *Samudera Pasific n°8.* Suspecté de pêche illégale et d'infractions au droit du travail. A sans doute changer de nom, de pavillon et même de numéro OMI après son départ illégal du Cap le 29 décembre 2013 (Afrique du Sud). Engins de pêche : palangre dérivante à thon. Ce navire fait peser un risque de pollution sur l'environnement marin et côtier. Il est possible que pour se soustraire à l'enquête son dernier exploitant ait procédé à son sabordage.

Samudera Pasific n°8
© Interpol

Le *Samudera Pasific n°8* s'est échappé du Cap en même temps que le ***Berkat Menjala n°23***. Ces 2 navires étaient sous séquestre dans le port d'Afrique du Sud. Ils font partie d'un groupe de 10 thoniers palangriers dont le dernier armateur connu est établi en Indonésie. Ils se livraient à la pêche INN en haute mer et dans la Zone Economique Exclusive d'Afrique du Sud. Les 75 membres d'équipage pour la plupart taïwanais et indonésiens étaient pratiquement réduits à l'esclavage. Certains d'entre eux n'étaient pas payés depuis 3 à 5 ans.

Berkat Menjala n°23
© Interpol

Notice Interpol *Stellar*: http://www.interpol.int/content/download/25280/350544/version/9/file/P0208%2006%2014%20F%20-%20public.pdf

Notice Interpol *Samudera Pasific n°8:* http://www.interpol.int/content/download/23447/350473/version/21/file/P0151%20F%20public.pdf

Notice Interpol *Berkat Menjala n°23:* http://www.interpol.int/content/download/23449/350471/version/15/file/P0152%20F%20public.pdf

INTERPOL
PURPLE NOTICE

Concombres de mer

AMERIQUE

RECIDIVE

Saisie de 300 kg de concombres de mer (*Isostichopus fuscus*, Annexe III en Equateur)
Campeche, Etat de Campeche, Mexique
Avril 2014

A l'arrivée des inspecteurs une trentaine de personnes se sont enfuies à bord de 3 embarcations. L'un des suspects a été rapidement identifié. Il s'agit de José Moisés Chavez Quetz, déjà connu pour des faits similaires. En août 2013, il avait été arrêté à Lerma. Il transportait dans un pick-up de marque Ford 250 kg de concombres de mer. Les autres passagers avaient réussi à s'enfuir.
Après 2 semaines d'enquête, les autorités saisissent 300 kg de concombres de mer, 30 kg de bigorneaux et 10 kg de poulpes dans une cache clandestine entre Campeche et Lerma où la marchandise était stockée, pesée et nettoyée. Elle était ensuite divisée en petits lots qui, un à un, étaient extraits du repère en Volkswagen Jetta, ultime précaution pour passer inaperçu auprès des autorités.
Les 300 kg de concombres de mer bouillis représentent 3 tonnes d'animaux vivants.
A noter que le repère était déjà connu des autorités, le locataire précédent était un vendeur de drogue.

© Edgar Itche

© Edgar Itche

Saisie de 12.341 concombres de mer (*Isostichopus fuscus*, Annexe III en Equateur)
Tijuana, Etat de Basse-Californie, Mexique
Avril 2014

C'est en vérifiant la documentation jointe au chargement que les inspecteurs ont compris qu'il y avait un problème. Rien ne correspondait, ni la description, ni la quantité, ni le volume. Une inspection plus minutieuse est alors entreprise. 36 boîtes. A l'intérieur 12.341 des concombres de mer frais, congelés ou cuisinés au lieu des 1759 concombres de mer séchés ou semi-séchés déclarés.

© Profepa

Saisie de 2,5 t de concombres de mer - 55.955 pièces (*Isostichopus fuscus*, Annexe III en Equateur)
Ensenada, Etat de Basse-Californie, Mexique
21 mai 2014

Inspection surprise dans une entreprise. Le responsable a 5 jours pour justifier l'origine de la marchandise. Dans le cas contraire, il risque amende et peine de prison.

© Profepa

ASIE

Saisie de 2 t de concombres de mer (classe Holothuroidea)
Récif de Chereapani, Territoire de Lakshadweep, Inde
7 avril 2014

La course poursuite entre le navire des gardes-côtes et le palangrier sri-lankais a duré 4 heures. Les braconniers ont finalement été arrêtés et leur butin saisi. A bord, 2 tonnes de concombres de mer ramassés par ces experts en plongée nocturne. Valeur totale 120.000 US$. Selon le commandant du navire des gardes-côtes c'est la première fois que des pêcheurs sri-lankais sont arrêtés le long de la côte Ouest.
Seule l'espèce *Isostichopus fuscus,* présente en Equateur, au Mexique, au Pérou est inscrite à la CITES en annexe III, mais dans les eaux indiennes les concombres de mer sont protégés.

© Bangalore Mirror

Coraux

AFRIQUE

Saisie de 45 kg de corail (classe Anthozoa)
El Ayoune, Wilaya d'El Tarf, Algérie
11 avril 2014
A la suite d'informations anonymes, les douaniers d'El Kala ont pris en embuscade 2 contrebandiers. 45 kg de corail, des lampes de plongée, une boussole et des jumelles ont été saisis. Les suspects tentaient d'acheminer le corail vers la Tunisie puis l'Europe. Ils devaient être présentés au procureur près du tribunal d'El Kala et poursuivis sous quelques jours.
L'expression "coraux précieux" désigne trente espèces environ qui appartiennent aux genres Corallium et Paracorallium. Les coraux précieux ont été lourdement exploités à travers le monde par les industries de la bijouterie et des souvenirs, ainsi que pour certains produits homéopathiques. Bien que le commerce ait ciblé essentiellement les espèces les plus demandées par le secteur de la bijouterie, telles que *Corallium rubrum* de la Méditerranée et de l'Atlantique du Nord-Est, et *C. Secundum*, *C. konojoi*, *C. elatius*, *C. regale* et *Paracorallium japonicum* du Pacifique, toute la classe corallienne a été atteinte par ces activités.

Vol d'une saisie de 900 kg de coraux noirs (*Antipatharia* spp., Annexe II)
Région de Androy, Province de Toliara, Madagascar
Mai 2014
Le pillage des coraux noirs de Madagascar appelés localement Tangoaraky et surnommés bois de rose de mer bat son plein comme le pillage du bois de rose sur terre (*Dalbergia* spp., Annexe II à Madagascar). Les plongeurs sont aussi bien équipés qu'informés. Ils échappent aux forces de l'ordre grâce à des complicités « en haut lieu » selon la presse locale. Les fouilles de véhicules sur les routes ont tout de même permis la saisie de 13 sacs de coraux noirs mais la prise la plus importante de 900 kg a disparu dans la foulée. Les plongeurs sont payés 6 US$ par kg de corail noir arraché, les mareyeurs 8,5 US$/kg et les exportateurs jusqu'à 290 US$/kg.

© Tim Sheerman-Chase

© Midi-madagasikara

Bouteilles des braconniers plongeurs déterrées sur les plages

Mollusques marins

ASIE

Saisie de 20 tonnes de bénitier (*Tridacnidae* spp., Annexe II)
Ile de Mengalum, Etat de Sabah, Malaisie
10 avril 2014
La saisie est estimée à 500.000 RM (153.248 US$). Les 20 tonnes ont été trouvées à bord d'un navire exploité par 2 compagnies, l'une malaise, l'autre vietnamienne. Les 9 membres d'équipage ont été arrêtés. Selon la police, il s'agit de la première arrestation pour de tels faits dans le secteur. Les premiers éléments de l'enquête indiquent que les braconniers seraient à l'œuvre depuis un certain temps. La récolte, le commerce et l'achat de bénitier sont théoriquement interdits par la loi malaise. La viande ou les coquilles de bénitier se vendent ouvertement sur les marchés. Les eaux malaises abritent 7 des 9 espèces de bénitier. En filtrant les nitrates, l'ammoniac et autres composés chimiques, les bénitiers participent à la maintenance des récifs coralliens.

© The star

Saisie de 68 kg de bénitiers (*Tridacnidae* spp., Annexe II)
Xiamen, Province du Fujian, Chine
30 mai 2014
Un passager taïwanais voulait retourner au pays en s'envolant de Xiamen à Taizhong mais il s'est fait coincé aux contrôles de sécurité. Les 6 boîtes de cadeaux étaient plus grandes que d'habitude. Les experts sont arrivés et ont identifié des bénitiers. Le bénitier est l'un des 7 trésors du Bouddhisme avec l'or, l'argent, le cristal, le diamant, l'émeraude et l'aigue-marine.

Saisie de 25.615 mollusques gastéropodes de l'espèce *Austrocochlea rudis* (hors CITES), 3249 coquillages casques (famille Cassidae, hors CITES) et 970 conques.
Minglanilla, Province de Cebu, Région des Visayas centrales, Philippines
5 juin 2014
Opération de la Task Force contre la pêche illégale sur l'archipel de Cebu. Le camion a été arrêté à Minglanilla. La valeur marchande locale serait de 2 millions de pesos philippins (45.700 US$).
Les casques sont de très gros gastéropodes. La coquille est lourde et épaisse. Elle était utilisée pour la réalisation de camées pour bijouterie ou décoration intérieure. La conque est utilisée comme instrument de musique à vent ou objet décoratif ou de cérémonie.

Poissons

AMERIQUE

Condamnation pour possession illégale de viande et d'œufs d'esturgeon jaune (*Acipenser fulvescens*, Annexe II)
Province de l'Ontario, Canada
Avril 2014
Les 2 hommes originaires d'Ontario transportaient 12,27 kg d'œuf et 1,82 kg de chair d'esturgeon jaune. Ils ont été condamnés chacun à payer une amende de 10.000 $ canadiens (9059 US$). L'un d'eux a également reçu une amende de 750 $ canadiens (679 US$) pour fausse déclaration. Il avait prétendu lors du contrôle transporter du saumon. La sentence prévoit également l'interdiction pendant 5 ans de s'approcher à moins de 3 m de la rivière Mississagi.
L'esturgeon jaune est originaire du Canada et des Etats-Unis. La croissance lente et la maturité tardive les rendent particulièrement vulnérables à la surpêche. De 1879 à 1900 la pêche commerciale dans les Grands Lacs prélevait plus de 1800 t/an. La pollution et les barrages menacent aussi l'espèce.

Condamnation pour trafic d'espèces sauvages
Etat de Floride, Etats-Unis
15 avril 2014
Le directeur de l'aquarium et le président du Conseil d'Administration avaient été condamnés à des peines de prison et de probation (cf. « A la Trace » n°3 p. 6). L'aquarium lui-même en tant qu'entité juridique vient d'être condamné à une amende de 10.000 US$ et à 50.000 US$ de dommages et intérêts à la Fondation de l'US Fish and Wildlife Service qui consacrera l'argent à des recherches sur la vie marine et les récifs de corail en Floride. Il est reproché aux dirigeants de l'aquarium et à l'entreprise d'avoir acheté et exploité des raies léopard et des requins-citron capturés en mer sans permis. Une tortue verte d'origine douteuse avait aussi été saisie dans les bassins de l'aquarium qui bénéficie du statut d'organisation à but non lucratif à vocation pédagogique.

Saisie d'un totoaba (*Totoaba macdonaldi*, A. I)
Port de San Felipe, Etat de Basse-Californie, Mexique
Avril 2014
Il faisait près de 82 cm de long. Dans la voiture, il y avait aussi 3 hommes. Ils ont été arrêtés.

Saisie de 10 tonnes de arapaïma (*Arapaima gigas*, Annexe II) et condamnation
Etat de l'Amazonas, Brésil
19 avril 2014
A l'aube, la police de l'environnement de l'Etat d'Amazonas a arraisonné un bateau à destination de l'Etat voisin de Para et saisi 10 tonnes d'arapaïma. Il n'existe pas de recensement de cette espèce. 2 hommes de 55 et 66 ans ont été condamnés à des amendes. Un spécimen d'arapaïma peut atteindre 2 m et peser plus de 100 kg. Au cours des 2 derniers mois la brigade a saisi plus de 50 tonnes de poisson illégalement pêché. Les marchandises sont reversées à des œuvres de charité.

© Flagrante

Condamnation pour contrebande et trafic de 13 scléropages d'Asie (*Scleropages formosus*, Annexe I)
San Diego, Etat de Californie, États-Unis
Mai 2014
Les 2 hommes avaient eu la mauvaise idée d'importer 13 scléropages d'Asie. Ils avaient eu la bonne idée de les mettre en vente sur Craigslist à 2800 US$ l'unité, ce qui a permis aux agents fédéraux de les débusquer. Ils ont plaidé coupable et ont été condamnés à une amende de 1000 US$ chacun et à 2 et 3 ans de probation. Connu sous le nom de « poisson dragon », les scléropages d'Asie sont censés apporter chance, prospérité et longue vie à leur propriétaire. Ils vivent en eau douce et peuvent atteindre 90 cm. Très recherchés par les aquariophiles, le prix d'un individu peut atteindre plusieurs dizaine de milliers d'US$. Ils sont inscrits à l'Annexe I de la CITES depuis 1975. Près de 40 ans plus tard, il n'y en a presque plus dans leur milieu naturel.

Braconnage de 11 requins dont un requin marteau (*Sphyrna lewini*, Annexe II)
Parc National marin de l'île Cocos, Costa Rica
14 juin 2014
La pêche est strictement interdite dans les eaux du Parc National. Les gardes du Parc marin libèrent ce jour 11 requins pris dans les filets de pêche disposés par les braconniers. 7 sont morts avant leur intervention, des requins soyeux (*Carcharhinus falciformis*, hors CITES) et des requins gris de récif (*Carcharhinus amblyrhynchos*, hors CITES).
Pour pêcher le thon, les braconniers mettent en place un Dispositif Concentrateur de Poissons (DCP) une sorte de radeau sous lequel des bancs de petits poissons s'abritent et constituent un appât vivant pour les thons et les requins.
A l'occasion des 36 ans du Parc, son administrateur commente : « La pêche illégale reste la plus grande menace ; 20 gardiens luttent chaque jour pour protéger ce joyau de la nature. » Depuis le début de l'année, les gardiens du Parc marin ont sauvé 15 thons albacore (*Thunnus albacares*), 4 requins, un dauphin et récupéré 13 thons albacore morts, les 7 requins précédemment cités ainsi qu'un autre requin soyeux.
Le Parc National de l'île Cocos, situé à 550 km au large de la côte pacifique du Costa Rica, est la seule île du Pacifique tropical oriental possédant une forêt tropicale humide. Le monde sous-marin du Parc National est devenu célèbre et de nombreux plongeurs le considèrent comme le meilleur endroit au monde pour observer les grandes espèces pélagiques comme les requins, les raies, les thons et les dauphins.

© David Delgado / La Nacion

© Marta Cambra

© La Nacion

RECIDIVE

Comparution pour le braconnage et le trafic d'esturgeons et de caviar (*Acipenseridae* spp., Annexe I ou II)
Yolo, Etat de Californie, États-Unis
19 juin 2014

Nikolay Krasnodemskiy, 41 ans et Petr Dyachishin ont été observés en février 2010 en train de pêcher des esturgeons adultes hors taille réglementaire et de transformer les œufs en caviar. Les poissons et le caviar étaient vendus sur le marché très noir. Toute vente d'esturgeon ou de leurs œufs est interdite dans le cadre de la pêche de loisir. Les pêcheurs doivent strictement protéger les adultes reproducteurs. Ceux-ci doivent être relâchés et doivent être marqués pour aider les biologistes à mettre à jour les données scientifiques.
Déjà, en 2005, M. Krasnodemskiy avait été convaincu à plusieurs reprises de braconnage d'esturgeons et son permis de pêche avait été révoqué. Quand son permis a été rétabli, il a à nouveau trempé dans la pêche et la commercialisation illégale d'esturgeons.
« Mettre ce genre de récidivistes hors circuit, ça aidera à garantir l'avenir de l'espèce. » « Il faut révoquer définitivement le permis de cet individu » dit-on au plus haut niveau de l'US Fish and Wildlife en Californie. Le jugement sera connu courant août.

Réglementations sur la pêche aux esturgeons en Californie :
- il est interdit de pêcher les esturgeons verts (*Acipenser medirostris*, Annexe II) ;
- les pêcheurs peuvent pêcher les esturgeons blancs (*Acipenser transmontanus*, Annexe II) entre 101 cm et 152 cm du nez à la fourche de la nageoire caudale ;
- la ligne doit être munie d'un seul hameçon sans barbillon ;
- les esturgeons blancs supérieurs à 172 cm doivent être libérés immédiatement ;
- tous les esturgeons verts doivent être libérés immédiatement ;
- la pêche à l'esturgeon est interdite sur le fleuve Sacramento entre le barrage de Keswick et le pont de l'autoroute 162 dans les comtés de Shasta, Tehama et Glenn.

Saisie de 118 kg de chair d'arapaïma (*Arapaima gigas*, Annexe II)
Manaus, Etat de l'Amazonas, Brésil
29 juin 2014

La saisie a lieu sur le marché. 3 vendeurs sont épinglés ; 2 ont réussi à prendre la fuite.

AFRIQUE

Saisie de 2300 kg de thon rouge de l'Atlantique (*Thunnus thynnus*, hors CITES)
Médenine, Gouvernorat de Médenine, Tunisie
16 juin 2014

Le ministère de l'Intérieur tunisien a publié sur sa page Facebook un communiqué sur la saisie de 2300 kg de thon rouge à Zarzis. Les poissons auraient été prélevés dans une zone interdite de pêche. L'opération a été réalisée par les forces de la Garde Maritime de Médenine. La Tunisie est membre de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) et dispose d'un quota de plus de 1000 t/an de thon rouge. Selon certains commentateurs, les 2300 kg saisis sont du menu fretin par rapport à la somme annuelle de la pêche clandestine au thon rouge dans les eaux tunisiennes. Une partie du thon a été donnée à des associations caritatives, l'autre éliminée pour des raisons sanitaires. En 2010, quand le thon rouge était au sommet de l'actualité, la Tunisie était l'un des plus farouches opposants à sa prise en compte par la CITES.

© Philippe Poncelet

ASIE

Saisie de 500 kg de viande de requin-renard (*Alopias* spp., hors CITES)
Ile de Cebu, Région des Visayas centrales, Philippines
11 juin 2014

Nouvelle opération. Le détachement spécial contre la pêche illégale a arraisonné sur l'île principale de l'archipel de Cebu un camion transportant 500 kg de viande de requin-renard. Les requins-renard utilisent leurs nageoires caudales pour assommer les proies.

© Rafn Ingi Finnsson

Les 3 camionneurs ont dit « transporter du poisson ». Un expert halieutique confirme que la viande était bien celle du requin-renard. Plusieurs ateliers locaux l'utilisent pour vendre aux « fish snacks » de quoi faire des tempura à la manière japonaise. Les mareyeurs tirent des revenus accessoires du commerce des ailerons pour la restauration, de la peau pour l'industrie du cuir et de l'huile de foie pour l'industrie parapharmaceutique. La Task Force contre la pêche illégale dépend du DENR, le Département de l'environnement et des ressources naturelles.

EUROPE

Saisie de 192 espadons - 3200 kg (*Xiphias gladius*, hors CITES) et condamnation
Au large des côtes du Salento, province de Lecce, Italie
31 mars 2014

Les gardes côtes, en surveillance dans la zone depuis l'aube, ont intercepté le chalutier *Attila II* vers 19h. A bord : 192 espadons. 3200 kg. Le Décret du 13 Janvier 2014 du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts interdit la pêche, le transbordement, la conservation et le débarquement de l'espadon en Méditerranée pour la période couvrant les premiers mois de l'année. La valeur de la saisie est estimée à 30.000 €. Les braconniers ont été solidairement condamnés à une amende de 4000 €. L'équipage ne disposait pas des qualités professionnelles requises, le capitaine sera aussi entendu à ce sujet.

© Guardia Costiera

Saisie de 10 kg d'esturgeon (*Acipenseriformes* spp. Annexe I et II)
District de Kamyzyaksky, Oblast d'Astrakhan, Russie
Avril 2014

Les policiers étaient à la recherche d'un voleur, ils ont trouvé un braconnier d'esturgeon. L'homme résidant de Kamyzyak, ville éponyme d'un delta de la Volga où elle est implantée, est inculpé de pêche illégale et trafic de ressource biologique aquatique.

Saisie de 2 anguilles européennes (*Anguilla anguilla*, Annexe II)
Lacroix-Saint-Ouen, Région Picardie, France
11 mai 2014

Alertés en août 2013 sur la présence de nasses dans la rivière l'Oise, les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ont surveillé les lieux pour mieux prendre en flagrant délit 2 hommes relevant les engins de pêche et débarquant 2 anguilles européennes entre autres poissons. Leur pêche est doublement interdite : elles sont en voie d'extinction et elles sont polluées par les PCB. 16 nasses ont été saisies et une procédure judiciaire a été ouverte.

© Courrier-picard

Saisie de 4 t d'esturgeons et de 80 kg de caviar (*Acipenseridae* spp., Annexe I ou II)
Roumanie
16 mai 2014

La pêche à l'esturgeon est interdite en Roumanie depuis 2006. Elle n'a jamais cessé. Les réseaux clandestins se sont organisés et développés. Il aura fallu 400 policiers et 3 hélicoptères pour s'attaquer au trafic. Des entreprises ont été visitées dans 5 départements et notamment dans la ville de Tulcea située près du delta du Danube. Pour éradiquer la pêche et le commerce illégal, d'autres opérations coups de poing sont nécessaires.

© Racul Albastru

Le Danube près de Tulcea

Pêcheur mordu par un piranha (famille Characidae, sous-famille des Serrasalminae, hors CITES)
Saint-Dié-des-Vosges, département des Vosges, France
23 mai 2014

Les lacs des Vosges cachent des grenades au phosphore de la dernière guerre mondiale mais c'est la première fois qu'un pêcheur du dimanche s'y fait mordre par un piranha. Le poisson originaire d'Amérique du Sud est carnivore. Il aurait été rejeté par un aquariophile. A quand l'interdiction en France et dans l'Union Européenne de cette espèce invasive susceptible de s'acclimater aux eaux intérieures sous certaines conditions climatiques ? La mesure est urgente si l'on en croit les spécialistes du réchauffement.

L'Etat de New-York l'a déjà prise avec 24 Etats des Etats-Unis. Joel Rakower, un remplisseur d'aquarium proche de la retraite et basé dans le Queens sous l'appellation commerciale Transship Discounts vient d'être condamné à 70.000 US$ d'amende. Il avait commandé à son fournisseur d'Hong-Kong près de 40.000 piranhas. Les 2 filous les avaient qualifiés sur les documents douaniers de tétra cuivré (*Hasemania nana*), une espèce originaire du Brésil et appréciée des aquariophiles. Les piranhas sont interdits dans la moitié des Etats-Unis aux motifs qu'ils sont dangereux pour les populations et pour l'environnement.

> *« … il y a dans les eaux de certaines rivières de l'Amérique tropicale des myriades de poissons bouchers, menus et brillants comme des dents en liberté, qui dépècent à la minute le cheval qu'on y aventure prudemment avant de tenter le passage. »*
> A. Pieyre de Mandiargues. Le musée noir. 1963

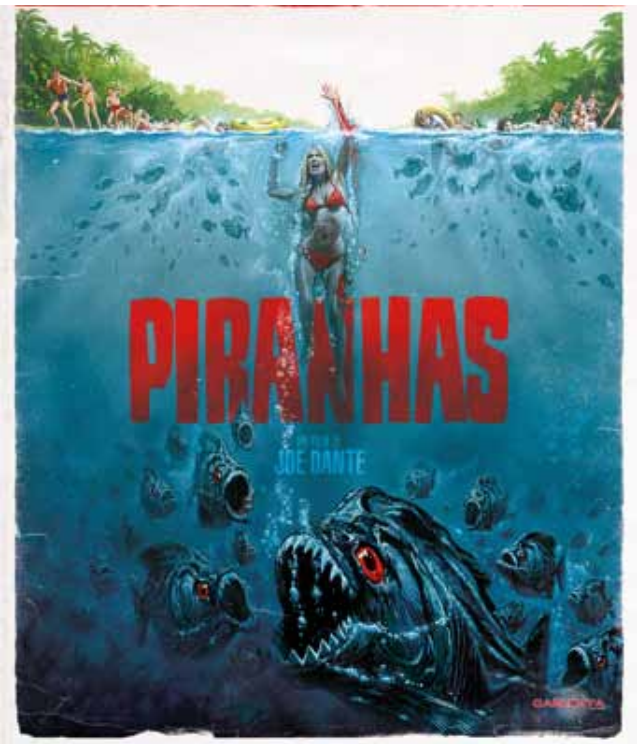

Saisie d'alevins d'anguilles (*Anguilla anguilla*, Annexe II)
Département de Charente-Maritime, Région Poitou-Charentes, France
17 juin 2014
Les rotations fréquentes d'un petit avion à partir d'un aérodrome de la région a intrigué la gendarmerie impliquée depuis plusieurs années dans la chasse aux braconniers de civelles (voir à ce sujet « A la Trace » n°4). L'alerte avait été donnée à la pleine saison de la civelle sur le littoral atlantique. La civelle est aussi connue sous le nom de pibale. La vente hors de l'Union Européenne est interdite. En même temps, la demande en provenance d'Asie est très forte. 1 t de civelles, des véhicules, de l'argent liquide, des cartes marines et autres documents ont été saisis. 7 personnes ont été présentées à un juge d'instruction. 3 sont inculpées. Le trafic a des ramifications internationales.

Mammifères marins

AMERIQUE

Mise en vente sur internet d'une dépouille de baleine (*Cetacea* spp., Annexe I ou II)
Cap-Saint-Georges, Province de Terre-Neuve-et-Labrador, Canada
5 mai 2014
La baleine s'est échouée sur leur plage, ils n'ont pas réussi à la remorquer vers le large, il n'était pas possible de creuser une fosse dans le substrat dur, ça coûtait cher de mobiliser un équarrisseur, alors ils l'ont mise en vente sur Ebay. L'annonce a été rapidement retirée.
« Actuellement, le gouvernement du Canada n'a aucune politique et programme de soutien scientifique, logistique ou financier pour les communautés aux prises avec un mammifère marin mort sur leurs berges. On fait du cas par cas. Et souvent rien », déplore dans le journal Le Gaboteur Wayne Leywell, auteur d'un guide sur les baleines du Newfoundland et du Labrador. « Le seul investissement de la province dans ce domaine est de mettre des photos de queues de baleines dans ses dépliants touristiques. » Nous ne saurons donc pas de quoi la baleine est morte.

ASIE

Livraison de 2100 t de viande de rorqual commun (*Balaenoptera physalus*, Annexe I avec réserve de l'Islande et du Japon)
Port d'Osaka, Préfecture d'Osaka, Japon
7 mai 2014
Les 2100 t de rorqual commun chargés fin mars sur l'*Alma* dans le port islandais d'Hafnarfjordur (Cf. « A la Trace » n° 4 p. 13) sont arrivées à Osaka.
Le 17 juin, les baleiniers de la compagnie Hvalur sont repartis à la chasse et ont tué 19 rorquals communs en une semaine selon EIA (Environmental Investigation Agency). Depuis 2006, l'Islande a exporté vers le Japon plus de 5400 t de viande et tué un millier de baleines. Ces quotas auto attribués ne sont pas validés par la Commission Baleinière Internationale dont la prochaine session se réunira en septembre 2014 à Portoroz en Slovénie.
Comme l'Islande, la Norvège a du mal à écouler sur son marché intérieur ses stocks de viande de baleine et voudrait en exporter au Japon. « Dans 10 à 15 ans il pourrait ne plus y avoir de chasseurs baleiniers en Norvège et ce serait une tragédie » selon Frank A. Jenssen, journaliste spécialisé. Pour d'autres ce serait une bonne nouvelle.

L'ex-otarie japonaise

Il arrive aux espèces vivantes de faire de la politique à leur insu et à leur détriment. Que ce rôle soit dévolu à une espèce éteinte est beaucoup plus rare pour ne pas dire unique. C'est bien le cas du *Zalophus japonicus* communément appelé otarie japonaise, depuis longtemps disparu de son aire de répartition qui s'étendait de la péninsule coréenne au sud du Kamchatka et dont le Japon était le centre.
C'est pourquoi le nom commun d'otarie japonaise s'est au fil du temps imposé dans le monde entier.

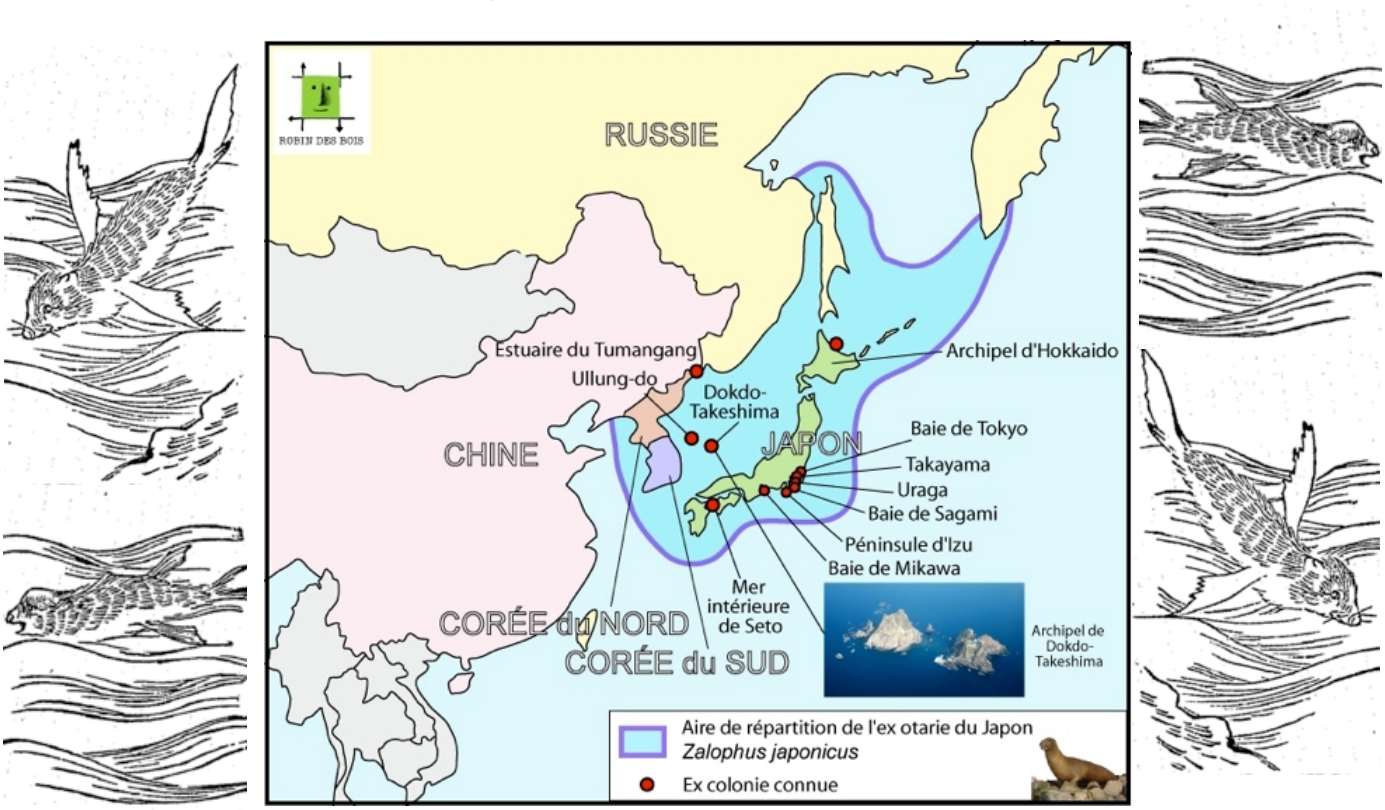

En 1991, l'Agence environnementale du Japon avait entériné l'extinction de l'espèce. L'Agence s'appuyait notamment sur les faire-part datant de 1941 des pêcheurs japonais contraints d'abandonner une activité ancestrale, toutes les otaries étant petit à petit disparues de leur champ de vision et de leurs filets. Un délai d'invisibilité de 50 ans est requis pour déclarer officiellement l'extinction d'une espèce. La décision du gouvernement japonais ne faisait d'ailleurs que prendre acte de celle de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Peu de temps après l'extinction annoncée dans les gazettes officielles, des témoignages sont revenus à la surface et ont été pris en considération par l'Autorité japonaise. Ils concernaient la capture d'un jeune mâle au nord de l'archipel d'Hokkaido et des signalements sporadiques près de l'île de Takeshima en mer du Japon dans les années 70-80. Ces informations n'ont pas été consolidées et n'ont pas été renouvelées. Les experts en doutent fortement et, pour ce qui est de la première, évoquent une confusion avec une espèce à la fois voisine génétiquement et lointaine géographiquement, l'otarie de Californie (*Zalophus californicus)*, un individu ayant pu s'échapper d'un des nombreux parcs marins établis le long du littoral du Japon à l'occasion d'un tsunami ou d'une négligence. Cependant, en 2003, un amendement du ministère japonais de l'Environnement a modifié le statut de l'otarie japonaise et l'a reclassée parmi les espèces en voie critique d'extinction. Cette décision administrative revient à interdire la chasse (même scientifique) à un mammifère marin qui n'existe plus et ouvre la voie à un ou des sanctuaires dans les secteurs où l'otarie virtuelle serait susceptible d'être réelle. Cette nouvelle posture japonaise alimente un conflit historique entre le Japon et la Corée du Sud à propos d'un archipel minuscule de 0,23 km^2 composé de deux îlots principaux que la Corée du Sud appelle Dokdo et le Japon Takeshima. C'est autour de ce papillon de rochers que l'ultime présence de quelques dizaines d'otaries avait été attestée au début des années 50.

L'archipel est l'objet d'une querelle territoriale. Il est revendiqué par les deux pays. La Corée du Sud s'appuie sur la ligne de démarcation maritime fixée par les Alliés en 1946 après la guerre d'occupation par le Japon. Pour le Japon, Takeshima est une part intégrale de sa souveraineté territoriale. Chacun des pays dit avoir à l'appui de ses demandes des pièces historiques remontant au XV° siècle. En 2002, la Corée du Sud a annoncé son intention de créer un Parc National Marin autour de Dokdo.

En 2007, la Corée du Sud, la Corée du Nord, la Chine et la Russie, toutes unies pour la bonne cause ont annoncé un projet de sauvetage de l'otarie perdue de vue, rebaptisée otarie de Dokdo. La Corée, pilote du projet distribue des carnets d'identification et de relevés d'observation à ses pêcheurs dans l'hypothèse où ils rencontreraient le mammifère marin et pour éliminer toute ambiguïté souhaite que la mer du Japon soit dénommée mer de l'Est.

Les otaries japonaises nageaient au maximum à une quinzaine de kilomètres des côtes. Les mâles mesuraient entre 2,3 et 2,5 m de long et pesaient 450 à 560 kg d'après les observations de zoologistes japonais rapportées dans les années 1950. Un jeune de 4 mois mesurait 65 cm de long et pesait 9 kg. La couleur de la peau allait du brun sombre au noir pour les mâles au jaune paille pour les femelles avec un plastron plus sombre autour de la gorge et de la poitrine pour les femelles. Elles se reposaient et se reproduisaient sur les plages et les rochers directement ouverts sur la mer.

Des dépotoirs préhistoriques montrent que les otaries japonaises faisaient déjà partie du régime alimentaire des hommes pendant la période Jōmon (plusieurs milliers d'années avant J.-C.). Des battues et tueries ciblées étaient organisées chaque année à partir de 1720 pendant l'époque féodale à Uraga près de Tokyo. Ces pratiques ont persisté jusqu'au début du XXème siècle.

Les mœurs grégaires des otaries et leur mobilité relative ont facilité l'extermination de l'espèce accusée d'endommager les filets de pêcheurs.

Les otaries japonaises étaient capturées pour l'huile d'éclairage, pour le cuir, pour la médecine traditionnelle pour la viande qui n'était pourtant pas réputée pour sa finesse et même pour les vibrisses utilisées en cure-pipes.

Vers 1900, des dizaines de spécimens on été capturés pour faire tourner des ballons au bout de leurs museaux dans des cirques. La population résiduelle était d'environ 30.000 à 50.000 individus tandis que la pêche annuelle au Japon était encore de plusieurs milliers.

Ce serait manquer d'objectivité que de rejeter sur la responsabilité exclusive du Japon l'extinction de l'otarie. Le Japon a une longue tradition d'annales de la pêche ou de la chasse aux mammifères marins et c'est grâce à elles et aux recherches archéologiques que les mœurs et les malheurs des *Zalophus japonicus* sont un peu connus.

Tous les autres pays de l'aire de répartition et de disparition ont leur part de responsabilité.

Moins d'une dizaine de Muséums d'Histoire Naturelle au Japon et dans le monde détiennent des spécimens naturalisés, des fourrures et quelques crânes.

Des lieux dits au Japon montrent l'imprégnation du pays par l'otarie disparue comme Ashika-Iwa, «le rocher du lion de mer» ou Inubosaki, la ville du « chien qui aboie » en référence aux cris de l'otarie.

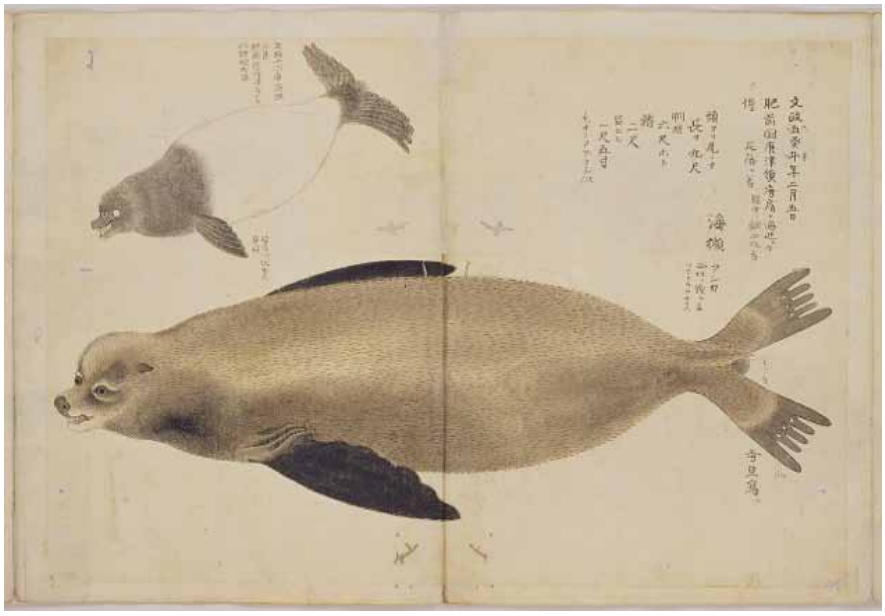

Illustrations : Wakansansaizue Ashika / Yamagata Museum / Hasegawa Settan (1778-1843)

Multi-espèces marines

AMERIQUE

Saisie de 2,76 kg de vessies natatoires de totoaba déshydratées (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I) et de 4,62 kg de concombre de mer déshydraté
Tijuana, Etat de Basse-Californie, Mexique
Avril 2014
Les 2 trafiquants d'origine chinoise sont arrêtés pour capture et détention illégale à des fins commerciales de totoaba. La marchandise illicite était répartie dans 2 sacs en plastique.

© Profepa

Saisie de 2 tortues de Ridley et d'un kg de viande (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I) et d'un totoaba et 6 vessies natatoires (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I)
El Golfo de Santa Clara, Etat de Sonora, Mexique
Mai 2014
4 perquisitions. 15 kg d'ailerons de requin séchés ont également été récupérés. Ils étaient répartis dans 3 sacs de 5 kg chacun. 2 personnes sont arrêtées. Elles sont accusées de détention et commercialisation de produits d'espèces menacées d'extinction. Elles risquent 9 ans de prison.

© Profepa

Saisie d'une carapace de tortue marine (*Cheloniidae* spp., Annexe I) et d'un squelette d'hippocampe (*Hippocampus* spp., Annexe II)
Guaranda, Province de Bolívar, Équateur
Juin 2014
Ils étaient exposés dans un restaurant de la ville.

Crocodiles marins

ASIE

Saisie d'un crocodile marin (*Crocodylus porosus*, Annexe I ou II)
Émirats Arabes Unis
Avril 2014
L'intervention des services du Ministère de l'Environnement et des Eaux a interrompu la transaction illégale et permis la saisie du bébé crocodile qui a été transféré au zoo de Dubaï. Le petit partage désormais l'aquarium de Larry, célèbre crocodile du Nil rescapé d'un trafic clandestin mis en lumière par un journaliste d'investigation de la Gulf News. Le zoo a recueilli dernièrement plusieurs victimes de ce trafic. Si Larry se porte bien aujourd'hui, son nouveau compagnon est encore dans un état de choc selon Dr Reza Khan, spécialiste et responsable du zoo. Il refuse de s'alimenter seul. Les 2 compères d'environ 60cm de long s'entendent très bien. S'il s'agit de 2 mâles, lorsqu'ils atteindront environ un mètre ils commenceront à se battre et il faudra les séparer. En revanche 2 femelles pourront continuer à cohabiter. Ils sont encore trop jeunes pour que le sexe soit déterminé.

© Arshad Ali/Gulf News

© Daojames

Braconnage d'un crocodile marin (*Crocodylus porosus*, Annexe I)
Réservoir de Kranji, Singapour
18 avril 2014
Le crocodile marin est peut-être le plus grand reptile sur terre. Celui-ci était certainement le plus grand de la région. Surnommé Barney, le corps sans vie du crocodile de 400 kg et 3,6 m de long a été trouvé. Une tige en fer enfoncée dans un œil et un grand hameçon logé dans la mâchoire. Subaraj

Rajathurai, directeur de la Strix Wildlife Consultancy, dénonce l'absence d'autopsie et la lenteur des autorités. Celles-ci tardent à rendre publiques les causes de la mort du reptile. Les braconniers n'ont pas été identifiés. Ils encourent une amende de 1000 US$.
Crocodylus porosus facilite bon nombre de processus écologiques. Il régule les populations de poissons et invertébrés. Lorsqu'il est jeune et adolescent, il sert de proie à des oiseaux et des mammifères de taille moyenne. Le fait qu'il ouvre des passages en eau peu profonde permet de le qualifier d'ingénieur en écosystèmes estuariens.

Wild singapore news

Saisie de 15 dents de crocodiles marins, de 5,3 l d'huile et de graisse de crocodile marin, de 11 coquillages du genre *Turbo,* de 30 bois de cerf et d'une peau de cerf Axis ; inculpation de 2 personnes.
Port Blair, Îles Andaman, Inde
25 mai 2014
La saisie s'est faite en 2 temps sur l'archipel où la population a augmenté de 10% en 10 ans. Dans un premier temps, un comparse a été arrêté en possession de 300 ml d'huile de crocodile, plus une dent de crocodile, un coquillage nautilus, un bois de cerf et une peau de cerf. Disant agir pour le compte d'un grossiste et être payé à la « commission », le suspect a conduit les enquêteurs chez un plus gros poisson au domicile duquel ont été trouvés et confisqués 14 dents de crocodile, 5 l d'huile de crocodile, 10 nautilus, 29 bois de cerf et une peau de cerf.
Les crocodiles marins sont chassés de leurs habitats naturels, les mangroves, les marais, les estuaires et le littoral en général par l'urbanisation anarchique, les rizières et la déforestation. Le comportement alimentaire des crocodiles est modifié par les rejets des eaux brutes usées, la mauvaise gestion des déchets, les effluents des abattoirs et des hôtels. Les crocodiles deviendraient en quelque sorte dépendants des activités humaines et s'aventureraient sur la terre ferme. Les attaques fatales se multiplieraient et se compteraient sur les doigts d'une main depuis 2010. Des avis divergents en provenance d'experts disent que les pertes de vies humaines dues aux crocodiles marins sont en fait stables mais qu'elles accèdent à la connaissance de tous grâce aux médias récemment connectés aux îles les plus isolées de l'archipel.
Les territoires des crocodiles marins et l'amplitude des marées ont aussi été modifiés par les effets du tsunami dans l'océan Indien il y a 10 ans.
Les cerfs *Axis axis* ont été introduits sur les îles Andaman au début du siècle dernier. La population serait menacée de disparition à cause de la chasse.

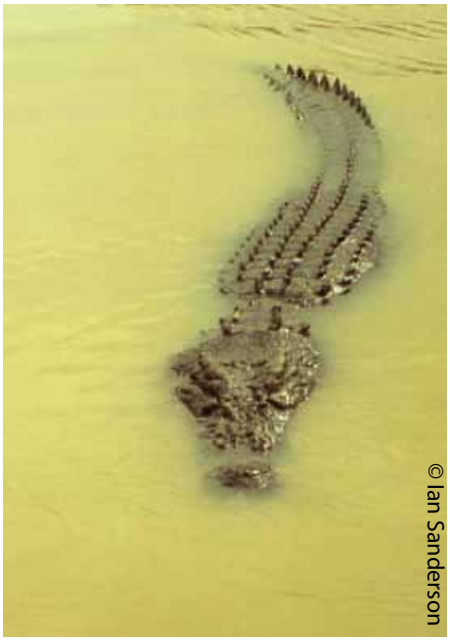
© Ian Sanderson

Tortues marines

Totaux du trimestre

574 tortues marines et 8210 œufs saisis

AMERIQUE

Saisie de 8192 œufs de tortue de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)
Arriaga, Etat du Chiapas, Mexique
Avril 2014
4 femmes originaires du Guatemala avaient chargé dans le bus 18 sacs plastique remplis d'œufs de tortue de Ridley. Destination : Tapachula dans l'Etat du Chiapas. Dans le lot, 23 étaient cassés. Les œufs intacts ont été installés sur les plages de Puerto Arista. Leur éclosion est très incertaine.

Saisie de 82 bijoux en carapace de tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I)
Puntarenas, Province de Puntarenas, Costa Rica
Avril 2014

Des bagues, boucles d'oreilles, peignes et bracelets étaient exposés à la vente à Puntarenas. La police, assistée d'un biologiste expert dans l'identification des carapaces, a saisi 82 objets dont la valeur est évaluée à 300.000 colóns costaricien (550 US$). Les vendeurs encourent des amendes pouvant atteindre 3 fois le salaire mensuel moyen, soit 399.400 colóns costaricien (731 US$). Une affaire analogue est relevée dans « A la Trace » n°3 p. 7 à Los Angeles de Heredia.

© SINAC

Bonne nouvelle

Remise en liberté d'une tortue verte (*Chelonia mydas*, Annexe I). Vietnam. 8 mai 2014

Dialogue d'ENV avec le détenteur. Dialogue fructueux, la tortue a été remise dans le fleuve par son « maître » lui même.

© ENV

Saisie de 6 bébés tortues et 18 œufs de tortues marines (Annexe I)
BR-101 au niveau de Itabuna, Etat de Bahia, Brésil
Mai 2014

Ils étaient dans une boîte en carton remplie de matières pulvérulentes. Ils ont été confiés à un centre adapté.

© Bahia Todo Dia

RECIDIVE

Condamnation pour braconnage de 316 œufs de tortues marines (Annexe I)
Etat de Floride, Etats-Unis
26 juin 2014

2 ans de prison pour 300 œufs de tortues dénichés sur les plages de Juno Beach. « A la Trace » a parlé à 2 reprises de cette triste affaire. Cornelius Coleman était l'homme de main. Le commanditaire n'a pas été inquiété.

ASIE

Saisie de 555 tortues marines (Annexe I) dont des tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) et des tortues vertes (*Chelonia mydas*) - 177 d'entre elles encore vivantes
60 milles nautiques de l'île de Palawan, Philippines
6 mai 2014

© Philippine National Police

Le navire chinois *Qiongquionghai 09063* a été appréhendé par les unités spéciales philippines à 60 milles nautiques de Palawan avec à son bord près de 555 tortues marines menacées d'extinction. Elles auraient été capturées par des pêcheurs philippins près du détroit de Balabac connu sous le nom de « corridor aux tortues » et livrées au navire mère chinois à proximité du banc de la demi-lune (Half Moon shoal) près de l'archipel des Spratleys. Les 11 marins chinois ont été arrêtés. En réaction, le ministre chinois des Affaires Etrangères a demandé aux Philippines l'arrêt des actes de provocation. La Chine estime en effet que ce secteur qui fait l'objet de multiples revendications territoriales lui appartient. Par retour, la présidence philippine a fait savoir qu'il était du devoir de sa police maritime de faire respecter les lois environnementales, tout en assurant les droits souverains du pays sur sa Zone Economique Exclusive. Les 2 Etats sont signataires de la CITES.

Le *Qiongquionghai 09063* était peu manoeuvrant à cause d'une panne de gouvernail. Heureusement. « Sinon, notre bateau n'aurait pas pu l'attraper car il est très lent comparé aux navires de pêche étrangers » a déclaré le directeur général de la police. Le navire chinois a été remorqué dans le port de Liminangkong où son équipage a été débarqué. Les trafiquants entretiennent mal leur flotte. Déjà en avril 2013, le *Min Long Yu* s'était échoué sur les récifs coralliens de Palawan avec à son bord 10 t

de pangolins congelés (*Manis* spp. Annexe II) et 12 contrebandiers chinois (cf. « A la Trace n°1 p. 10).
Un bateau de pêche local a été arrêté en même temps que le *Qiongquionghai 09063* avec 70 tortues marines à bord. D'autres bateaux de pêche auraient participé au trafic et transbordé leurs captures sur le *Qiongquionghai 09063*. Les pêcheurs seraient payés entre 15.000 et 30.000 pesos philippins (entre 350 et 700 US$) par tortue selon la taille de l'animal. Les 5 marins contrebandiers philippins subiront le même sort que leurs collègues chinois. La Chine a demandé leur libération et la restitution du navire. Seuls les 2 mineurs ont été relâchés. Les autres risquent 12 à 20 ans de prison. Les 177 tortues encore vivantes n'ont pas pu être libérées. Sur le pont du navire, elles étaient immobilisées et un lien transpercait les 2 yeux crevés.

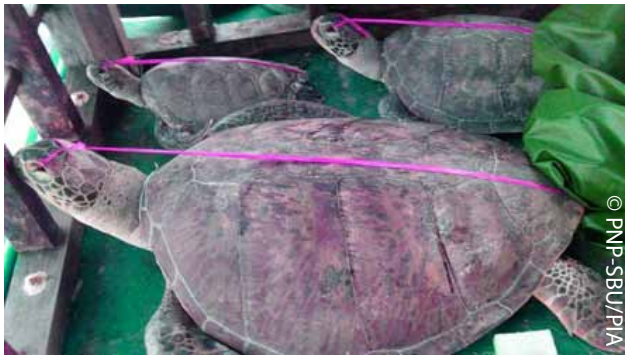
© PNP-SBU/PIA

© PNP-SBU/PIA

© PNP-SBU/PIA

Saisie d'une tortue marine (Annexe I)
Hué, Province de Thua Thien, Vietnam
Mai 2014

Elle était captive depuis 5 ans dans un restaurant. Un touriste a donné l'alerte et en 2 jours l'affaire s'est débloquée. Les autorités locales de Hué ont confisqué la tortue au restaurateur.

© ENV

Saisie de 2 tortues imbriquées naturalisées (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I)
Shanghai, Chine
16 juin 2014

© Douane de Shanghai

A l'intérieur, il y avait les 2 tortues entières fraîchement naturalisées. Le destinataire du colis postal habitait Shanghai.

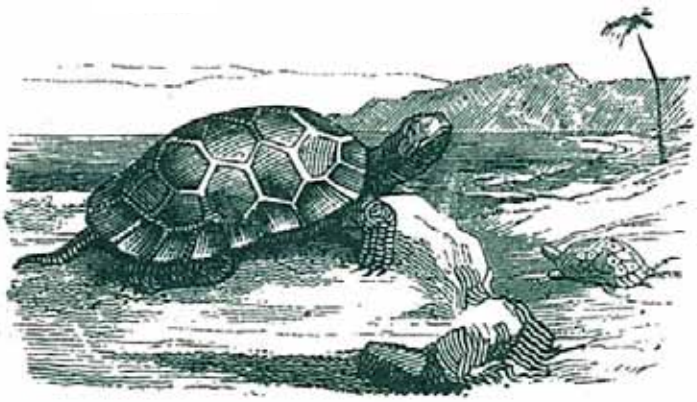

Tortues d'eau douce et terrestres

Total des saisies du trimestre

5589 tortues d'eau douce et terrestres

AFRIQUE

Saisie de 9 tortues à éperon (*Astrochelys yniphora*, Annexe I) et de 512 tortues rayonnées (*Astrochelys radiata*, Annexe I)
Aéroport international Tananarivejvato, Région de Analamanga, Madagascar
10 mai 2014
Les 2 espèces sont menacées d'extinction. Elles vivent exclusivement à l'état sauvage sur l'île de Madagascar. Pour les tortues à éperon, l'avenir est très sombre. Selon les estimations de 2008, il n'y aurait plus que 200 individus matures sur une petite aire de répartition de 25 à 60 km^2 grignotée par les feux de savane volontaires. Les zébus prennent la place des tortues. Dans « A la Trace » n°4, une tentative d'exportation est mentionnée.
Les tortues rayonnées sont un peu moins menacées. Leur habitat de forêt d'épineux au sud et au sud-ouest de l'île couvre 10.000 km^2 mais il est soumis à la déforestation.
Les 521 jeunes tortues étaient réparties dans 2 valises appartenant à un voyageur égyptien. Elles partaient pour l'Afrique de l'Est par Kenya Airways. Après la découverte des reptiles, les douanes de l'aéroport ont convoqué par haut-parleur le passeur. Il ne s'est pas présenté. Les tortues ont été confiées à Turtle Survival Alliance, un capacitaire agréé et reconnu pour son travail.

Saisie de 1014 tortues rayonnées (*Astrochelys radiata*, Annexe I)
Aéroport International Prince Said Ibrahim, Moroni, île de Grande Comores, Comores
31 mai 2014
L'avion n'est donc pas le seul moyen de transport pour exfiltrer les tortues de Madagascar. Le millier de tortues a été découvert dans 8 valises à l'aéroport d'Hahaya. Les rayonnées avaient d'abord pris la mer à bord d'un voilier depuis Mahajanga (Majunga) jusqu'à Anjouan (500 km) avant d'être débarquées en Grande Comores et d'être embarquées par avion vers la Tanzanie. Le voyage s'est arrêté grâce à la vigilance des douaniers. Il reste à organiser le voyage retour puisque Madagascar est le seul habitat naturel des tortues rayonnées. Le marché des tortues de compagnie n'est pas très florissant en Tanzanie, ni au Kenya et de toute évidence les tortues malgaches, si la contrebande n'avait pas été interrompue, auraient fini en exil en Asie.

© Comores-infos

AMÉRIQUE

Saisie de 31 tortues vivantes dont des podocnémides de Cayenne (*Podocnemis unifilis*, Annexe II)
Almeirim, Etat du Para, Brésil
Mai 2014
Saisie également de tortues de l'espèce *Mesoclemmys vanderhaegei*, hors CITES.
Il aurait payé la marchandise 887 réals brésiliens (399 US$) à un autre homme dont il ne connaît pas le nom mais qui vivrait à proximité de Almeirim. Il encourt une amende de 500 réals brésiliens (225 US$) par animal.

© John Sullivan

Podocnemis unifilis

ASIE

Saisie de 200 tortues
Kothapalli, Etat de l'Andhra Pradesh, Inde
22 avril 2014
Les 2 individus originaires du Bengale-Occidental transportaient 200 tortues vers la région d'Odisha. Ils ont été arrêtés.

Saisie de 460 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)
Aéroport international de Trivandrum, Thiruvananthapuram, Etat du Kerala, Inde
28 avril 2014

Les douaniers ont d'abord pensé qu'il s'agissait de mangues. La cargaison de 460 tortues étoilées était transportée dans les bagages d'un passager sur le point de prendre un vol pour le Sri Lanka, destination finale Bangkok. Les bébés tortues avaient été trempés dans une solution à base de somnifères et étaient si solidement attachés que seule leur carapace était visible. Le trafiquant a admis être conscient qu'un grand nombre des tortues

seraient mortes bien avant l'arrivée. Malgré les pertes, il comptait réaliser un important profit. Les tortues étoilées sont très recherchées par les collectionneurs et amateurs de Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC). Les bébés peuvent se vendre jusqu'à Rs 10.000 (165 US$) la paire. C'est l'attitude extrêmement nerveuse du suspect qui a éveillé les soupçons des agents de l'aéroport, entrainés à étudier le langage corporel chez les voyageurs internationaux. D'après les enquêteurs, une telle progéniture démontre l'existence d'élevages clandestins, possiblement dans la région de Tamil Nadu ou de Andhra Pradesh.

Saisie de 230 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I)
Aéroport Suvarnabhumi de Bangkok, Province de Samut Prakan, Thaïlande
Mai 2014
L'aéroport international de Bangkok poursuit sa mission de traqueur de trafics de tortues.
L'avion venait de Calcutta. Les tortues étaient réparties dans 4 bagages abandonnés sur le tourniquet n°18.
Le porte-parole des douanes pense que les bagages ont été abandonnés au dernier moment par les passeurs de peur d'être pris la main dans le sac. Le sort des tortues est inconnu. Leur valeur est estimée à 1 million de baht soit 30.800 US$.
La compagnie aérienne qui a servi au transport illégal est IndiGO Airlines.
L'aire de répartition s'étend du Pakistan au Bangladesh en passant par l'Inde et le Népal. Considérées comme des animaux de compagnie, on retrouve maintenant des tortues de Hamilton en vente sauvage et illégale sur les marchés de Bangkok et l'île de Bornéo.

© Sutthiwit Chayutworakan

© Sutthiwit Chayutworakan

Saisie de 16 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)
Auroville, Etat du Tamil Nadu, Inde
6 mai 2014
Collectionneuse, receleuse ou commerçante à la sauvette, elle conservait les tortues élégantes dans un bassin en compagnie de 25 coraux et de 4 strombes. Elle vit au bord de l'océan Indien. Une tortue étoilée se vend 1000 US$ aux Etats-Unis sur le marché noir.

Saisie de 5 trionyx du Gange (*Nilssonia gangetica*, Annexe I) dont 2 vivantes
Bhitarkanika, Etat de l'Orissa, Inde
10 mai 2014
Elles avaient été capturées dans un bras du fleuve Madanpur.
Les 2 mortes ont été enterrées, les 3 vivantes remises là où elles avaient été prises.

Saisie de 158 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) vivantes
Auraiya, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde
14 mai 2014
Le petit camion était abandonné sur le bas-côté après un accident sur la voie express Auraiya - Etawah. Toutes les tortues étaient indemnes.

Saisie d'environ un millier de tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I)
Keshtopur Ghoshpara, Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde
24 mai 2014
Calcutta, hantée par les reptiles et les chimpanzés. Les trafiquants se sont montrés discrets pendant quelques mois après l'arrestation d'un gros bonnet dans le faubourg de Baguiati. Maintenant, les affaires reprennent. 1000 tortues de Hamilton ont été découvertes et saisies à l'est de la mégapole indienne. Elles avaient été capturées dans les Etats d'Odisha et de l'Andhra Pradesh. Elles étaient destinées aux marchés de la Chine et du Bengladesh.
Un porte-parole des Douanes constate que le trafic est à la hausse. Selon lui, toutes les tortues en sont victimes, principalement les tortues de Ridley. Les geckos sont eux aussi en haut de la liste. L'Inde exporte dans l'illégalité et elle importe aussi. Au début de l'année, des chimpanzés se sont retrouvés à Calcutta après avoir été capturés en Afrique centrale, exfiltrés au Bangladesh depuis l'Afrique du Sud et frauduleusement introduits en Inde par voie fluviale et par route (voir A la Trace n°4, page 47).

Saisie de 50 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II) vivantes
Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde
29 mai 2014
Heureusement pour elles, elles ont été saisies au départ du train dans la gare centrale de Chennai. Sinon elles auraient parcouru plus de 1000 km pour arriver (dans quel état ?) à Surat dans l'Etat du Gujarat. Elles ont sans doute été capturées dans les forêts au sud de l'Inde ou dans l'Andhra Pradesh.
Le Wildlife Crime Control Bureau (WLCCB) s'est emparé de l'enquête et de la procédure.
Dans des affaires analogues, c'est habituellement le

Service des forêts de l'Etat du Tamil Nadu qui est mobilisé. Le WLCCB aurait des informations permettant de démasquer un gang international.
Avec les tortues, des poissons ornementaux pour aquariophiles faisaient partie de la livraison.

Saisie de 2 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) et de 33 kachugas carénées (*Pangshura tentoria*, Annexe II)
Dehradun, Etat de l'Uttarakhand, Inde
5 juin 2014
Les tortues à peine écloses sont achetées à bas prix aux pêcheurs braconniers par des agents commerciaux qui les revendent à des commerçants d'aquarium et de tout ce qu'on peut mettre dans un aquarium. Selon Traffic, il y en a une trentaine dans la capitale de l'Etat de l'Uttarakhand et 60% de la population possède un aquarium chez elle ou au bureau. Dehradun compte près de 600.000 habitants.

Pangshura tentoria

Saisie de 47 héosémydes de Leyte (*Siebenrockiella leytensis*, Annexe II)
El Nido, île de Palawan, Philippines
9 juin 2014
Le cageot en bambou était là sur le quai, abandonné, avec des tortues d'eau douce et les scorpions tous vivants. Pour des raisons inconnues (peut être la peur des gendarmes) la « marchandise » n'a pas été embarquée sur un bateau de pêche d'El Nido en vue d'un transbordement en mer sur un bateau de pêche chinois.
Pour le Conseil du Développement durable de Palawan, le CDDP, les scorpions sont une première. « On sait que les prix sur le marché international peuvent grimper très haut comme pour certains scarabées mais on n'avait jamais vu ça jusqu'alors ». Le dard du scorpion aurait des vertus magiques selon les rumeurs chinoises et le scorpion vivant devient sur le marché international un objet de curiosité recherché. Le porte-parole du CDDP s'inquiète : « ils ont trouvé une nouvelle source de profits. Les scorpions jouent un rôle important dans notre écosystème. Leurs captures doivent être évitées sinon la population va diminuer rapidement. »
Seules 3 espèces de scorpions d'Afrique sont prises en compte par la CITES : le scorpion dictateur (*Pandinus dictator*, Annexe II), le grand scorpion du Sénégal (*Pandinus gambiensis* Annexe II) et le scorpion empereur (*Pandinus imperator*, Annexe II).
Les tortues héosémyde sont en danger critique d'extinction. C'est la plus menacée des tortues aux Philippines. Elle survit au nord de l'île de Palawan et au nord de l'île de Dumaran.

Saisie d'une tortue à tête jaune (*Indotestudo elongata*, Annexe II)
Vietnam
Juin 2014
Agissez vite et sauvez les animaux sauvages ! Le mot d'ordre d'ENV a encore frappé. 5 minutes après l'affichage sur Facebook, la petite tortue à tête jaune a été repérée par un chasseur de vendeurs d'animaux sauvages. Elle est désormais dans le Parc National de Cuc Phuong.

Saisie de 229 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I)
Xian autonome tadjik de Taxkorgan, Province du Xinjiang, Chine
15 juin 2014
Les douanes locales ont trouvé les tortues dans un pick-up près d'une briqueterie et de la frontière entre la Chine et le Tadjikistan. Chaque tortue ayant une valeur de 25.000 yuans (4015 US$), le total approche l'équivalent de 1 million d'US$.

Saisie de 1290 tortues-boîtes d'Asie orientale (*Cuora amboinensis*, Annexe II)
Kampung Derdap, Etat du Kelantan, Malaisie
21 juin 2014
Le chauffeur du camion s'est rendu compte qu'il était suivi. Près de la frontière, il s'est arrêté, a couru vers la rivière, a plongé et s'est réfugié en Thaïlande. La police le suivait dans une voiture banalisée depuis Kampung Bunut Susu à une quinzaine de kilomètres de la frontière avec la Thaïlande. A l'intérieur du camion sous des caisses de poissons, 160 boîtes en plastique confinaient les tortues-boîtes, une tortue mi-terrestre, mi-aquatique. En première approche, les douaniers malais pensent que les reptiles vivants étaient destinés à la restauration en Thaïlande. Une destination plus lointaine comme la Chine n'est pas exclue. La valeur globale des tortues est estimée à 200.000 RM (62.000 US$). C'est la plus grosse saisie depuis le début de l'année selon le directeur du parc naturel et de la conservation de la faune sauvage du Kelantan. Aux dernières nouvelles, les tortues sont en garde à vue dans un établissement spécialisé et leur sort final n'est pas encore décidé.

© The Star

Saisie de 45 tortues
Indore, Madhya Pradesh, Inde
26 juin 2014
Les tortues attendaient dans un sac à l'arrêt de bus. Personne n'en a revendiqué la propriété quand les garde-forestiers ont débarqué. Elles ont été confiées à un zoo local.

GANG

Saisie de viande de 2 tortues
Réserve de tigre de Palamau, Etat du Jharkhand, Inde
30 juin 2014
Les chasseurs de tigres sont entrés en plein après-midi dans la réserve de tigre de Palamau (PTR) près du barrage de Belta.
Ils ont été repérés par 3 gardes. Ces derniers ont été attaqués par les premiers à coup de bâtons et de haches. Des renforts sont arrivés et après une longue traque, 5 chasseurs de tigres ont été enfin immobilisés. 8 ont fui.
Les forestiers ont récupéré des haches, une hache de combat, des filets, des pièges, un téléphone mobile, des vieilles armes à feu et aussi de la viande de tortue. Ce succès partiel ne doit pas cacher la vérité. La réserve n'est pas assez protégée. 124 postes de gardes sont prévus. 26 sont pourvus. L'âge moyen approche la soixantaine. Ils font ce qu'ils peuvent mais les patrouilles sont dures. La forêt est dense, composée de palas et de mahua, nom hindi du *Butea monosperma* et du *Madhuca indica*, 2 essences d'arbre qui donnent leurs noms à la réserve.

© The Telegraph India

EUROPE

Saisie de 70 tortues mauresques (*Testudo graeca*, Annexe II) vivantes
Port de Sète, Région Languedoc-Roussillon, France
28 avril 2014
Les douaniers du port de Sète ont saisi 70 tortues mauresques dissimulées dans le compartiment moteur d'un fourgon. Réparties dans 2 sacs de sport, elles avaient voyagé depuis le Maroc. Le chauffeur se rendait en Belgique.

© Douanes françaises

Saisie de 16 tortues mauresques (*Testudo graeca*, Annexe II)
Almería, Région d'Andalousie, Espagne
Mai 2014
Opération Graeca. Il s'agit de démanteler les trafics de tortues mauresques. Il en proposait sur Internet. La police le localise à Almeria et l'arrête. Chez lui, 16 tortues mauresques.
D'autres interventions permettent de récupérer 27 autres spécimens.

Saisie de 28 tortues d'Hermann juvéniles (*Testudo hermanni*, Annexe II)
Département de la Haute Corse, Région Corse, France
Mai 2014

Formidable. Les gendarmes de Corse, île de la Méditerranée sous administration française, s'occupent des tortues d'Hermann dans le cadre de leur mission de police de l'environnement.
La détentrice ne savait pas qu'elles sont menacées d'extinction et elle a convaincu la gendarmerie qu'elle ou son entourage ne se livraient pas à un commerce illicite. Les tortues vont être confiées à un Parc Naturel corse. Elles auront plus d'espace que dans le jardin de la dame en infraction « sans le savoir ».

© Gérard Baldocchi

Saisie de 47 geoemydes de Spengler dont 45 vivantes et 2 oeufs (*Geoemyda spengleri*, A. II)
Aéroport de Prague-Václav-Havel, Province de Bohème, République tchèque
6 juin 2014
Elles étaient au plus mal, entassées par couches superposées dans 2 boîtes de plastique hermétiques. Sans air, gisant dans les feuilles pourries et les fèces. Elles étaient dans le sac à dos d'un voyageur « étranger » sans plus de précisions. Elles ont été sauvées par le scanner des services de contrôle de l'aéroport et conduites pour les survivantes au zoo de Prague pour qu'elles reçoivent les premiers soins d'urgence.

Les geoemydes plaisent beaucoup en Europe. Des parents les achètent en cadeau pour les enfants. Elles proviennent de Chine, du Vietnam, du Laos.

© Prague post

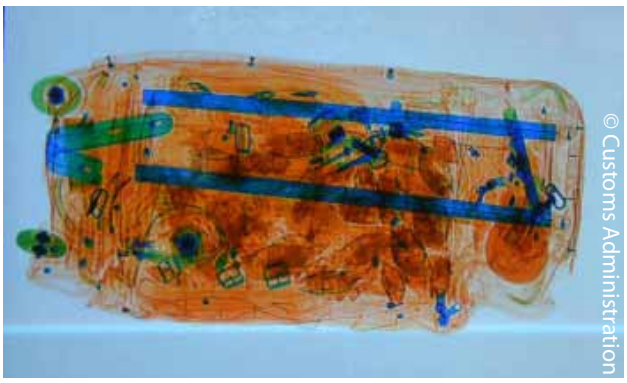
© Customs Administration

Saisie de 4 tortues mauresques (*Testudo graeca*, Annexe II)
Aéroport international de Weeze, Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Allemagne
Juin 2014
L'homme de 47 ans avait pensé, comme c'est gentil, à ses enfants. Il a ramené les tortues mauresques dans un carton pourri en guise de souvenir.
A moins que ce soit pour faire un peu de commerce. Les tortues mauresques du Maroc et de l'Algérie sont exsangues. Le marché des animaux de compagnie est vorace.

Testudo graeca

Serpents

AMERIQUE

Saisie d'un crotale (genre *Crotalus*) mort
Bogota, Département de Cundinamarca, Colombie
Avril 2014
Il l'exhibait sans autorisation et s'en servait pour attirer sa clientèle en produits naturels. Dans le genre *crotalus*, seul le crotale des tropiques est inscrit à la CITES (*Crotalus durissus*, Annexe III au Honduras).

AFRIQUE

Saisie d'une peau de python (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II) et condamnation
Comté de Taita Taveta, Kenya
20 avril 2014
Il n'était pas le seul à essayer de vendre la peau de python. Valeur marchande locale : 30.000 Sh soit 344 US$.
Mais il était le seul à comparaître devant la justice. Il a été condamné pour 2 chefs d'inculpation : détention illégale d'un animal ou d'une partie d'animal protégé et vente.
Il a été condamné à 5 ans de prison ou à 1 million de Sh d'amende (11.400 US$) pour chaque inculpation. Faute de pouvoir s'acquitter immédiatement des amendes, l'option prison s'est imposée.
Le juge a accordé à l'accusé un délai de 14 jours pour faire appel et il a été en outre précisé dans le jugement que la peau de python présentée au tribunal en tant que scellé de justice devait être rendue au ranger attitré et être mise en sécurité.

ASIE

Saisie de 80 kg de python (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II) vivants
District de Koh Thom, Province de Kandal, Cambodge
4 avril 2014
La moto du colporteur de pythons a été arrêtée juste avant la frontière entre le Cambodge et le Vietnam. Le Vietnam est le principal exportateur mondial de peaux de pythons. La capture des pythons sauvages est interdite au Vietnam. Ses populations sont menacées de disparition par la faute de la chasse anarchique d'un siècle ou presque et par la faute aujourd'hui de la régression accélérée des habitats forestiers. Toute la production vietnamienne est censée provenir d'élevages de pythons nourris avec des petits rongeurs vivants, des œufs de poule et des cailles vivantes.
Il est probable que des pythons sauvages capturés au Cambodge sont introduits dans les élevages au Vietnam et que les peaux sont *in fine* commercialisées sous l'appellation de python d'élevage provenant de fermes agréées par le Vietnam et par la Convention CITES. Le rapport de l'IUCN sur « L'évaluation des élevages de pythons fournisseurs de l'industrie internationale du cuir » se fonde en partie sur l'absence de saisie de pythons vivants aux frontières entre le Vietnam et les pays voisins pour déclarer improbable que des apports extérieurs constituent une proportion importante des exportations vietnamiennes de peaux de pythons. La saisie des pythons à la frontière entre le Cambodge et le Vietnam survenue quelques jours après la publication du rapport a de quoi tempérer l'optimisme de l'IUCN. Le travail de l'IUCN a été réalisé avec l'aide de la marque française de luxe Kering qui regroupe notamment Saint Laurent, Gucci, Balenciaga et Stella MacCartney.

Saisie d'un litre de venin de serpent
Valpoi, Etat de Goa, Inde
18 juin 2014
Le récidiviste du pur venin de serpent a été une nouvelle fois arrêté près d'un arrêt de bus (Cf. « A la Trace » n°4 p. 23) avec une bouteille d'un litre dont la valeur sur le marché noir est de Rs. 1 crore soit plus de 160.000 US$. Sauf que le Département des Forêts de Goa dément les déclarations de la police criminelle. Il s'agirait d'un peu de venin dans beaucoup de jaggery ou gur, extrait de sirop de palme utilisé dans la cuisine asiatique notamment dans les plats au curry , la crème brûlée et le riz au lait. « Ca ressemble à du vrai venin mais c'est du toc » assurent les forestiers. Pour clarifier la situation, le liquide jaune a été envoyé pour analyse à l'Institut indien de la faune sauvage à Dehradun.

EUROPE

Saisie de 3 serpents dont un cobra (famille Elapidae)
Autoroute 8 aux environs de Stuttgart, Land de Bade-Wurtemberg, Allemagne
Mai 2014
Il n'avait rien à déclarer. Comme souvenir du Vietnam il n'avait rapporté pour son frère que des noix de coco. C'est du moins ce qu'a tenté de faire croire ce ressortissant serbe aux officiers de la Douane de Stuttgart lors d'un contrôle sur l'Autoroute 8 en direction de la France, là où demeurerait ce fameux frère. La fouille du véhicule a dit la vérité. Dans une bouteille d'alcool baignait le corps mort d'un cobra. 2 autres serpents d'une espèce inconnue ont également été trouvés. Des poursuites sont engagées et le prévenu a dû payer une caution. 5 espèces de cobra présentes au Vietnam sont inscrites à la CITES.

© Zoll, Douanes allemandes

Découverte d'un boa (*Boidae* spp., Annexe I ou II)
Bourg-de-Péage, Région Rhône-Alpes, France
2 juin 2014
2 boas surpris en divagation en 15 jours dans un jardin privé et sur un chemin non loin de la première découverte. Madame la député-maire a porté plainte pour « trouble à l'ordre public ». Il s'agirait d'un mâle et d'une femelle.
Une fois de plus, le manque de rigueur des autorités françaises dans l'encadrement de la commercialisation et de l'hébergement d'animaux exotiques est pointé. Les serpents ont été capturés par les pompiers. Leur sort est inconnu. La cruauté et la négligence des détenteurs sont sans borne. Les exemples sont nombreux.

© Rémi Barbe

Dans cette maison de Haute Loire, Massif Central, le 1er mars, 2 pythons et 2 boas ont été brûlés vifs.

OCEANIE

Saisie d'un python (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II) vivant
Mount Austin, Nouvelle Galles du Sud, Australie
8 avril 2014
Le python était lové dans un fond de cave. Les propriétaires seront entendus plus tard par la police.

© NSW police

Saisie de 2 pythons de Stimson (*Antaresia stimsoni*, Annexe II), d'un python tacheté (*Antaresia maculosa*, Annexe II) et d'un python tapis (*Morelia spilota*, Annexe II)
Bendigo, Etat de Victoria, Australie
Avril 2014
Encore une affaire de pythons sans permis en Australie. La sanction maximale de l'Etat de Victoria est de 34.646 dollars australiens ou de 2 ans de prison. « Nous sommes sans indulgence pour tous ceux qui détiennent illégalement des spécimens de faune sauvage » affirme l'officier du DEPI (Department of Environment and Primary Industries). « Les bons registres aident nos services à lutter contre l'exploitation illégale de la faune sauvage ». Toutes informations sur des activités illégales sont communicables au DEPI Victoria sur le 136-186.
Le python de Stimson mesure au maximum 1,50 m de long. On le trouve sur le continent australien à l'exception précisément de l'Etat de Victoria.

© News Limited

Saisie d'un boa constrictor (*Constrictor constrictor*, Annexe I et II)
Drumcondra, Etat de Victoria, Australie
24 avril 2014
Les boas constrictor sont interdits de séjour dans l'Etat de Victoria, sauf dans certains zoos. Ils peuvent transmettre un virus fatal aux pythons du continent australien. Les tortues de Floride (*Trachemys scripta elegans*), les serpents des blés (*Pantherophis guttatus*) et les pythons molure à deux bandes (*Python bivittatus*, Annexe II) sont aussi interdits d'importation, de commerce et d'élevage. La police est intervenue dans un domicile privé après avoir reçu une information précise. Le boa a 6 ans, elle mesure 2 m de long. Adulte, elle mesurera 4 m.
Pour toute information concernant le trafic d'animaux sauvages, appeler le 136 186.

Saisie d'un boa constrictor (*Boa constrictor*, A. II)
Geelong, Etat de Victoria, Australie
29 avril 2014
Le maître du boa exotique natif d'Amérique du Sud risque 35.000 US$ d'amende. « Pour nous, dit le DEPI, c'est une espèce nuisible pour la faune australienne. » Les boas peuvent transmettre aux pythons endémiques des maladies telles que l'IBD (Inclusion Body Disease). Elle provoque des altérations dans les tissus de la rétine, du cerveau, de la moelle épinière et des nerfs périphériques.

Sauriens

ASIE

Braconnage de lézards fouette-queue (*Uromastyx* spp., Annexe II)
Pays du Golfe
Avril 2014

La chasse intensive aux lézards fouette-queue dans les déserts des pays du Golfe mettent en danger les 4 espèces présentent en Arabie Saoudite.

Les photos triomphantes des 2 chasseurs trônant près d'une benne de pick-up pleine de « dhabi » (le nom vernaculaire de ces lézards dans les pays du Golfe) suscitent des protestations unanimes, y compris de la Commission Wildlife de l'Arabie Saoudite et des naturalistes de la région.

Les 2 chasseurs ont été arrêtés. Leurs familles et avocats réclament leur libération. « Ils n'ont rien fait d'illégal, ils ont juste chassé les dhabis hors des réserves naturelles. » Le frère d'un des chasseurs soutient que « c'était juste une partie de chasse et l'occasion de donner le butin aux parents et aux amis. »

Au contraire, beaucoup de protestations se fondent sur la doctrine de l'Islam « hostile à toutes formes d'excès et d'abus. » « La chasse doit être proportionnée aux besoins alimentaires de chacun. »

Les lézards fouette-queue sont menacés de disparition par la chasse, la dégradation des milieux arides notamment par l'abattage des acacias pour la production du charbon de bois et par la multiplication des véhicules tous terrains. Ils sont en outre recherchés en tant qu'animaux de compagnie. La rumeur attribue à leur huile des vertus roboratives. Abdullah Al Qhidani, naturaliste influent en Arabie Saoudite déplore la disparition progressive des dhabis et conclut dans une phrase simple : « Avant on en voyait partout et en grand nombre, maintenant il faut se donner de la peine pour en voir et quand on en voit ils ne sont plus que quelques uns. » Il reste que les fouette-queues sont inscrits à l'Annexe II de la CITES et que le commerce international est encadré. Mais au Moyen-Orient, chaque pays y compris Israël doit vite renforcer ses lois nationales et modifier ses traditions de prédation à l'égard des fouette-queues.

Condamnation pour le braconnage d'un varan (*Varanus* spp., Annexe I ou II)
Bicholim, Etat de Goa, Inde
Mai 2014

L'homme avait été arrêté en 2012. Il avait tué un varan et était en possession de 2 autres. La Cour a rendu son verdict : 6 mois de prison.

Saisie de 4,2 kg de viande de varan (*Varanus* spp., Annexe I ou II) et condamnation
Tam Dao, Province de Vinh Phuc, Vietnam
29 mai 2014

Tam Dao est une ville touristique située en bordure du Parc National de Nam Esake. Ses paysages sont remarquables, sa gastronomie aussi. Le restaurant Ha Chi 1 a ajouté à son menu de la viande de varan et en guise d'évènement publicitaire a exposé l'animal en cage durant plusieurs jours sur le trottoir. Prix affiché : 750.000 VND (33 US$) le kilo. Les autorités n'étaient pas particulièrement disposées à réagir et ce n'est qu'après l'intervention d'ENV qu'elles ont procédé au contrôle de l'établissement et à la saisie du varan. Ces pratiques sont fréquentes dans la ville selon ENV où les rues regorgent d'animaux sauvages illégalement capturés et présentés au public. L'action de l'Etat est inexistante. Indifférence ou complicité ? Dans cette affaire, le propriétaire du restaurant a fourni dès le lendemain un document attestant de l'achat de l'animal. Il n'a été condamné qu'à une amende de 700.000 VND (35 US$) pour avoir omis de déclarer sa marchandise. Le second condamné (le varan) a été restitué au propriétaire et écope du même coup de la peine de mort.

Le périple des iguanes des Bahamas

(*Cyclura rileyi,* Annexe I)

Dans son numéro 4, « A la Trace » relatait la saisie de 13 iguanes de Bahamas dont 12 vivants le 3 février à l'aéroport d'Heathrow au Royaume-Uni et la condamnation des jeunes passeuses à 1 an de prison. Les animaux ont depuis été rapatriés aux Bahamas sous la bonne escorte de 2 officiers des forces frontalières anglaises. A l'occasion du Comité Permanent de la CITES qui s'est tenu du 7 au 11 juillet à Genève, l'organe de gestion CITES des Bahamas a présenté un rapport sur ce trafic illicite dont « A la Trace » a sélectionné quelques extraits :

On a d'abord pensé que les iguanes avaient été braconnés sur l'île de San Salvador, l'une des îles de l'archipel bahamien peuplée d'iguanes de roche à l'état sauvage. Toutefois, les informations données par les 2 femmes indiquent que les iguanes proviennent en fait d'une population située dans l'archipel des îles d'Exuma.

Une visite sur site réalisée en Avril 2014 par des chercheurs a rapporté que seulement 2 iguanes venaient pour être nourris sur le banc de Sandy Cay dans l'archipel des îles d'Exuma, alors qu'en Avril 2013, 11 iguanes y étaient présents. Il est probable que les iguanes soient originaires de ce banc de sable. Les chercheurs ont conclu qu'en cas de retour sur ce banc de sable, il est probable que les iguanes soient agressés si d'autres iguanes se sont installés sur le territoire.

Les autorités CITES des Etats-Unis ont informé l'organe de gestion bahamien de la réception d'une demande d'importation d'iguanes bahamiens de la part d'un revendeur commercial de reptiles en Autriche (Jürgen Schmidt, opérant sous le nom de CYCLURA.INFO), affirmant que ces iguanes avaient été «élevés en captivité «(selon certaines sources, le stock parental aurait été importé des Bahamas par un zoo de Düsseldorf, Allemagne, le Musée Aquazoo Löbbecke, fermé jusqu'au printemps 2015).

L'organe de gestion bahamien a informé les États-Unis qu'aucun iguane Cyclura spp n'avait jamais été exporté vers aucun pays de l'Union européenne pour quelque raison que ce soit ; par conséquent, les iguanes en question ne pouvaient être d'origine légale, et ce même s'ils avaient éclos en captivité (comme indiqué sur la demande de permis d'importation CITES soumise aux États-Unis).

Les iguanes bahamiens ont beaucoup d'importance pour les Bahamas. Ils sont les plus grands vertébrés terrestres encore en vie natifs des Bahamas.

Les iguanes de roche fournissent des services éco systémiques essentiels grâce à la dispersion des graines et la structuration de la relation trophique sur les îles, îlots et bancs de sable où ils vivent ; ces services sont essentiels pour préserver l'équilibre des écosystèmes dans ces zones.

Un bref examen des offres de vente sur Internet d'iguanes de roche en provenance des Bahamas suggère que les premiers destinataires de ces animaux de contrebande résideraient dans certains pays de l'Union Européenne, bien qu'une enquête complémentaire soit nécessaire puisque des tentatives de contrebande des animaux vers les États-Unis ont également été découvertes

La saisie de l'envoi au Royaume-Uni montre que le braconnage des iguanes de roche bahamiens est actuellement en cours ;

L'enthousiasme manifesté par certains individus des pays de l'UE à poser aux côtés d'iguanes de roche bahamiens en captivité sur des photos postées sur Internet, permettant éventuellement d'identifier leurs installations démontre qu'ils estiment pouvoir agir en toute impunité dans la mesure où il n'y a pas de loi applicable pour mettre fin à ces activités, ni apparemment aucun désir de développer un dispositif juridique pour lutter contre la commercialisation des iguanes de contrebande et de leur progéniture;

L'élevage et la vente subséquente de la progéniture d'animaux importés illicitement avec succès sert de support financier au braconnage et à la contrebande d'autres spécimens.

Les Parties devraient réglementer, suivant leurs systèmes nationaux, la propriété, la possession, la vente et la promotion des spécimens vivants d'espèces endémiques des Caraïbes listées par la CITES afin d'éviter que des spécimens acquis de façon illégale et leur progéniture ne pénètrent le marché local ou international.

Les iguanes ont bénéficié d'une dispense pour voyager en cabine, avec la ceinture de sécurité © UK Border Force

Crocodiliens

Crocodiles marins, voir page 13

AMERIQUE

Saisie de 23 caïmans à lunettes et de 62 peaux de caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*, Annexe I ou II)
Barranquilla, Département Atlántico, Colombie
Avril 2014

La police a installé son poste de contrôle sur la Route Orientale (route nationale 25) qui relie Ipiales à la frontière entre l'Equateur et la Colombie à Barranquilla et son port. 1580 km. En une journée, les contrôles ont permis :
- l'arrestation d'un homme de 47 ans. Il avait chargé dans les soutes du bus de transport public interdépartemental reliant Calamar (Département Bolivar) à Barranquilla des sacs en fibre d'agave renfermant 23 caïmans à lunettes.
- l'arrestation d'un homme de 30 ans. Il était en motocyclette. Quand il a vu le dispositif il a essayé de l'éviter en empruntant une déviation. La police n'a pas été dupe. Elle l'a intercepté et a découvert 62 peaux de caïman à lunettes dans son sac. A Barranquilla, les peaux étaient attendues pour être exportées vers des pays comme le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Allemagne ou l'Italie où elles auraient servi à la fabrication de chaussures et autres accessoires de mode.

La sous-espèce *Caiman crocodilus apaporiensis*, est en Annexe I, elle est présente uniquement au sud-est de la Colombie, sur 200 km du Rio Apaporis.

© El universal

Saisie d'un alligator américain (*Alligator mississippiensis*, Annexe II) vivant
Ocean Shores, État de Washington, États-Unis
9 avril 2014

Les propriétaires ne sont pas toujours heureux de la présence des animaux de compagnie de leurs locataires. Encore moins lorsqu'il s'agit d'un alligator. Ainsi c'est le propriétaire du petit appartement loué par April Rognlin, 51 ans, qui l'a signalé aux autorités. Il est interdit de posséder un alligator dans l'Etat de Washington. Les officiers de la Fish and Wildlife Department ont emmené Snappy, d'un modeste 1m20 de long, dans un refuge pour reptiles. « J'ai le cœur brisé. » déclare Mme Rognlin. « Il était pareil à un chien ou un chat ».

La longueur moyenne des mâles est comprise entre 4 et 4,5 mètres et ils peuvent atteindre exceptionnellement 5 à 6 mètres. Les femelles mesurent moins de 3 mètres.

La pollution aquatique provoque une baisse de la reproduction et des déformations visibles sur les spécimens exposés à de fortes concentrations de contaminants.

© Drew Mikkelson / KING 5

© Ocean Shores Police Dept.

Condamnation pour trafic d'alligators américains (*Alligator mississippiensis*, Annexe II)
Key West, Etat de Floride, États-Unis
15 avril 2014

© U.S. Fish and Wildlife Service

L'individu a été condamné à 5 mois de prison suivis de 5 mois de résidence surveillée. Les jeunes alligators avaient été prélevés dans la réserve nationale

de Big Cypress. Créée en 1974, elle couvre une superficie de 2916 km^2.
L'individu est également accusé de trafic de gorgones appelés aussi coraux cornés de l'espèce *Gorgonia flabellum* et *Gorgonia ventalina*, de poissons tropicaux et de requins.
Le dirigeant du trafic a plaidé coupable. Il a été condamné le 26 mars à 3 ans de prison avec sursis et à une amende de 15.000 US$
Durant la période de décembre 2008 à décembre 2011, les 2 hommes ont effectué de nombreux voyages entre la Floride et le Michigan dans le but d'approvisionner leur boutique d'animaux aquatiques et reptiles.

Saisie de 2 crocodiles de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe I ou II) et de 4 iguanes verts (*Iguana iguana*, Annexe II)
Aéroport international de Mérida, Etat du Yucatan, Mexique
Avril 2014
Destination Mexico annulée ! Les spécimens étaient enregistrés comme jouets auprès de la compagnie aérienne. Ils sont transférés au Parc zoologique El Centenario où ils recevront les soins et la protection nécessaire à leur jeune âge.
Le crocodile de Morelet est en Annexe I sauf les populations du Bélize et du Mexique.
Dans un communiqué, la Profepa rappelle que le trafic d'animaux sauvages entraîne un fort taux de mortalité. Seulement 10% des animaux survivent au stress, à la faim et à l'entassement pendant le transport.

© Profepa

Saisie d'un alligator vivant (*Alligator* spp., Annexe I ou II)
Frankfort, Etat du Kentucky, États-Unis
Avril 2014
« J'ai appelé la police pour une dispute conjugale. Et je me fais arrêter pour un alligator. » ironise M. Rivas. Le petit reptile ne mesurait pas plus de 40 cm. Un copain lui avait offert. Ayant déménagé depuis le Texas, il dit n'avoir pas su qu'il est interdit de posséder un tel animal dans le Kentucky. Pour les responsables locaux du Fish and Wildlife Service c'est une question de sécurité publique. Les alligators grandissent, parfois s'échappent. « Les propriétaires ne font que les condamner à une fin prématurée puisqu'on est obligé de les euthanasier. » remarque l'un des officiers. Triste constat lorsque les sauveteurs sont à la fois bourreaux.

Saisie de 600 m de peau de caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*, Annexe II)
Ciudad Juárez, Etat de Chihuahua, Mexique
Avril 2014
Les 2 colis avaient un permis CITES pour être exportés de Bolivie vers le Texas, Etats-Unis. Ils ont atterri au Mexique à Ciudad Juarez. Le permis CITES n'était pas valable sur le territoire mexicain. Les colis étaient estampillés « pièces automobiles ». L'US Fish & Wildlife Service a informé les autorités mexicaines de ces mouvements transfrontaliers suspects. La fouille a permis de retrouver à l'intérieur des colis des rouleaux de 300 m de peau de caïman à lunettes qui effectivement ressemblaient à des pièces détachées. Personne n'a déposé de réclamations auprès des autorités mexicaines après la saisie. Cet événement est à rapprocher de l'affaire du blanchiment de caïmans sauvages par l'élevage Crocoland dans la province de Beni en Bolivie mentionnée dans « A la Trace » n°1.

© John Sullivan

© Profepa

Saisie de 4,2 kg de viande de caïman (*Alligatoridae* spp., Annexe I ou II) et condamnation
Etat du Mato Grosso do Sul, Brésil
1er mai 2014
La viande de caïman et les 2 cardinaux (famille Cardinalidae, hors CITES) étaient transportés dans un pick-up. L'homme de 63 ans se défend. Les oiseaux ne seraient pas sauvages, ils viendraient d'une ferme et la viande, il l'aurait gagnée. Il gagne maintenant le droit de payer une amende de 3000 R$ (1351 US$) et risque 6 mois à 2 ans de prison.

© PMA

Saisie de 2 alligators américains (*Alligator mississippiensis*, Annexe II)
Stouffville, Province de l'Ontario, Canada
14 mai 2014
Enfermés dans une cabane dans le jardin, les 2 alligators étaient détenus en tant qu'animaux de compagnie.

© OSPCA

Saisie d'une peau de caïman (*Alligatoridae* spp., Annexe I ou II) et condamnation
Etat d'Alagoas, Brésil
21 mai 2014
Elle était dans un bar. Le fils du propriétaire de l'établissement explique qu'il l'a achetée à un braconnier. Il est condamné à 10.000 Real (4482 US). Et la viande ? A-t-elle été consommée ?

Saisie d'un bébé caïman à lunette (*Caiman crocodilus*, Annexe II)
Clyde, Caroline du Nord, Etats-Unis
Semaine du 26 mai 2014
Pauvre alligator capturé dans un marais et offert à la vente à 6 mois sur le site de Craiglist. Pour son bien, il a été extirpé des mains du vendeur et remis en semi liberté dans un centre de réadaptation spécialisé.

© WNC Nature Center, Special to the Citizen-Times

Depuis 1967, l'avenir de l'espèce est considéré comme menacé. Depuis, les réglementations et mesures préventives sont venues au secours des caïmans en Caroline du Nord, dans les autres Etats américains de l'aire de répartition et au niveau international.

Plus connus sous le nom d'alligators, les caïmans à lunette sont victimes de la destruction des zones humides et du commerce d'individus isolés.
« A 3 mois, ils mesurent 30 cm de long. A 3 ans, ils mesurent 10 fois plus et les gens ne savent plus quoi en faire » témoigne un spécialiste.
« Il y a 2, 3 ans, on en a recueilli un dans une baignoire. Les occupants de l'appartement l'avaient abandonné là après avoir déménagé. »

Saisie de 114 kilos de viande de caïman (*Alligatoridae* spp., Annexe I ou II) et de 87 kilos de viande de capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*, hors CITES)
Santana, Etat de l'Amapá, Brésil
22 juin 2014
La cargaison était dans un bateau sur l'Amazone. Il était parti de Prainha (Etat du Para) à destination de l'Etat de l'Amapa. Le transporteur explique qu'une partie de la cargaison est pour lui et que l'autre est destinée à la vente. Si elle est encore consommable, elle sera distribuée à des réserves naturelles ou des refuges pour nourrir les animaux.

© Narah Pollyne Araújo/TV Amapá

ASIE

Saisie de 10 l de graisse de crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II)
Port Blair, Îles Andaman-et-Nicobar, Inde
9 mai 2014
Les opérations menées par la brigade spéciale du Sud Andaman ont permis l'arrestation de 6 personnes. Un homme âgé de 62 ans a été trouvé en possession de 5 litres d'huile de crocodile dans 3 bouteilles en plastique. Lors de son interrogatoire il a reconnu en avoir déjà vendu 5 litres à un cuisinier de 45 ans. Aussitôt arrêté, celui-ci a admis les avoir vendus à un plombier et à un gardien qui ont tenté à leur tour de revendre le liquide sur le marché noir en s'assurant une marge substantielle. Ces 5 litres supplémentaires ont été également saisis.
Dans une seconde affaire, la même équipe d'intervention a arrêté 2 personnes et saisi des nids comestibles. Les nids des salanganes à nid blanc (*Aerodramus fuciphagus*, hors CITES) sont construits grâce à la sécrétion des glandes salivaires. Ils se vendent à prix d'or.

Arrestation pour tentative de braconnage de crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II)
Satkosia Wildlife Sanctuary, Etat de l'Orissa, Inde
10 et 11 mai 2014
« L'endroit où les braconniers ont été arrêtés est l'un des lieux clés du sanctuaire » affirme l'Officier divisionnaire des Forêts. 5 personnes arrêtées, une 6e est recherchée. Ici le crocodile se chasse à la dynamite. Les braconniers étaient sur le point de faire exploser une charge dans le fleuve Mahanadi. Le démantèlement d'un réseau criminel de braconniers et de trafiquants de bois en 2006 avait mis un frein à la dégradation du sanctuaire. Mais depuis 3 ans les activités reprennent. Les autorités locales sont accusées d'avoir relâché leur surveillance.
Le sanctuaire héberge quelques gavials du Gange. L'espèce est en péril depuis 1940. La population a diminué de 96 %. Actuellement il resterait moins de 200 individus matures en Inde et 35 au Népal. Le gavial du Gange est l'une des plus grandes espèces de crocodiliens après le crocodile marin. Un mâle adulte peut approcher les 6 m de long. Malgré sa taille impressionnante, le gavial du Gange est généralement inoffensif pour l'homme. Il n'attaque que pour se défendre. La distribution très fragmentée, la détérioration de son habitat, la pollution de l'eau et la pression des activités humaines font du gavial du Gange l'un des animaux les plus menacés au monde.

Bonne nouvelle
Libération de 6 gavial du Gange (*Gavialis gangeticus*, Annexe I)
Avril 2014
Inde
6 gavials du Gange ont été restitués à un de leurs écosystèmes naturels, la rivière Gandak, affluent du Gange. Les 6 adultes relâchés, un mâle et 5 femelles proviennent du parc biologique Sanjay Gandhi à Patna. La lignée est issue d'œufs qui avaient été ramassés à titre de précaution dans la même rivière en 1975. Les gavials du Gange se nourrissent exclusivement de poissons. La réintroduction a lieu dans le meilleur endroit possible dans le cours supérieur de la rivière qui traverse 2 aires naturelles protégées dans l'Etat du Bihar et celui de l'Uttar Pradesh, là où les conflits avec les activités humaines sont relativement réduits.

© Anup Shah / naturepl.com
Gavialis gangeticus

Multi-espèces reptiles

AMÉRIQUE

Saisie d'un crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II), de 2 boas (*Boidae* spp., Annexe I ou II) et d'un crotale (genre C*rotalus*)
Tezontepec de Aldama, État d'Hidalgo, Mexique
Juin 2014
Ils ont été découverts dans une remorque abandonnée sur une propriété privée.

ASIE

Saisie de cobra à monocle (*Naja kaouthia*, Annexe II), de cobra cracheur indochinois (*Naja siamensis*, Annexe II), de varans à deux bandes (*Varanus salvator*, Annexe II), de varans nébuleux (*Varanus nebulosus*, Annexe I) et de pythons réticulés (*Python reticulatus*, Annexe II)
Dong Thanh, Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
28 avril 2014
La police d'Hô-Chi-Minh-Ville a saisi 500 animaux dans un établissement se présentant comme un élevage commercial. Le commerce de plusieurs des espèces saisies est interdit ou strictement encadré par la loi nationale du Vietnam et la Convention internationale CITES. Les gestionnaires de l'établissement n'ont pas fourni les documents prouvant l'origine des animaux et la légalité de leur détention.

Tous les spécimens ont été conduits au Cu Chi Wildlife Rescue Center, un refuge agréé géré par l'ONG Wildlife at Risk (WAR). Les animaux en bonne santé seront remis en liberté dans des délais rapides après une période d'observation et de remise en forme. Les animaux en condition sanitaire précaire seront soignés aussi longtemps que nécessaire.
Wildlife at Risk a été fondée en 2001. L'organisation est dédiée à la protection de la biodiversité vietnamienne en combattant la contrebande d'animaux sauvages et en encourageant la conservation des espèces menacées et de leur habitat. Le Cu Chi Wildlife Rescue Center est, au Vietnam, le premier refuge à accueillir plusieurs espèces différentes d'animaux sauvages. Depuis 2006, date officielle de son ouverture, il a secouru plus de 2000 animaux sauvages dont plus de la moitié ont été remis en liberté.
Les serpents saisis et les varans ont plusieurs débouchés commerciaux : les articles de mode, le marché des animaux de compagnie, le marché alimentaire et la médecine traditionnelle sous forme

de vin de serpent. Le vin de serpent est fait à partir de l'alcool de riz. Dans la bouteille, un serpent ou des parties de serpents. En buvant un verre 2 fois par jour, avant les repas, le vin de serpent soignerait les problèmes oculaires, la chute de cheveux, les lumbagos, la transpiration, la fatigue, les rhumatismes, la neurasthénie, les maux de tête. Il pourrait même « améliorer les performances sexuelles ».

Naja kaouthia

Varanus nebulosus

Saisie de 7 serpents dont des cobras (famille Elapidae) et des cobras royaux (*Ophiophagus hannah*, Annexe II), de 9 tortues dont des tortues à tête jaune (*Indotestudo elongata*, Annexe II), d'héosémydes géantes (*Heosemys grandis*, Annexe II) et de tortues-feuille d'Asie (*Cyclemys pulchristriata,* Annexe II). Condamnation
Province de Quang Ngai, Vietnam
7 mai 2014

Agissant dans le cadre d'une autre affaire, des agents de la police criminelle repèrent des sacs aux formes suspectes dans un bus. A l'intérieur du premier, 7 serpents venimeux. Dans le second, les tortues. Le voyageur a admis les transporter de Ho-Chi-Minh-Ville jusqu'à Quang Ngai. Ils allaient servir de plat dans un restaurant. Il espérait récolter la recette de la vente, le voyage lui coûtera finalement une amende de 40 million VND (1900 US$). Les serpents ont été relâchés et les tortues emmenées au Parc National de Cuc Phuong dans la Province de Ninh Binh.

L'héosémyde géante est originaire du Cambodge, du Laos, de Malaisie, de Birmanie, de Thaïlande et du Vietnam.
La tortue-feuille d'Asie est mal connue. Elle occupe une petite aire de répartition située à l'est du Cambodge et au Vietnam.

EUROPE

Saisie de 4 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II), de 2 tortues pseudogéographiques (*Graptemys pseudogeographica*, Annexe III aux Etats-Unis), d'une carapace de tortue caouanne et 2 tortues caouanne naturalisées (*Caretta Caretta*, Annexe I), d'une tortue imbriquée naturalisée (*Eretmochelys Imbricata*, Annexe I), d'une tortue-boîte d'Asie naturalisée (*Cuora* spp., Annexe II), d'un varan naturalisé (*Varanus* spp., Annexe I ou II) et de 2 coraux (*Acropora* spp., Annexe II)
Sintra, Région de Lisbonne, Portugal
13 mai 2014

L'homme était soupçonné de violences domestiques. Les animaux ont été découverts lors de la perquisition de son domicile. Ils ont été transférés à l'ICNF, Institut de Conservation de la Nature et des Forêts.
Le python royal est originaire d'Afrique. Localement il est chassé pour sa viande et sa peau mais la menace principale est internationale, c'est la collecte pour le marché des Nouveaux Animaux de Compagnie.

Graptemys pseudogeographica

La tortue pseudogéographique est endémique des Etats-Unis. Semi-aquatique, elle vit principalement dans les bassins du Missouri et du Mississipi. Les travaux forestiers et les travaux hydrauliques détruisent son habitat notamment les plages de

nidification et de repos. Le camping sauvage fait également de la casse dans les nids. Elles se noient dans les filets maillants. Elles sont capturées par les collectionneurs et pour la consommation humaine. Le commerce des animaux familiers a entraîné une baisse de certaines populations de tortues du Mississipi.

Saisie de 55 tortues, de 30 abronies (genre *Abronia*, hors CITES), de 4 vipères à cornes (*Cerastes cerastes*, hors CITES) et d'un iguane noir (*Ctenosaura quinquecarinata*, hors CITES), vivants
Aéroport de Francfort-sur-le-Main, Land de Hesse, Allemagne
Mai 2014

Le juge d'instruction a ordonné la détention provisoire pour un Mexicain de 44 ans voyageant de Mexico City à Barcelone. Lors d'une correspondance à Francfort ses valises ont été passées aux rayons-X. Valeur totale 60.000 € (82.000 US$). Entassées dans les valises, emballées dans des sacs, immobilisées par un épais ruban adhésif, un calvaire pour les tortues. L'une était déjà morte. Outre les infractions à la règlementation sur les espèces protégées, il est possible que l'accusé ait à répondre de cruauté envers les animaux.
Il existe 28 espèces d'abronie. Ces sauriens sont arboricoles. Ils sont évidemment menacés par la déforestation. Ils sont protégés par la loi mexicaine. La vipère à cornes vit dans les déserts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.
L'iguane noir est menacé par la destruction de son habitat et la collecte pour le marché des Nouveaux Animaux de Compagnie. Il est natif du Costa Rica et du Nicaragua. Il y aurait moins de 2500 individus matures sauvages.

Abronies

Saisie de 180 serpents, lézards, grenouilles et tortues vivants
Aéroport international Pulkovo de Saint-Pétersbourg, Région Nord-Ouest, Russie
Juin 2014

Encore un remake de « Snakes on a plane » le blockbuster d'Hollywood (2006). Cette fois le vol reliait Düsseldorf, Allemagne, à Saint-Pétersbourg, Russie. Les services de contrôle allemands n'ont rien vu. La foule de reptiles était dans le sac à dos et le bagage cabine du charmeur et vendeur de serpents. Il a été refoulé vers l'Allemagne par le premier avion venu.

Saisie de 2 pythons molures (*Python molurus*, Annexe I ou II), de 2 boas constrictors (*Boa constrictor*, Annexe II), de 3 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II), de geckos léopards (*Eublepharis macularius*, hors CITES) et de 2 grenouilles exotiques (amphibiens).

Aéroport de Gran Canaria, Iles Canaries, Espagne
Juin 2014
Il est interdit de monter dans un avion de ligne avec un canif, des aiguilles à tricoter et un tube de dentifrice mais les valises des passagers peuvent cacher des pythons et des boas constrictors, des geckos léopards, plus de 5000 insectes dont 3500 grillons et 200 cafards et bon nombre de sauterelles et de vers de terre destinés à alimenter la ménagerie reptilienne et batracienne.
A l'arrivée, les 2 passagers ont décliné toute culpabilité. Ils se sont présentés comme commerçants en animaux exotiques sans pouvoir présenter le moindre document à l'appui de leurs dires. Les insectes ont été laissés à leur transitaire. Les autres animaux ont été saisis et confiés à un Crocodile Park et à un refuge de faune sauvage. L'enquête est en cours. Le vol reliait Madrid aux Iles Canaries.

Amphibiens

ASIE

Mise en vente sur internet de 100 axolotls (*Ambystoma mexicanum*, Annexe II)
Xiamen, Province du Fujian, Chine
Mai 2014
L'axolotls est une salamandre néoténique, dont la métamorphose est inachevée. Les axolotls en vente sur un forum chinois de Xiamen ont trouvé acquéreur avant que les autorités ne réagissent. On ne connaît pas leur origine. Le bureau de l'inspection des entrées et sorties et de la quarantaine du port de Xiamen affirme n'avoir reçu aucune déclaration d'importation.

Ambystoma mexicanum

L'*Ambystoma mexicanum* est originaire des réseaux hydrographiques de 2 lacs mexicains, Xochimilco et Chalco. En danger critique d'extinction, son aire de répartition est inférieure à 10km^2, fragmentée et en continuel déclin. Lorsqu'ils étaient abondants, les axolotls étaient vendus grillés comme friandise sur les marchés de Mexico. Maintenant qu'ils sont rares, ils alimentent le marché international des animaux de compagnie. L'animal se reproduit en captivité et il y aurait plus d'axolotls dans les aquariums que dans les lacs mexicains. La capacité de l'axolotls à régénérer des parties de son corps endommagées ou amputées (patte, queue …) en fait un animal de laboratoire recherché par les scientifiques et les expérimentateurs du dimanche.

Le lac Xochimilco

Saisie de 3500 grenouilles tigres (*Hoplobatrachus tigerinus,* Annexe II) et de 2000 grenouilles de Günther (*Hylarana guentheri*, hors CITES)
Nanning, Province du Guangxi, Chine
4 juin 2014

Après avoir reçu des informations sur la vente d'animaux protégés non commercialisables, la police de Nanning a investi la criée et saisi les milliers de grenouilles. Elles venaient de Pingxiang, Province de Guangxi et selon la police elles auraient été capturées au Vietnam et seraient entrées en contrebande en Chine avant d'atterrir à Nanning.

EUROPE

Voir dans le chapitre Multi-reptiles la saisie du mois de juin à l'aéroport de Gran Canaria, Iles Canaries, Espagne.

Oiseaux

Totaux du trimestre

1864 oiseaux saisis

AMERIQUE

Saisie d'un dindon ocellé (*Meleagris ocellata*, Annexe III au Guatemala)
Etat du Yucatán, Mexique
7 avril 2014
La Profepa multiplie les opérations de lutte contre le braconnage dans les municipalités de Homun, Hui, Sotuta, Tecoh et Sierra Papacal. Bilan : 9 braconniers sont arrêtés et les inspecteurs saisissent un dindon ocellé, un cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*, hors CITES) et 2 iguanes de l'espèce *Ctenosaura similis* (hors CITES). Ces 2 dernières espèces sont protégées au niveau national. Les inspecteurs récupèrent également 9 armes à feu, 9 vélos, 1 moto et 82 cartouches de calibres divers.

Meleagris ocellata

Saisie de 4 amazones à joues jaunes (*Amazona autumnalis*, Annexe II), de 4 amazones à couronne lilas (*Amazona finschi*, Annexe I), de 2 conures aztèques (*Aratinga nana*, Annexe II), de 3 conures à front rouge (*Aratinga canicularis*, Annexe II), de 2 piones à couronne blanche (*Pionus senilis*, Annexe II), de 2 toucans à carène (*Ramphastos sulfuratus*, Annexe II), d'une amazone à front blanc (*Amazona albifrons*, Annexe II), et d'une crécerelle américaine (*Falco sparverius*, Annexe II)
Chiautempan, Etat de Tlaxcala, Mexique
Avril 2014
Il détenait chez lui 19 oiseaux sauvages qu'il proposait illégalement à la vente. Il a été arrêté.
Les oiseaux sont en mauvais état. Ils ont des ailes coupées et des blessures à la tête. Ils sont confiés au centre de réhabilitation de Reyes la Paz dans l'Etat de Mexico.

Saisie d'un tatin de Yarrell (*Carduelis Yarrellii*, Annexe II) et d'un toui tirica (*Brotogeris tirica*, Annexe II)
Bauru, État de São Paulo, Brésil
Avril 2014
En tout 10 oiseaux ont été saisis dans 2 résidences. Ont également été récupérés 2 sporophiles à col double (*Sporophila caerulescens*, hors CITES), 4 sicales bouton-d'or (*Sicalis flaveola*, hors CITES), 2 merles à ventre clair (*Turdus amaurochalinus*, hors CITES). Un homme et une femme sont arrêtés.
Les captures des tatins de Yarrell alimentent le marché national et les marchés internationaux. La population est estimée entre 6000 et 15.000 individus matures.
Les statistiques sont impressionnantes. En 2013, 554 animaux sauvages ont été saisis dans la région de Bauru. En avril 2014, on en compte déjà 463.

Carduelis Yarrellii

Condamnation pour vente illégale de plumes d'aigle à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*, Annexe II), de plumes de buse pattue (*Buteo lagopus*, Annexe II), de plumes de buse rouilleuse (*Buteo regalis*, Annexe II) et de plumes de caracara du Nord (*Caracara cheriway*, Annexe II)
Lawrence, Etat du Kansas, États-Unis
9 avril 2014
Brian K. Stoner vendait des plumes de rapace en infraction avec le Lacey Act qui interdit la commercialisation d'animaux protégés. Le Lacey Act a été promulgué en 1900 après l'extinction des pigeons américains (cf « A la Trace » n°4, p. 39). L'individu a plaidé coupable. Il avait aussi essayé de vendre une parure composée de plumes des 2 espèces de buse en complément des plumes d'aigle d'Amérique du Nord et centrale. La transaction se déroulait dans la maison d'un complice, Ruben D. Littlehead, lui aussi bien connu de l'US Fish and Wildlife Service.

Haliaeetus leucocephalus

Stoner a été condamné à 1 an de mise à l'épreuve. Les plumes saisies ont été prises en charge par les services spécialisés de l'USFWS dans le Colorado. Le Dépôt National des Aigles gère toutes les plumes des aigles retrouvés morts sur le territoire des Etats-Unis. Elles sont à la disposition des indiens américains natifs qui les utilisent dans des cérémonies. Il y a beaucoup plus de demandes que de plumes.

Saisie de 280 touis à ailes variées (*Brotogeris versicolurus*, Annexe II), de 85 perroquets (Psittaciformes spp., Annexe I ou II) et de 5 aras (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II)
Yurimaguas, Région de Loreto, Pérou
Avril 2014
Le port fluvial de Nueva Reforma devient une plaque tournante du trafic. S'ils n'avaient pas été saisis, les oiseaux entassés dans des cages de fortune auraient rejoint Tarapoto pour y être vendus à la sauvette. Les touis et les perroquets ont été remis en liberté. Les aras sont confiés au centre de loisirs de la Mocahua.

Brotogeris versicolurus

Saisie de 2 amazones à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I), de 4 perruches (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) et de 3 hiboux (*Strigidae* spp., Annexe I ou II)
Carthagène, Département de Bolívar, Colombie
15 avril 2014
La saisie a lieu à l'aube au marché central de Bazurto. Dans la section « boucherie», 13 kg de viande de capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*, hors CITES) ont également été confisqués. Les vendeurs n'ont pas apprécié l'action des fonctionnaires de l'autorité environnementale (Establecimiento Publico Ambiental Cartagena) et des agents de police qu'ils ont agressés verbalement et menacés avec leurs ustensiles.

Saisie de 103 oiseaux tropicaux
Aéroport international Maiquetía - Simón Bolívar de Caracas, Etat de Vargas, Venezuela
2 mai 2014
La citoyenne allemande s'apprêtait à s'envoler pour la France (compagnie aérienne non mentionnée) avec 103 oiseaux dont plusieurs espèces protégées dans ses bagages.
Elle a été inculpée de contrebande aggravée. Elle est passible de 10 ans de prison.

Saisie d'un ara rouge juvénile (*Ara macao*, A. I)
Belize
5 mai 2014
L'ara rouge du Belize est très recherché pour sa parure. De la forêt de Chiquibul, il se retrouve en cage. L'année dernière, le FCD (Friends for Conservation and Development) avait repéré 13 nids actifs d'ara rouge sur les rives du Haut Macal et du Raspaculo. 11 nids ont été surveillés. 2 sont tombés par manque de solidité, un a été abandonné pour des raisons inconnues. Les couples d'ara rouge ont couvé 24 œufs. 12 ont éclos et 5 oisillons ont pris leur envol. C'est dire la fragilité de l'espèce. L'ara rouge est sous la menace du braconnage. Il n'y aurait plus que 200 spécimens à l'état sauvage. Le Macal et le Rascapulo sont les 2 habitats résiduels du plus grand perroquet de Belize.
Cette année, pendant la période de reproduction, les braconniers du Guatemala ont multiplié les intrusions malgré la présence des observateurs du FCD dans les zones prioritaires. Le 5 mai, un braconnier a été intercepté. Il avait avec lui un oisillon de moins d'une semaine. Malheureusement, il est mort et le voleur d'ara a pu s'échapper. Le braconnage en hausse va de pair avec la déforestation illégale.

RECIDIVE

Saisie d'un toucan (famille Ramphastidae) et de 8 conures dont des conures à tête rouge (*Aratinga erythrogenys*, Annexe II)
Cuenca, Province d'Azuay, Equateur
7 mai 2014

Les oiseaux ont été découverts dans des cages chez un particulier. Ils souffrent de stress. Ils sont emmenés au Parc Pumampungo.
L'homme est déjà connu. Il avait été arrêté une première fois alors qu'il vendait sans autorisation des oiseaux sauvages sur le marché Feria Libre de Cuenca.

Inculpation pour l'importation illégale de 14 colibris à gorge rubis (*Archilochus colubris*, Annexe II), de 3 colibris à gorge noire (*Archilochus alexandri*, Annexe II), de 5 arianes à couronne violette (*Amazilia violiceps*, Annexe II), d'un colibri d'Allen (*Selasphorus sasin*, Annexe II) et de 38 colibris (*Trochilidae* spp, Annexe I ou II) morts
Etat du Texas, Etats-Unis
16 mai 2014
Ils étaient tous morts et séchés. Les colibris pesant 3 à 6 g sont utilisés en porte-bonheur. Les agents de l'US Fish and Wildlife en saisissent dans des colis postaux ou dans les aéroports.
Carlos Delgado Rodriguez est sous le coup de 5 inculpations. Violation de la Convention CITES, du Traité international sur les oiseaux migrateurs, du Lacey Act, de la Loi fédérale sur la contrebande et de la Loi du Texas. Il risque sur le papier 20 ans de prison et une lourde amende.

© bitslammer

Archilochus colubris

© Heather Lannie

Selasphorus sasin

Saisie de 108 perroquets et perruches (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II)
Route entre Dolores et Melchor de Mencos, Département de Petén, Guatemala
Mai 2014
Les patrouilles de prévention contre le trafic et le commerce de faune et de flore sont efficaces. Les 108 perroquets étaient dans une boîte en carton sur la voie publique. Ils sont transférés au Centre de sauvetage pour animaux sauvages.

© Prensalibre

© Gobierno de Guatemala

Saisie d'un toucan toco (*Ramphastos toco*, Annexe II), 5 oiseaux de la famille Psittacidae, Annexe I ou II
Barra Mansa, État de Rio de Janeiro, Brésil
20 mai 2014
Une dénonciation anonyme a conduit au contrôle de l'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles)**.** Bilan des saisies: un toucan toco (*Ramphastos toco*) qui ne pouvait même pas se retourner dans sa cage, 5 oiseaux de la famille Psittacidae, 3 saltators olive (*Saltator similis,* hors CITES), un sicale bouton-d'or (*Sicalis flaveola*, hors CITES), 2 sporophiles à col double (*Sporophila caerulescens*, hors CITES), un passereau (famille Thraupidae, hors CITES), 2 évêques de Brisson (*Cyanocompsa brissonii*, hors CITES) et un merle (Ordre Passeriformes).
Ils sont tous transférés au CETAS de Rio de Janeiro (Centre de réhabilitation des animaux sauvages).

© Yuri Melo

Saisie de 580 touis à ailes variées (*Brotogeris versicolurus*, Annexe II), 8 piones à tête bleue (*Pionus menstruus*, Annexe II), 3 petits singes (*Primates* spp., Annexe I ou II)
San Juan de Rio Soritor, Région de San Martín, Pérou
24 mai 2014
Ils étaient répartis dans 8 panières à linge recouvertes par des filets. Les suspects se sont enfuis profitant de l'épaisseur de la végétation. Ils emportent avec eux une des panières à oiseaux.

© Diario ahora

Saisie de 17 conures cuivrées (*Aratinga Pertinax*, Annexe II), une amazone (*Amazona* spp., Annexe I ou II), 12 touis à menton d'or (*Brotogeris jugularis*, Annexe II)
San Gerardo, Province d'Alajuela, Costa Rica
27 mai 2014
Ils étaient prisonniers sur une propriété privée. Ils souffrent de malnutrition et de troubles de la vue à cause de l'obscurité pendant la captivité. Ils étaient destinés à la vente.

© David Cook

Brotogeris jugularis

© Sistema Nacional de Areas de Conservación

La lumière ne peut pas rentrer.
Pas de ventilation, une litière d'excréments.

EN FAMILLE

Condamnation pour possession et vente de parties d'aigle à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*, Annexe II), d'aigle royal (*Aquila chrysaetos*, Annexe II) et de chouette lapone (*Strix nebulosa*, Annexe II)
Province de l'Alberta, Canada
5 juin 2014
« Les amendes sont bien plus lourdes que ce qu'on pensait ». Les 2 frères Terry et Harlin Daniels ont été condamnés solidairement à une amende de 6500 US$ et 1400 US$. Ils s'adonnaient à la revente d'os, de becs, de serres d'aigle et de chouette, des rapaces interdits de chasse dans l'Alberta.
Des dizaines d'oiseaux naturalisés ou des costumes et objets artisanaux ornés de plumes ont été saisis dans le domaine familial. La perquisition et la saisie avaient eu lieu en 2011 après une enquête de 2 ans.

© CBC

© CBC

© CBC

Saisie de 11 conures (*Psittacidae* spp., Annexe I ou II), de 3 amazones à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I), d'un ara noble (*Diopsittaca nobilis*, Annexe II) et d'un toucan vitellin (*Ramphastos vitellinus*, Annexe II). Condamnation.
San Fernando, Ile de Trinité, République de Trinité-et-Tobago
12 juin 2014

3 types dans une Mazda noire avec dans la malle plein d'oiseaux multicolores, ailes attachées et pattes liées. Certains étaient enfilés dans des tubes plastique. Les premières informations en provenance du commissariat de San Fernando disent que les oiseaux sont très jeunes et qu'ils meurent de soif.
2 semaines avant, 50 oiseaux et oisillons avaient été retirés de 4 cages en métal et d'une boîte de carton dans une animalerie illégale. Il y avait dans le lot 3 jeunes aras. Le gérant a été condamné à l'équivalent de 1170 US$.

Diopsittaca nobilis

Saisie de 66 colibris (*Trochilidae* spp, Annexe I ou II) et de passereaux (famille Fringillidae)
Aéroport International d'Ignacio Agramonte-Camagüey, Province de Camagüey, Cuba
Juin 2014
Les colibris et les passereaux vivants s'apprêtaient à s'envoler pour les Etats-Unis soigneusement cousus dans le pantalon d'un passager. Intrigués par sa silhouette bedonnante, les douaniers l'ont interpellé puis fouillé.
2 oiseaux étaient déjà morts, d'autres avaient le bec fermé par des élastiques. Le passager risque 2 ans de prison. Selon la police, il s'agit d'une commande et les oiseaux ont été capturés sur l'île.

Saisie de 12 oiseaux dont des perruches (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II)
Carthagène, Département de Bolivar, Colombie
Juin 2014
Sur le marché de Bazurto. Leur valeur est de 3 millions de pesos (1600 US$).

Saisie de 215 plumes de nandou commun (*Rhea americana*, Annexe II) et d'un costume de Tobas fait de 150 plumes
La Paz, Département de La Paz, Bolivie
14 juin 2014
La saisie a lieu le matin de la fête El Señor Jesús del Gran Poder, surnommée El Gran Poder. Il s'agit d'une célébration religieuse qui se déroule dans la ville de La Paz, sur le Haut Plateau des Andes, en Bolivie. Elle a lieu chaque année, un samedi entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin. Un immense défilé en hommage à Jésus Christ est organisé. Il y a des danseurs, des orchestres, des plats et des boissons typiques de la région. La cérémonie mélange des traditions catholiques et locales.
Le brodeur du costume devra s'expliquer sur l'origine des plumes qu'il a utilisé.

Des danseuses avec leur costume de Tobas

Saisie d'une buse à queue barrée (*Buteo albonotatus*, Annexe II)
San Francisco de Campeche, État de Campeche, Mexique
Juin 2014
La buse est jeune. Elle montre des signes d'anémie. Elle souffre de perte musculaire. Une de ses ailes est abimée. Elle est blessée aux pattes et certaines de ses serres sont manquantes. La PROFEPA la récupère.

Saisie de 4 touis catherine (*Bolborhynchus lineola*, Annexe II)
Mexico, District fédéral de Mexico, Mexique
28 juin 2014
2 commerçants n'ont pas pu présenter les documents prouvant l'origine légale des 4 touis, du solitaire ardoisé (*Myadestes unicolor*, hors CITES), du solitaire à dos brun (*Myadestes occidentalis*, hors CITES) du moqueur bleu (*Melanotis caerulescens*, hors CITES) et des 50 orchidées (*Chysis bractescens*, Annexe II, *Encyclia adenocaula*, Annexe II, *Laelia speciosa*, Annexe II et *Prosthechea vitellina*, hors CITES) qu'ils vendaient sur le marché de Nuevo San Lazaro. Ils ont été arrêtés

Bonne nouvelle
Libération de 20 aras bleu et jaune
Juin 2014
Aragoiania, État du Goiás, Brésil
Les 20 aras ont été relâchés dans un milieu naturel favorable. Après avoir été saisis sur les marchés ou dans les véhicules des braconniers, leur réapprentissage est progressif. Les oiseaux disposent dans un premier temps d'un « camp de base » où ils trouvent abri et si nécessaire des graines à manger. Au fil des jours ils volent de plus en plus loin, retrouvent une autonomie alimentaire, des instincts de défense et de reproduction dont la captivité les avait privés.
Selon l'IBAMA, plus de 50% des animaux saisis retrouvent leur place et leur rôle dans les écosystèmes naturels.

ASIE

Saisie de 32 hiboux grand-duc (*Bubo bubo*, Annexe II)
Cangzhou, Province du Heibei, Chine
23 avril 2014
En regardant de près les bagages dans la soute d'un bus de ligne de la ligne Pékin-Xiamen, la police de Cangzhou a entendu comme des cris d'oiseaux. Les sacs ont été ouverts. C'était des cages. Les ornithologues locaux ont identifié les espèces et ont donné aux oiseaux des soins et à manger. Les oiseaux étaient en fait des oisillons. Après 2 mois de croissance, ils devraient être remis en liberté dans une forêt. Le propriétaire des sacs n'était pas à bord du bus ou bien ne s'est pas manifesté. Aucun suspect n'a été interrogé.

Bonne nouvelle
Libération de 2 vautours de l'Himalaya (*Gyps himalayensis*, Annexe II)
Avril 2014
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
2 vautours de l'Himalaya ont repris leur envol et leur vocation de charognard dans le parc Kaziranga. Ils avaient été retrouvés à moitié morts à côté d'une carcasse d'animal d'élevage. C'est une pratique locale que de répandre du poison sur les cadavres d'animaux de ferme pour tuer et braconner des animaux sauvages qui voudraient s'en nourrir. Les vautours ne sont pas les cibles prioritaires mais ils en sont les victimes secondaires. Une dizaine d'évènements de ce type sont observés chaque année dans l'Assam. Toutes les espèces de vautours de l'Asie ont subi un déclin massif quand le Diclofenac, un anti-inflammatoire, était couramment et abusivement utilisé pour traiter les cheptels. Les rapaces ont été victimes de l'accumulation du Diclofenac dans les viscères des animaux morts. Les 2 vautours de l'Himalaya ont été soignés pendant 17 jours dans un centre vétérinaire spécialisé proche du Parc Kaziranga avant d'être remis en liberté.

Saisie de 2 hiboux grand-duc (*Bubo bubo*, Annexe II)
Taian, Province du Shandong, Chine
10 mai 2014
Quelqu'un vendait « des animaux sauvages » aux touristes sur la montagne Lianhua. Telle était l'information parvenue à la police routière et à la police forestière. Une équipe mixte est arrivée sur les lieux. Elle est tombée sur un marchand ambulant ayant, selon ses dires, recueilli les oisillons grand-duc tombés du nid sur une falaise. Après les avoir nourris pendant 10 jours, il entendait tirer de son dévouement quelques profits. Les grands-ducs ont

été saisis et l'individu a été sommé d'arrêter définitivement ce genre d'activité. Il a aussi écopé d'une amende.

Saisie de 32 perroquets dont des perroquets gris (*Psittacus erithacus*, Annexe II) et des grands éclectus (*Eclectus roratus*, Annexe II)
Aéroport international Muhammad Ali Jinnah de Karachi, Région du Sind, Pakistan
15 mai 2014
Au Pakistan, le couple de gris se vend plus de 50.000 roupies (500 US$) et un couple d'éclectus entre 25.000 et 40.000 roupies (250 à 400 US$). Peshawar est l'hypermarché des oiseaux de luxe de l'Asie très fréquenté par les notables et les fauconniers du Moyen-Orient.
Les 2 passeurs ont reçu une amende, les perroquets sont en détention provisoire.
Les éclectus sont natifs d'Australie, d'Indonésie, de Papouasie Nouvelle-Guinée et des Iles Salomon.

Eclectus roratus

Saisie de 2 aras (*Psittaciformes* spp., A. I ou II)
Narayanganj, Division de Dhâkâ, Bangladesh
15 mai 2014
La maison de Nur Hossain près de Dhaka a été perquisitionnée. 2 aras en cage et une peau de cerf par terre ont été saisis en même temps qu'un révolver chargé. Des quantités importantes de drogue illicite ont été retrouvées dans les bureaux de son entreprise de transport.
L'homme est accusé d'avoir organisé l'enlèvement et le meurtre de 7 rivaux en politique et en affaires. La plupart des corps ont été retrouvés lestés de briques dans le fleuve Shitalakhya, là même où Nur Hossain avait fait fortune en extrayant illégalement des millions de m3 de sable. Il a été arrêté courant juin en Inde près de Calcutta, dans un de ses biens immobiliers hors du Bangladesh.

Saisie de 2 calaos à casque plat (*Buceros hydrocorax*, Annexe II), de 3 oiseaux de proie (*Falconiformes* spp., Annexe I ou II ou III) et d'un rapace nocturne (*Strigiformes* spp., Annexe I ou II) vivants
Santa Elena, Région de Bicol, Philippines
20 mai 2014
Les oiseaux sont des oisillons. Les chances de survie sont minces. Ils étaient dissimulés dans des boîtes à bord d'un bus de la compagnie Twin Hearts. Le bus roulait vers le port de Manille. Terminus tout le monde descend et les oiseaux rares sont dispatchés dans le monde entier. Par des matelots philippins ?

Buceros hydrocorax

Saisie de 25 jeunes oiseaux : 10 aras (famille psittacidae, Annexe I et II), 3 perroquets gris (*Psittacus erithacus,* Annexe II) et 12 perruches à collier (probablement perruches à collier jaune *Platycercus zonarius,* Annexe II) vivants
Poste frontière d'Aranyaprathet, Province de Sa Kaeo, Thaïlande
22 mai 2014
Les immigrants à plumes étaient planqués dans des caisses. Les caisses étaient dans une bagnole. La bagnole était conduite par 2 vietnamiens. Ils s'apprêtaient à passer le poste frontière d'Aranyaprathet qui sépare le Cambodge de la Thaïlande. Ils avaient fait leurs emplettes au marché des oiseaux internationaux de Bangkok. Normalement, les aras vivent en Amérique du Sud ou en Amérique centrale, les perroquets gris en Afrique et les perruches à collier jaune en Australie.

Saisie de 48 perroquets (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) et de 3 mainates religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II)
Manille, Région de la Capitale Nationale, Philippines
Juin 2014
Comme de coutume les 51 oiseaux capturés dans les forêts étaient entassés comme des sardines en boîtes dans leurs cages d'infortune. Origine et destination inconnues.

Saisie de 16 paradisiers (*Paradisaeidae* spp., Annexe II)
Aéroport international Soekarno-Hatta de Jakarta, Province de Banten, Indonésie
9 juin 2014
Les oiseaux du Paradis avaient mal choisi leur destination. Ils allaient s'envoler pour Paris. Le passeur allemand est en cours d'interrogatoire. Aucun des oiseaux n'était accompagné d'un permis d'exportation. Après une observation en quarantaine, les survivants seront relâchés dans un ou des habitats privilégiés y compris les 8 pomatostomes d'Isidore (*Pomatostomus isidorei*, hors CITES), un passereau originaire d'Indonésie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée qui ont failli atterrir à Paris au marché des oiseaux exotiques de l'Ile Saint Louis, au quai de la Mégisserie ou encore dans une grande surface animalière.

Saisie d'oiseaux dont un aigle juvénile vivant (*Accipitridae* spp., Annexe I ou II)
National Highway 29 à proximité de Medziphema, Etat du Nagaland, Inde
13 juin 2014
Les oiseaux étaient en vente au bord de la route nationale 29. Les 10 oiseaux morts et la viande de cerf ont été détruits en présence des agents forestiers. Les 2 oiseaux vivants dont l'aiglon ont été remis aux entités compétentes en vue de leur remise en liberté.

Treron phoenicoptera faisait partie des victimes

Saisie de 11 hiboux grand-duc dont 9 vivants (*Bubo bubo*, Annexe II)
Le Xian de Liulin, Lüliang, Province du Shanxi, Chine
15 juin 2014
Encore une soute de bus qui cette fois à la frontière entre le Shanxi et le Shaanxi exposait à la patrouille de police des bagages louches. Les 2 bagages contenaient en effet des rapaces et des restes de rapace. Zhou et He les 2 chauffeurs ont été arrêtés. Ils étaient incapables de fournir les documents d'accompagnement. Ils ont reconnu avoir touché de l'argent pour procéder au transport des "marchandises" et savoir que quelqu'un viendrait les chercher à l'arrivée à Nanyang, Province du Henan.

Saisie d'une chouette effraie vivante (*Tyto alba*, Annexe II)
Xian autonome li de Ledong, Province du Hainan, Chine
16 juin 2014
En patrouille sur la route express, le policier remarque un individu en bordure de route tenant une cage à la main avec un drôle d'oiseau. Le vendeur reconnaît avoir capturé la chouette. Il fallait lui donner à manger 0,5 kg de viande par jour selon ses dires et il s'est résolu, faute de moyens suffisants, à aller la vendre pour 60 yuans (soit 9-10 US$) au bord de la route. La chouette saisie a été nourrie par la police et relâchée dans la forêt la première nuit venue. L'homme a reçu un avertissement.

Saisie de 6 cacatoès (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II), de 2 aigles des Philippines (*Spizaetus philippensis*, Annexe II), d'un serpentaire bacha (*Spilornis cheela*, Annexe II), d'une perruche de Müller (*Tanygnathus sumatranus*, Annexe II), et d'un jeune phapitréron améthyste (*Phapitreron amethystinus*, hors CITES)
Talisay City, Région des Visayas centrales, Philippines
26 juin 2014
Anthony Madrigal, responsable régional du DENR (Department of Environment and Natural Resources) sur l'archipel de Cebu était entré en contact avec les 4 trafiquants en montrant son intérêt et pour grappiller, mine de rien, quelques informations. « Mes interlocuteurs me disaient se livrer simplement à un loisir mais ils me demandaient 5000 P [114 US$] pour un oiseau. »
Les cacatoès et les aigles sont les espèces les plus menacées parmi les animaux confisqués. Tous ont été confiés à une clinique vétérinaire agréée. D'après les premiers diagnostics l'état général est très mauvais. Un des aigles des Philippines est mort. 2 des trafiquants ont été libérés sous caution de 60.000 P (1400 US$) chacun. Ils risquent 2 à 4 ans

de prison et une amende de 5000 P à 300.000 P (114 US$ à 6850 US$) pour le commerce des animaux considérés comme en voie d'extinction par l'autorité de gestion philippine et des peines inférieures pour les animaux considérés comme vulnérables.
Un trafiquant s'est enfui et des investigations préliminaires sont en cours pour le quatrième.

Tanygnathus sumatranus

EUROPE

Utilisation d'un aigle par un club de foot de Ligue 1 (*Accipitridae* spp., Annexe I ou II)
France
12 avril 2014
La mascotte de l'équipe de football de Nice dans le sud de la France est un animal protégé. Son exhibition en survol de l'Allianz Arena, le nouveau stade du club à l'occasion des matchs joués à domicile est un scandaleux jeu de cirque.
Lors de la réception du Paris Saint-Germain fin mars, le rapace troublé par l'ambiance et les fumigènes que les supporters de Nice ont l'habitude d'allumer était resté coincé dans les hauts du stade. Le fauconnier avait eu des difficultés à le récupérer. Ce spectacle est empreint de cruauté. Les élevages des fauconniers sont souvent enrichis par des oiseaux capturés dans les milieux naturels.

GANG

OPERATION « SHAMROCK »
Saisie de 32 perroquets (*Psittaciformes* spp., Annexe II) et 70 certificats CITES
Espagne
Mai 2014
Les animaleries exotiques sont contrôlées. A Madrid, dans un centre vétérinaire, des irrégularités administratives sont détectées à propos d'un oiseau. Les enquêteurs creusent et se dirigent vers Malaga où sévit un éleveur peu scrupuleux qui vend des oiseaux illégaux à d'autres centres vétérinaires à Murcie, Barcelone, Cadix, Séville. Au total 9 personnes sont arrêtées. Certains spécimens pouvaient être revendus 16.000 €. A ce prix là, vous aviez droit à un faux document CITES et à une bague d'identification ou à une puce électronique récupérées sur un autre oiseau déjà mort.

© Guardia Civil

Poursuite judiciaire de 3 speed-riders ayant provoqué la mort d'un oisillon gypaète bar**bu (*Gypaetus barbatus*, Annexe I)**
Parc de la Vanoise, département de la Savoie, France
Mai 2014
Les gypaètes barbus sont en voie d'extinction dans les montagnes d'Europe. Grâce aux efforts de réintroduction poursuivis depuis 1986, 8 couples reproducteurs sont signalés dans les Alpes françaises, un dans le Parc National du Mercantour, 3 en Haute-Savoie, 4 dans le Parc National de la Vanoise. 2 arrêtés ministériels interdisent la perturbation des rapaces pendant la période de couvaison et de nourrissage. La publicité de cette interdiction est relayée par les offices de tourisme, les écoles de ski, les réseaux d'adeptes de vol libre via les panneaux d'affichage, les sites Internet et les réseaux sociaux. Malheureusement, 3 amateurs de speed-riding n'ont rien voulu voir ou entendre et se sont approchés de l'aire de couvaison et d'élevage d'un couple en train de s'occuper d'un poussin de 3 semaines. Les parents affolés par le bruit et l'intrusion ont déserté le nid. L'oisillon est mort de froid dans les jours qui ont suivi.

© Ecole de speedriding de Flyeo

« Chaque échec de la reproduction en particulier pour cause de perturbation humaine représente toujours une perte importante pour l'action de longue haleine menée en faveur de l'espèce » déplore dans un communiqué la direction du Parc National de la Vanoise.

L'effraction du périmètre de sécurité par les 3 sportifs a été photographiée par 2 ornithologues venus admirer de loin et en silence le couple solitaire installé à 1900 m d'altitude dans une anfractuosité de rocher. Le trio est passible d'une lourde amende.

© Noel Reynolds

Vol de 3 jeunes faucons pèlerins (*Falco peregrinus*, Annexe I)
Yvoir, Province de Namur, Belgique
3 juin 2014

Les falaises d'Yvoir s'étendent sur plus d'un kilomètre en rive droite de la Meuse. D'une richesse végétale et animale exceptionnelle, elles bénéficient du statut de Réserve Naturelle domaniale. Elles servent de site de nidification aux faucons pèlerins. Début mai, des riverains ont repéré un alpiniste descendant en rappel une falaise de 60 m de haut. Les ornithologues de l'Institut Royal des Sciences Naturelles ont constaté de visu après cette alerte que 3 jeunes faucons pèlerins de quelques semaines avaient disparu de l'aire de nidification. Après une période noire sans doute due à l'imprégnation de l'environnement et des chaînes alimentaires par le DDT (DichloroDiphénylTrichloroéthane) et à l'inhibition du cycle reproducteur des rapaces entre 1970 et 1990, les faucons pèlerins reviennent peu à peu en Belgique. Un couple s'est installé au sommet de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles.

Mais les vols de poussins faucons à Yvoir prélèvent 2% des nichées annuelles de Wallonie selon les propos des ornithologues de Natagora rapportés par l'agence de presse Belga. Le vol peut avoir été commandité par un éleveur de faucons voulant régénérer le patrimoine génétique de sa colonie ou par des dresseurs en rapport avec la fauconnerie au Moyen-Orient ou au Pakistan. Voir à ce sujet « A la Trace » n°3 et son dossier sur la fauconnerie et la capture de faucons pèlerins en Russie et autres pays.

© Matele.be

Condamnation avec sursis pour mise en vente illégale d'une crécerelle (*Falco* spp., Annexe I ou II) et exportation illégale d'un petit-duc des montagnes (*Otus kennicottii*, Annexe II)

Middlesbrough, Angleterre, Royaume-Uni
Juin 2014

Lee Yafano, 41 ans, le taxidermiste de la côte est du Royaume-Uni est spécialisé dans la naturalisation et le commerce des poissons et des petits rapaces. La police avait investi son domicile et lieu de travail en novembre 2012. En épluchant ses comptes et ses activités sur Internet, elle avait constaté qu'il vendait à l'étranger les oiseaux naturalisés avec des permis falsifiés. L'acheteur américain d'un petit-duc des montagnes avait particulièrement attiré l'attention des enquêteurs anglais. Le petit-duc des montagnes vit en Amérique du Nord, de l'Alaska à la Basse Californie. Il est probable que le client américain du taxidermiste anglais lui a envoyé l'oiseau mort pour qu'il soit naturalisé. Alerté, l'US Fish and Wildlife s'est rendue sur les lieux et a découvert une collection majeure de 150 oiseaux naturalisés tous détenus dans l'illégalité.

Pour la seule vente d'une crécerelle qu'il était en train de vendre aux enchères au moment même de la perquisition, Lee Yafano a été condamné à une mise à l'épreuve de 12 mois et à une amende globale de 1015 £.

La détention d'un milan royal (*Milvus milvus*, Annexe II) vivant fera l'objet d'une autre audience.

© Kameron Perensovich

Otus kennicottii

Condamnation pour fabrication de faux certificats CITES, organisation criminelle, blanchiment d'argent et possession illégale de vautours (*Accipitridae* spp., Annexe I ou II et *Cathartidae* spp., Annexe I, III), d'aigles bottés (*Hieraaetus pennatus*, Annexe II), de milans de Cayenne (*Leptodon cayanensis*, Annexe II), de milans royaux (*Milvus milvus*, Annexe II), de milans noirs (*Milvus migrans*, Annexe II), d'aigles du genre *Nisaetus*, d'aigles impériaux (*Aquila heliaca*, Annexe I), de faucons crécerellettes (*Falco naumanni*, Annexe II), de chouettes

lapones (*Strix nebulosa*, Annexe II), de spatules (genre *Platalea*), de faucons kobez (*Falco vespertinus*, Annexe II), de faucons pélerins (*Falco peregrinus*, Annexe I), de merlins (*Falco columbarius*, Annexe II), de chouettes harfang (*Bubo scandiacus*, Annexe II) et d'aigles royaux (*Aquila chrysaetos*, Annexe II) et de hiboux des marais (*Asio flammeus*, Annexe II)
Gand, Région flamande, Belgique
29 juin 2014
L'enquête a duré 6 ans, s'est élargie à 5 pays étrangers, a déclenché des mandats d'amener au Royaume-Uni. Les 5 condamnés (4 hommes et une femme) étaient en effet en relation d'affaires illégales avec un trafiquant du Gloucestershire lui-même condamné en mai 2013. Le cas des milans noirs accompagnés de certificats CITES d'origine douteuse avait particulièrement capté l'attention de la police anglaise et du National Wildlife Crime Unit (NWCU). En fait, ces milans avaient été capturés dans leur habitat naturel. Acte de braconnage caractérisé. Le directeur du NWCU se réjouit d'avoir avec ses services coopéré avec ses homologues en Belgique et d'avoir échangé des informations déterminantes. Parlant des membres du gang, il souligne qu'ils voulaient se faire passer pour des protecteurs des oiseaux. « En fait, une seule chose les intéressait, c'était le profit. »
Tous les oiseaux avaient été piégés dans leurs habitats. Les oisillons étaient nourris à la main avant d'être expédiés à bon prix dans le circuit commercial mondial via Internet.
Les 5 faux ornithologues ont été condamnés à 4 ans de prison dont 3 ferme, 2 ans de prison dont un ferme, 18 mois et un an avec sursis et à des amendes de 90.000, 30.000, 12.000 et 2750 €.
Le bien immobilier où le gang se livrait à ses activités et les recettes illégales s'élevant à 515.800 € et 207.655 € ont été saisis.
Tous les oiseaux sont sous la responsabilité du gouvernement belge et le jugement ordonne que tous les soins soient à la charge des condamnés.

Collection Henri Heim de Balsac/
Jacques Perrin de Brichambaut

OCEANIE

Saisie de 16 oeufs d'oiseaux exotiques non identifiés
Aéroport Sydney-Kingsford Smith, Etat de Nouvelle-Galles du Sud, Australie
20 mai 2014
En Australie, une expression commune qualifie les bois flottés de « contrebandiers de perruches ».
C'est à un autre type de trafiquant d'oiseaux que les douanes de l'aéroport de Sidney ont eu affaire. Un homme de 39 ans originaire de la République Tchèque avait dans son entrejambe 16 œufs d'oiseaux non déclarés. L'espèce n'est pas encore identifiée. Les ornithologues australiens se penchent sur l'énigme. Peut-être 16 scandales majeurs. A suivre. Le tchèque risque 10 ans de prison et/ou une amende de 170.000 dollars australiens (160.000 US$).

Semaine Sainte

Adam et Eve dans le jardin de l'Eden
Jan Brueghel l'ancien (1568 – 1625).

Dans les pays d'Amérique latine de confession catholique, des espèces de faune et de flore sauvages font l'objet d'un trafic durant le mois de Carême et la Semaine Sainte. Elles servent d'éléments ornementaux pour les cérémonies ou d'ingrédients dans les mets traditionnels. Il est en effet interdit de manger de la viande certains jours de la Semaine Sainte et les animaux dépendants des écosystèmes aquatiques assimilés à du poisson sont alors recherchés. Le capybara et le caïman en font les frais. Les peaux des caïmans rejoignent quant à elles le marché noir. Le phénomène touche aussi les tortues et les iguanes verts. La viande blanche de buse de Swainson (*Buteo swainsoni*, Annexe II) et de petite buse (*Buteo platypterus*, Annexe II) fait partie du festin. La migration de ces buses surnommées « buses du Carême » les conduit, malheureusement pour elles, en Colombie durant cette période. La coupe de rameaux de palmiers prive les conures à oreilles jaunes (*Ognorhynchus icterotis,* Annexe I) de lieux de nidifications privilégiés.

Comme dans d'autres départements colombiens, la police environnementale d'Antioque a lancé un appel au respect du patrimoine naturel pendant la Semaine Sainte et a rappelé que les fêtes qu'elles soient religieuses ou profanes ne justifient pas la consommation d'espèces sauvages végétales ou animales. L'année dernière, l'organisation de 140 contrôles et opérations pendant la Semaine Sainte avait permis la saisie dans le seul département d'Antioque de bourgeons et rameaux de palmiers, de 64 oiseaux, de 31 reptiles et de 10 mammifères.

Des animaux illégalement vendus durant toute l'année sont parfois sauvés grâce aux contrôles menés durant la Semaine Sainte.

Saisie de 65 kg de viande de caïman (*Crocodylia* spp., Annexe I ou II)
Tavapy, Département de Alto Paraná, Paraguay
4 avril 2014
Des contrôles sont organisés dans le cadre de la Semaine Sainte. L'un d'entre eux permet la saisie de la viande de caïman. Elle sera détruite. 3 espèces de caïmans vivent au Paraguay.

Saisie de 67 cascabelles et de peaux de « serpent à sonnette » (genre *Crotalus*)
Département de Santander, Colombie
12 avril 2014
La Semaine Sainte attire décidément la contrebande d'espèces menacées. Cette fois-ci, il s'agit de cascabelles et peaux de « serpent à sonnette ». Selon la police, elles étaient destinées à des rituels. Elles étaient conditionnées dans des sacs cachés dans un carton à l'intérieur d'un véhicule. Le colis expédié du département de La Guajira était destiné à Giron (département de Santander).
La saisie est estimée à 207 millions de pesos colombiens (103.819 US$).

Saisie d'un ocelot (*Leopardus pardalis*, Annexe I)
Ponedera, Département de Atlantico, Colombie
Avril 2014
Le mâle était dans la soute à bagages du bus. Il a été transféré dans un centre agréé.

Saisie de 7 conures cuivrées (*Eupsittula pertinax*, Annexe II), de 3 perruches (*Psittaciformes* spp., Annexe II), d'une amazone à front jaune (*Amazona ochrocephala*, Annexe II), d'un caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*, Annexe II) et de 4 boas (*Boidae* spp., Annexe I ou II)
Barranquilla, Département Atlantico, Colombie
Avril 2014
Les saisies ont été menées par la police environnementale et écologique de Baranquilla sur le marché public de la ville dans le cadre de l'opération « Vivre la Semaine Sainte en harmonie avec la nature ».
Ont aussi été confisqués des animaux non inscrits à la CITES mais protégés en Colombie : 15 canaris (genre *serinus*), 2 passerins indigos (*Passerina cyanea*), un oriole troupiale (*Icterus icterus*), un moqueur polyglotte (*Mimus polyglottos*), 4 orioles noirs et or (*Icterus chrysater*), 2 anis à bec lisse (*Crotophaga ani*), 5 merles (genre *Turdus*), 63 tortues *Trachemys callirostris*, 38 tortues *Trachemys dorbigni* et 70 kg de viande de capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*).

L'entrée dans l'Arche de Noé.
Enluminure de Jacquemard de Hesdin, XVe s., France

Pangolins

Les 8 espèces de pangolin *Manis* spp. (4 africaines et 4 asiatiques) sont inscrites à l'Annexe II de la CITES.

Les saisies du trimestre représentent 12.388 pangolins
Sur la base d'un poids moyen de 3,5 kg/pangolin et de 3 pangolins pour 1kg d'écailles.

AFRIQUE

Condamnation pour possession illégale d'un pangolin
Chipata, Province orientale, Zambie
11 avril 2014
2 hommes ont été condamnés par le Tribunal de Chipata pour détention d'un animal vivant protégé par les lois nationales de la Zambie. Devant la Cour, les accusés ont exprimé des remords et tenté de justifier leur acte. L'un dit avoir 19 enfants et avoir accueilli chez lui 8 orphelins. L'autre a 13 enfants et sa mère âgée à charge. Les 2 hommes déclarent avoir emprunté de l'argent à la Cargill Cotton Company et s'être trouvés face à l'obligation de rembourser. Le juge ne s'est pas montré sensible au plaidoyer des pères de famille également propriétaires de quelques dizaines de têtes de bétail. Il a en effet estimé que les accusés disposaient des ressources nécessaires pour survivre sans le profit de la capture du pangolin. La Cour a rappelé qu'il est de son devoir de protéger des animaux qui, à défaut de mesures adéquates, risquent de disparaître. Les 2 compères ont été condamnés à 3 ans de travaux forcés.

RECIDIVE

Saisie de 120 kg d'écailles de pangolin
Yaoundé, Région Centre, Cameroun
14 avril 2014
Une femme bien connue des services de police pour trafic d'espèces protégées a été arrêtée dans un quartier fréquenté de Yaoundé en possession de 120kg d'écailles de pangolin. Elle avait déjà été arrêtée en Décembre 2012 pour contrebande de parties de gorille. Les autorités la suspectent de se livrer depuis un certain temps au trafic d'écailles dans la région. Certaines des écailles étaient de grande taille et proviendraient de pangolins géants. *Manis gigantea* vit en Afrique centrale et de l'est. Il est le plus grand des pangolins et mesure entre 125 et 140 cm. L'opération de police a été menée avec le soutien technique de LAGA.

EN FAMILLE

Saisie de 198,26 kg d'écailles de pangolin
Lomé, Région Maritime, Togo
7 mai 2014
Toutes les espèces de pangolins sont aspirées vers la Chine et ses pays riverains. Les écailles de pangolins des espèces *Manis gigantea*, *Manis temminckii*, *Manis tetradactyla*, *Manis tricuspis* quittent l'Afrique dans les bagages de ceux qui vont ou rentrent en Asie par avion et en plus grosse quantité dans des sacs frauduleusement glissés dans les conteneurs maritimes. On a alors affaire à de véritables filières avec la plupart du temps des complicités dans les ports d'exportation et dans les ports d'importation. Les 200 kg d'écailles réparties dans des sacs étaient destinés à alimenter ces filières.
A l'amont, il y a une organisation linéaire de chasseurs, captureurs, tueurs de pangolins, d'extraction des écailles et de transport. Toute la chaîne des vendeurs de viande de brousse est mobilisée. La mère d'un des 2 « étudiants » arrêtés à Lomé est impliquée dans le circuit. Rappelons que la méthode la plus efficace de collecte des écailles est de plonger les pangolins vivants dans des bains d'eau bouillante.
« A la Trace » a déjà rapporté des tentatives d'exportation depuis Lomé dans son numéro 4.

© Taiff

ASIE

Saisie de 5 pangolins
Medan, Province de Sumatra du Nord, Indonésie
4 avril 2014
La police de Medan a fouillé une maison suite à des informations venant du public. 2 hommes ont été arrêtés et 5 pangolins saisis, des mâles. Selon les premiers éléments de l'enquête Suhardi Lueslim alias Chin, 42 ans et propriétaire des lieux, serait à la tête du trafic. Les pangolins devaient être vendus à l'étranger.

Saisie de 13 kg d'écailles de pangolin
Kakadvitta, Région de développement Est, Népal
8 avril 2014
Un homme a été arrêté alors qu'il tentait de faire entrer les écailles au Népal dans une voiture immatriculée en Inde. Simple intermédiaire selon lui, il aurait reçu l'ordre de les livrer à Dharan au Népal. Selon la police, le Népal et en particulier la frontière de Kakadvitta serait un point de passage très fréquenté par les trafiquants pour approvisionner la Chine en écailles venant d'Inde.

Saisie de 24 pangolins vivants
Hepu, Région autonome du Guangxi, Chine
11 avril 2014
Le Bureau des Douanes et de lutte contre la contrebande a démantelé un réseau de trafic de pangolins en provenance du Vietnam. Ils étaient destinés

à la vente notamment à Guangdong. 12 suspects ont été arrêtés et 4 véhicules saisis. Les 24 pangolins pesaient entre 1 et 9 kg. L'espèce bénéficie d'une protection légale en Chine. Le Code pénal prévoit des sanctions particulièrement lourdes allant jusqu'à la prison à vie ainsi que la confiscation des biens.

Comparution pour trafic de 30 kg d'écaille
Changsha, Province du Hunan, Chine
12 avril 2014

Hors de Chine, les écailles de pangolin se vendent entre 200 et 300 yuans le kg (entre 32 et 48 US$). En Chine, les prix atteignent 2300 yuans (369 US$). Yao, le suspect a travaillé au Cameroun de mars 2012 à janvier 2013. Il a compris là-bas que les écailles de pangolin étaient un bon truc pour se faire de l'argent. Il a contacté Luo en Chine pour qu'il trouve un acheteur et négocie un bon prix d'achat. Ce qui a été conclu sur la base donc de 2300 yuans par kg à livrer chez les parents de Luo. Yao, le travailleur chinois déplacé au Cameroun a alors contacté un certain M. Lin, autre travailleur chinois installé au Cameroun qui lui a fourni 30 kg d'écailles. Le colis est parti pour la Chine mais il est tombé dans les mains des douanes postales à Shanghai. Yao et Luo sont passibles de 40.000 yuans d'amende (6680 US$) et de 5 à 10 ans de prison. Ils ont tous les 2 plaidé coupable et disent ne pas avoir su que le trafic de pangolins était interdit en Chine.

EN FAMILLE

Arrestation d'un trafiquant de pangolin
Province de Nakhon Ratchasima, Thaïlande
19 avril 2014

Le Chaiyapaphum Star Tiger Zoo servait de vitrine légale à un réseau de contrebande d'animaux, principalement des pangolins et de bois de rose (*Dalbergia cochinchinensis,* Annexe II). Kampanart Chaimat, à la tête de ce trafic, a été arrêté. Le zoo ainsi que 2 autres domaines gérés et supervisés par son épouse et sa sœur ont été perquisitionnés par la Brigade de lutte contre le blanchiment d'argent. Les pangolins étaient entreposés au zoo après leur capture avant d'être envoyés en contrebande en Malaisie et en Chine.

Le nombre d'individus victimes du trafic n'est pas connu mais il semble que l'affaire était florissante. Le réseau disposait de 6 million de Baht en espèce (182.730 US$), de dépôts dans 28 comptes bancaires, de 29 véhicules et d'un important patrimoine foncier.

Enquête de journaliste sur la viande de pangolins dans les restaurants
Taizhou, Province du Zhejiang, Chine
22 avril 2014

Des journalistes de Haidu News sont allés dans quelques restaurants haut de gamme à Fuzhou et ont pu constater qu'ils servaient du pangolin. Ils se sont d'abord rendus au discret Linluyan Club, 118 route de Nanping Est et se sont renseignés sur les menus en vue de réserver une table pour plus tard. Il leur a été recommandé des nids d'oiseaux, des ailerons de requin, du cobra royal et du pangolin. Le serveur après avoir consulté son ordinateur a donné le prix de 1288 yuans pour 500 g de pangolin soit 207 US$. "Les pangolins sont fraîchement tués" précise le serveur. Les journalistes sont ensuite allés dans un club privé au Xiangzhanglin City Park, route de Guixiang mais l'accès leur a été refusé. Leurs empreintes digitales n'étaient pas connues. Des voisins confirment que le club très privé sert du cobra et du pangolin.

Saisie de 2 pangolins
Baoshan, Province du Yunnan, Chine
Avril 2014

Les 2 suspects Chen and Guo avaient acheté les 2 pangolins près de Baoshan et entreprenaient de les transférer à Lijiang dans la même province. Leur voiture a été interceptée par la police des forêts et la police des narcotiques dont l'attention avait été attirée sur la vente de pangolins vivants dans le secteur. A côté de la supposée vertu thérapeutique des écailles et de la chair de pangolin, les pangolins ont une valeur écologique certaine. Comme l'écrit le journaliste Heng Zhang, "dans une forêt de 250 acres [101 ha], les termites n'attaquent pas les arbres quand un pangolin est sur zone." "Ainsi les pangolins sont indispensables à la protection des forêts."

Comparution pour trafic de 37 pangolins
Fangchenggang, Région du Guangxi, Chine
28 avril 2014
Les faits remontent au 24 janvier (cf A la Trace n°4, page 42). Ye Moumou avait été embauché pour transporter les pangolins à Guangzhou. Il avait tenté de s'enfuir lors du contrôle routier mais avait vite été rattrapé. La presse locale en appelle à une sanction exemplaire.

Saisie de 4 pangolins vivants, de 5 pangolins morts et de 6 kg de peau de pangolin
Medan, Province de Sumatra du Nord, Indonésie
1 mai 2014
L'enquête a permis l'arrestation de 5 personnes.

Saisie de 4 pangolins vivants (29 kg)
Nam Mon, Province de Lao Cai, Vietnam
8 mai 2014
Le 8 mai 2014, la police du district de Bac Hà (nord du Vietnam) en collaboration avec le service de protection de l'environnement et de la forêt a dressé procès verbal contre M. Hoàng Văn Đoàn pour avoir acheté et transporté 4 pangolins d'un poids total de 29 kilos.

M. Hoàng Văn Đoàn avait acheté les animaux à Lai Châu, nord ouest du Vietnam. Pendant le transport, il s'est arrêté chez des paysans pour les nourrir. C'est alors qu'il a été arrêté.
Les pangolins n'avaient pas les documents attestant leur provenance légale.
Les services vétérinaires ont été alertés. Si leur état de santé le permet, les pangolins seront transférés au service de secours des animaux sauvages du Parc National de Hoàng Liên qui organisera leur remise en liberté.
Le service de protection de l'environnement va infliger une amende pour transport et achat illicites d'animaux, amende qui sera de l'ordre de 10 à 20 millions de dongs (entre 320 et 640 €).

Saisie de 956 pangolins congelés
Zhuhai, Province du Guangdong, Chine
12 mai 2014
Au petit matin, la police des frontières a saisi 956 pangolins cumulant un poids de 4 t. Ils étaient congelés. La police connaissait le trajet du camion. A 7h15, il a été bloqué et les pangolins ont été trouvés dans la remorque. Vendus dans le Sud-Est asiatique au prix de 100 yuans le kilo (16 US$), les pangolins morts ou vifs valent 4 à 5 fois plus cher quand ils parviennent à Guangdong en Chine.

Saisie d'un pangolin
Muara Beliti, Province de Sumatra du Sud, Indonésie
13 mai 2014

Le pangolin accroché à sa cage montre son ventre sans écaille

Un artisan du pangolin, maillon intermédiaire entre le chasseur-collecteur et le grossiste pourvoyeur des grandes filières nationales et internationales, a

été arrêté au sud de l'île de Sumatra. Il achetait le pangolin à 20 US$ / kg et le revendait à 30. Le poids de l'animal était de 8 kg. L'affaire se passe près de Bengkulu au long de l'axe routier qui relie le sud et le nord de l'île. Toute la faune régionale en particulier les serpents est soumise à une forte pression de chasse illégale.

Saisie de 130 pangolins
Pathum Thani, Région Centre, Thaïlande
16 mai 2014
Les 3 trafiquants étaient installés à 50 km au nord de Bangkok. Les 130 pangolins étaient dans une geôle clandestine. Ils devaient être convoyés au nord-est du pays près de la frontière avec le Laos puis vers la Chine. Le trafic durait depuis longtemps. Le trajet du pangolin de contrebande est long, près de 3000 km. Au fur et à mesure qu'il monte vers le nord, le pangolin voit son cours grimper. Les cours sont indicatifs et évolutifs. Ils sont tirés des évènements rapportés par « A la Trace » dans les numéros précédents.
- Malaisie. 25 US$ / kg sur la base moyenne d'environ 6 kg par pangolin ;
- Sud de la Thaïlande après passage en contrebande de la frontière avec la Malaisie. 61 US$ / kg ;
- Nord de la Thaïlande avant franchissement de la frontière avec le Laos. 153 US$ / kg ;
- Chine. 350 US$ / kg.

A chaque étape, le pangolin de contrebande est gavé de riz ou de bouillie de maïs. Chaque gramme compte.
Après une période d'observation et de soins, les 130 prisonniers seront remis en liberté dans un milieu naturel propice. Pour l'instant, ils sont dans un refuge spécialisé dans la même province que leur transit clandestin.

© Pongpat Wongyala

Saisie de 21 pangolins vivants (85,5 kg)
Mong Cai, Province de Quang Ninh, Vietnam
18 mai 2014
A 16h dans la ville de Mong Cai (Nord du Vietnam), près de la frontière avec la Chine, la brigade de protection de l'environnement de la police provinciale a surpris 3 individus transportant 3 sacs suspects. A la vue de la police, le trio s'est enfui en abandonnant les 3 sacs. La brigade y a découvert 21 pangolins vivants. L'enquête continue pour éclaircir cette affaire de contrebande.

© baoquangninh.com.vn

Saisie de 46 pangolins dont 39 vivants
Province de Riau, Indonésie
21 mai 2014
Les 46 pangolins étaient à l'arrière de la voiture. Ils étaient sous la coupe de 2 hommes dont un étudiant de 21 ans et devaient finir sur les tables des restaurants de Medan à 500 km de là.

© news.detik

Saisie de 2 pangolins vivants
Wenshan, Province du Yunnan, Chine
22 mai 2014
Liu avait recruté 2 villageois Long et Li pour transporter 2 pangolins vivants depuis la frontière sino-vietnamienne jusqu'à Kunming dans le Yunnan. Li et Long avaient caché les animaux dans la malle de la voiture. Ils devaient gagner 300 yuans (48 US$) par kilo de pangolin arrivé à bon port. L'affaire a échoué. Ils ont été arrêtés par la police en cours de route et ont été arrêtés.

wsnews © Shaomei Tian

Saisie d'une tonne d'écailles de pangolin
Kwai Chung, Hong Kong, Chine
28 mai 2014
Vive le recyclage des plastiques. Un conteneur maritime en provenance d'Ouganda à destination de la Chine via le Kenya et la Malaisie et censé contenir exclusivement des bouteilles en PET (PolyEthylène) à recycler contenait aussi 1 t d'écailles de pangolins africains. Sur la base de 3 animaux par kg d'écailles, l'équivalent de 3000 pangolins aurait été recyclé sous forme de poudre d'écailles dans les sex-shops de la pharmacopée chinoise si les 40 sacs n'avaient pas été interceptés par la douane de Hong-Kong au milieu des 470 autres colis. La valeur de la saisie est estimée à 645.000 US$ soit 645 US$ / kg.

Saisie d'un pangolin vivant
Taipei, Taïwan
2 juin 2014
En début d'après-midi du « Dragon Boat Festival » qui commémore la mort du poète chinois Qu Yuan, un pangolin de 6 mois a été découvert en train de ramper tout près de l'autel du célèbre temple Erawan de Taipei. Bien que les pangolins soient par tradition un symbole de richesse et de bonne fortune, le temple ne l'a pas gardé et l'a remis au zoo de Taipei.

© news.ltn Jiaan Guo

Saisie de 22 pangolins et d'un python (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II)
Province de Lampung, île de Sumatra, Indonésie
3 juin 2014
La voiture a rebroussé chemin pour éviter le contrôle routier. La police l'a prise en chasse. Quelques kilomètres plus loin, la voiture a été retrouvée vide. Pas tout à fait, les 22 trenggiling (pangolins en indonésien) étaient dans le coffre avec le serpent. Ils ont été amenés au refuge du BKSDA, le service du gouvernement chargé de la protection de la faune sauvage.

Saisie de 2 pangolins vivants
Taizhou, Province du Zhejiang, Chine
3 juin 2014
Au terminal sud des bus, un agent de sécurité inspectait les colis en instance de départ. 2 boîtes bien emballées et portant le sigle « fragile » ont attiré son attention. Il y avait à l'intérieur 2 pangolins d'environ 1 m de long. Le plus grand était de couleur sombre et pesait 13 kg, le plus petit d'une couleur tirant sur le jaune pesait 9,6 kg. Le refuge pour animaux sauvages de la ville va les garder un petit bout de temps pour vérifier leur bonne santé et prévoit de les relâcher dans la montagne aux alentours.

© zj.qq Tencent

© zj.qq Tencent

Saisie de 2,34 t d'écailles de pangolin
Kwai Chung, Hong Kong, Chine
11 juin 2014

Via Twitter Alex Hofford

Du jamais vu en 5 ans à Hong Kong. Après le pot aux roses des écailles de pangolin déclarées déchets de plastique dans un conteneur en provenance de l'Ouganda, via le Kenya et la Malaisie, c'est au tour d'un conteneur expédié du Cameroun avec une cargaison déclarée de bois de dissimuler des écailles de pangolin. En 15 jours, les douanes de Hong Kong ont donc saisi environ 3,34 tonnes d'écailles équivalent selon une première expertise à

environ 8000 pangolins. Une source gouvernementale précise qu'en 5 ans, le kg d'écailles sur le marché noir chinois est passé de 2000 HK$ à 5000 HK$/kg soit de 260 US$ à 645 US$/kg. Les 2 tentatives de contrebande seraient organisées par la même filière. 48 h après l'arrivage en provenance du Cameroun, un homme d'affaires de Malaisie installé à Hong Kong a été arrêté puis relâché sous caution.

© Hong Kong Customs and Excise Department

Saisie d'un kilo d'écaille de pangolin
Katmandou, Région de développement Centre, Népal
17 juin 2014
La police népalaise informe qu'un kilo d'écailles de pangolin a été saisi et un suspect de 25 ans arrêté dans un monastère bouddhiste.

Saisie de 71 pangolins vivants (220 kg)
Ha Long, Province de Quang Ninh, Vietnam
22 juin 2014
Au péage du pont de Bai Chay, à 100 km de la frontière chinoise, la voiture a été interceptée par le service de contrôle de douane n° 2. Dans le compartiment arrière, 220 kg de pangolins vivants ont été découverts, valeur estimée 350 millions VND soit 16.500 US$. Les 2 passagers sont originaires de Mong Cai où un local de gavage de pangolins a été perquisitionné une semaine plus tard.

© Nguyen Hoang

© Jean-Pierre Dalbéra

Saisie de 350 kg de pangolins
Province de Quang Ninh, Vietnam
30 juin 2014
Après plusieurs jours d'enquête et de filature, une descente de police dans un local de transit d'animaux sauvages dans la ville de Mong Cai à la frontière nord-ouest avec la Chine a pris en flagrant délit des vietnamiens et des acheteurs chinois en train de gaver 66 pangolins avec de la farine de riz. Ce gavage précédait leur exportation en Chine.
3 personnes ont été arrêtées, dont l'acheteuse principale, Mme Duong Minh Yên, citoyenne chinoise résidant à Kunming, Province de Yunnan. Les pangolins ont été saisis ainsi qu'un minibus avec une fausse plaque d'immatriculation. Les sièges arrière avaient été enlevés pour pouvoir transporter les pangolins. Certains acheteurs ainsi que des employés ont pu s'enfuir.
Un des employés, M. Pham Long, a raconté avoir été recruté par un nommé Xuân, 40 ans. Son travail consistait à maintenir les pangolins pendant le gavage. Il était payé 100.000 VND par jour soit 4,70 US$. D'après M. Long, l'équipe des gaveurs comprenait 6 vietnamiens. Un autre suspect, M. Tùng, a déclaré que les arrivages de pangolins étaient journaliers. Les suspects ont été conduits au commissariat pour les besoins de l'enquête.

© Nguoi lao dong

© Nguoi lao dong

© Duc hieu

Primates

AFRIQUE

Saisie de viande de brousse dont des singes (*Primates* spp., Annexe I ou II)
Aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, Commune de Brazzaville, République du Congo
Avril 2014
PALF(Project for the Application of Law for Fauna) est un projet pilote mené en partenariat par la Wildlife Conservation Society et la Fondation Aspinall. La coopération avec les autorités nationales a abouti à 2 saisies importantes en moins de 15 jours. Bilan: les carcasses de plus de 70 animaux ont été retrouvées dans 2 chargements au départ à l'Aéroport de Brazzaville. Des singes, des antilopes, des porcs épics… 2 personnes ont été arrêtées.

Bonne nouvelle
Transfert d'un gorille de plaine orientale (*Gorilla beringei* ssp. *graueri*, Annexe I) dans son habitat naturel
Parc National des Virunga, Province de Nord-Kivu, République Démocratique du Congo
Mai 2014
Gorille transfrontière. Un petit gorille orphelin était dans les mains de braconniers qui venaient d'opérer en République Démocratique du Congo. Des environnementalistes du Rwanda étaient parvenus à le recueillir. Depuis août, l'exilé du Congo était soigné par des vétérinaires au nord du Rwanda. Ihirwe (qui veut dire chance en dialecte kinyarwanda) est de l'espèce des gorilles de plaine orientale. Il vit exclusivement à l'est du Congo. L'espèce est très menacée.
L'opération de transfert a été réalisée grâce au gouvernement du Rwanda, à la Fondation Dian Fossey, au gouvernement du Congo et aux mécanismes transfrontières mis en œuvre par l'administration du Parc des Virunga où Ihirwe a rejoint 13 autres orphelins bénéficiant de soins particuliers et d'un réapprentissage à la vie sauvage.

© Ludovic Hirlimann

Saisie de 10 crânes de gorille (*Gorilla gorilla*, Annexe I)
Bertoua, Région Est, Cameroun
8 mai 2014
Les 2 lugubres individus qui portent sur leurs genoux 2 familles de gorille étaient venus en vélo de Batouri où ils habitent à Bertoua où ils comptaient vendre les crânes. Ils ont été approchés par la police au petit matin avec les 2 sacs suspects à la main. Pour échapper aux contrôles, ils avaient fait 100 km par les sentiers de traverses à travers le bush et les forêts. Les gorilles de l'ouest africain encore présents au Gabon, au Congo, en Centrafrique sont confrontés à la déforestation et à la pullulation des braconniers qui alimentent la grande boucherie de la viande de brousse.

© LAGA

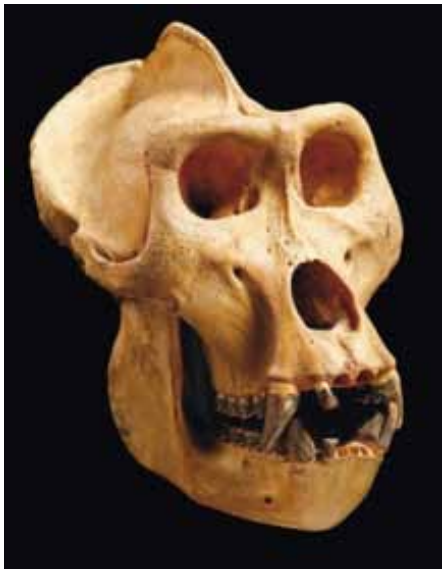
Gorille « Crâne d'un vieux mâle à la denture incomplète » adjugé en France 6500 €

Saisie de 7 crânes de gorille (*Gorilla* spp., Annexe I) et de 11 crânes de chimpanzé (*Pan troglodytes*, Annexe I) et une mâchoire d'éléphant
Yaoundé, Région Centre, Cameroun
21 mai 2014
Crânes, crânes et mâchoires. Les os et les squelettes sont de plus en plus recherchés. Cette fois le trafi-

quant a voyagé en voiture depuis Ebolowa jusqu'à la capitale Yaoundé. Il a été arrêté en train de négocier les os. Ce n'est pas la première fois que ce commerce de l'ombre se manifeste au Cameroun (Voir « A la Trace » n°4 p. 79).
Last Great Ape organization (LAGA) a participé à l'enquête et à son aboutissement dans le quartier Nkoleton. Les crânes avaient été vendus au trafiquant à Obam par des braconniers basés à Ebolowa et à Kribi.

© GRASP-UNEP

Saisie d'un mandrill (*Mandrillus sphinx*, A.I)
Yaoundé, Région Centre, Cameroun
18 juin 2014
Heureusement, le mandrill qui était à l'arrière dans la malle de la Toyota s'est signalé à l'attention des policiers qui procédaient à un contrôle du chauffeur. Un cri de mandrill en plein cœur de Yaoundé, ça intrigue. Ce singe avait été acheté par l'homme de 46 ans près de la ville de Souanké à la frontière entre le Congo et le Cameroun. Après plusieurs centaines de kilomètres en voiture, le mandrill devrait pouvoir retrouver un peu d'air grâce à l'assistance de l'ONG LAGA.

© LAGA

Saisie d'un chimpanzé (*Pan troglodytes*, A. I) et condamnation
Tokonou, Région de Faranah, Guinée
23 juin 2014
Lancinet Kamisoko a été arrêté près du Parc National du Haut Niger. Le procureur de la République de Kankan a assisté à l'opération menée par le Ministère de l'Environnement avec l'appui du GALF –Guinée Application de la Loi Faunique. La présence du haut magistrat témoigne de l'intérêt porté par la justice guinéenne à la criminalité envers la faune sauvage, un intérêt nouveau provenant en partie des admonestations de la CITES.
Lancinet Kamisoko est un braconnier notoire spécialisé dans le chimpanzé. Il menait ses activités clandestines en plein jour sans s'encombrer de précautions particulières. Il est selon le GALF de la trempe d'Ousmane Diallo (Cf. « A la Trace » n°2 p. 26), un autre grand voleur de grands singes. Il a été condamné 10 jours plus tard à 6 mois de prison ferme et à une amende de 5 millions GNF soit 714 US$. La condamnation paraît faible au regard de la gravité des faits. Elle démontre cependant de la part des tribunaux d'Afrique de l'Ouest une tendance homogène et progressive, sauf accident, à la sévérisation.
Le jeune chimpanzé qui était dans les mains de M. Kamisoko au moment de son arrestation a sans doute été capturé dans le Parc National du Haut Niger. Crée en 1997 à partir du noyau de la forêt de Mafou, le Parc couvre aujourd'hui plus de 7000 km^2. Il souffre de plusieurs activités illégales comme les coupes de bois, le braconnage pour la viande brousse et la pêche dans le Niger.
Sanka, tel est le surnom attribué à la jeune rescapée, a été remise au Centre de Conservation pour les Chimpanzés. Fondé en 1997, le CCC a 3 missions prioritaires :
- Recueillir les chimpanzés orphelins saisis par le gouvernement guinéen, leur offrir les meilleures conditions de vie possibles et leur apprendre les bases nécessaires pour les préparer à un retour à la vie sauvage.
- Relâcher ces chimpanzés après un apprentissage de plusieurs années afin qu'ils retrouvent la liberté et leur habitat naturel.
- Sensibiliser les populations locales sur les conséquences de la disparition de cette espèce afin de lutter contre le trafic illégal.
Le CCC est né de l'urgence. Les jeunes chimpanzés orphelins et recueillis par les autorités et les ONG sont de plus en plus nombreux. Comme pour les gorilles, la capture d'un jeune individu entraîne la déstructuration du groupe et la mortalité des parents. Les jeunes chimpanzés sont recherchés pour le marché des animaux de compagnie et pour l'expérimentation animale.

©GALF/WARA

ASIE

Saisie d'un chimpanzé (*Pan troglodytes*, A. I)
Liban
5 avril 2014

Charlie était le dernier chimpanzé captif connu au Liban. Il a été libéré par Animals Lebanon après 9 ans de bataille judiciaire. Selon l'ONG, les trafiquants l'avaient fait entrer illégalement dans le pays en 2005. D'abord mis en vente dans une animalerie, il a finalement échoué dans le zoo Animal City. En 2006 le Ministère de l'Agriculture avait reconnu qu'aucun permis n'avait été établi pour son importation et avait par conséquent autorisé la saisie. Une première opération de libération avait alors échoué, les propriétaires du zoo ayant déplacé et caché Charlie la veille de l'intervention.
Il était enfermé dans une cage, seul. Doug Cress, coordinateur pour le Programme des Nations Unies pour les grands singes rappelle que les chimpanzés sont particulièrement intelligents et sociables. Le maintien en isolement est une cause de grande souffrance. L'examen médical révèle d'autres séquelles causées par l'enfermement. Charlie est anormalement petit et les muscles de sa jambe droite sont atrophiés.
Charlie est désormais remis à la garde d'Animal Lebanon et soigné par des experts. Ces derniers estiment qu'il faudra plusieurs mois avant qu'il lui soit possible de retrouver enfin une certaine liberté dans un sanctuaire.
La CITES est entrée en vigueur au Liban en 2013.

© Animals Lebanon

Bonne nouvelle
Saisie de 2 macaques (*Macaca* spp., Annexe I ou II)
Province de Vinh Phuc, Vietnam
16 avril 2014

Les membres d'ENV ont contribué à la libération de 2 macaques. Informés via la hotline, les militants ont averti la Forest Protection Department qui a récupéré les 2 singes et les a portés au refuge Soc Son Rescue Center. Le Vietnam abrite 5 espèces de macaque, toutes en Annexe II. Il s'agirait de macaques bruns *Macaca arctoides*. ENV poursuit avec succès son effort pour informer la population. Les signalements semblent de plus en plus nombreux.

Braconnage de centaines d'entelles (*Semnopithecus entellus*, Annexe I)
District de Rajnandgaon, Etat du Chhattisgarh, Inde
Avril 2014

Un tapis de cadavres couvre le sol à perte de vue. Des centaines, peut-être des milliers de morceaux de singe qui sèchent au soleil. Voilà la vision dont témoigne un résident local, venu avec un groupe de voisins dans la forêt de Devvadi à la rencontre des braconniers. Ils avaient remarqué leurs allées et venues et affirment qu'ils tuaient environ 40 singes par jour. Les braconniers auraient alors prétendu que la viande était destinée à leur consommation personnelle. Une plainte a été formée par les riverains auprès des gardes forestiers dont le poste d'observation n'est qu'à 2 km de la scène mais dès le lendemain les braconniers et leur campement s'étaient évaporés. Les représentants officiels ne semblent pas s'émouvoir des allégations et affirment que de tels actes sont peu probables dans cette région à forte croyance religieuse.
Les activistes accusent le département de protection des forêts de négligence, voire de corruption. AMK Bharos, président de la Société pour la faune sauvage de Chhatitsgarh déclare : « Le commerce de la viande de brousse de chacal, mangouste, renard est active illégalement dans plusieurs endroits du pays et il y a quelques années des braconniers et tribus nomades d'Andhra Pradesh se rendaient dans le sud Bastar pour tuer des serpents. De la même manière, maintenant le braconnage de singes a commencé ». La viande et la cervelle traitée seraient exportées vers la Chine, le Japon, la Corée et Taiwan. Les habitants confirment que les populations de singes attirent les braconniers depuis environ 5 ans.

© Brian Gratwicke

© Times of India

Saisie de 2 macaques (*Macaca* spp., A. I ou II)
Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
Avril 2014
2 macaques captifs dans la pagode Vinh Nghiem ont été libérés. Il a fallu 2 semaines aux autorités pour récupérer les animaux, l'affaire étant compliquée par la nécessité de respecter ce lieu sacré. Animal sacré ne rime pas forcément avec animal protégé. Au Vietnam, relâcher des animaux captifs est un symbole de compassion et de bonté pratiqué notamment lors de fêtes et cérémonies religieuses. Mais les meilleurs symboles ont leur revers. ENV s'inquiète de la multiplication de petits marchés aux animaux sauvages qui prolifèrent autour des lieux de cultes. Les animaux sont capturés puis vendus aux fidèles pour exercer leur devoir de libérateur, un nouveau cercle vicieux.

Saisie d'un orang-outan de Sumatra (*Pongo abelii*, Annexe I)
Province d'Aceh, Indonésie
Avril 2014

Encore Aceh. L'huile de palme est un fléau. Le petit orang-outan mâle de 10 à 12 mois était abandonné dans une tourbière en cours de reconversion en culture industrielle du palmier à huile. Très maigre, il est soigné dans un centre spécialisé du Sumatran Orangutan Conservation Programme

Saisie de 6 loris lents (*Nycticebus coucang*, Annexe I) vivants
Pingxiang, Province du Guangxi, Chine
5 mai 2014
A midi, la police des frontières s'est intéressée à un bus qui se dirigeait de Pingxiang à Ningming. Un agent a entendu des bruits étranges s'échapper de dessous les sièges. Dans les colis il y avait 6 loris lents. Selon le chauffeur, un client a enregistré les colis sans lui dire ce qu'il y avait à l'intérieur. L'enquête est en cours.

Saisie de 4 macaques (*Macaca* spp., Annexe I ou II)
District de Huong Hoa district, Province de Quang Tri, Vietnam
8 mai 2014
Les 4 macaques exploités comme animaux de compagnie domestique dans les montagnes du centre Vietnam ont été libérés et relâchés dans le Parc National de Bac Huong Hoa.

Saisie d'un jeune macaque (*Macaca* spp, Annexe I ou II)
Province de Binh Duong, Vietnam
20 mai 2014
La libération du bébé macaque a eu lieu grâce à la médiation d'ENV. Il a été remis aux bons soins du FPD (Forest Protection Department).

Saisie d'un macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II)
Vietnam
Mai 2014
Le maître déménage. Au milieu des encombrants et des déchets, il abandonne son petit domestique. Encore un rescapé d'ENV. Hotline : 1800 1522.

Saisie d'un loris (*Lorisidae* spp., Annexe I ou II)
Vietnam
23 mai 2014
Un « happy call » selon l'expression de l'ONG qui a permis le transfert du petit singe vers un centre de réadaptation, premier pas vers une éventuelle remise en liberté dans le milieu naturel.

© ENV

Saisie d'un macaque (*Macaca* spp., Annexe I ou II)
Province de Hoa Binh, Vietnam
30 mai 2014
Avec l'accord de « sa famille d'accueil », un jeune macaque en cage a été transféré au refuge de Soc Son d'Hoa Binh.

Saisie d'un macaque rhésus (*Macaca mulatta*, Annexe II)
Ya'an, Province du Sichuan, Chine
Juin 2014
« Quelqu'un a un singe chez lui » à telle adresse. « Vous devriez aller voir ». Après ce renseignement venu du public, le service des forêts a saisi le petit singe. Il était transformé en animal de compagnie depuis 5 ans. Il a perdu ses instincts de survie et il est devenu dépendant des hommes. Il a été placé en observation dans un enclos protégé. Son maître ne l'ayant pas martyrisé, il en a été quitte pour une réprimande.

Saisie d'un loris lent (*Nycticebus bengalensis*, Annexe I) et condamnation
Hanoï, Région du delta du Fleuve Rouge, Vietnam
Juin 2014
ENV a encore tiré d'affaire un loris lent en exhibition dans un coffee shop. La photo du loris en cage avait été repérée par un sympathisant d'ENV sur un réseau social. Il a été remis par la police de l'environnement aux soins du refuge spécialisé de Soc Son. Le tenancier du coffee shop a été condamné 3 semaines plus tard à une amende de 30 millions de VN$, soit 1500 US$, une peine sévère au regard du niveau de vie au Vietnam qui selon ENV devrait dissuader ceux qui capturent, vendent et détiennent des animaux sauvages qui plus est protégés par la loi.

© ENV

Saisie de 2 macaques (*Macaca* spp., Annexe I ou II)
Province de Vinh Phuc, Vietnam
Juin 2014
Il s'est trouvé que la jeune macaque enchaînée était enceinte. Là encore la famille d'accueil bien embarrassée a décidé de remettre son animal de compagnie aux autorités environnementales de la Province.

© ENV

Saisie d'un loris lent (*Nycticebus coucang*, Annexe I) et d'un perroquet (famille Psittacidae, Annexe I ou II)
Taiyuan, Province du Shanxi, Chine
18 juin 2014
Le perroquet n'a pas manqué de s'exprimer à un contrôle de routine au niveau d'un péage. A l'arrière du Range Rover, un policier s'est trouvé nez à nez avec « un singe ayant de très grands yeux et un perroquet de toutes les couleurs ». N'ayant jamais vu de sa vie de tels animaux, il a tout de suite pensé qu'ils étaient protégés par la loi. Le chauffeur a été interrogé par les services spécialisés et les experts ont rapidement compris que le singe était un loris lent et l'oiseau un ara.

© Phil Myers

Saisie d'un jeune orang-outan (*Pongo* spp., Annexe I)
Mentaya, Province du Kalimantan central, Indonésie
21 juin 2014
Le bébé détenu dans une maison flottante du Kalimantan a été remis aux bons soins du COP –Center for Orangutan Protection. Encore un orang-outan orphelin dont la famille a été chassée par la déforestation et l'avancée de l'huile de palme.

© Center for Orangutan Protection

Saisie d'un macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II), d'un macaque à queue de cochon (*Macaca leonina*, Annexe II) et de 2 macaques bruns (*Macaca arctoides*, Annexe II)
Province de Kon Tum, Vietnam
23 juin 2014
ENV démarre bien la semaine. Sa hotline a encore une fois reçu des renseignements fiables et le FPD – Forest Protection Department – est intervenu chez un villageois pour libérer les 4 prisonniers.

Saisie d'un gibbon (*Hylobatidae* spp., Annexe I)
Province de Dak Nong, Vietnam
30 juin 2014
Le moine supérieur de la pagode détenait depuis quelque temps un gibbon. Au bout de plusieurs jours de « négociations », l'ecclésiastique a renoncé à cette propriété et le gibbon a été transféré dans des lieux adaptés en vue de son éventuelle réintroduction dans la forêt de Dak Nong.

© ENV

EUROPE

Un lémur catta volé puis retrouvé (*Lemur catta*, Annexe I)
Altea, province d'Alicante, Espagne
11 avril 2014
Le lémurien vivait avec 32 de ses congénères dans un enclos du parc de loisirs de Benidorm. Le 7 mars, le personnel s'aperçoit que le cadenas de l'enclos a été fracturé et qu'un des primates a disparu.
36 jours plus tard, la Guardia Civil récupère un lémurien sur la terrasse d'une résidence d'Altea. Une inspection par un vétérinaire et la lecture de la micropuce permet de confirmer qu'il s'agit bien du même lémurien. Il est en bonne santé et a rapidement retrouvé ses congénères. Une enquête est toujours en cours pour retrouver l'auteur du vol.

Vol de 3 tamarins pinchés (*Saguinus oedipus*, Annexe I) et de 2 tamarins empereurs (*Saguinus imperator*, Annexe II)
Zoo de Blackpool, Angleterre, Royaume-Uni
29 avril 2014

Dans la nuit du 29 au 30 avril, des individus sont entrés par effraction dans le zoo de Blackpool. Ils ont découpé les grillages de 2 enclos et enlevé 2 femelles tamarins, l'une d'elle avec son petit et 2 tamarins empereurs mâles. Les 5 animaux sont tous nés en captivité. Les soigneurs ont fait part de leur grande inquiétude quant à leur survie. Ces spécimens particulièrement rares sont très demandés sur le marché européen. La police de Blackpool affirme que le vol était clairement préparé et prémédité. « Les coupables savaient ce qu'ils cherchaient. »

La médiatisation de l'affaire, les recherches de la police et les appels des responsables du zoo ont ensemble porté leurs fruits. Une semaine plus tard les petits singes ont été retrouvés abandonnés par les kidnappeurs dans une maison de Brighouse dans le West Yorkshire. Les recherches se poursuivent pour identifier les coupables. Une fin heureuse ou presque. Seul 4 des 5 singes étaient dans la maison, le bébé de 4 mois n'a pas été trouvé. A-t-il survécu ?

© National Wildlife Crime Unit

Saisie de 21 kg de viande de brousse dont de la viande de singe (*Primates* spp., Annexe I ou II)
Aéroport de Lyon Saint-Exupéry, Région Rhône-Alpes, France
8 juin 2014

La passagère en provenance du Maroc avait dans ses bagages de la viande d'antilope et de macaque ainsi que 500 pots de produits éclaircissants de la peau dangereux pour la santé et interdits de commercialisation. La passagère prétend que tout est pour sa consommation personnelle. Elle a été condamnée à une amende douanière. Toutes les marchandises ont été confisquées pour destruction. Le Maroc abrite une seule espèce de singe, les macaques berbères (*Macaca sylvanus*, Annexe II) (Cf. « A la Trace » n°2 p. 27).

© Douanes Françaises

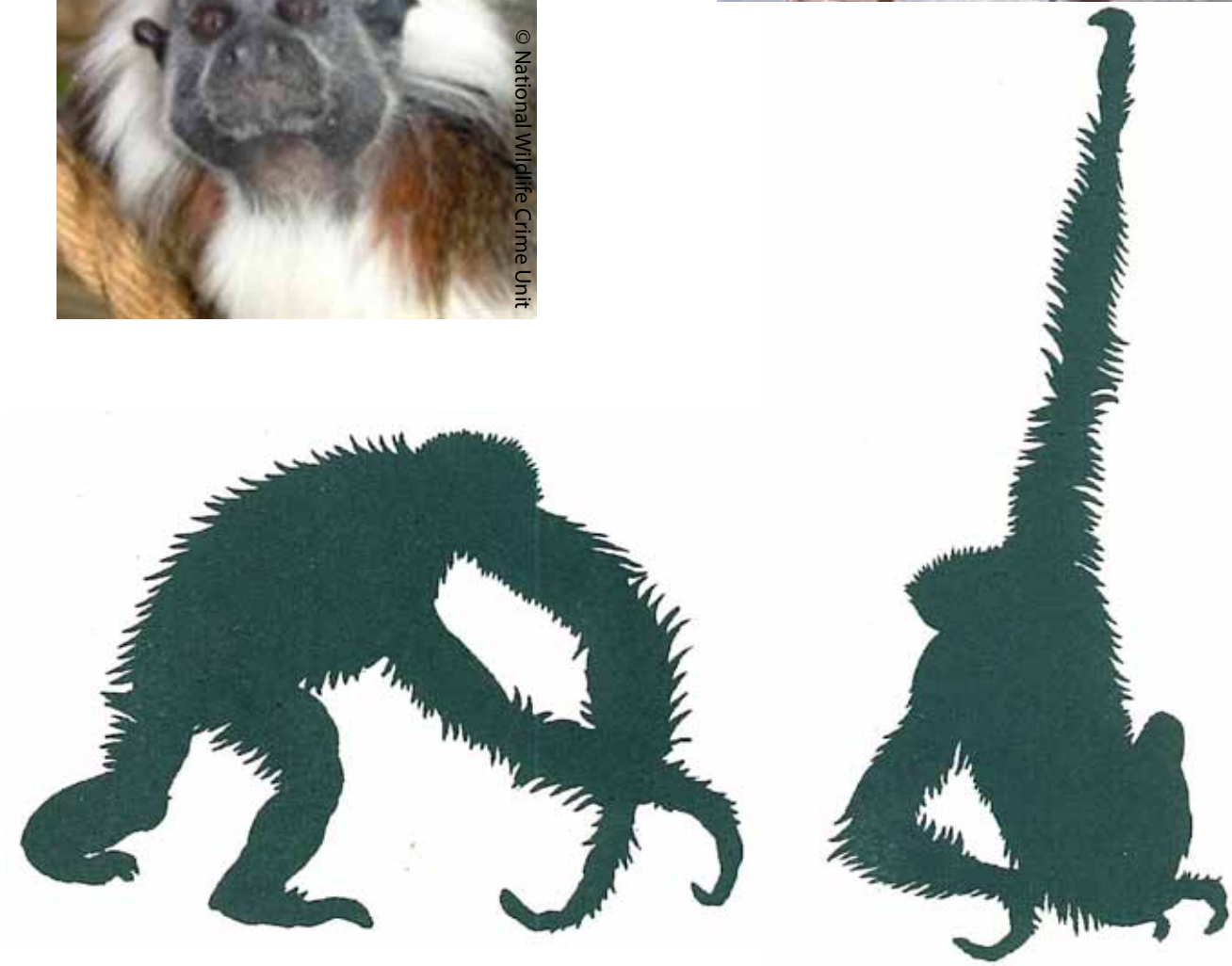

Félins

Le tigre (*Panthera tigris*), le léopard (*Panthera pardus*), le jaguar (*Panthera onca*) et l'ocelot (*Leopardus pardalis*) sont en Annexe I. Le lion (*Panthera leo*) est en Annexe II.

Totaux du trimestre
37 peaux et animaux naturalisés saisis
23 animaux vivants saisis

AFRIQUE

Saisie de 2 peaux de léopard
Balessing, Région Ouest, Cameroun
7 avril 2014
La traque a duré 5 heures et s'est soldée par l'arrestation de 2 hommes suspectés de participer au trafic de peaux de léopards dans la Région Ouest du Cameroun. Les gendarmes de la Brigade de Dschang ont agi en collaboration avec l'ONG LAGA qui a apporté son soutien logistique.

Condamnation pour le braconnage de 2 guépards
Ubombo, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
11 avril 2014

Les 2 félins avaient été tués dans la réserve Mkhuze à l'intérieur du Parc National iSimangaliso réputé pour ses zones humides. Ndlovu, le chasseur en chef a été condamné à 5 ans de prison. Son aide, porteur des carcasses de panthères a été condamné à une amende de 4000 R (377 US$) ou à une peine de prison de 12 mois.

Empoisonnement de 2 lionnes et d'un lion
Palmwag Conservancy, Région de Kunene, Namibie
Semaine du 19 mai 2014
Les 5 animaux sauvages ont été retrouvés calcinés dans la réserve de Palmwag au nord de la Namibie. Ils auraient été préalablement empoisonnés. Le charnier a été découvert après le braconnage d'une femelle rhinocéros noir et de son petit. Les lions et les chacals auraient été tués en avril ou début mai. Les chacals ont été empoisonnés à leur tour en se nourrissant de la chair des lions morts. Des témoignages contredits par la police rapportent que les pattes des lions utilisées dans la médecine traditionnelle ont été découpées et emportées par les braconniers. Selon la police, les fauves auraient été liquidés parce qu'ils s'attaquaient au bétail des agriculteurs.

Braconnage d'un léopard
Heatonville, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
8 juin 2014
Un léopard vient d'être tué pour sa peau pour faire des accessoires de mode, ou pour un costume de parade rituelle, ou pour ses griffes, ses vibrisses, sa queue, autant de fétiches pour la culture africaine… et asiatique.

AMÉRIQUE

Saisie d'un tigre du Bengale (*Panthera tigris tigris*, Annexe I)
Comté de Ventura, Etat de Californie, États-Unis
Avril 2014
Nominé au Grammy Awards, Tyga, le rappeur aussi connu sous le nom de Michael Ray Stevenson avait comme animal de compagnie un tigre de 7 mois pesant 45 kg. Des photos de l'animal avaient été

postées sur le réseau Instagram. Arrivé à maturité, le tigre du Bengale peut peser plus de 360 kg. Son voisin a touché un mot sur ce tigre à la police et le California Department of Fish and Wildlife est intervenu pour le transférer chez un capacitaire agréé.

Via Instagram

Via Instagram

« Ils font partie de la famille »
L'année dernière, une famille brésilienne vivant à Maringa dans l'Etat du Para a fait sensation en ouvrant ses portes aux reporters. Ces derniers avaient pu s'extasier sur le dernier cri de l'inconscience : 7 tigres dans la maison. Le père de famille aime écarter la mâchoire des faunes pour montrer leurs canines, les tenir en laisse comme des braves toutous, les faire parader dans le salon et la cuisine. La fille aînée monte dessus dans la piscine. Le petit dernier croit que les poneys ont des rayures noires. Les animaux proviendraient d'un cirque. Le père finira-t-il à l'hôpital ou dans une cage de prison ? A suivre.

Vol d'un lion
Monte Azul Paulista, Etat de São Paulo, Brésil
1 mai 2014
Le lion de 9 ans coulait des jours tristes mais paisibles dans le refuge et centre de réhabilitation de Saint-François d'Assise où il était arrivé à la suite d'on ne sait quelles circonstances de la vie.
3 hommes et une femme ont volé le lion qui pèse 300 kg après l'avoir endormi avec un fusil anesthésiant. Ils sont partis dans un petit camion. Des voisins ont vu le manège mais ne se sont pas spécialement étonnés. Ce n'est pas rare que des animaux guéris ou remis en forme repartent vers d'autres horizons.
Oswaldo Garcia Junior qui gère le refuge prenait soin du félin depuis 5 ans. Retrouvera-t-on Rawell, c'est son nom, dans un cirque ou une exposition itinérante d'animaux exotiques éclopés ou dans le jardin privé d'un collectionneur ou bien à nouveau abandonné ?

© informationng

Saisie d'un lionceau
Acapulco, Etat de Guerrero, Mexique
Mai 2014
Le félin de 2 mois travaillait dans le centre commercial « Plaza la Isla ». Il attirait les touristes qui payaient pour être pris en photo à côté de lui.

© Profepa

Saisie d'une tigresse
Mazamitla, Etat de Jalisco, Mexique
Juin 2014

© Profepa

La femelle logeait chez un particulier dénoncé par ses voisins. Des agents de la PROFEPA interviennent et constatent l'irrégularité, ils la saisissent.

Condamnation pour le braconnage de douzaines de Lynx roux (*Lynx rufus*, Annexe II)
Etat de Californie, États-Unis
Juin 2014

Tracy Lee Shultz écope d'une amende de 5000 US$ et d'une année de mise à l'épreuve. Pas de chasse, pas de pêche, pas de piégeage, pas le droit d'accompagner quelqu'un à la pêche ou à la chasse. Les pelisses ont été vendues dans des circuits légaux. Les 15.000 US$ du produit de la vente seront versés au Comté de Lassen au profit de ses activités de protection de la faune et de ses habitats.
Nick Buckler avait commencé à pister le braconnier à la fin de l'année 2012. Le département de l'US Fish and Wildlife de Californie avait reçu une information selon laquelle Shultz passait l'hiver à piéger les lynx et les renards gris. Pendant 2 mois et demi, l'agent de l'US Fish and Wildlife Service est resté sur le terrain à suivre à la trace le suspect. Ses pièges étaient dispersés dans des coins très isolés au nord de la Californie. Ils étaient relevés une fois par semaine. A plusieurs reprises, le garde-chasse a libéré des animaux sauvages pris dans des pièges. Sinon, ils seraient morts de froid au bout des nuits et des jours. C'est au domicile de Shultz que les pelisses ont été saisies de même qu'une remorque, un véhicule tout terrain, son journal de bord et 50 pièges.

ASIE

Saisie d'une peau et 2 griffes de léopard
Pandharkawda, Etat du Maharashtra, Inde
2 avril 2014

Les autorités ont confisqué une peau de léopard et 2 griffes. 6 suspects ont été interpelés. La pelisse avait été achetée dans l'Andhra Pradesh. Le braconnage remonte à 3 semaines environ.

Saisie d'une peau de léopard de l'Inde et de 4,25kg d'os de tigre du Bengale (*Panthera tigris tigris*, Annexe I)
District de Tanahu, Région de Développement Ouest, Népal
3 avril 2014

Le domicile du trafiquant Indradhoj Karki, 57 ans, hébergeait des os de tigre et la peau de léopard qui mesurait 1,80 m sur 36 cm. Niant tout rôle actif dans cette affaire, le suspect prétend que les parties d'animaux lui ont été données par 3 hommes que la police tente de localiser.

Condamnation pour contrebande d'un tigre de Sibérie (*Panthera tigris altaica*, Annexe I)
Wenzhou, Province du Zhejiang, Chine
Avril 2014

Suite de l'affaire tigre de Sibérie relatée dans « A la Trace » n°4 p. 53. Le détenteur âgé de 30 ans a été condamné à 7 ans et demi de prison et 8000 US$ d'amende. Arrêté en janvier 2014, il avait acheté le tigre mort pour 30.525 US$ (190,000 yuan) et allait le revendre avec un plus de 10.000 US$. Les causes de la mort et l'origine du tigre restent inconnues.

Arrestation d'un braconnier de tigres
Kalagarh, Etat de l'Uttarakhand, Inde
Avril 2014
Les gardiens assermentés de la forêt ont capturé Banshi le braconnier et confisqué ses couteaux et ses pièges en acier dont les principales victimes étaient des tigres. Le village de Dhara près de la Corbett Tiger Reserve serait devenu un carrefour pour les braconniers. Des membres de 3 communautés nomades, les Bawaria, les Sapera et les Kunjar ont déjà été mouillés dans de telles activités. Une quatrième tribu, les Gujjar serait chargée de donner des informations préalables sur les parcours des animaux. "En 3 ans, 51 tigres et 441 léopards on été victimes de braconnage dans l'Uttarakhand" rapporte l'India Times.

Comparution d'un braconnier de tigre
Nagpur, Etat du Maharashtra, Inde
17 avril 2014
Suraj Pal, plus connu sous le surnom de Chacha, a été arrêté en septembre dernier en possession de 18 kg d'os de tigres et de fourrures. La Cour a rejeté sa nouvelle demande de remise en liberté sous caution à cause de son glorieux passé de braconnier. "Le relâcher nuirait aux enquêtes en cours et serait un très mauvais signal pour les autres trafiquants encore en activité."
Depuis le début, "A la Trace" suit pas à pas tous les fils qui mènent au réseau responsable de la mort de bien des tigres du Bengale et autres félins. Sur ce sujet, il faut mentionner que Sansar Chand, le parrain du braconnage de tigre, serait décédé.

Réouverture d'un dossier de braconnage de léopard
Nagpur, Etat du Maharashtra, Inde
18 avril 2014
En 1999, les services forestiers ont arrêté 3 personnes impliquées dans le braconnage d'un léopard à Gorewada. Une peau de léopard, des griffes, des pièges en acier, des armes et d'autres matériels avaient été mis à jour par la perquisition du domicile de Ghanshyam Potbale, l'un des 3 suspects. Néanmoins, le trio après sa garde à vue avait été remis en liberté sous caution et faute d'une plainte formelle l'affaire était depuis dormante. Le département forestier de l'Etat du Maharashtra a décidé de la réveiller 15 ans après les faits.

Braconnage d'un tigre du Bengale (*Panthera tigris tigris*, Annexe I)
Nainital, Etat de l'Uttarakhand, Inde
Avril 2014
Le corps mutilé du félin a été découvert à Bailpadav. De nombreuses parties ont disparu comme la fourrure et les vibrisses. Selon les bons connaisseurs du dossier "ça pourrait être un coup de locaux qui auraient revendu les extraits de tigre à des courtiers connectés via le Népal au marché chinois." Les pros du braconnage ont pour usage d'exploiter toute la carcasse. Les coupables restent inconnus.

Saisie de 2 lions et un tigre
District du Chouf, Gouvernorat du Mont-Liban, Liban
8 avril 2014
2 lions et un tigre introduits illégalement dans un zoo privé du Caza de Chouf ont été récupérés par Animals Lebanon.

Saisie d'une peau de léopard
Magardarra, Etat du Madhya Pradesh, Inde
28 avril 2014
Les 3 personnes prises en flagrant délit près de la gare de Magardarra sont âgées de 55 à 36 ans. Elles transportaient 2 peaux de cerf axis (*Axis axis*, hors CITES) d'environ 0,90 m de long et une peau de léopard de 1,52 m de long. Ils disent les avoir achetées à un individu dans le district de Kabeerdham.

Saisie d'une peau de tigre et d'une peau de léopard
Coimbatore, Etat du Tamil Nadu, Inde
1 mai 2014
Regardez comme ils sont beaux ces 2 félins écrasés, aplatis, épousant les sols avec une docilité exemplaire, attendant les jeux des enfants, les pieds des maîtres, les regards des visiteurs et exhalant une odeur amère de bête déchue.
Le tigre et le léopard ont été empoisonnés, écorchés, salés et tannés dans les forêts préservées des collines de Kodaikanal avant d'être servis sur un plateau dans la ville de Coimbatore pour la modique somme de Rs. 70 lack soit 118.000 US$ à un acheteur très intéressé qui était un inspecteur du Bureau de la Criminalité Environnementale (Wildlife Crime Control Bureau). Les 2 braconniers sont sous les verrous. Le chef d'orchestre est encore dans la nature.

© The Hindu

© The Hindu

Saisie de 4 jeunes tigres vivants
Udon Thani, Province d'Udon Thani, Thaïlande
21 mai 2014

La voiture de luxe était immatriculée à Bangkok. Elle était garée près d'un étang de Muang à moins de 100 km de la frontière du Laos et à plus de 400 km de Bangkok. Un type du coin a été intrigué. Il a vu le conducteur garer la voiture et un autre véhicule venir le chercher. A travers les vitres, le témoin a vu les 4 « gros chats » dormir dans des cages en plastique. L'alerte a été donnée. Les experts du Service des forêts observent que les tigres semblent familiers des hommes et que leurs pattes sont comme du velours, signe que les animaux n'ont pas vécu à l'état sauvage. Ils attribuent la somnolence des tigres à des « tranquillisants » administrés avant la phase de transport. Etant donnée la trajectoire du véhicule et la proximité de la frontière, ils croient savoir que les jeunes tigres ont été élevés dans une ferme à l'est ou au sud de la Thaïlande et qu'ils étaient voués au marché laotien où les nouveaux riches s'adonnent à la mode des félins captifs et décoratifs.
Les 4 tigres ont été menés au centre d'accueil de la ferme sauvage de Phu Khieu dans la Province de Chaiyaphum. Encore 150 km de voiture.

Acquittement de 4 contrebandiers présumés de peau de léopard
District de Gadchiroli, Etat du Maharashtra, Inde
Mai 2014

5 ans après leur inculpation, les 4 auteurs présumés d'un commerce illégal de peau de léopard ont été acquittés par un tribunal. Les preuves étaient biodégradables. Elles se sont évanouies dans la nature.

Arrestation de 2 personnes avec une peau de léopard
Thankot, Katmandou District, Népal
27 mai 2014

Les 2 lascars d'une trentaine d'années faisaient régulièrement des virées meurtrières en forêt. Dans leurs remises de Katmandou, les forces de police ont mis la main sur une peau de cerf axis, une peau de léopard et 6 tronçons de bois de santal rouge (*Pterocarpus santalinus*, Annexe II). Le bois de santal rouge est utilisé en médecine traditionnelle pour ses vertus supposées contre des maux aussi divers que le hoquet ou les maladies cutanées. Il est également employé dans la fabrication de meubles et d'instruments de musique. Il rentre aussi dans la composition de colorant. L'Inde et le Japon sont les principaux débouchés.

Cerf Axis

Arrestation de 2 personnes pour possession d'une peau de léopard
District de Kinnaur, Etat de l'Himachal Pradesh, Inde
1er juin 2014

A Chansu, près de la frontière avec la Chine, des gens du village cherchaient à marchander une peau de léopard. Le Wildlife Crime Control Bureau était au courant. Il avait déjà mis la main sur un intermédiaire bien connu qui avait conclu un accord avec ceux de Chansu.
La peau de léopard a été alors proposée à un deuxième acheteur. Les 2 parties allaient s'entendre sur un prix approximatif de 2 lakh RS (3400 US$). Au moment de conclure, il y a eu un changement de tournure. L'acheteur était un flic et les 2 villageois ont été arrêtés sous le coup de l'article 51 du Wildlife Protection Act. Ils sont passibles de 3 ans de prison pour détention de peau de félin protégé et de 7 ans pour braconnage.
C'est la première fois qu'un tel méfait est constaté dans le district de Kinnaur mais la région est hélas coutumière de ces faits :
- septembre 2013 : saisie d'une peau de léopard dans le district de Mandi
- février 2012 : 2 personnes arrêtées et 2 peaux de léopard saisies dans le district de Mandi
- janvier 2012 : 3 personnes arrêtées dans le district de Shimla en possession de tout un fourbi animal dont une peau de léopard, 2 crânes de léopard et 7 canines de léopard
- février 2009 : 4 personnes arrêtées dans le district de Shimla en possession de 8 peaux de léopard.

Le braconnage du félin rampe dans l'Etat de l'Himachal Pradesh. 90% de la demande proviendrait de la Chine voisine.

Arrestation de 3 braconniers de tigre
Etat du Madhya Pradesh, Inde
2 juin 2014

La petite tigresse orpheline de 4 ans avait été relâchée il y a 5 mois dans le Parc après une période de croissance en semi-liberté à l'intérieur du Parc. Elle a été électrocutée le 25 mai par un fil d'acier relié à une batterie et tendu en travers d'un de ses parcours dans le Parc National Bandhavgarh. Ses dents et ses ongles ont été arrachés. Le collier émetteur qui permettait de suivre ses mouvements a disparu. La dépouille a été préservée dans un congélateur. Son autopsie sera conforme au protocole du NTCA (Natural Tiger Conservation Authority).
Bonne nouvelle en juin. Les 3 braconniers de la tigresse de 4 ans ont été arrêtés d'après un communiqué des services forestiers de l'Etat du Madhya Pradesh. Le collier émetteur a été retrouvé cassé à 1 km du lieu du piégeage. La technique électrique est fréquente dans la région. Dans la nuit du 25 au 26 décembre 2012, un tigre de 2,75 m de long s'était empêtré dans un fil électrique de la même puissance (11 kilowatts). 3 semaines avant, un tigre avait été piégé de la même manière.
D'autres tigres du Bengale avaient été électrocutés à la même époque dans les districts voisins de Katni et de Kathotia. Après cette hécatombe, le conservateur des forêts de l'Etat du Madhya Pradesh avait été limogé.

2 agents des forêts blessés au cours d'une tentative d'arrestation de trafiquants de peau de léopard
Pathanamthitta, Etat du Kérala, Inde
4 juin 2014
Les 2 agents forestiers ont été blessés et leur voiture endommagée après la tentative d'arrestation de 2 trafiquants en possession d'une peau de léopard.

Condamnation pour possession illégale de peau de léopard
Pithoragarh, Etat de l'Uttarakhand, Inde
Juin 2014
Les 2 personnes arrêtées en juin 2011 avec une peau de léopard ont été condamnées à 3 ans de prison sans remise de peine et à 20.000 roupies d'amende soit 339 US$.

Comparution pour la mise à mort et la consommation de tigres
Qinzhou, Région de Guangxi, Chine
5 juin 2014
Un magnat chinois qui assistait à des électrocutions de tigres suivies du démembrement des corps, de l'éviscération et de la vente de viande, de sang et d'autres sous-produits a plaidé coupable pour sa première audition par le tribunal du peuple de Qinzhou. M. Xu a reconnu être responsable de la mort de 3 tigres dans les premiers mois de l'année dernière. Par la voix de ses avocats, il a prétendu avoir une quasi addiction au sang et au pénis de tigre. M. Xu avait été pris en flagrant délit dans une « fête du tigre » en même temps que 14 autres convives tous issus de la haute société financière de la région de Guangxi. La police avait interrompu le festin.
Les fêtes du tigre étaient organisées dans la ville de Leizhou et autour depuis une dizaine d'années par un homme de 54 ans, Chen Moufei (voir « A la Trace » n°4, p. 58).
M. Xu est un homme d'affaires important à la tête d'un fonds d'investissements qui gère plusieurs hôtels et autres propriétés en Chine et à l'étranger. En vertu des nouvelles réglementations qui assimilent la consommation d'animaux protégés à un trafic, le dit M. Xu pourrait être condamné à 10 ans de prison. A moins que… A suivre.

Saisie de 3 bébés tigres vivants et 1 carcasse de léopard (31,5 kg)
District de Pathiu, Province de Chumphon, Thaïlande
6 juin 2014

© Amnart Thongdee

3 bébés tigre et un corps de léopard étaient cachés sous une couverture et des fruits à l'intérieur du pick-up conduit par Sumonta Tembaeb, 55 ans. Les vivants et le mort auraient pu être vendus 1 million de baht soit 30.000 US$ sur le marché thaïlandais. La conductrice dit avoir été recrutée par « un étranger » pour transporter les animaux. Elle aurait dû recevoir 10.000 baht soit plus de 3064 US$. L'itinéraire de la conductrice est en pointillés. Au moins 200 km. La voiture venait du sud, peut-être de Malaisie.

Saisie d'une peau, de 110 os et 1,5 kg de dents de panthère nébuleuse (*Neofelis nebulosa*, A. I)
Népal
10 juin 2014
Les 2 comparses du même quartier étaient très complémentaires. L'un transportait la peau, l'autre le squelette complet de l'ex-panthère nébuleuse capturée dans la nature ou sortie d'un élevage clandestin à moins que ce soit d'un zoo véreux.

© Frank Wouters

© Sawen

© Sawen

RECIDIVE

Arrestation d'un braconnier d'au moins 30 tigres
Gurgaon, Etat de l'Haryana, Inde
10 juin 2014

Un routier du braconnage à qui on attribue au moins 30 tigres a été arrêté. Bheema Bavaria avait réussi à s'échapper à la mi-mai d'une tentative d'arrestation. Le conservateur des forêts de l'Uttarakhand parle d'une grande victoire. « Nos services de renseignements ont fait un excellent travail et le Wildlife Crime Control Bureau (WCCB) nous a aussi aidé dans ce travail de mammouth. »
L'avenir dira si l'arrestation de Bheema Bavaria précédée par l'arrestation du frère cadet de Sansar Chand suffira à calmer le braconnage des tigres et autres félins de l'Etat indien. Les Bavaria et les Baheliya sont nombreux, bien organisés et dépositaires d'une culture historique. Ils ont aussi le sens du commerce.

Saisie d'une peau de léopard
Katmandou, Région de développement Centre, Népal
Juin 2014

Ils étaient à 4 sur la peau de léopard de 1,82 m de long et 42 cm de large. Ils ont été arrêtés à 15 km de Katmandou.

Sauvetage de 2 tigres d'Indochine (*Panthera tigris corbetti*, Annexe I)
District de Quynh Luu, Province de Nghe An, Vietnam
13 juin 2014

La poursuite nocturne d'un camion suspect par un véhicule de police s'est terminée par un événement inattendu et stupéfiant. Pour bloquer la police, les passagers du camion ont jeté par dessus bord 2 tigres vivants, un mâle de 90 kg et une femelle de 75 kg. Les 2 animaux ont été récupérés sur le macadam de la route nationale 1, inconscients et avec des plaies ouvertes à la poitrine et à la tête. Le camion a pris la fuite.

© Tuoi Tre

Les 2 tigres qui avaient été anesthésiés par les trafiquants ont été immédiatement conduits au Pu Mat National Park dans le district voisin. 5h après, ils se sont réveillés et ont recommencé à s'alimenter 4 jours après. Si ces 2 tigres sont des animaux sauvages capturés par les braconniers, ils représentent à eux seuls 1/10ème de la population des tigres du Vietnam qui en effet ne seraient pas plus nombreux que 20. Ils pourraient même être moins. Au Cambodge, au Laos, en Birmanie, en Thaïlande, au Vietnam et en Chine, les tigres d'Indochine sont en voie critique d'extinction. Les 2 tigres miraculés peuvent aussi provenir d'un élevage clandestin. Cependant, leurs gardiens provisoires remarquent au fil du temps qu'ils sont farouches et rétifs à l'approche des humains.

© Nguyen Hai/VnExpress

Le Pu Mat National Park n'est pas équipé pour servir de lieu de transit ou de préparation à la remise en liberté dans les milieux naturels des tigres et toutes les parties compétentes du Vietnam cherchent d'urgence une solution convenable et positive d'hébergement. Pour le moment, ils sont en cage et mangent de la viande et des poules qui leur sont données en pâture.
L'événement se passe au centre du Vietnam. Le camion se dirigeait vers le nord.

> Education for Nature Vietnam a relevé entre 2006 et 2013 près de 300 violations à la protection réglementaire des tigres dans le pays dont 120 offres de vente d'os, de dents, de griffes et de produits dérivés pour la médecine traditionnelle et 55 détentions illégales de tigres vivants et de trophées. Des squelettes complets ou partiels ont été saisis de même que des tigres congelés.

Comparution pour braconnage de tigres
Nagpur, Etat du Maharashtra, Inde
17 juin 2014

Le duo est accusé d'avoir tué un tigre dans la Réserve de Melghat en juin 2013. Ils avaient été dénoncés par 2 complices. En première instance, leur demande de libération sous caution avait été rejetée. En appel, elle a été acceptée pour vice de procédure.
Les 2 requérants doivent s'acquitter d'une caution garantie de Rs. 25.000 soit 415 US$. Le jugement précise que les 2 hommes doivent communiquer à la justice leurs adresses et leurs numéros de téléphone fixe et mobiles.
La décision de la Haute Cour est susceptible de faire jurisprudence. Elle va à l'encontre de la sévérité attendue et espérée par les services de police, le département des Forêts de l'Etat du Maharashtra et les ONG protectrices de la faune locale.

EN FAMILLE

Condamnation pour le braconnage d'un tigre
Amravati, Etat du Maharashtra, Inde
18 juin 2014

En Inde, la mafia du tigre est cependant prise dans les filets de la justice. « A la Trace » fait régulièrement mention des avancées de policiers et du recul des braconniers. 45 personnes ont été arrêtées en moins d'un an et les remises en liberté sous caution sont de plus en plus rares.
3 braconniers viennent d'être condamnés à 5 ans de prison pour avoir tué une tigresse en mars 2013. Des preuves génétiques formelles ont été fournies par le Centre de Biologie cellulaire et moléculaire d'Hyderabad. L'ADN de la viande et du sang du fauve retrouvé sur les lieux de sa mort est le même que celui retrouvé sous les ongles des braconniers.

Saisie d'une peau et de parties de léopard
Katmandou, Région de développement Centre, Népal
Juin 2014

Une femme et 2 hommes ont été surpris dans une piaule louée à Baafal, quartier de Katmandou avec une peau et d'autres parties d'un léopard. Les dépouilles étaient sous le lit, emballées dans un sac. Les 3 suspects sont en détention provisoire pendant une semaine en attendant le développement de l'enquête.

EUROPE

Saisie de 4 lions dans un cirque
Fléron, Province de Liège, Belgique
19 mai 2014

Première saisie de lions depuis l'entrée en vigueur le 10 mars de la loi interdisant l'exploitation d'animaux sauvages dans les cirques.
A l'issue d'un premier contrôle, les services vétérinaires belges avaient notifié au directeur d'un cirque « franco-canadien » l'interdiction d'utiliser les 4 lions dans le spectacle et avaient constaté que les conditions d'hébergement et d'entretien des fauves n'étaient pas conformes aux exigences du bien être animal.

© Sudinfo.be

2 mois après, aucune solution ou amélioration n'ayant été proposée par M. Simon Dubois, propriétaire du cirque, les lions ont été saisis et provisoirement accueillis par le Natuurhulpcentrum à Opglabbeek. Simon Dubois dit être sur le point de vendre les 4 lions à un « acheteur français » et va introduire un recours en extrême urgence pour récupérer les 4 fauves.
4 recours analogues ont déjà été déposés devant le Conseil d'Etat et la Cour Constitutionnelle par l'association Andibel qui défend les intérêts des commerçants travaillant avec des animaux et par d'autres cirques.

Saisie de griffes et dents de tigres
Sheffield, Angleterre, Royaume-Uni
9 juin 2014

La jeune femme de 28 ans vendait sur Internet des dents et des griffes de tigre. Elle a été remise en liberté sous caution en attendant les développements de l'enquête.
« Des parties de tigre » ont été découvertes pendant la perquisition à son domicile.

Bonne nouvelle

Remise en liberté de 5 tigres de l'Amour (*Panthera tigris altaica*, Annexe I)
Juin 2014
Russie

Borya, Kuzia, Ilona, Svetlaya et Ustin sont repartis dans la taïga d'où ils venaient. Ils y avaient été recueillis, orphelins, victimes du braconnage de leur mère. Espérons que les 5 perdront vite le surnom de leur semi-captivité et consolideront longtemps la population résiduelle des tigres de l'Amour. Les bonnes fées au chevet des derniers félins de Sibérie sont le Centre de Réhabilitation et de Réintroduction des tigres d'Alexeyevka, le groupe tigre de l'UICN et … Vladimir Poutine.

© 2009 California Academy of Sciences

OURS

ASIE

Saisie d'un ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I)
Cambodge
Avril 2014
Eviter à un ours d'être cuisiné en soupe ou utilisé en pharmacie de grand-mère asiatique pour guérir les rhumatismes, c'est louable surtout s'il est remis en forme et dans son milieu naturel après la captivité. Ce n'est pas le bonheur qui est arrivé à un ours du Cambodge soi disant sauvé par un « businessman » australien. Grâce à une nouvelle application Smart Phone lancée par Traffic, le pauvre ours se retrouve affublé du ridicule surnom de M. Hobbs et dans les griffes du zoo de Cambera.

Saisie d'un ours malais vivant (*Helarctos malayanus*, Annexe I) et condamnation
Johor Bahru, Etat de Johor, Malaisie
13 mai 2014
L'ours malais était en cage. Les flics ont fait le guet pendant une semaine devant l'atelier. Au bout du compte, ils ont interrogé 5 familiers des lieux. Quelques jours après, le laveur de voiture a été inculpé de détention illégale d'animal protégé passible de 100.000 RM soit 31.000 US$ d'amende ou d'une peine de prison de 3 ans. Faute de payer l'amende, Mohd Roshdam Bilal est resté en prison. Le juge a précisé que l'application de la peine courra à partir de la date d'arrestation.

© The Star

Le délicieux petit ours malais a failli être cuisiné. L'enquête a confirmé qu'un bol de soupe de pattes d'ours se vend dans les restaurants malais entre 400 RM et 900 RM soit 124 et 279 US$.
La présence de l'ours malais est désormais sporadique dans la partie continentale de l'Asie du Sud-Est depuis l'ouest du Bangladesh et le nord-est de l'Inde jusqu'au nord de la province du Yunnan en Chine. Il est également encore présent au sud et à l'est de Sumatra et à Bornéo. Il a été éliminé de nombreuses régions.

Arrestation pour trafic de bile d'ours (famille Ursidae, Annexe I ou II)
Ha Long, Province de Quang Ninh et Chi Linh District, Province de Hai Duong, Vietnam
30 mai 2014
Les 2 trafiquants étaient recherchés par Interpol et la justice sud-coréenne. Ils se faisaient du fric avec de la bile d'ours. Ils s'étaient acoquinés avec des élevages clandestins d'ours du Vietnam pour vendre la bile en fiole aux touristes sud-coréens. La bile est dite guérir un peu tout, notamment les rhumatismes. Elle est prélevée dans des conditions inhumaines et inanimales sur les ours captifs capturés dans les forêts. Ils ont été arrêtés par le Bureau des Narcotiques de la police de Hanoï.

Arrestation de braconniers d'ours lippu de l'Inde (*Melursus ursinus*, Annexe I)
Forêt de Rajnandgaon, Etat du Chhattisgarh, Inde
1er juin 2014
Au centre de l'Inde, la paire de braconniers a tué un ours lippu et l'a dépecé dans la forêt pour vendre au noir la vésicule biliaire et les 4 pattes. Le commerce illicite a avorté. Les 2 ont été arrêtés.

EUROPE

Braconnage de 2 ours blancs (*Ursus maritimus*, Annexe II)
Vaygach Island, Oblast d'Arkhangelsk, Russie. Arctique
Fin avril ou début mai 2014
Le corps d'un ours polaire fraîchement abattu a été retrouvé par des agents du FSB dans la station météorologique Fedorov abandonnée. 2h plus tard, un hélicoptère a localisé sur la banquise un autre ours polaire mort.
L'examen des 2 corps et des scènes du braconnage a constaté que les ours ont été poursuivis par des motoneiges et tués par balles dans la poitrine et dans la tête.
Les découvertes ont eu lieu sur l'île Vaigach près de la Nouvelle-Zemble.
Le commerce international des ours polaires vivants ou de leurs fourrures est encore autorisé sous conditions.
A Bangkok en mars 2013, l'inscription de l'ours polaire à l'Annexe I de la Convention CITES a été rejetée. Elle aurait permis dés cette année d'interdire tout commerce international. Un nouveau must est en vogue dans la haute société bling-bling chinoise : les ours naturalisés pour l'animation et la décoration intérieure. Un ours naturalisé se vend 600.000 yuans soit près de 100.000 US$. Si le client n'est pas assez fortuné, il peut se rabattre sur un renard arctique pour 80.000 yuans (13.000 US$). En France un ourson blanc naturalisé se vendait l'année dernière 20.000 €, l'adulte 40.000 euros et la peau 18.000 euros.

© Viktor Nikiforov

Inspection de foyers de chasseurs sur l'île de Vaygach

Rhinocéros

Les rhinocéros blancs *Ceratotherium simum* et les rhinocéros noirs *Diceros bicornis* d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs du Swaziland et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.
Les 3 espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I: *Rhinoceros unicornis*, *Dicerorhinus sumatrensis*, *Rhinoceros sondaicus*.

**555 rhinocéros tués
en Afrique du Sud, en Namibie,
au Kenya, en Inde et au Népal
depuis le 1er janvier 2014**

Via Twitter

Nouvelle menace : les réseaux sociaux et les blogs accompagnés de photos géolocalisées donnent aux braconniers des informations supplémentaires sur le positionnement des rhinocéros et des autres animaux cibles. Il convient donc de désactiver la fonction géolocalisation de vos appareils et de ne pas donner de détails précis sur les lieux et la date de la prise de vue.

AFRIQUE

Braconnage de 2 rhinocéros blancs
Windhoek, Région de Khomas, Namibie
1 avril 2014

© Allgemeine Zeitung

La Namibie a mal à ses cornes. Après la grosse affaire de la tentative d'exportation vers la Chine de 14 cornes de rhinocéros, 2 pachydermes familiers d'une ferme et recueillis depuis longtemps après la mort ou la disparition de leurs mères ont été tués par balles. Les corps ont été retrouvés à 100 m l'un de l'autre, assez loin du corps de ferme principal. Les braconniers ont pris la précaution de conduire leurs victimes à l'écart. Les coups de feu étaient hors de portée des oreilles des travailleurs et habitants de la ferme.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc de Hluhluwe-Imfolozi, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
1 avril 2014
Un rhinocéros dans le parc de 360 km². « Nous sommes très heureux d'avoir pu récupérer les cornes » se réjouit le porte-parole des services de l'Environnement de la Province. Que deviendront elles ? 20 rhinocéros sont morts depuis le début de l'année dans la Province.

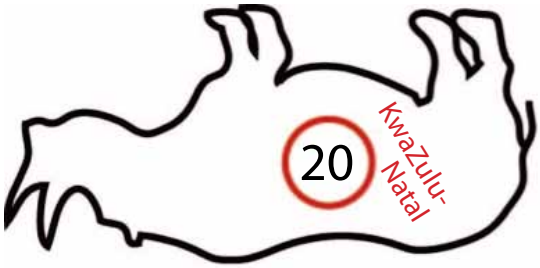

Arrestation de 3 personnes suspectées de braconnage de rhinocéros
Tembe Elephant Park, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
1 avril 2014
3 nouveaux candidats à l'abattage et au découpage des rhinocéros ont été arrêtés dans leur élan à l'intérieur du Parc Tembe à moins que les cibles aient été des éléphants et leurs dents.

Braconnage d'un rhinocéros noir
Parc National de Nakuru, Comté de Nakuru, Kenya
2 avril 2014
Confusion au Parc National du lac Nakuru, un des bijoux du Kenya avec 300 espèces d'oiseaux et sa distinction de l'UNESCO. L'état major du KWS a confirmé qu'un rhinocéros noir venait d'y être abattu tandis que la direction du Parc démentait l'événement. Une troisième version prétend que c'est un buffle qui a été abattu et non pas un rhinocéros noir. Sur le terrain, les gardes du Parc disent en sourdine que c'est bien un rhinocéros et qu'il leur a été demandé de se taire.
Déjà, dans son numéro 4, « A la Trace » comptabilisait 6 rhinocéros braconnés dans le Parc National de Nakuru.

Braconnage d'un rhinocéros
Isimangaliso Wetland Park, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
2 avril 2014
Mort pour rien. Le rhinocéros blanc a été criblé de balles mais les braconniers n'ont pas eu le temps de le décorner.

Au 3 avril, 243 morts violentes de rhinocéros en Afrique du Sud depuis le début de l'année 2014.

Arrestation de 2 hommes suspectés de tentative de braconnage de rhinocéros
Gravelotte, Province du Limpopo, Afrique du Sud
5 avril 2014
Une voiture. 3h du matin. La proximité du Parc Kruger. Une machette, une hache, des munitions. 2 hommes. Un fusil de gros calibre. Ça fait 2 suspects. Le National Environmental Biodiversity Act considère comme un délit l'intention de commettre un acte de braconnage envers les rhinocéros.

Arrestation de 2 employés du Parc Kruger suspectés de braconnage de rhinocéros
Afrique du Sud
7 avril 2014
Le ver est-il dans le fruit du Parc Kruger ? Un guide et un agent de surveillance de l'eau sont suspectés de braconnage de rhinocéros. Ils ont été arrêtés chez eux. Une première audition a eu lieu devant le tribunal de White River. Ils restent en détention préventive. South African National Park a déclaré dans un communiqué que les 2 individus ne faisaient pas partie du corps des rangers.

Braconnage de 4 rhinocéros
Réserve privée dans la zone de Mogwadi/Mara, Province du Limpopo, Afrique du Sud
Avril 2014
Les 4 carcasses de rhinocéros ont été retrouvées pendant le week-end de Pâques dont celle d'un bébé de 3 mois gisant à côté de sa mère.
Les propriétaires de la ferme privée désirent garder l'anonymat. Ils craignent des retombées négatives pour leurs activités d'hébergement et de safari touristique. On sait seulement que le braconnage en série remonte à plusieurs mois et qu'il a eu lieu au nord de l'Afrique du Sud dans la région de Mogwadi/Mara. Toutes les cornes ont disparu.

Arrestation de 2 personnes suspectées de braconnage de rhinocéros
Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
10 avril 2014
2 suspects près de Crocodile Bridge. Sans doute des gars du Zimbabwe. Ils s'éloignaient du Parc apparemment bredouilles avec un fusil G3 avec silencieux et un bon stock de munitions.

Le public peut signaler des actes de braconnage ou donner des informations anonymes sur le 0800 205 005, sur le 08600 10111 ou sur la Crime Line 32211.

Fusil de type G3

Arrestation d'une personne suspectée de braconnage de rhinocéros
Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
11 avril 2014
Munitions, accessoires de braconnage, un fusil 458, 2 types suspects. L'un a réussi à s'enfuir dans le secteur de Kingfisherspruit.

Fusil 458

Arrestation d'une personne suspectée de braconnage de rhinocéros
Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
12 avril 2014
Les rangers de Tshokwane appréhendent 2 suspects. Un a réussi à courir vers le Mozambique. L'autre est resté sur place avec un fusil 375, les munitions et l'attirail de base du décorneur.

Arrestation de 2 personnes suspectées de braconnage de rhinocéros
Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
13 avril 2014
A Stolsnek, un groupe de 5 a été repéré. 3 ont pris la fuite. 2 ont été arrêtés avec l'aide de la brigade canine et d'un hélicoptère.

Braconnage de 3 rhinocéros
Réserve de Pumba, Province du Cap oriental, Afrique du Sud
Avril 2014
Tout au sud de l'Afrique du Sud, à 500 km du Cap, 3 rhinocéros sont abattus. Ça fait 6 depuis le début de l'année.

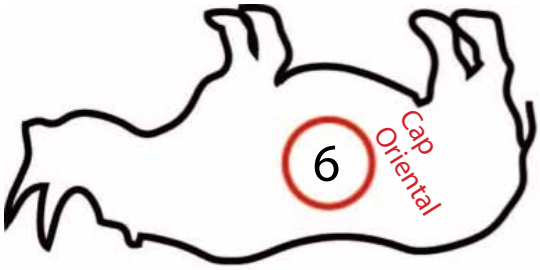

Braconnage d'un rhinocéros
Réserve de Somkhanda, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Avril 2014
La réserve Somkhanda est à l'intérieur du territoire de 320 km² géré par la communauté Gumbi. Somkhanda est le nom d'un des fondateurs de la communauté. La réserve est le projet pilote de la « South African Green Economy Modelling ». Elle emploie 75 personnes toutes recrutées au sein de la communauté. Certaines d'entre elles travaillent à la maintenance des clôtures et le chef de la Réserve organise lui-même avec ses équipes de garde les patrouilles de surveillance. Les rangers Gumbi travaillent en silence avec des sifflets, des signaux manuels et vocaux. Malgré tout, l'un des quelques rhinocéros blancs introduits sur la Réserve a été braconné et les cornes ont été volées.

Comparution pour braconnage de rhinocéros
Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
15 avril 2014
C'était le 10 septembre 2010. Le soldat en uniforme était à l'intérieur de la clôture du Parc Kruger. Son complice était à l'extérieur. La scène est resté gravée dans la mémoire d'un ranger qui a témoigné sous couvert d'anonymat. Il était 3h45 dans la pleine lune. Un des rangers a tiré en état selon lui de légitime défense. Le soldat-braconnier a été blessé à l'épaule. Les 2 comparses ont prétendu être animés d'intentions pacifiques. Ils recherchaient du bétail égaré et ramassaient du fourrage. 2 cornes de rhinocéros ont été retrouvées à proximité et le soldat était armé.
Au cours du procès 4 ans après les faits, le procureur de Nelspruit a annoncé que selon l'instruction en cours, les 2 suspects pouvaient être responsables du braconnage de 6 rhinocéros supplémentaires.
Le procès a été ajourné au 8 septembre de cette année.

Braconnage d'un rhinocéros noir
Concession de Palmwag, Région de Kunene, Namibie
16 avril 2014
Ça se corse en Namibie pour les rhinocéros. Un rhinocéros noir a été tué de 5 balles par plusieurs braconniers. La réserve de Palmwag abrite la plus grande population de rhinocéros noirs d'Afrique. Les cornes ont disparu. En réponse aux accusation d'inertie, le Ministère de l'Environnement et du Tourisme (MET) a publié un communiqué. « Le gouvernement ne ferme pas les yeux et ne les fermera jamais devant la recrudescence du braconnage et du trafic illégal de faune sauvage et de ses produits. » Le MET précise que les investigations sont en cours et qu'une certaine discrétion est de rigueur tant qu'elles n'ont pas abouti et que les responsables ne seront pas déférés devant les tribunaux. La réserve de Palmwag couvre 4500 km².

Comparution pour braconnage de rhinocéros
Nelspruit, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud
17 avril 2014
Il venait de tirer sur un rhinocéros et de découper une corne alors même qu'il était encore vivant. Placé en détention provisoire, il sera jugé sur le fond fin mai. Son complice avait réussi à prendre la fuite et la direction du Mozambique.
Les rangers du Parc Kruger ont volontairement tué le rhinocéros moribond pour abréger ses souffrances.

Arrestation de 2 hommes suspectés de tentative de braconnage de rhinocéros
Letsitele, Province du Limpopo, Afrique du Sud
19 avril 2014
Les 2 jeunes gens âgés de 22 et 24 ans ont été interceptés dans leur voiture. La police avait bouclé toutes les routes autour de Letsitele après avoir été informée d'une tentative d'attaque de rhinocéros. A bord, a été trouvé l'arsenal habituel, armes à feu sans permis, hache, couteaux, munitions.
Les 2 suspects sont comparus une première fois devant le tribunal de Tzaneen. Ils ont été libérés sous caution de 2.000 R chacun soit 200 US$. Le procès devrait avoir lieu en mai.

Braconnage d'un rhinocéros
Réserve de Dinokeng, Province de Gauteng, Afrique du Sud
Avril 2014
La réserve de Dinokeng est dans la grande banlieue de Pretoria. Ses 200 km² sont bordés par une voie express et un bidonville. Les Big Five (lion, léopard, buffle, éléphant, rhinocéros) côtoient les squatters. Dinokeng c'est aussi la réserve de la misère et de l'exclusion.
Un rhinocéros vient d'y être abattu et décorné. Au Vietnam, une corne peut valoir 100.000 US$.
Il y a un an pile, la direction du Parc a décidé d'injecter dans les cornes de ses quelques rhinocéros une teinture rose indélébile et toxique à base d'antiparasites utilisés pour débarrasser les chevaux et les moutons des tiques. Qui consommerait la poudre de cornes ainsi traitées tomberait malade et la teinture rose est décelable par les scanners des douanes et des polices aux frontières.

Piet Venter-Dinokeng Game Reserve

Cette mesure spectaculaire et coûteuse a été mise en œuvre grâce à des sponsors privés. Elle était présentée comme une précaution dissuasive. Depuis l'ouverture du Parc en 2011, aucun braconnage de rhinocéros n'avait été constaté. L'imprégnation des cornes impose l'anesthésie des animaux.
A la fin avril, le bilan global des rhinocéros abattus depuis le début de l'année 2014 atteint 300 individus pour toute l'Afrique du Sud.

Vol de 112 pièces de cornes de rhinocéros
Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
20 avril 2014
Le hold-up du siècle. 15 millions d'US$ selon la presse sud-africaine. La banque était mal protégée. Les cambrioleurs ont profité du weekend pour passer par une fenêtre et s'introduire dans une chambre forte qui de toute évidence n'était pas assez forte. Ils sont repartis avec 112 cornes de rhinocéros. Poids total 80,135 kg. La porte-parole de l'Agence des Parcs et du Tourisme de la province de Mpumalanga (MTPA) où a eu lieu le fric-frac a confirmé que les cornes volées provenaient des saisies réalisées dans la province voisine du KwaZulu-Natal. « Nous servons de lieu d'enregistrement, d'échantillonnage d'ADN et de photographies en conformité avec la réglementation. » Certaines des cornes étaient équipées d'une micropuce pour faciliter la traçabilité. « Quand les cornes sont dûment enregistrées elles sont dirigées vers un lieu de stockage. »
Le cafouillage est de mise. D'autres sources disent que les cornes disparues avaient été par précaution volontairement coupées sur des rhinocéros vivants pour éviter le braconnage.
3 suspects ont été arrêtés en juin. Ce ne sont pas des membres du personnel du MTPA. Leurs déclarations contradictoires témoignant d'une bonne connaissance du braconnage, d'un voyage au Mozambique le lendemain du vol de cornes, font peser sur eux quelques soupçons de responsabilité. Une cagnotte de 130.000 R (12.500 US$) a été retrouvée enfouie près des latrines du domicile de la sœur de l'un d'entre eux. « Ça correspond à mes économies depuis 2001. » Le même suspect a dit devant la Cour de Nelspruit servir d'informateur aux rangers sur les incursions des braconniers à l'intérieur du Parc Kruger. Quoi qu'il en sera de la suite de l'enquête, l'affaire sème le trouble et le doute sur la rigueur de la Province et du gouvernement fédéral dans la conduite du dossier Rhinocéros.

Braconnage de 2 rhinocéros noirs
Concession de Palmwag, Région de Kunene, Namibie
Mai 2014
Palmwag revient sur le devant de la scène.
Les 2 carcasses étaient près du lieu où un rhinocéros noir avait été abattu courant avril. Les cornes et les braconniers se sont évaporés.
Bilan 2014 à ce jour : 6. En 2013, le bilan global était de 4 rhinocéros abattus.

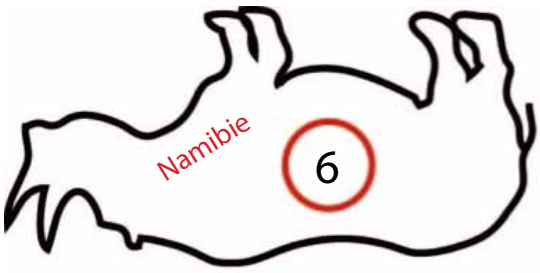

Braconnage d'un rhinocéros blanc
Hluhluwe-Imfolozi park, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Mai 2014
2 braconniers sont morts. Légitime défense. Le rhinocéros blanc venait d'être tué. « Les gardes n'avaient pas d'autre choix que de se protéger. » La hache, l'arme à feu et les 2 cornes ont été saisies.

Braconnage d'un rhinocéros blanc
Réserve de Kwaggashoek, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
3 mai 2014
-1

Affrontement entre gardes et braconniers de rhinocéros
Zululand Rhino Reserve, Province du KwaZulu Natal, Afrique du Sud
10 mai 2014
Le jour même de la vente aux enchères de rhinocéros vivants organisée par Ezemvolo, les gardiens de la réserve Zululand ont tiré à vue sur 3 braconniers de rhinocéros. Le bilan humain de l'accrochage n'a pas été officiellement divulgué. Il pourrait y avoir des victimes des 2 côtés. De même, dans le camp des rhinocéros, le bilan est incertain.

Arrestation de 3 suspects de braconnage de rhinocéros
Parc National Kruger, Afrique du Sud
10 et 11 mai 2014
Un week-end chargé au Parc Kruger. 5 présumés braconniers ont été interceptés. Des munitions, un fusil calibre 416, un autre calibre 458 ont été saisis. Un suspect a été blessé. 2 autres ont réussi à s'enfuir du côté du Mozambique.

Découverte de 2 carcasses de rhinocéros
Tembe Elephant Park, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Mai 2014
Le Tembe, c'est le parc des Big Five - éléphants, lions, léopards, buffles, rhinocéros. Il y en a 2 de moins.

Braconnage d'un rhinocéros
Ol Jogi Ranch, Comté de Laikipia, Kenya
13 mai 2014
Caméras thermiques, clôtures électriques, colliers émetteurs. Rien n'y fait. C'est le 5ème rhinocéros depuis le début de l'année. Les braconniers connaissent très bien les petites habitudes des gardes et les petites habitudes des rhinocéros.

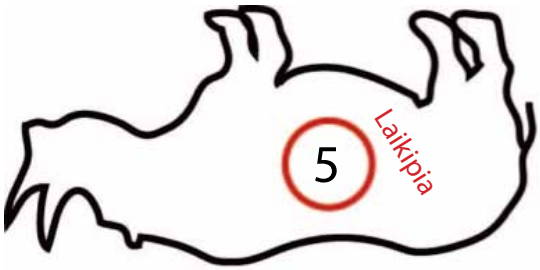

376 rhinocéros braconnés en 2014 en Afrique du Sud, dont 245 dans le Parc Kruger. 106 braconniers présumés arrêtés.

Vente aux enchères de 36 rhinocéros vivants
Durban, Afrique du Sud
14 mai 2014
Le renforcement de la protection des parcs nationaux pousse la mafia du braconnage à se reporter sur les réserves privées dont la principale activité est d'offrir aux naturalistes et touristes la vision de la faune sauvage dans un écosystème paisible et préservé. Le directeur d'Ezemvolo s'inquiète de cette tendance nouvelle. Ezemvolo, « relatif à la nature » en langage zoulou, est une organisation gouvernementale. Elle se fixe pour objectif de développer l'écotourisme et les emplois locaux grâce au maintien et au développement de la faune sauvage et à la répartition des spécimens d'animaux dans les parcs nationaux et les réserves privées. A cet effet, Ezemvolo vient de vendre 36 rhinocéros aux enchères à des gestionnaires de réserves réparties dans le Zululand, le Cap Oriental et le Mpumalanga. Les 36 pachydermes ont été vendus pour environ 1 million d'US$, cornes comprises si l'on peut dire. « Je conjure tous ceux qui vont acheter des rhinocéros de faire le maximum pour les protéger » a solennellement déclaré Bandile Mkhize à l'ouverture de la vente aux enchères.
D'autres animaux ont été offerts à la vente. Ezemvolo veut ainsi en suivant les conseils des naturalistes éviter la dégradation des écosystèmes par des espèces en surnombre et améliorer le patrimoine génétique de chacune des aires protégées, publiques ou privées.
Selon Ezemvolo, les recettes des ventes aux enchères - 26 depuis le début des années 90 – sont consacrées pour la majeure partie à la gestion écologique des parcs dont Ezemvolo a la responsabilité.

Arrestation d'un braconnier
uMkhuze Game Reserve, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
14 mai 2014

Ça va mal. Les accrochages nocturnes sont de plus en plus violents entre les braconniers et les patrouilles anti-braconnage. Un braconnier a été mortellement blessé. 2 autres se sont enfuis. Une grosse arme à feu avec silencieux a été retrouvée. Un hélicoptère a survolé la réserve de 360 km², soit plus de 3 fois la superficie de Paris (105,4 km²), pour rechercher un éventuel rhinocéros victime du trio avant le contact avec les gardes.

Condamnation pour le braconnage d'un rhino
Mtubatuba, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
16 mai 2014

Le braconnier du Mozambique jugé en Afrique du Sud a fait amende honorable. « Ce que j'ai fait est illégal et va dans le mauvais sens. » Les charges retenues contre ses 2 compères n'ont pas été considérées comme suffisantes par les magistrats. Antonio Sendes Langa a été condamné à 8 ans de prison pour le braconnage d'un rhinocéros dans le parc Imfolozi géré par Ezemvolo. En avril, un rhinocéros avait déjà été braconné dans ce Parc.
37 depuis le début de l'année dans le KwaZulu-Natal

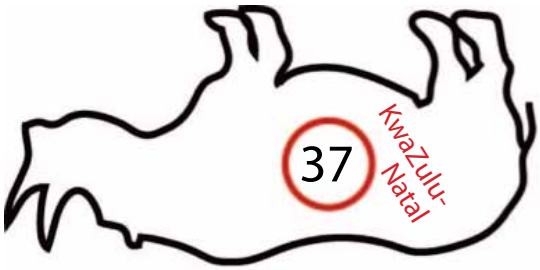

Braconnage de 3 rhinocéros blancs
Tala Private Game Reserve, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
17 mai 2014
Les 2 rhinocéros âgés de 30 et de 20 ans seront enterrés le lundi 19 mai. Un petit troisième dont la corne avait été découpée alors qu'il était vivant est soigné. Il pourrait s'en sortir. Les 3 animaux ont été atteints par des seringues projetées par des fusils-anesthésiants, un outil vétérinaire qui sert généralement à endormir les animaux sauvages avant de les opérer et qui se transforme en arme si les doses ou les produits injectés sont mortels. La vente des fusils-anesthésiants est libre. Ils ne sont pas considérés comme des armes et leur possession n'implique pas de permis préalable. Ils sont faciles à transporter mais la présence dans l'équipe de braconniers ou la complicité d'un vétérinaire ou d'un professionnel de la médecine est fortement suspectée. Les rhinocéros ou les éléphants ciblés pèsent plusieurs tonnes et la simple position allongée sur un flanc pendant plusieurs heures ou jours peut entraîner des complications mortelles sans rapport avec la toxicité des produits injectés.

Braconnage de 2 rhinocéros
Réserve privée, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud
Mai 2014
-2.
Bilan 2014 à ce jour : 385 en Afrique du Sud

Saisie d'une paire de corne de rhinocéros
Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
20 mai 2014
L'échange de coups de feu a eu lieu près de Crocodile Bridge dans le Parc Kruger. Un braconnier s'est échappé. 2 cornes et une arme à feu ont été récupérées.

Braconnage de 2 rhinocéros blancs
Hluhluwe-Imfolozi park, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Mai 2014
La femelle et le mâle étaient morts et décornés depuis plusieurs jours.

Arrestation de 4 braconniers
Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
22 mai 2014
Le quatuor est-il un virtuose en massacre de rhinocéros ? Il pourrait être impliqué dans le décornage du rhinocéros encore vivant le 17 avril 2014.

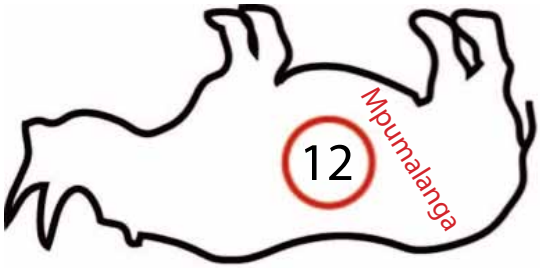

Comparution pour possession et exportation illégale de 14 cornes de rhinocéros et d'une peau de léopard (*Panthera pardus pardus*)
Katutura, Région de Khomas, Namibie
22 mai 2014
Leur demande de remise en liberté sous caution a été refusée. Les 3 chinois qui avaient tenté d'exporter pas moins de 14 cornes de rhinocéros et une peau de léopard fin mars (voir « A la Trace » n°4 p. 66) restent sous les verrous. Les profils génétiques comparés à la base de données Rhino DNA Index System (Rhodis) indiquent que toutes les cornes proviennent de rhinocéros de la région. Pendant l'audience, les 3 accusés se sont lancés dans des racontars peu crédibles. Ils ne se connaissent guère. Ils étaient venus en Namibie pour faire du tourisme ou explorer les affaires possibles dans le secteur de la construction. L'un d'eux dit que s'il portait une des valises à cornes, c'était pour aider son concitoyen. La valise était très lourde. Un citoyen chinois vivant en Zambie avait donné 3000 US$ à Li Zhibing pour acheminer 2 valises en Chine, un simple service. Il ne savait pas ce qu'il y avait à l'intérieur. Il n'avait pas les clefs.

Le juge, après avoir entendu chaque inculpé et leurs avocats s'est déclaré convaincu que malgré leurs dénégations, les accusés se connaissent bien et avaient agi de concert, avaient pris le même vol

Pékin / Afrique du Sud, avaient passé ensemble 2 jours en Zambie, étaient entrés ensemble en Namibie par le poste frontière de Wenela dans la région du Zambèze et sont restés ensemble en Namibie. Notant par ailleurs que quelqu'un avait payé les billets d'avion et les frais d'hôtel aux 3 accusés, le magistrat a ajouté qu'il n'y avait aucun doute sur la participation à la tentative d'exportation d'autres maillons de la filière. Il a estimé que la libération sous caution des inculpés ne pourrait garantir que le trio reste en Namibie en attendant le procès qui devrait avoir lieu en août.
Le transfert des inculpés à la prison centrale de Windhoek a été ordonné. Les 3 inculpés se plaignent des conditions de détention et d'agressions d'autres détenus dans les cellules du commissariat central de Windhoek. Attention à l'évasion.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
27 mai 2014
Les autorités sud-africaines accusent volontiers les mozambicains d'avoir une présence forte dans les rangs des braconniers de rhinocéros au sein du Parc Kruger. Cet incident démontre que les rangers ou ex-rangers et les policiers du Parc ne sont pas au dessous de tout soupçon.
Le minibus de fonction des policiers cachait un fusil gros calibre spécial rhinocéros avec silencieux, des cartouches et l'attirail typique du braconnage. Les 2 policiers n'ont pas pu donner d'explications plausibles. Ils ont été arrêtés avec l'ex-ranger qui les accompagnait. L'interception du véhicule et la perquisition ont été opérées par les Hawks, un corps spécial chargé de la lutte contre les crimes environnementaux en coopération avec la direction du Parc Kruger. L'interception a eu lieu à l'intérieur du Parc non loin de l'endroit où venait d'être découvert le corps d'un rhinocéros noir.

Arrestation de 5 braconniers
Gravelotte, Province du Limpopo, Afrique du Sud
28 mai 2014
Les 5 suspects se dirigeaient à bord d'une Volkswagen Polo vers la réserve privée de Letsitele. L'intention de braconner le pachyderme est étayée par la découverte à bord du véhicule d'un fusil Sako calibre 375 avec silencieux, d'un couteau de boucher, d'une hache, de cartouches.
2 hommes suspectés de braconnage avaient déjà été arrêtés en avril 2014 près de la réserve.
419 à ce jour en Afrique du Sud. Ça grimpe à vue d'œil !

Fusil Sako calibre 375

Arrestation de 3 suspects de braconnage de rhinocéros
Parc National Kruger, Afrique du Sud
Mai 2014
Des éléments du 1er bataillon de parachutistes sont venus en renfort des rangers après des découvertes de traces de braconniers à l'intérieur du Parc Kruger. 3 suspects ont finalement été « attrapés » et un quatrième a été blessé par balle.

Saisie de 3 cornes de rhinocéros
Frontière Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud et Mozambique
Mai 2014
Des soldats du 10ème bataillon d'infanterie étaient en patrouille le long de la frontière entre le KwaZulu-Natal et le Mozambique. Ils ont repéré et intercepté 3 hommes porteurs de 3 cornes de rhinocéros. Le trio a pris la fuite en courant et en abandonnant les 3 cornes qui ont été remises à la police de Manguzi.

Arrestation de 4 suspects de braconnage
Zulu Nyala Game Lodge, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
3 juin 2014
Les 4 suspects inculpés de braconnage de rhinocéros ont été arrêtés près de la réserve avec une arme à feu avec silencieux, des munitions et 3 haches. Ils n'avaient pas encore eu le temps de s'en servir mais en Afrique du Sud, avoir l'intention, les moyens et être en situation de braconner les rhinocéros est assimilé à une action de braconnage. La bande des 4 est âgée de 18 à 30 ans. Ils avaient commencé à découper la clôture. L'un des accusés est le demi-frère du directeur d'Imfolozi, la plus grande réserve d'animaux protégés de la province du KwaZulu-Natal. Il aurait mis en avant cette parenté au moment de son arrestation pour tenter d'y échapper. Les 3 autres inculpés sont du Mozambique.

Saisie de 2 cornes de rhinocéros
Ferme animalière de Alldays, Province de Limpopo, Afrique du Sud
6 juin 2014
Les 2 présumés braconniers de rhinocéros demandaient la liberté sous caution. Ils ont à répondre de détention illégale d'arme, de munition, de braconnage, de possession de cornes de rhinocéros et d'effraction de la clôture de la réserve privée Alldays. Leur demande a été rejetée.

Braconnage d'un rhinocéros noir
Kenya
Juin 2014
10 coups de feu dans l'obscurité. A midi, le corps de la femelle rhinocéros a été découvert. Son petit a réussi à s'échapper et a été filmé le lendemain par une caméra installée dans le Parc. Pendant toute la nuit et jusqu'au matin, 22 rangers du KWS étaient aux aguets pour intercepter les braconniers pendant leur retraite. En vain.

© Big Life Foundation

Arrestation de 3 braconniers
Polokwane, Province du Limpopo, Afrique du Sud
13 juin 2014
Les 3 suspects étaient munis des outils indispensables : arme à feu de très gros calibre, hache et scie. Ils étaient en maraude autour de Vaalwater.
Les enquêteurs recherchent des liens avec des affaires antérieures. Le profilage des 3 est en cours. La remise en liberté sous caution a été refusée.

Fusil calibre 416

Mort d'un braconnier
Parc National Kruger, Province du Limpopo, Afrique du Sud
Juin 2014

Ça tire dans le Parc. Mort d'un braconnier. Fuite des 2 autres. La bande était poursuivie par les rangers depuis 48h. Le Parc National Kruger s'étend sur plus de 20.000 km^2.

Saisie d'une corne de rhinocéros
Atteridgeville, Province du Gauteng, A. du Sud
17 juin 2014
6h du matin. Une voiture. Une corne. 3 suspects.

EN FAMILLE

Condamnation pour braconnage d'un rhinocéros
Naphuno, Province du Limpopo, Afrique du Sud
23 juin 2014
De corne en corne, les Hawks, la police criminelle du Parc Kruger, avait réussi à remonter la filière et à mettre la main sur les 2 frères Mathebula âgés de 49 à 37 ans. Ils s'étaient échappés après un accrochage dans le Parc avec des rangers. 3 de leurs compères avaient été tués auprès desquels une mitraillette, 2 fusils de chasse et un revolver avaient été ramassés et conservés comme pièces à conviction.
Les 2 frères, de nationalité mozambicaine, ont été condamnés à 12 ans de prison.

Braconnage de 2 rhinocéros noirs
Zone de conservation d'Uukwaluudhi, Région de Omusati, Namibie
Carcasses découvertes le 26 juin 2014
La zone prioritaire de protection de la faune sauvage s'étend sur 1437 km^2. Elle est de création récente avec l'accord du royaume traditionnel éponyme et du gouvernement namibien. Des rhinocéros noirs ont été introduits. Ils font partie du patrimoine naturel de l'Etat et les communautés locales profiteront des recettes de l'écotourisme. Malheureusement, ce scénario optimiste vient d'être troublé par un massacre. 2 des 4 herbivores préhistoriques viennent d'être retrouvés morts, cornes enlevées. Le corps du troisième n'a pas été mutilé. Il est peut être mort de cause naturelle. L'hypothèse de l'empoisonnement n'est pas exclue. Un quatrième rhinocéros a été volontairement achevé par les vétérinaires. Touché par balles, il n'était pas guérissable. 3 autres moins sévèrement touchés et un rhinocéros indemne ont été capturés et transférés dans un endroit tenu secret.

© Namibia Travel News
Rhinocéros noir d'Uukwaluudhi

Le recensement des morts, de l'agonisant et des rescapés a été réalisé par Jaco Muller responsable de Help Our Rhino Now Namibia (HORN Nam). Après avoir été alerté sur le fait que le groupe de rhinocéros noirs n'avait pas été vu par qui que ce soit depuis un certain temps, il a survolé la zone en ULM. Les premières attaques remonteraient à quelques mois, les dernières à quelques jours. Au moins 9 rhinocéros sont morts du braconnage dans le pays depuis le début de l'année. Les rêves d'écotourisme virent au cauchemar.

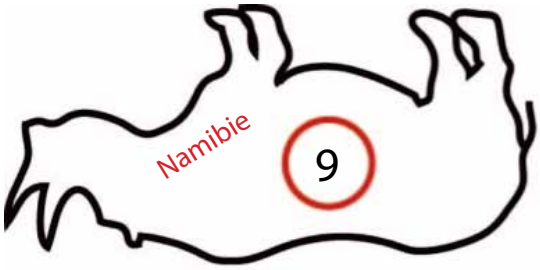

AMERIQUE

OPERATION CRASH

Comparution de 2 personnes pour trafic de cornes de rhinocéros
Las Vegas, Etat du Nevada, Etats-Unis
3 avril 2014

La vente a eu lieu le 19 mars 2014 dans un palace de Las Vegas. Les 2 cornes de rhinocéros noir allaient changer de main en échange de 55.000 US$ quand le troc a tourné court. Les acheteurs étaient de l'US Fish and Wildlife (USFWS). Les 2 vendeurs, N. Levine 63 ans et W. Quan alias Lu habitent la Californie. Le premier était le boss du second. Un gros boss avec un pedigree de choix. En 1989, Levine avait été mêlé avec Pablo Escobar, le magnat de la drogue, au trafic du cartel de Medellin. Il servait de distributeur de cocaïne en Californie. Un marché florissant. En ce temps là déjà, drogue et faune sauvage allaient de pair. La première allait dans la deuxième. Les trafiquants sud américains fourraient des boas constrictors soi disant destinés au marché des animaux de compagnie en Floride avec des capotes pleines de cocaïne.

Après sa première inculpation du siècle dernier, Levine a disparu des circuits. Mais le FBI a retrouvé ici et là dans des coffres forts loués dans des banques et autres endroits sécurisés au nom de Michael Stark près de 6 millions d'US$ en cash. Stark était un nom d'emprunt pour Levine.

De 1989 à février 1995 Levine se planquait sous le nom de Joël Walmick dans l'Oregon où il s'est fait serrer par les flics. Il a plaidé coupable pour vente de cocaïne et a passé 2 ans et 8 mois en prison.

Presque 19 ans après, Lu, la petite main de Levine toujours dans les sales affaires, était depuis plusieurs mois en rapport avec les faux acheteurs de cornes de l'US Fish and Wildlife.

Ces 2 arrestations sont à porter au crédit de l'opération Crash que « A la Trace » suit pas à pas depuis le premier numéro et qui a pour l'heure abouti à 17 arrestations et à 9 condamnations dont un membre des Rathkeale Rovers, des antiquaires chinois de New-York. « Crash », c'est le mot anglais pour troupeau de rhinocéros. Des Etats-Unis, les cornes étaient exportées vers Hong-Kong, la Chine et le Vietnam. Elles provenaient souvent de têtes de rhinocéros naturalisés volées dans les musées ou acquises en marge de la légalité. Les taxidermistes sont de bons pourvoyeurs et un mail de Lu a mis la puce à l'oreille des enquêteurs de l'US Fish and Wildlife selon la très bonne enquête du National Geographic. « This is Lu. I got the giraffe from you ». « Ici Lu. J'ai bien reçu votre girafe. »

Les 2 cornes de rhinocéros noir sont en sécurité dans une salle forte près de Denver (Colorado) en compagnie d'ivoires et d'autres préciosités animales confisquées aux frontières ou sur le territoire américain. Elles attendent la destruction conformément à la nouvelle doctrine du gouvernement.

OPERATION CRASH

Condamnation pour trafic de corne de rhinocéros et ivoire
Etats-Unis
Mai 2014

70 mois de prison. C'est la peine la plus sévère aux Etats-Unis pour trafic de faune sauvage. Zhifei Li est à la tête d'un réseau qui a expédié en Asie pour 4,5 millions d'US$ en cornes de rhinocéros et en ivoire depuis les Etats-Unis. M. Li dirigeait l'Overseas Treasure Finding à Shandong, Province à l'est de la Chine en bordure de la mer Jaune et patronnait 3 dépisteurs asiatiques sur le territoire des Etats-Unis pour dénicher les matières précieuses. L'un d'entre eux, Qiang Wang avait été condamné à 36 mois de prison en décembre. Il était aussi chargé de l'emballage et des camouflages pour sécuriser les exportations.

M. Li, 30 ans, a plaidé coupable pour les 11 chefs d'inculpation. Il a tenté de ramollir la sévérité des juges en évoquant sa petite fille de 4 ans malade en Chine. Il a été condamné à 3,5 millions d'US$ au titre des dommages et intérêts. Repéré depuis 2011, M. Li est définitivement tombé quand il a été photographié et enregistré alors qu'il achetait une corne de rhinocéros noir pour près de 60.000 US$... à un policier américain dans un hôtel de Miami.

OPERATION CRASH

Comparution pour trafic de corne de rhinocéros et d'objets en corne de rhinocéros et en ivoire d'éléphant
Frisco, Etat du Texas, Etats-Unis
24 juin 2014

« Je suis satisfait de constater que l'est du Texas prend sa part à l'opération Crash et que le suspect plaide coupable. » « Bravo aux enquêteurs pour leur travail. » C'est le procureur général qui parle. Qiu, 43 ans, est expert en antiquités d'Asie depuis 7 ans. C'était aussi l'assistant de Zhifei Li qui comme on le sait a été condamné en mai à 70 mois de prison. Qiu a rencontré Li en 1989 à l'occasion d'une vente aux enchères. Il a dès lors sillonné les Etats-Unis pour acheter à bon prix des cornes de rhinocéros et des défenses d'éléphant. Il s'occupait ensuite de l'exportation illégale vers Hong Kong. 10 kg de cornes au total ont été emballées et enfilées dans des vases de porcelaine exportés en tant qu'antiquités. Arrivées en Chine, les cornes étaient transformées en coupes libatoires anciennes connues par les professionnels comme des « Zuo Jiu », ce qui veut dire en mandarin « comme si c'était du vieux ». Boire du vin de tigre ou d'autres breuvages dans une coupe libatoire en corne de rhinocéros ou en posséder une assure la santé et toutes les prospérités possibles. Les fragments de corne issus de la fabrication et des sculptures ornementales des coupes libatoires étaient broyés en poudre. La kératine de la corne de rhinocéros, la même que celle des ongles de l'espèce humaine, est présumée avoir des vertus médicinales et aphrodisiaques. Après les transactions, M. Li versait sur les comptes de M. Qiu aux Etats-Unis et en Chine des commissions substantielles. Une peine de 25 mois de prison et une amende de 150.000 US$ ont été requises à l'encontre de ce dernier.

La licorne, le bicorne et l'unicorne

VINGTVNIESME LIVRE,

Figure du Rhinoceros armé de toutes pieces.

CHAPITRE LIIII.

ANDRE' Baccy, dit qu'il y a des Medecins Portugais, qui ont demeuré long temps és terres neufues pour rechercher les choses rares & precieuses, lesquels afferment qu'ils n'ont iamais peu descouurir de la Licorne, sinon que les gens du pays dient que c'est seulemẽt vne corne de Rhinoceros, & qu'elle est tenuë au lieu de Licorne, & comme preseruatif contre tous venins.

Les oeuvres de M. Ambroise Paré,... : avec les figures & portraicts tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, & de plusieurs monstres. Paré, Ambroise (1509?-1590). Edité chez Gabriel Buon à Paris en 1575.
Résumé: Témoignage rapporté de médecins portugais qui à la recherche de « choses rares et précieuses » ont parcouru longtemps « des terres neuves » mais n'ont jamais pu découvrir la licorne. « Les gens du pays » attribuent à la corne de rhinocéros les mêmes qualités que celle de la licorne. Elle est considérée « comme préservatif contre tous les venins. »

La licorne, animal mythique pourtant décrit par Aristote et Pline dès l'Antiquité, a traversé les mers et les millénaires et s'est installée en Occident et en Orient. Elle garantit l'invincibilité et met à l'abri des poisons. Faute de licorne, la légende s'est rabattue sur la corne de rhinocéros et a été déclinée dans le monde réel en djambias, les poignards du Yémen et du Moyen-Orient et en coupes libatoires. Plus récemment la rumeur, lointain écho de la licorne, a été répandue par un dignitaire du Vietnam que la corne de rhinocéros réduite en poudre l'avait guéri du cancer, ce poison moderne.

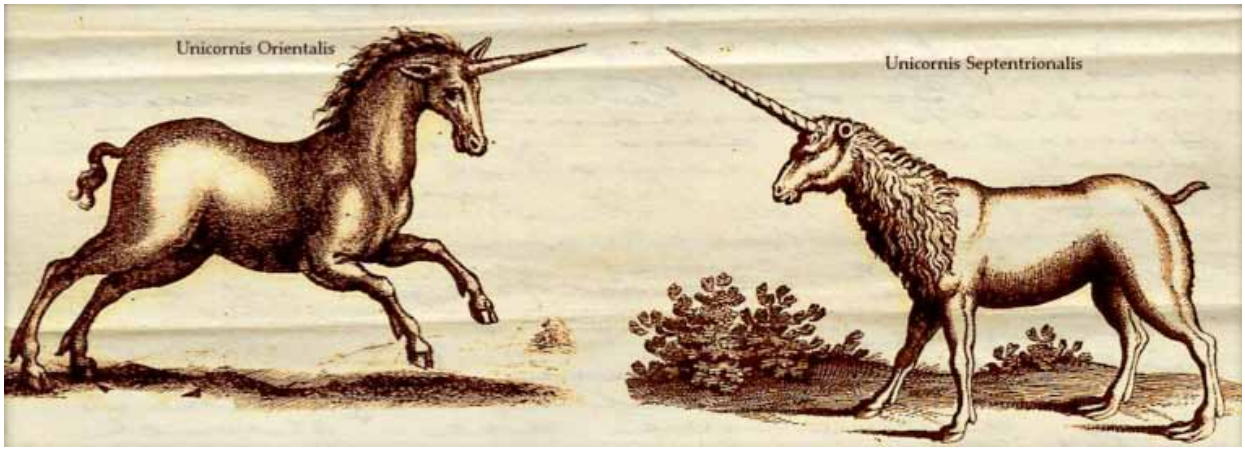

En quoi les cornes de rhinocéros sont-elles utiles aux rhinocéros ?
- les couples éphémères sont précédés de querelles et de combats entre mâles ou entre mâles et femelles surtout quand elles sont accompagnées de petits encore en cours d'allaitement. Les cornes font partie de l'arsenal du rhinocéros. En défense, le genre a développé une peau exceptionnellement lourde et épaisse, d'autant plus rembourrée que les espèces ont des cornes longues et effilées ;
- les cornes sont des repères visuels. En Afrique, elles surplombent le bush et s'imposent comme une balise d'identification ;
- les cornes sont dissuasives. Il suffit de les montrer ou de charger et de s'arrêter à quelques centimètres d'un buffle à intimider pour écarter l'intrus. Les femelles suitées ont recours à cet artifice ;
- les cornes servent à affouiller les mares, les rivières asséchées et à déraciner les tubercules ;
- il est bien connu que les cornes servent aux femelles à pousser le petit dans le droit chemin.

Vol d'une corne de rhinocéros
Parc National de Jaldapara, Etat du Bengale-Occidental, Inde
Avril 2014

Bagarre entre rhinocéros ou braconnage. En tout cas, la corne a disparu. Est-ce que la direction du Parc naturel de Jaldapara joue la diversion en émettant l'hypothèse que la corne d'un des combattants a été cassée et éjectée au point de s'enterrer sous la violence du choc et des piétinements ? Le sérieux doute est permis. Les attaques contre les rhinocéros ne sont pas une nouveauté dans la forêt. L'épisode d'octobre 2009 est resté dans beaucoup de mémoires. Un gang avait isolé un rhinocéros et tiré dessus. La bête blessée s'était échappée de la forêt et avait été littéralement lynchée à coup de pierres et de bâtons. De frayeur et en dernier ressort, elle s'était jetée dans une rivière. Elle est morte 2 jours plus tard.

RECIDIVE

Condamnation pour braconnage d'un rhinocéros et vente de sa corne
Népal
12 avril 2014

« Oui je l'ai fait et je l'ai fait pour de l'argent ». L'homme de 70 ans ne s'est pas défendu à la barre du tribunal. Il n'avait même pas pris l'assistance d'un avocat. En fait, il était indéfendable et a été condamné à 13 ans de prison et à une amende de 100.000 Rs soit un peu plus de 1000 US$.
L'homme est un récidiviste. En 2003, il avait été arrêté pour les mêmes faits et condamné à 15 ans de prison. Se plaignant de graves problèmes de santé, il avait bénéficié d'un bon de sortie pour l'Inde en vue de suivre un traitement. Sa famille avait ensuite vite produit aux autorités népalaises un certificat de décès.
L'homme qui n'existait plus a été rappelé aux réalités de la justice humaine quand il a été dénoncé par un de ses complices dans le décornage d'un rhinocéros tué par balles dans le Parc National de Chitwan en 2011.

© My Republica / Tanjing Nima Lama

Le braconnier ressuscité

© Bruno Congar / Robin des Bois

Rhinocéros camouflé en vache sacrée (in « Catalogue des moyens de lutte anti-braconnage auxquels les contemporains des rhinocéros n'avaient pas pensé. » Editions C'était Mieux Avant - Paris - 2035.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
2 mai 2014

Et de 10 dans le Kaziranga. 10 depuis le début de l'année. Des cartouches d'AK47 et la carcasse de rhinocéros ont été vues par les gardes de l'extrême nord du Parc. La corne était sciée. C'était un mâle.
3 jours avant, des cartouches d'AK47 et de fusil de gros calibre avaient aussi été retrouvées près d'un rhinocéros mâle mort.

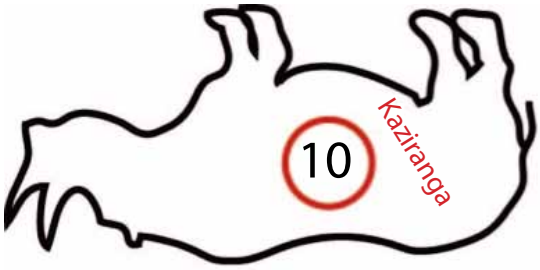

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Chitwan, Région de développement Centre, Népal
2 mai 2014

2013 a été une bonne année pour les centaines de rhinocéros du Parc National de Chitwan. Rien n'indique que l'un d'entre eux ait été tué alors que les trafics et transits de matières animales précieuses gangrènent le Parc.
Fin avril 2014, un nouveau bataillon des forces népalaises a relevé les 1100 hommes qui étaient sur le terrain depuis 3 ans. Le Parc National de Chitwan couvre 93.000 ha. C'est le parcours de la contrebande entre l'Inde et la Chine.
La relève militaire a été accueillie quelques jours plus tard par des rafales nocturnes à l'ouest du Parc. Quand les premiers soldats sont arrivés sur place quelques heures après, ils n'ont pu que constater la mort d'un rhinocéros et l'enlèvement de la corne. Les braconniers accentuent leur pression au moment des relèves militaires. Ils veulent profiter du manque d'expérience et de connaissance du terrain des nouvelles troupes dédiées à la protection

du Parc. C'est la première fois que des tirs de nuit sont opérés par les mercenaires du trafic de cornes. Le gouvernement népalais veut convaincre les communautés locales riveraines des parcs que la faune sauvage vivante est plus rentable que la faune sauvage morte. Le tourisme de vision et l'image positive d'une région contribuent à l'économie collective. Le braconnage profite exclusivement à ceux qui l'organisent. Ceux qui le pratiquent prennent beaucoup de risques et peu d'argent. Malgré les efforts du gouvernement, de plus en plus de pièges à rhinocéros sont posés dans la zone « tampon » du Parc, c'est à dire sa périphérie, et les fusils de chasse seraient de plus en plus nombreux dans les villages.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
2 mai 2014
Cette fois c'est au nord du Parc qu'un mâle a été tué à l'aube. 11 cartouches vides d'AK47, la mitraillette dédiée, ont été dénombrées sur place.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
4 mai 2014
Depuis 1930 le Parc National de Kaziranga est infiltré par les braconniers et à partir de 1950, les rhinocéros du Parc sont déclarés en voie d'extinction. Aujourd'hui, le conflit continue et les braconniers prennent l'avantage malgré la veille 24/24h des rangers indiens. La victime, une femelle a été tuée au sud du Parc à 5 km du Brahmapoutre.

Mort d'un braconnier
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
10 mai 2014

Un accrochage a eu lieu entre les gardiens du Parc et des braconniers de rhinocéros. L'un d'entre eux a été tué. Son arme et ses munitions ont été récupérées et mises on l'espère entre de bonnes mains. Les rangers poursuivent à dos d'éléphant les autres membres de la bande.

Braconnage d'un rhinocéros et mort d'un braconnier
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
18 mai 2014

Un braconnier et un rhinocéros sont morts aujourd'hui dans le Parc. Le premier avait 27 ans. Le second était un rhinocéros femelle. Sa corne a été retrouvée sur les lieux avec des cartouches, une hache, quelques vivres. Les braconniers se seraient infiltrés dans le Parc par barque à travers le fleuve. Les 5 survivants se seraient cachés dans la forêt.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc Nat. de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
23 mai 2014
Kaziranga vient de perdre son 16ème rhinocéros de l'année.

Les illégaux étaient puissamment armés. Les visages étaient masqués par des cagoules noires. Selon certaines sources, le coup aurait été monté par des militants politiques du district de Karbi Anglong.

Mort d'un braconnier
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
28 mai 2014

Un échange de coups de feu entre gardes et braconniers en début de journée. Un braconnier a été tué, un autre aurait été blessé.
Un fusil de calibre 303 et des munitions ont été récupérés. La rencontre fatale a eu lieu à quelques kilomètres de la route nationale 37.

Saisie de 6 cornes de rhinocéros
Aéroport international d'Hamad, Qatar
Mai 2014
Les 6 cornes de rhinocéros blancs ont été trouvées dans les bagages d'un citoyen vietnamien venant du Mozambique et en transit pour le Vietnam.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
Découverte de la carcasse le 3 juin 2014
Mort à la mi-mai. Découvert début juin. La corne est partie. 6 cartouches vides près du corps. C'était un mâle.

Mort de 2 braconniers
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
4 juin 2014

2 braconniers tués. Cartouches et armes à feu sur les lieux. Renouveau du braconnage depuis 2 ans.
Depuis le début de l'année 18 rhinocéros tués, 7 braconniers tués.

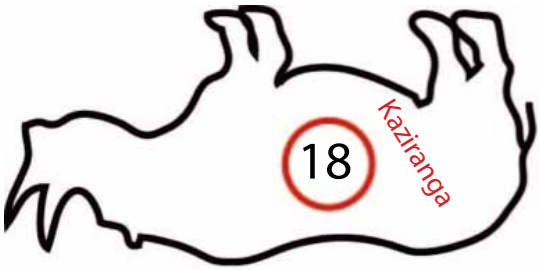

Saisie d'une corne de rhinocéros
Madarihat, Etat du Bengale-Occidental, Inde
6 juin 2014
2 hommes ont été arrêtés sur la route l'autre nuit. Ils étaient en possession d'une corne. La police s'efforce de vérifier son authenticité. Les fausses cornes de rhinocéros sont nombreuses sur le marché.

Mort d'un braconnier
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
11 juin 2014
+1 braconnier tué = 8.
- 20 à ce jour pour 2014.

Saisie de 4 cornes de rhinocéros
Ipsala, Région de Marmara, Turquie
Juin 2014
Le bus grec venait d'entrer en Turquie. La brigade volante des douanes a trouvé à bord les 4 cornes d'une valeur locale de 130.000 livres turques, soit 61.000 US$. Le chauffeur du bus est mis en détention provisoire.

© Douanes turques

Saisie d'une corne de rhinocéros
Hetauda, Région de développement Centre, Népal
24 juin 2014
Un jeune garçon de 17 ans et 3 acolytes de 21, 27 et 30 ans étaient dans une chambre de l'hôtel Lokpriya. Sur la table il y avait une corne de rhinocéros qui allait changer de main au bout du marchandage. Les policiers pensent que la tête du trafic n'a pas été arrêtée.

Via Twitter Rabi Acharya

Hôtel Lokpriya

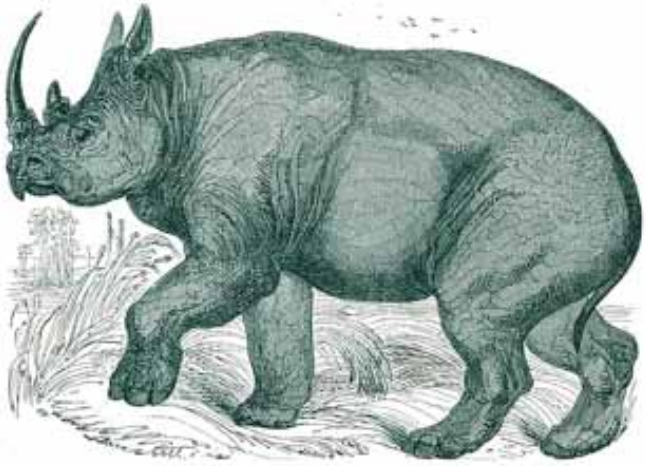

RHINOCÉROS BICORNE, D'AFRIQUE.

RHINOCÉROS DES INDES.

Eléphants

L'éléphant d'Afrique, *Loxodonta Africana*, est inscrit à l'Annexe I de la CITES, excepté les populations d'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe qui sont en Annexe II. L'éléphant d'Asie, *Elephas maximus*, est inscrit à l'Annexe I.

Les saisies d'ivoire du trimestre représentent 907 éléphants

en prenant un poids moyen de 4,5 kg/défense. Les 1748 objets saisis en ivoire dont le poids n'était pas précisé ne sont pas pris en compte

AFRIQUE

Saisie de 42 défenses, de plusieurs kilos d'ivoire, de 40 kg de viande de brousse et de 8 peaux de léopards
Soudan du Sud
De janvier à avril 2014

La faune sauvage du Soudan du Sud est une victime de guerre. Elle nourrit les soldats réguliers et les rebelles et alimente aussi les trafics internationaux. Le mal remonte à loin. 3 décennies de guerre civile entre les communautés du nord et du sud ont plus que décimé les éléphants du Soudan.
Ils étaient en 1970 plus de 100.000, ils sont aujourd'hui moins de 5000. Le Soudan du Sud a gagné son indépendance en 2011 mais il n'a pas encore gagné la paix. Entre 2 et 3 millions d'armes à feu circulent dans le nouvel Etat dont la population est estimée à 11,5 millions d'habitants. Le nombre d'armes à feu serait en augmentation avec la multiplication des milices et bandes armées dans les Etats du Nil Supérieur et du Jonglei. Le conflit qui pendant 6 mois vient d'opposer les forces armées fidèles au président Salva Kiir et celles de l'ex-vice président Riek Machar a facilité et stimulé le braconnage.
- Plusieurs kilos d'ivoire viennent d'être saisis à l'aéroport international de la capitale Djouba dans les bagages d'un trafiquant égyptien.
- De janvier à avril, 30 défenses ont été confisquées dans les faubourgs de la capitale.
- 12 défenses ont été saisies dans le Parc National de Lantoto qui prolonge le Parc National de la Garamba en République Démocratique du Congo. Le brave colonel Joseph Taban Zachariah responsable de la paix dans le Parc plaide pour les éléphants, les léopards et les girafes. « Si nous arrivons à préserver le Parc et ses richesses naturelles, l'économie du pays pourrait compter sur des ressources complémentaires de celles du pétrole. » M. Taban compte sur le Ministre de l'intérieur, de la Protection de la faune et de la flore sauvages et du Tourisme pour renforcer les moyens de surveillance, dissuader les braconnages et la contrebande. Ses équipes ont l'année dernière saisi 40 mitraillettes dans les paquetages des braconniers. Un des suspects novice dans la chasse aux éléphants a admis s'être lancé dans ce type d'activités après que les têtes du réseau lui aient promis plus de 25.000 livres sud soudanaises (3200 US$) pour son engagement dans la guerre de l'ivoire. Le Soudan du Sud est au centre d'une zone rouge où le pillage de la faune sauvage et des forêts fait rage.
M. Taban n'est pas le seul à prêcher dans le désert. Dans l'entourage des ministères concernés, les déclarations publiques sont claires et impartiales. « Les rebelles braconnent, les forces régulières braconnent. Ils combattent tous dans les zones rurales et ils n'ont à manger que la faune sauvage. » « Regardez les routes autour de Djouba. Il y a des étals de viande de brousse partout. » Et les économistes conseillers du gouvernement répètent que le Soudan du Sud a encore une biodiversité animale – lions, girafes, antilopes, gazelles, cobes - qui si elle était préservée pourrait grâce aux recettes de l'écotourisme produire 10% du Produit Intérieur Brut du pays d'ici une dizaine d'années.

Saisie de 2 pointes d'ivoire
Ntoum, Province de l'Estuaire, Gabon
2 avril 2014
Louée un jour, compromise le lendemain, la DGDI gabonaise (Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration) passe par tous les états. A la suite d'un accident de voiture, un de ses agents s'est retrouvé mouillé dans un trafic d'ivoire et de viande de brousse. A l'intérieur de son véhicule il y avait en effet une bonne quantité de gibier et 2 défenses d'éléphant.

© Gabon news

Saisie de 35 défenses d'éléphant
Likula, Région de Mtwara, Tanzanie
2 avril 2014
Près de 300.000 US$ chez un humble villageois de 32 ans, Julius Abeid. 35 défenses. Le secteur est chaud. 3 lascars ont été arrêtés au même moment avec un gros paquet de munitions, une lance, 2 couteaux, des vivres, du poison. Le trio intergénérationnel (69 ans, 23 et 24 ans) progressait vers la réserve de Lukwila Lumesule.

Condamnation d'un homme à 6 mois de prison pour le trafic de 8 pièces d'ivoire (12kg)
Koulamoutou, Province d'Ogooué-Lolo, Gabon
3 avril 2014
6 jours après son interpellation, le passeur d'ivoire Abdou Dankassoua a comparu devant le tribunal. Le procureur avait réclamé 6 mois de prison ferme et 7 millions de FCFA d'amende (10.640 €). Le jugement avait été mis en délibéré. Le 3 avril, l'inculpé de nationalité nigérienne a été condamné à la peine demandée. L'amende a été légèrement réduite. La peine de prison correspond à la peine maximale prévue au Gabon pour le trafic d'espèces animales protégées. C'est peu par rapport aux 5 et 3 ans de prison prévus au Congo et au Cameroun mais c'est énorme par rapport aux 10 jours de prison infligés il y a peu à une trafiquante très organisée prise sur le vif. Quant à Dankassoua, il avait été surpris au centre du pays avec 6 défenses d'éléphants sur le parking d'une station service de Petro Gabon.

Saisie de 7 pointes d'ivoire
Aéroport M'Vengue El Hadj Omar Bongo Ondimba de Franceville, Province du Haut Ogooué, Gabon
4 avril 2014
Réplique dans la province du Haut Ogooué. Les 3 passeurs dont Hamadou Djamad alias Abib ont été pris sur le fait à l'aérodrome de M'Vengue. Abib est un habile récidiviste. Il avait réussi à se tirer des griffes de la justice il y a un an. Alors, les preuves de son implication intentionnelle dans le trafic d'ivoire n'avaient pas été établies.
La DGDI et les services des Eaux et Forêt ont collaboré pour arrêter Abib et saisir son butin.

© Gabon news

Saisie de 3 morceaux d'ivoire
Narok, Comté de Narok, Kenya
7 avril 2014
Ils avaient loué une maison dans un quartier résidentiel. Ils se sont enfuis par une porte de derrière quand ils ont compris que la police était près de la porte de devant. Ils ont laissé sur place 3 défenses d'un poids total de 48 kg, d'une valeur approximative de 14.000 US$. Sans doute que les ivoires proviennent d'un braconnage dans la réserve voisine de Masaï Mara où rôdent bien des chasseurs de pachydermes, éléphants, rhinocéros et hippopotames réunis.
Les défenses devaient être convoyées de nuit à Nairobi par un chauffeur de taxi complice du trafic.

Saisie de 80 kg d'ivoire et condamnation
Aéroport international de Lilongwe - Kamuzu, Province centrale, Malawi
7 avril 2014
Un ressortissant du Malawi, médecin à l'hôpital central de Kamuzu, a été intercepté à l'aéroport international de la capitale Lilongwe avec 80 kg d'ivoire destiné à la Chine. Il a été condamné à 6 mois de prison ou 1 million de MK d'amende, soit 2300 US$. Il a choisi la deuxième option. En mars une campagne de 6 mois – Stop Wildlife Crime – a été lancée par le gouvernement avec des messages radio, télé et presse écrite et des affiches dans les principales villes et aux postes frontières.

© The Lilongwe Wildlife Centre

Saisie de 16 kg d'ivoire
Koumpentoum, Région de Tambacounda, Sénégal
8 avril 2014
L'axe Bamako/Mali – Dakar/Sénégal est devenu une route majeure pour la contrebande de cannabis. C'est un secret de polichinelle selon la presse sénégalaise. C'est aussi une voie de dégagement de l'ivoire braconné au Mali et prélevé sur les derniers éléphants du Sahel. Les 16 kg d'ivoire ont été découverts par la douane sénégalaise dans la soute à bagages d'un bus de la compagnie malienne Africa Star. L'expéditeur de la cargaison n'a pas été identifié. Il avait confié la « marchandise » au chauffeur du bus qui devait assurer la livraison à la gare routière de Dakar.

Saisie de 5 kg d'ivoire et condamnation
Matetsi, Province du Matabeleland Nord, Zimbabwe
12 avril 2014
Arrêté le 12 avril, le suspect a été condamné le 14 à 9 ans de prison par le tribunal provincial de Hwange. La région est tristement célèbre à cause de l'empoisonnement massif des éléphants et d'autres animaux sauvages par le cyanure.

Mort d'un braconnier d'éléphant
République Démocratique du Congo
14 avril 2014
Morgan est mort. Lui et sa bande d'une trentaine d'hors de toutes les lois ont été pris dans une embuscade de l'armée de RDC. 2 soldats et 2 rebelles ont été tués dans l'opération. Des actes de tortures, de cannibalisme, d'esclavagisme sexuel ont été attribués au chef de guerre par ailleurs braconnier d'éléphant acharné. L'ivoire était sa ressource. Il avait accédé à la renommée en attaquant les installations de la Réserve Naturelle Okapi au nord-est du pays dans la forêt d'Ituri et en assassinant des rangers (Cf. « A la Trace » n°2 p. 29). Sa motivation principale aurait été de se venger des patrouilles anti braconnage de la réserve qui couvre 13.700 km^2 et qui est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité. Morgan n'en avait rien à faire de l'UNESCO, ni des okapis. Dans l'attaque du quartier général de la Réserve et de ses dépendances, Morgan et ses comparses en avaient tué 14.

Morgan s'était récemment diversifié dans l'attaque des mines d'or clandestines, une autre forme de brigandage dans une région isolée où prolifèrent aussi les coupes forestières illégales. Morgan est mort, pour autant la forêt n'est pas sauvée.

Saisie de 2 défenses d'éléphants (15 kg)
Kapkures, Comté de Laikipia, Kenya
16 avril 2014
Il a été relâché sous caution de 11.000 US$. Les 2 défenses d'éléphants trouvées chez lui valent 17.000 US$ sur le marché est-africain.

Saisie de 131 morceaux d'ivoire
Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya
17 avril 2014
Presque un million de dollars dans une citerne à eau, près du centre commercial T-Mall de Nairobi. Les 2 suspects sont originaires du Kenya et de Guinée. Ils font l'objet d'une surveillance spéciale. Ils devraient être présentés aux juges dans les jours qui viennent. 4 complices seraient encore en fuite.

Embuscade sur le directeur du Parc National des Virunga
Sur la route entre Goma et Rumangabo, Province de Nord-Kivu, République démocratique du Congo
17 avril 2014
Emmanuel de Mérode conservateur du Parc des Virunga depuis 2008 a été victime le 17 avril de ce qui ressemble fort à une embuscade au nord de Goma alors qu'il roulait en direction de Rumangabo et des bureaux du Parc. Il a été atteint de plusieurs balles dans la poitrine. Dans un premier temps, il a été transporté à l'hôpital de Goma puis transféré à Nairobi au Kenya. Il a pu reprendre le travail près d'un mois plus tard.

Saisie de 8 pièces d'ivoire (13 kg)
Kajiado, Comté de Kajiado, Kenya
18 avril 2014
Devant un hôtel, les 3 suspects ont été arrêtés avec 13 kg d'ivoire. Leur voiture était filée depuis la veille grâce à des informations diverses.

Braconnage d'un éléphant
Ithumba, Comté de Kitui, Kenya
Avril 2014
Nous, les braconniers on a fléché 7 fois l'éléphant – nos flèches étaient empoisonnées –, on l'a suivi après pendant des heures et des heures pour lui prendre l'ivoire une fois écroulé et presque mort. Cet enfoiré d'éléphant nous a trimballé dans la savane. Il essayait de rejoindre son troupeau et de se rapprocher des anti braconniers.
Nous, les vétérinaires, on a tiré une flèche enduite de soporifique pour que le pauvre éléphant qui titubait s'endorme. Ensuite on a essayé de soigner les plaies et de retirer des muscles qui commençaient à se nécroser. Il y avait assez de poison dans les chairs du jeune éléphant pour tuer plusieurs familles humaines. On a longtemps cru qu'il allait pouvoir s'en tirer. Il s'est remis debout mais une semaine après l'attaque il est mort et nous devons la mort dans l'âme reconnaître notre échec.
5 hommes suspectés de l'empoisonnement ont été interpelés.

© David Sheldrick Wildlife Trust/KWS/ Barcroft

Découverte de 2 carcasses d'éléphant
Réserve nationale du Masaï Mara, Comté de Narok, Kenya
23 avril 2014
Faute de provision de carburant suffisante, les rangers ne patrouillent pas souvent dans les collines de Ngama. Ils ont alors découvert 2 carcasses d'éléphant et en voie de décomposition très avancée. Os, peau, crânes. 2 mois au moins. A 500 m l'un de l'autre. Le même jour, d'après des villageois. Les os étaient là, les défenses ne l'étaient plus.

© Elephant Aware Masaï Mara

Braconnage de 6 éléphants
Dawida ranch, Comté de Taita Taveta, Kenya
24 avril 2014
Sans pitié, les tireurs ont mitraillé les 2 femelles adultes et les 4 jeunes sans défenses. Ils se sont tirés avec les 4 défenses des mères.
Sans hésitation, les juges ont libéré sous caution 15 suspects.
Les voix s'élèvent pour condamner une justice trop clémente. « Le code pénal est bien plus sévère qu'avant pour le braconnage d'animaux protégés mais la justice continue à libérer sous caution les braconniers. » « A peine libérés, ils retournent à la chasse. »
Selon un porte-parole du KWS, 600 nouveaux rangers ont été recrutés et sont en cours de formation. Les salaires des rangers ont été augmentés. Ils seront désormais payés 500 shillings par jour (6 US$) dans les sanctuaires pour éléphants et rhinocéros et 200 shillings (2 US$) dans les autres réserves d'animaux sauvages.
La nouvelle direction du KWS entend interdire sauf légitime défense la doctrine du tir à vue sur les braconniers et promouvoir les arrestations et le rassemblement des preuves pour faciliter la bonne conduite des procès et l'application des peines prévues par la loi.

Saisie de 4 pièces d'ivoire
Nyahururu, Comté de Nyandarua, Kenya
25 avril 2014
49 kg / 35.000 US$ sur le marché local. Le véhicule de luxe occupé par 2 femmes et un homme a été immobilisé par un contrôle routier. Le braconnage des éléphants est en hausse brutale dans le nord-ouest du Kenya. La région abriterait environ 300 éléphants dont 250 adultes.

Braconnage d'un éléphant
Isiolo, Comté d'Isiolo, Kenya
Avril 2014
Save the Elephants a des oraisons funèbres poignantes. « Adieu Flower, tu nous manqueras ». Son corps a été retrouvé criblé de balles et privé de ses défenses. Elle s'était aventurée dans une zone à risques près de la ville d'Isiolo, là où des pluies abondantes lui procuraient une nourriture abondante.

© Save the Elephants

Arrestation d'un braconnier
Lolgorien, Comté de Narok, Kenya
26 avril 2014
Oui, il a reconnu braconner dans la forêt de Nyekweri. 300 km2 et plus parcourus par les éléphants et les producteurs clandestins de charbon de bois.

© Mara Elephant Project - Escape Foundation

Saisie d'ivoire
Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya
Avril 2014
La police s'est présentée incognito comme acheteuse. 4 personnes ont été arrêtées. Valeur estimée : 100.000 shillings (1149 US$). Un dossier bien ficelé qui, espérons le, n'incitera pas les juges à libérer sous caution les trafiquants.

© KTN

Saisie et condamnation pour achat illégal d'un objet en ivoire de 92 g
Aéroport international de Victoria Falls, Province du Matabeleland septentrional, Zimbabwe
28 avril 2014
L'homme d'affaires est le leader de la délégation chinoise à la Zimbabwe International Trade Fair. Après la foire, il est allé admirer le site de Victoria Falls sur le Zambèze. A l'aéroport, un chien renifleur s'est attardé sur ses bagages et a repéré un cube d'ivoire. Il a passé 2 jours en garde à vue avant d'être condamné à une amende de 100 US$ ou à 10 jours de prison. Il a choisi la première option. Sum Bin a soutenu qu'il ne savait pas que le souvenir était en ivoire.

Braconnage de 68 éléphants
Parc National de la Garamba, Province orientale, République Démocratique du Congo
Avril-mai 2014
Le Parc National de la Garamba couvre 5000 km^2 de savanes, de forêts, de marais. Si l'Afrique a un centre, c'est ici. Dans les 2 derniers mois, 68 éléphants ont été tués. Cette nouvelle vague de violence est attribuée à l'Armée de Résistance du Seigneur, un groupe terroriste créé en 1988 qui entend renverser le gouvernement ougandais. L'ARS aurait déjà il y a 2 ans exactement amputé le Parc de plusieurs dizaines d'éléphants. Selon les observateurs, l'ARS aurait considérablement renforcé sa force de frappe et ses munitions ne sont plus rationnées. Le Parc est attaqué de tous les côtés et l'ivoire braconné peut lui aussi partir de tous les côtés par les ports de l'ouest africain comme Lomé au Togo et de l'est comme Mombasa au Kenya. Des grenades à main ont été lancées sur les gardes du Parc par des braconniers du Soudan du Sud dont certains portent des uniformes militaires. Un accrochage a duré 45 minutes. La direction du Parc s'inquiète. Des déserteurs des Forces Armées de la République Démocratique du Congo sont aussi sur la zone.
Le plus étonnant est qu'un hélicoptère non identifié sert à traquer les éléphants et à les mitrailler d'en haut comme l'attestent les trajectoires des balles constatées sur au moins 9 éléphants. Il y a 2 ans, 23 éléphants avaient été tués par hélicoptère, un engin inconnu et jamais photographié que des rumeurs non vérifiées ont attribué aux forces militaires ougandaises. Innovation, le braconnage co-opéré par hélicoptère a une signature particulière : la tête des éléphants, les parties génitales sont découpées et enlevées en même temps que les défenses.

Saisie de 6 pièces (12 kg) d'ivoire
Route entre Meru et Nairobi, Comté de Kiambu, Kenya
2 mai 2014
Si les incorruptibles de la brigade canine s'y mettent aussi, les chiens ne vont plus savoir où donner du flair. Dans la voiture des 2 maîtres-chiens bloquée à un barrage routier de nuit entre Meru au nord et Nairobi, il y avait de l'ivoire. Les accusés ont nié toute responsabilité. Ils ont été libérés sous caution de 1,5 million de Sh soit 17.240 US$. Le procès aura lieu prochainement.

Braconnage d'un éléphant
Masaï Mara, Comté de Narok, Kenya
Carcasse découverte le 2 mai 2014
53

Condamnation pour possession de 2 défenses (5,61 kg)
Gokwe, Province des Midlands, Zimbabwe
2 mai 2014

En septembre 2013, il avait été surpris dans un bus de ligne avec entre les jambes un sac et dans le sac de l'ivoire. Il avait réussi à s'échapper. Et puis, il a été repris et condamné à 10 ans de prison avec possibilité de réduction en cas de bonne conduite, un bonus d'un an.

Saisie de 16 morceaux (221 kg) d'ivoire
Kazungula, Province méridionale, Zambie
Mai 2014
Dans la cabine du camion, le stock d'ivoire n'a pas échappé à la vigilance du scanner des douanes zambiennes. Le camion venait du Botswana. La remorque était pleine de sel. Le chauffeur a 25 ans. Il est en garde à vue prolongée. Il travaille pour la compagnie Cheapline General Dealers.

Saisie de 12 pièces d'ivoire (12 kg)
Mundoro village, Comté de Kiambu, Kenya
5 mai 2014
Première comparution le 7 mai 2014. L'accusée a nié les faits et a été remise en liberté sous caution de 2 millions Sh (22.750 US$).
La saisie est estimée à 2,3 million Sh (26.162 US$). Le procès de Joyce Wanjiru aura lieu pendant l'été.

Saisie de 7 défenses (17 kg) d'éléphant
Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya
9 mai 2014
Alors que le Premier Ministre chinois parade en Afrique et annonce le don de 850 millions de Sh, près de 10 millions d'US$, pour aider les gouvernements à lutter contre le braconnage et la criminalité environnementale, un nouvel exemple de la confusion des genres frappe le Kenya. Les ivoires estimés à 1,7 million de Sh étaient à bord de la voiture. Les 2 chauffeurs ont affirmé avoir été livrés par un agent du KWS. Celui-ci a d'ailleurs été identifié. Il est probable que la marchandise était destinée à la Chine. En même temps, le Premier Ministre chinois et le Président du Kenya rendaient en quelque sorte hommage aux éléphants en visitant dans le Parc National de Nairobi le mémorial du bûcher de l'ivoire, là ou en juillet 1989 12 tonnes de défenses illégales avaient été brûlées à 2 pas du quartier général du KWS.

Saisie de 32 morceaux d'ivoire (2,5 kg)
Aéroport international de Kigali, Province de Kigali, Rwanda
10 mai 2014
Les 2 salariés chinois de la cimenterie chinoise Cemerwa à Bugarama rentraient au pays. Une fois l'ivoire découvert dans leurs bagages, ils ont essayé de corrompre vite fait les agents de l'aéroport avec une centaine de dollars. « La corruption est tabou chez nous, dans la police en particulier. Nous n'hésitons pas à arrêter quiconque essaye par le moyen de l'argent de couvrir une activité illégale, qu'il soit rwandais ou étranger », parole de porte-parole de la police de Kigali. L'ivoire venait de la République Démocratique du Congo.

Arrestation d'un braconnier, un autre abattu
Parc National de Waza, Région de l'Extrême Nord, Cameroun
11 mai 2014
Le Parc National de Waza au nord du Cameroun et aux confins du Nigéria est sous très haute tension. Une patrouille des gardes a été confrontée à une dizaine de braconniers. L'un d'eux a été tué, un autre a été arrêté et mis en prison à Garoua.
Avec l'aide de l'UICN, le gouvernement camerounais tente de détourner les populations locales des activités illégales de braconnage et de déforestation. Le projet consiste à sécuriser les moyens d'existence des communautés pour le développement durable du Parc National de Waza et de sa périphérie. Il vise à mettre en place et à améliorer les infrastructures et les équipements favorables à la conservation de la biodiversité et à la restauration des écosystèmes dégradés dans le Parc et autour en soutenant les activités génératrices de revenus et en améliorant les moyens d'existence des populations riveraines du Parc.
Le Parc National de Waza est un réservoir d'argent avec l'ivoire des éléphants et un réservoir de viande de brousse pour les illégaux transfrontaliers de la région.

Braconnage d'un éléphant
Parc National Kruger, Province du Limpopo, Afrique du Sud
Mai 2014
« Le premier cas de braconnage d'éléphant pour l'ivoire dans le Parc National Kruger depuis plus de 10 ans » selon le South African National Parks. Dans la réalité, au moins 3 éléphants ont été braconnés dans Kruger depuis 2007. Pour les masquer, les responsables du Parc développent la notion de « braconnage accidentel ou opportuniste » : les éléphants précédemment tués auraient été les victimes non intentionnelles de pièges destinés à d'autres cibles. En ce mois de mai, l'éléphant a été tué volontairement, il a donc de plein droit accès aux statistiques. C'est le troisième éléphant abattu pour son ivoire en Afrique du Sud relevé par « A la Trace » depuis un an.

Braconnage d'un éléphant
Parc National du Mont Kenya, Comté de Kirinyaga, Kenya
Mai 2014

Mountain Bull était le seigneur du Mont Kenya. On le voit ici dans tout l'éclat de sa beauté. En octobre 2012, ses défenses avaient été coupées de moitié dans l'espoir qu'ainsi diminué il renoncerait à abattre les clôtures des parcelles agricoles riveraines du Parc National du Mont Kenya. Mountain Bull avait tendance à suivre ses itinéraires à lui plutôt que les corridors fléchés. Il n'a pas été tué pour son impertinence. Les braconniers l'ont criblé de flèches pour lui voler ce qui lui restait de défenses.

Saisie d'ivoire
Aéroport International de Jomo Kenyatta, Comté de Nairobi, Kenya
13 mai 2014
Le chinois prenait un vol pour Guangzhou. Il venait de Kinshasa. Il avait sur lui 2 bonnes pièces d'ivoire évaluées à près de 2000 US$, valeur Kenya. Sans doute aux alentours de 2 kg.

Braconnage de 7 éléphants
Indamane, Mali
Nuit du 13 au 14 mai 2014
Meurtres à la pleine lune. 7 éléphants du Sahel retrouvés morts sans leur ivoire. Une des femelles était sur le point de mettre au monde. La gestation chez les éléphants dure 22 mois. L'intervention rapide d'une mission des forces armées maliennes et la mobilisation des brigades locales créées par la Wild Foundation ont permis un mois plus tard l'arrestation des braconniers présumés et du meneur de bande.
Indamane se trouve à une trentaine de km de la mare de Banzena, source résiduelle d'eau à la fin de la saison sèche. Les groupes rebelles ont saboté des forages avant leur fuite et les éléphants négocient difficilement l'accès à la ressource avec le bétail domestique de plus en plus nombreux.
Aux 4 points cardinaux de l'Afrique, les éléphants sont pourchassés et exterminés. Ceux du nord sont les plus vulnérables. Ils sont très peu nombreux et vivent à découvert dans une région troublée. Une des voies d'évacuation de l'ivoire braconné est l'Algérie. Une autre est le Sénégal.

Braconnage d'un éléphant
Réserve Nationale du Masaï Mara, Comté de Narok, Kenya
Mai 2014

Bonjour à tous. J'avais 40 ans. Mes défenses ont été retrouvées dans la tanière d'un fourmilier.

Vol de 62 défenses, disparition de 108 défenses et de 20 kg d'ivoire, mauvaise gestion du stock gouvernemental
Lindi, Province de Lindi, Tanzanie
16 mai 2014
1 - Les 62 défenses ont été volées dans le commissariat central de Lindi (plus de 40.000 habitants) au sud du pays au bord de l'océan Indien. Cette prétendue place forte sert de lieu de stockage de tous les ivoires confisqués par les services tanzaniens.
2 - Une semaine avant, un rapport accablant sur la gestion des ivoires saisis avait été publié par le CAG (Controller and Auditor General), la Cour des Comptes du pays. 108 défenses mises sous scellés ont disparu ainsi que 20 kg de pièces d'ivoire. Le rapport dont le Parlement tanzanien a eu connaissance en priorité révèle aussi qu'un certain nombre de grosses défenses d'éléphant mises en sécurité ont été subrepticement et progressivement échangées contre de plus petites. Le poids total de l'allègement correspond à 203 kg d'ivoire. Autrement dit, les grosses défenses saisies et prélevées sur des éléphants de 40 ans et plus pesaient au total 498 kg et elles ont été remplacées sur les étagères nombre pour nombre par des défenses d'éléphants subadultes d'un poids total de 295 kg. La

CAG n'hésite pas à manier les poids et les mesures et a découvert un beau pot aux roses qui sent le gros scandale.
Ce qui n'a donc pas empêché le vol ultérieur de 62 défenses. Les soupçons se portent sur un ancien agent responsable de la gestion des scellés qui a quitté ses fonctions il y a plus de 2 mois.
Le responsable régional de la police dans la province de Lindi appelle tous ceux qui auraient des informations sur cet individu à les communiquer sans délai. Des rumeurs qui ont été démenties prétendaient que l'ex employé de la police et du Ministère de la Justice avait repris ses études à l'université de Dar es Salaam ou à l'université de St Augustine.
De toute façon, le pseudo étudiant s'il s'agit bien de lui ne devait pas être seul pour voler les 62 défenses. Elles pesaient en tout 568 kg.
Il est urgent que tous les pays africains détruisent leurs stocks d'ivoire illégal.

Saisie de 2 défenses d'éléphant (25 kg)
Mariakani, Comté de Kilifi, Kenya
19 mai 2014
2 fois 25 kg. 1,3 million de Sh. Les défenses étaient cachées dans le châssis du van. Le véhicule était orné de rubans rouges comme s'il transportait une famille endeuillée. Les flics l'ont pourtant intercepté près de Mombasa. Il venait de Kangundo à près de 500 km au nord-ouest. Les 2 chauffeurs étaient kenyans. Ils ont conduit les enquêteurs à 2 autres maillons de la filière, un congolais et un homme d'origine arabe chargés de l'exfiltration de l'ivoire par le port de Mombasa.
Les 4 tripoteurs d'ivoire ont été cuisinés par la police antiterroriste soupçonnant depuis longtemps le mouvement Al Shabaab, « la jeunesse », d'être en partie financé par le commerce de l'ivoire.

© NTV

Saisie de 388 objets en ivoire et condamnation
Dakar, Région de Dakar, Sénégal
20 mai 2014
« Vendeur d'ivoire ». Modou Sarr revendique cette profession sur ses cartes de visite. Son associé Eloi Siakou Sokoto confie au tribunal de Dakar que le commerce de l'ivoire rapporte beaucoup plus d'argent que les autres business. Les 2 trafiquants avaient été arrêtés en possession de 388 bijoux en ivoire, des pacotilles évaluées à près de 6 millions de francs CFA (12.474 US$). Bien que le Sénégal soit signataire de la CITES depuis 1977 et que les 400 éléphants qu'il hébergeait alors ont aujourd'hui disparu, la justice sénégalaise s'est montrée clémente. Les 2 hommes ont été condamnés à 3 mois de prison dont 2 avec sursis et à 500.000 francs CFA (1040 US$) d'amende. La peine prévue par le code de la chasse et de la protection de la faune est d'un an au maximum. C'est la première fois d'après la presse sénégalaise que des trafiquants d'ivoire et d'espèces protégées sont condamnés par la justice du pays.

© Gfm

Braconnage d'un éléphant
Réserve Nationale du Masaï Mara, Comté de Narok, Kenya
Mai 2014
Encore un éléphant braconné et mutilé dans la Réserve Nationale du Masaï Mara. Cette fois-ci c'est l'organisation Olarro Conservancy qui a le regret de nous apprendre la nouvelle. « Nous avons des moyens d'investigations scientifiques pour identifier la cause de la mort mais dans ce cas il est évident que les blessures sont dues à des flèches. »

© Olarro conservancy

Saisie de 1746 perles et 208 objets en ivoire
Saint Denis, La Réunion, France
Mai 2014
Bric à brac en ivoire, colliers, bracelets, perles, netsukes, statuettes, pièces d'échec. La taulière prétend que c'est sa collection personnelle.

© Douanes françaises

Saisie de 8 défenses
Thika Super Highway, Comté de Nairobi, Kenya
26 mai 2014
Les 8 défenses toutes fraîches étaient cachées dans un sac de charbon de bois à l'intérieur d'une limousine. Les 2 passagers ont conduit les flics chez 2 intermédiaires qui étaient en relation avec un acheteur potentiel.

Comparution pour possession illégale de 3232 défenses et objets en ivoire
Khayelitsha, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud
26 et 27 mai 2014
Les défenses étaient toutes fraîches. A la base, elles saignaient encore. La valeur totale de la saisie par la police dans 2 box d'un garde-meubles est estimée à 21 millions R, soit 2 millions d'US$. Les empreintes de Cheng Jie Liang ont été trouvées sur des défenses, sur des sacs de défenses et d'objets en ivoire et sur les badges d'entrée du garde-meubles.
Le chef de l'enquête estime que l'ivoire illégal parvenu en Chine aurait pu s'y vendre 118,000 R soit 11.300 US$ par kg. Procès en cours. A la charge du suspect, des photos des défenses ont été retrouvées sur son téléphone portable.

Braconnage de 2 éléphants
Parc National des Aberdares, Kenya. Le parc s'étend sur plusieurs comtés.
Mai 2014
Le Parc National d'Aberdares, d'une superficie de 767 km^2, se divise en 2 parties : une haute qui culmine à 4000 m et une basse recouverte d'une forêt tropicale, le Salient. Les Aberdares sont à l'ouest du Mont Kenya. Les défenseurs de la faune appellent à des analyses génétiques sur les carcasses pour relier les actes de braconnage aux saisies d'ivoire où que ce soit dans le monde.

Arrestation d'un trafiquant de munition
Franceville, Province du Haut-Ogooué, Gabon
28 mai 2014
Chacun son job dans la filière de démolition des éléphants. Lui, il vend aux tireurs des balles de calibre 375 et 458, des munitions interdites au Gabon. Il a été placé sous mandat de dépôt.

Braconnage d'un éléphant
Tsavo National Park, Comté de Taita Taveta, Kenya
30 mai 2014
Satao, l'icône, était bien le plus majestueux du Parc. L'espoir de le voir faisait venir des milliers de touristes. Vu l'état de Satao après le coup de main des forcenés, il était difficile de l'identifier. Quelques indices ont aidé ses amis du Tsavo Trust. Il avait été vu 15 jours avant à peu près au même endroit. Ses vastes oreilles sans blessure et sans échancrure se reconnaissent à vue d'œil. Il avait au moins 45 ans. Il a été tué par flèche empoisonnée. La mort de Satao a déclenché une émotion considérable chez les défenseurs de la faune sauvage. Ils appellent le présent Uhuru Kenyatta à déclarer le braconnage « désastre national ». Le recensement aérien du Parc et de son prolongement en Tanzanie en février 2014 compte 11.000 éléphants contre 12.573 en 2011. Le vendeur de poison a été arrêté. Courant juin, des hommes suspectés de l'avoir tué ont été arrêtés. Les braconniers se présentent comme des éleveurs nomades. L'écosystème de Tsavo couvre 40.000 km^2, la superficie de la Suisse.

© The Tsavo trust

Braconnage de 3 éléphants
Parc National Des Virunga, Province de Nord-Kivu et Province Orientale, République Démocratique du Congo
Mai 2014
Des vautours par dizaines morts à côté des éléphants morts et sans défenses. C'est à 3 reprises le tableau de braconnage que les gardes du Parc des Virunga ont constaté. La mort des vautours révèle que les éléphants ont été empoisonnés. L'ONG congolaise IDPE (Innovation pour le Développement et la Protection de l'Environnement) s'inquiète de ces empoisonnements massifs dont peuvent être victimes les animaux charognards et aussi les consommateurs de viande de brousse dont le trafic s'étend en marge des contrôles sanitaires.
Le Parc des Virunga est à l'est de la République Démocratique du Congo, tout près de l'Ouganda, à 400 km au sud du parc de la Garamba. Il couvre 7900 km^2 de volcans, de laves, de savanes, de marécage, coiffés par les neiges dites éternelles du Rwenzori à 5000 m d'altitude et rongé par les échos et les ressacs des guerres civiles. De plus, le Parc est sous la menace de prospection sismique de gisements de pétrole par la compagnie anglaise SOCO.

Braconnage de 2 éléphants
Miang, Province du Woleu-Ntem, Gabon
30 et 31 mai 2014
Ils sont plusieurs à être impliqués dans la mort des 2 éléphants. Seul l'un d'eux, moitié trafiquant de cannabis, moitié trafiquant d'ivoire a été pris dans les filets de la police. Il a donné sur le réseau quelques renseignements vagues. Un de ses complices présumés a déjà été condamné en 2011 pour braconnage d'éléphants. Il est en fuite. Le commanditaire serait camerounais. Le refuge de la bande serait à Minvoul, tout près de la frontière avec le Cameroun. C'est à Minvoul déjà qu'en décembre 2013 (voir « A la Trace » n°3), un trafiquant d'ivoire avait été arrêté. C'est aussi à Minvoul qu'en août 2013 (voir « A la Trace » n°2) des receleurs d'ivoire avaient été pris la main dans le sac dans un hôtel de la ville.
L'équipe de gendarmes, d'agents des Eaux et Forêts et de l'ONG Conservation Justice s'est rendue sur les lieux du braconnage. Elle a constaté les faits qui

remontent à plusieurs semaines à en juger par l'état des corps. Elle a rencontré les villageois et manifesté la volonté des administrations et de la société civile à contrer l'intense activité de braconnage dans la province du Woleu-Ntem.

Saisie de 34 défenses et 4 queues d'éléphants
Parc National de Chobe, Province du Nord-Ouest, Botswana
3 juin 2014

Le corps du braconnier zambien vient d'être rapatrié. Il faisait partie d'une bande au travail illégal au Botswana. Un échange de coups de feu a eu lieu avec les gardes du Parc National de Chobe de l'autre côté de la frontière séparant la Zambie du Botswana. Les 13 autres braconniers ont pris la fuite dans le Parc (10.566 km^2). A côté des défenses, il a été retrouvé dans le camp de base des braconniers 4 haches, 4 queues d'éléphant, 12 sacs de viande de brousse et une balance digitale.

Éléphanteau traversant la rivière Chobe

Saisie de 228 défenses et 74 pièces d'ivoire (2152 kg)
Mombasa, Comté de Mombasa, Kenya
5 juin 2014

Grosse saisie de défenses et gros déballage à Mombasa au Kenya. Ça tire dans tous les sens, attention aux balles perdues.

Le stock a été découvert dans l'enceinte d'un garage Fuji Motors East Africa LTD, Tom Mboya Avenue, dans le quartier Tudor. Les défenses étaient en cours de conditionnement préalable à une exportation imminente par le port de Mombasa, principale rampe de lancement de l'ivoire est africain vers l'Asie. Elles étaient en cours d'emballage dans des sacs nylon et de sisal. Les policiers agissant sur une information soudaine et circonstanciée sont entrés en force dans les locaux dans la nuit du vendredi au samedi. 2 suspects ont immédiatement été arrêtés, un jeune homme d'une vingtaine d'années originaire du Comté de Lamu et un des directeurs du garage âgé de 52 ans.

Juste après l'opération, les policiers ont sur les lieux été l'objet d'une tentative de corruption active. L'équivalent de 57.000 US$ leur a été proposé. L'offre a été refusée. Une voiture sans plaque d'immatriculation est arrivée très vite sur les lieux avec la somme disponible en cash. L'examen visuel des défenses indique qu'elles ont été prélevées sur des éléphants de forêts et des éléphants de savane. 74 pèsent 5 kg et 154 autour de 10 kg.

Après le gros coup c'est le gros malaise. Un officier de la police, partie prenante à la saisie, se met à déclarer à la presse sous couvert d'anonymat que sa hiérarchie était informée du trafic et le protégeait. « Des qu'on leur donne des informations confidentielles, ils mettent les doigts dans la confiture. » Selon la même source, les propriétaires réels de l'ivoire frauduleux sont un homme d'affaire de la ville et un homme politique candidat malheureux aux élections parlementaires de l'année dernière. Toujours le même informateur dit qu'un autre stock est en attente d'exportation près de l'hôpital Coast General. La hiérarchie aurait dissuadé les subalternes d'intervenir. Enfin pour ajouter au scandale, le même officier affirme que les premiers éléments de l'enquête prouvent que toutes les défenses sont originaires du Parc Tsavo et de la forêt de Boni dans le Comté de Lamu réduisant à néant l'hypothèse des ivoires venant d'un pays étranger.

Les policiers responsables de l'intervention surprise dans le garage-entrepôt d'ivoire auraient été victimes de réprimandes selon ce que rapporte la presse locale. Le directeur de la police du Comté de Mombasa dément que ces agents aient été déplacés ou victimes de représailles quelconques. Au contraire, ils auraient été proposés sur des listes de promotion.

Les 2 directeurs de Fuji Motors ont été remis en liberté sous caution de Sh 10 millions soit 114.000 US$ conformément à la décision du tribunal de Mombasa le 23 juin. Leur avocat assure que leur remise en liberté ne nuira pas à la suite de l'enquête, que pour ce type de délit le Code pénal ouvre la voie à la liberté sous caution, qu'en lui-même le montant de la caution est la garantie que les prévenus se présenteront à leur procès. Les juges n'ont pas entendu le réquisitoire du procureur soulignant à la fois les risques de fuite des prévenus compte tenu de la

peine de prison à vie et des amendes équivalent à de 220.000 US$ dont ils sont passibles et les risques pour leur sécurité physique s'ils étaient remis en liberté.

Découverte de 117 carcasses d'éléphants
Réserve nationale du Masaï Mara, Comté de Narok, Kenya
Juin 2014
Le cimetière a été mis au jour pendant une opération de recensement des éléphants de la vaste réserve Masaï Mara célébrée pour ses crocodiles, ses flamants roses, ses zèbres, carte postale de rêve du tourisme exotique et de la paix retrouvée entre les espèces animales et les communautés humaines locales.

La fosse aux éléphants serait en grande partie alimentée par les présumés conflits entre les agriculteurs et les éléphants qui exerceraient en quelque sorte leur droit d'antériorité. Sans entrer dans ces querelles de voisinage, le constat est qu'il y avait là au moins 117 éléphants et qu'aucune des 234 défenses d'ivoire correspondantes n'a été retrouvée dans le charnier. Les conflits hommes-éléphants sont à la source d'un business important et clandestin qui dépasse largement les revenus annuels de l'agriculture sédentaire ou nomade.

Saisie de 50 pointes d'ivoire (125,1 kg)
Lomé, Région maritime, Togo
8 juin 2014
M. N'Bouké n'est pas le seul à sévir au Togo. 2 trafiquants, un togolais et un béninois, ont été arrêtés lors d'un contrôle de la brigade motorisée de la police nationale. Les ivoires étaient dans le compartiment à bagage d'un bus quittant la gare routière de Lomé à destination de la Côte d'Ivoire. Les 50 défenses proviennent d'éléphanteaux abattus au Ghana et au Bénin d'après des informations à vérifier. Un certain Big Guy devait réceptionner les défenses au terminus du bus en Côte d'Ivoire

Braconnage d'un éléphant
Tsavo East National Park, Comté de Taita Taveta, Kenya
12 juin 2014
Un deuxième gros tusker vient d'être retrouvé mort dans le Parc Tsavo. Lui aussi comme Satao a été ciblé par des flèches empoisonnées. Le retour à cette technique ancienne se confirme. La mort n'est pas immédiate mais l'absence de coups de feu permet d'éviter les réactions immédiates des rangers.

Saisie de 2 défenses
Kericho, Comté de Kericho, Kenya
13 juin 2014
Le pilote de boda-boda, moto taxi, transportait les 2 défenses. Cette course va lui coûter cher au lieu de lui rapporter gros. Il a été arrêté dans une rue de Kericho dont il connaîtra bientôt le tribunal. Le détenteur des défenses a échappé à la police. La valeur de la saisie est de SH 1 million, soit 11.500 US$ sur le marché régional. Les défenses étaient « fraîches », 3 jours peut être après l'abattage de l'éléphant.

Saisie de 4 pièces d'ivoire (19 kg)
Kazungula, Province Méridionale, Zambie
13 juin 2014
« L'homme d'affaires » de Livingstone avait dans son suitcase 19 kg d'ivoire. Il venait précisément du Botswana et les ivoires provenaient probablement du braconnage dans le Parc Chobe.

Empoisonnement au cyanure de douzaines d'éléphants
Nord du Mozambique
Juin 2014

Le virus du cyanure se propage au Mozambique. Après la catastrophe majeure du Parc Hwange au Zimbabwe où l'année dernière plusieurs centaines d'éléphants ont été empoisonnés par du cyanure de sodium dispersé dans les points d'eau ou les salines (cf. « A la Trace » n°2 p.2), c'est au tour du Mozambique d'être touché selon une communication récente du WWF. La dispersion du cyanure dans l'environnement tue les éléphants, cibles prioritaires, les vautours qui viennent sur les carcasses, les hyènes et les autres représentants de la faune terrestre ou aviaire touchés directement ou indirectement par le cyanure ou ses résidus. Les campagnes d'empoisonnement seraient comme au Zimbabwe soutenues activement par les populations locales à qui une infime partie du profit du trafic est réservée. Les locaux, bons connaisseurs du terrain, sont chargés de disposer le cyanure sur les parcours des éléphants.

Saisie de plus de 100 os d'éléphants
Mundemba, Région Sud-Ouest, Cameroun
17 juin 2014
2 crânes, 58 molaires, 40 prémolaires, 8 tibias, une mâchoire. Les 2 colporteurs d'os sont de la deuxième vague. Les seigneurs saigneurs ont pris l'ivoire, eux ramassent les os sur le champ de bataille. Une activité moins risquée sur le plan pénal

que celle de l'ivoire mais qui rapporte de plus en plus à cause de la demande pour la poudre d'os d'éléphants des communautés chinoises installées en Afrique. La corne de rhinocéros broyée est miraculeuse. Pourquoi pas la farine d'os d'éléphant ?
L'un des 2 pilleurs de squelette est membre de la police maritime du Cameroun. Avec ses collègues, il est chargé entre autres missions de mettre au jour des opérations de contrebande à bord de navires qui entrent ou sortent des eaux territoriales et des ports du pays. Il y a 2 ans, un autre membre de ce corps d'élite a été surpris à Douala en train d'essayer de vendre de l'ivoire. L'autre suspect, Mangolo, est un viandeur de brousse bien connu, exploitant illégalement bien sûr ses talents dans le Parc National de Korup où vivent outre des éléphants des mandrills et des singes colobes.
Mangolo est un bon connaisseur du Parc. Il a la mémoire des endroits où gisent les éléphants. Quand on tire profit du commerce des os, c'est effectivement utile.

Arrestation d'un trafiquant d'ivoire
Kabo, Département de la Sangha, Congo
17 juin 2014
Un délinquant de l'ivoire a été pris par la gendarmerie à Kabo près du Parc Trinational de la Sangha qui regroupe le Parc National de Nouabalé-Ndoki au Congo, le Parc National de Lobeké au Cameroun et le Parc National de Dzanga-Ndoki en République Centrafricaine. L'annonce a été faite par le PALF – Projet d'appui à l'Application de la Loi Faunique – qui regroupe le Ministère de l'Économie forestière et du développement durable, la Wildlife Conservation Society et la fondation Aspinall.

Condamnation pour possession illégale et trafic d'ivoire (700 kg)
Lomé, Région maritime, Togo
18 juin 2014

Emile N'Bouké personnage haut en couleur et fort en gueule exploitait son magasin « Rose Ivoire » depuis les années 70 dans la capitale du Togo. L'année dernière, la police a mis fin à son commerce et à découvert chez lui et dans ses remises près de 700 kg d'ivoire (Cf. « A la Trace » n°2, p.60).
Son procès a passionné les foules. La salle du tribunal était pleine et on pouvait entendre dans la rue N'Bouké clamer ses arguments et son innocence grâce à des haut-parleurs.
« Tout mon ivoire vient exclusivement du Tchad. » « J'entretenais des relations de confiance avec son ancien président. » « Tout l'ivoire qu'on me reproche est antérieur à 1990 et à l'arrêt du commerce international de l'ivoire. » Mais « le parrain » du trafic d'ivoire au Togo et dans les pays voisins avait ce jour-là fort à faire face à un procureur bien remonté et surtout bien informé.
En effet des échantillons des ivoires saisis ont été envoyés par les enquêteurs togolais à 2 laboratoires américains experts. Le premier de l'Université de Washington a prouvé grâce aux recherches génétiques que les ivoires de N'Bouké avaient des origines multiples parmi lesquelles le Gabon et le Cameroun. Les ADN ont parlé. Le deuxième, le Lawrence Livermore National Laboratory de Californie, a mené une analyse radioactive des échantillons et prouvé sans ambigüité que les défenses de N'Bouké dataient au moins en partie des années postérieures à 1990 et pour certaines de 2010.
N'Bouké a eu une contre attaque embarrassante. « Si j'ai fait quelque chose d'illégal, pourquoi le directeur de la Faune Sauvage et de la Chasse du Togo m'a laissé faire ? » « Il est venu chez moi il n'y a pas longtemps, il m'a demandé des espèces de taxe et il est reparti avec 13 pièces d'ivoire soi-disant saisies sans me faire de reçu. » Kotchikpa Okoumassou, le dit directeur présent dans l'assistance, n'a pas moufeté et la Cour ne lui a pas demandé de répondre aux insinuations de l'accusé.
Emile N'Bouké a été condamné à 2 ans de prison ferme et l'équivalent de 10.300 US$ d'amende, ce qui pour le Togo est une lourde condamnation. L'US Fish and Wildlife a assisté le Togo dans les recherches d'identification et la datation des ivoires saisis.

Saisie de 41 kg d'ivoire
Aéroport international Jomo Kenyatta, Zone de Nairobi, Kenya
18 juin 2014
3 citoyens chinois viennent d'être remis en liberté sous caution. Ils avaient été trouvés en possession de 41 kg d'ivoire à bord de leur véhicule Toyota aux environs de Nairobi le 18 juin vers 7h du matin. Ils préparaient l'exportation du butin vers la Chine. Dans un premier temps, ils avaient plaidé coupable puis s'étaient rétractés le lendemain prétendant ne pas avoir compris les charges qui étaient retenues contre eux. Depuis le début de l'année dernière, pas moins de 15 citoyens chinois et vietnamiens ont été pris en flagrant délit de détention d'ivoire illégal ou de tentative d'exportation. Le gouvernement kenyan continue à dire que la bataille contre le braconnage n'est pas encore perdue et persiste à ne pas reconnaître le massacre des éléphants comme un désastre national malgré les appels des Organisations Non Gouvernementales.

Mort de 3 braconniers
Parc National de Tsavo ouest, Comté de Taita Taveta, Kenya
20 juin 2014

3 braconniers morts / une arme à feu / des munitions. Accrochage avec les rangers.

Mort de 2 braconniers
Kulanze, Comté de Taita-Taveta, Kenya
Juin 2014

En l'espace de 4 jours, 5 braconniers ont été tués. Le nouvel accrochage a eu lieu au moment où un peloton de rangers avait à l'intérieur de la réserve privée sommé un groupe de suspects de se rendre. La bande n'a pas obtempéré. Les gardes ont tiré. L'échange de coups de feu a duré pendant plusieurs heures. Les braconniers se seraient infiltrés dans la réserve par le Comté de Tana River. « A partir du profil des 2 braconniers, nous pouvons retracer tout l'organigramme du gang » déclare le commandant local de la police et il n'hésite pas à féliciter les 7 gardes pour leur détermination à protéger les espèces animales menacées d'extinction, partie du patrimoine national.

© Kenya News Agency

Mort de 6 braconniers
Timau, Comté de Meru, Kenya
23 juin 2014

Le « shot dead », de la presse africaine anglophone fait toujours froid dans le dos. Cette fois, les tués par balles ne sont pas des rhinocéros mais 6 braconniers qui au moment du contrôle routier ont commencé à tirer ou à menacer les policiers. Des AK 47, des munitions, des machettes ont été retrouvées dans la voiture. Un 7ème suspect a réussi à s'enfuir. Quelques mois plus tôt au même endroit, tout près du Parc National de Meru, 2 braconniers dans les mêmes circonstances avaient subi le même sort. Ils portaient l'uniforme de la police. 5 de leurs complices étaient partis en courant.

Comparution pour trafic d'ivoire
Comté de Mombasa, Kenya
24 juin 2014

Nicholas Maweu avait été libéré sous caution de Sh 5 millions soit 57.000 US$, une belle somme témoignant d'une fortune personnelle ou d'un réseau d'amis aisés et fidèles. Maweu est inculpé dans une grosse affaire d'exportation frauduleuse d'ivoire depuis le port de Mombasa, dans un conteneur de 20 pieds parti de l'Ouganda voisin, dont la destination était la Malaisie et la cargaison annoncée du poisson séché (cf. « A la Trace » n°2 p. 53). L'avocat du trafiquant présumé a mis en avant l'absence au dossier des pièces nouvelles de l'instruction notamment les photocopies des nouveaux procès verbaux d'audition des témoins. Il a demandé l'ajournement du procès et la prolongation de la liberté sous caution. Le procureur n'y a pas vu d'objection et la prochaine audience aura lieu en septembre.

Saisie d'une défense (7 kg)
Meru, Comté de Meru, Kenya
Juin 2014

Le KWS avait reçu des informations. Des officiers se sont camouflés en acheteurs intéressés. Une rencontre a eu lieu avec le vendeur de la défense. Il est tombé dans le piège. Il est interrogé. Le KWS pense qu'il y a d'autres défenses dans sa maison ou pas loin. Le Parc National de Meru est tout près. Il attire les braconniers (cf. mort de 6 d'entre eux le 23 juin).

Braconnage d'un éléphant
Réserve de faune de Kankan, Guinée
28 ou 31 juin 2014

Les éléphants ne connaissent pas les frontières administratives. Celui-ci avait quitté la Côte d'Ivoire pour rejoindre les forêts du nord-est de la Guinée, histoire de prendre contact avec les derniers éléphants de la réserve de Kankan. Il a été pris en chasse par un braconnier du village de Fananyiniko. Il s'est effondré au bout de quelques kilomètres, criblé de balles. Les défenses, la queue ont été découpées avec l'aide de 2 complices. Une polémique entre les habitants sur la consommation de la viande s'en est suivie. Des photos ont été prises et transmises par des villageois outrés. 2 semaines après, Sekou Doumbouya, le braconnier, a été condamné à la peine maximale prévue par le Code guinéen de la faune, 1 an de prison ferme, et à une amende équivalent à 1430 US$.

© GALF/WARA

Remue ménage au Kenyan Wildlife Service
Kenya
Avril-juin 2014

Qui est corrompu et sape les efforts de lutte contre le braconnage au Kenya ? Les suspensions, les réintégrations, les accusations, les blanchiments, les mutations d'agents du KWS se succèdent. Son directeur, William Kiprono, a fait un bilan au mois de juin : « Récemment, 32 employés du KWS à travers le pays ont été interdits d'exercer leur fonction à cause de soupçons de négligence ou d'implication dans des actes de braconnage. Cette action a pour objectif de permettre la poursuite des investigations. Trois employés ont été retirés du Service. Les positions concernées vont d'assistant directeur à rangers. » A suivre.

Mort d'un ranger et arrestation de 2 braconniers
Lukulu, Province occidentale, Zambie
Juin 2014

Feu Dexter Chilunda

M. Chilunda était chargé de la surveillance du Parc National de la Plaine de Liuwa. Avec son équipe de gardes, il s'est rendu le 23 mai, là où des coups de feu avaient résonné. Une rencontre a eu lieu avec 2 braconniers. L'un d'eux a tiré. M. Chilunda a été tué laissant une veuve et 7 enfants. Il avait 20 ans d'expérience de la protection de la faune sauvage. 2 hommes suspectés d'être les 2 braconniers impliqués dans l'événement viennent d'être arrêtés. La ZAWA (Zambia Wildlife Authority) se dit satisfaite du mouvement de solidarité au sein des communautés riveraines qui a contribué à l'arrestation des suspects. Le Parc National de la Plaine de Liuwa est à l'ouest de la Zambie. Il est réputé pour les rassemblements de gnous bleus (*Connochaetes taurinus*) qui migrent depuis l'Angola à la saison des pluies. Il s'étend sur 3660 km^2. Il abrite des lions et occasionnellement des éléphants et des lycaons (*Lycaon pictus*). Cette espèce nomade en danger est aussi appelé loup peint, chien sauvage d'Afrique ou chien-hyène.

Les éléphants au secours des agriculteurs

Une plante invasive toxique étend son emprise sur la savane et les herbages d'Afrique de l'est. La *Solanum campylacanthum* est trompeuse. C'est pour cela qu'elle a hérité du nom commun de « pomme de Sodome ». Cette fausse sœur de l'aubergine offre un fruit jaune éclatant auquel les moutons et le bétail ne résistent pas, ignorant des risques d'emphysème, de pneumonie, d'ulcères et de mort.

Le Kenya, auquel les problèmes ne manquent pas, se trouve dans l'obligation de dépenser une fortune pour éradiquer l'envahisseuse sans trop savoir d'ailleurs comment s'y prendre.

La conversion progressive de la savane en parcours agricole fait rebondir la pomme de Sodome prompte à s'installer sur les endroits surpaturés. Les pasteurs mettent souvent trop de bétail par hectare de prairie et pour se faire repoussent les animaux sauvages. Le département Ecologie et Biologie de l'université de Princeton et les agronomes du Kenya ont tiré d'une étude de 5 ans des conclusions encourageantes qui pourraient faciliter la cohabitation entre les éléphants et les agriculteurs. Les pachydermes et les antilopes sont des herbivores brouteurs qui se nourrissent de tous les végétaux et sont en quelque sorte immunisés contre les poisons naturels tandis que les moutons et les vaches mangent pour l'essentiel des plantes herbacées qui sont rarement toxiques. Les éléphants se régalent de la pomme de Sodome. Ils mangent la plante invasive jusqu'à la racine et redonnent ainsi de l'espace aux herbes endémiques.

Le cas de la pomme de Sodome montre que contrairement à l'idée reçue, la faune sauvage et le cheptel agricole ne sont pas toujours en concurrence alimentaire et qu'ils peuvent être complémentaires.

Solanum campylacanthum

AMÉRIQUE

Saisie de 7 archets
Aéroport international John-F.-Kennedy, État de New York, Etats-Unis
31 mai 2014

Fausse note à l'opéra. Le Budapest Festival Orchestra a eu peine à jouer Dvorak au Lincoln Center de New-York. 7 violons et violoncelles avaient été saisis à l'arrivée à l'aéroport Kennedy. Les archets contenaient des pièces considérées comme interdites par les douanes américaines en application des dernières règles fixées par le gouvernement Obama sur les trafics d'ivoire.
Stefan Englert, le directeur de l'orchestre croyait s'être conformé aux nouvelles règles en fournissant à l'administration américaine des photos et des lettres de fabricants d'archets attestant de l'absence sur les instruments à corde d'ivoire illégal.
Claire Cassel, porte-parole d'US Fish and Wildlife répond que les hausses et les boutons de 7 archets sont en ivoire et qu'il n'était pas possible de les laisser entrer sur le territoire. Tout a été fait sur place pour que les musiciens puissent utiliser des instruments de substitution. Les violons et violoncelles ont été réexportés en Hongrie sans amende et surtout sans confiscation.

© Ruby Washington/The New York Times

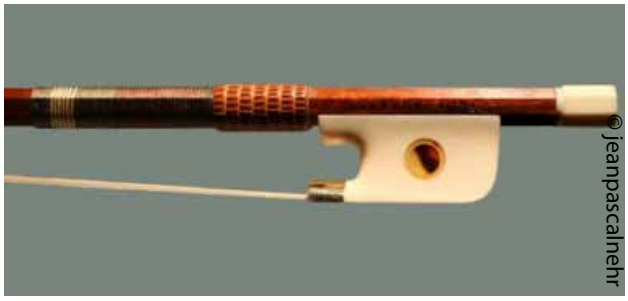
© jeanpascalnehr

OPERATION SCRATCHOFF

Condamnation pour contrebande d'ivoire
New York, État de New York, Etats-Unis
4 juin 2014

Pour lui, l'Afrique de l'Ouest était une mine d'ivoire. Il a fait venir par des moyens tortueux plus de 400 pièces d'ivoire. Les contrebandiers d'aujourd'hui sont ses disciples. Il y a 10 ans et plus, il importait déjà des ivoires peints en noir, des ivoires cachés dans de l'argile, des ivoires allongés dans des instruments de musique. Il n'est jamais allé en Afrique, ses hommes de main y allaient pour lui. Un certain Abutu Shérif d'origine africaine et de résidence américaine était un habitué du Gabon. Il s'y rendait avec des spécifications précises sur les dimensions et les thèmes des objets à sculpter à partir des défenses d'ivoire brut. Il a formé Shérif à tout faire, les fausses factures, les faux certificats et à teindre les ivoires pour les faire vieillir et les vendre plus cher.
Victor Gordon était un antiquaire expert renommé et respecté bien installé dans une rue typique de Philadelphie avec dans la vitrine des sculptures en bois et en bronze d'Afrique supposées authentiques et dans les coulisses un fonds d'ivoire illégal estimé à 800.000 US$, une des plus grosses collections que les enquêteurs américains aient jamais trouvé pendant les 8 ans de l'opération Scratchoff.
Malgré son âge, 71 ans, il a été condamné à 30 mois de prison ferme, à des dommages et intérêts de 150.000 US$ et à une amende de 7500 US$. La condamnation de Gordon est la neuvième qui découle de l'opération Scratchoff.

© Bill Butcher, US Fish and Wildlife Services

ASIE

Braconnage d'un éléphant
Chaibasa, Etat du Jharkhand, Inde
4 avril 2014

Les viscères ont été envoyés en laboratoire. Identifier le poison pourrait aider à localiser les empoisonneurs. Le corps du vieux mâle de 40 ans a été retrouvé sur les berges de la rivière Karan qui délimite l'Etat du Jharkhand et l'Etat de l'Odisha. Les tireurs de fléchettes empoisonnées ont suivi à la trace l'éléphant moribond pendant 3 à 4 jours avant d'arracher les 2 lourdes défenses. Les forêts transfrontalières entre les 2 Etats indiens servent de corridor de migration à une quarantaine de pachydermes gris, et blancs hélas pour les mâles.

Braconnage d'un éléphant
Teuping Panah, Province de Aceh, Indonésie
Avril 2014

Il a fallu 6 h de marche dans la jungle à l'équipe du BKSDA (Natural Resources Conservation Agency) pour atteindre la scène de l'embuscade. Des détails précis avaient été fournis par un villageois sous couvert d'anonymat. Le BKSDA était assisté d'un dresseur d'éléphant dans l'hypothèse où le corps de la victime aurait encore été entouré par les autres membres du troupeau emmené par 3 femelles et 2 mâles adultes. Plusieurs témoignages locaux et des rapports d'observation attestent de la survi-

vance du rituel. A l'arrivée sur les lieux des enquêteurs, les éléphants veilleurs étaient bien là. Ils ont été écartés par le cornac. Le jeune éléphant d'une douzaine d'années avait été tué par un piège actif. Un fil d'acier tendu en travers d'une de ses voies de passage a déclenché la projection d'un pic en bois acéré qui s'est fiché entre les 2 yeux de l'animal. Les défenses avaient été découpées à la tronçonneuse. 11 habitants des villages voisins ont été par la suite interrogés et inculpés. Ils ont reconnu avoir tué avec la même tactique 3 éléphants en 3 mois.
Il ne reste pas plus que 3 à 400 éléphants dans la province indonésienne d'Aceh. La population globale des *Elephas maximus sumatranus* est aujourd'hui inférieure à 2000. En 30 ans, elle a perdu plus de la moitié de ses représentants, dit l'UICN. La fin est proche. En 2012, rien que dans la province d'Aceh, 25 éléphants ont été tués. 14 auraient été volontairement empoisonnés par les producteurs d'huile de palme et leurs hommes de main. Tout ce qui bouge et qui est à poil et à plume est considéré par les planteurs comme un nuisible. Tout y passe, orang-outan, calao, civette. Les pièges à sanglier pullulent et capturent tous les individus à 4 pattes, ours, éléphanteaux et tigres. Le couvert forestier était très dense sur Aceh jusqu'en 2005. Le besoin brutal de bois de chauffe et de reconstruction après le grand tsunami de 2004 a commencé à ébrécher les forêts. La fin d'un conflit de 30 ans entre les autonomistes et l'Etat indonésien a sonné le glas des arbres et ouvert la voie à la « palmérisation » de cet extrême ouest de l'Indonésie.
La déforestation est en cours et les conflits se multiplient entre la vie sauvage et l'agriculture qui dévore l'espace, les forêts de plaine et l'habitat depuis toujours des éléphants.
« Il faut absolument que tout le monde se mette autour d'une table pour trouver des solutions à la cohabitation. » « Les agriculteurs, l'administration régionale et nous-mêmes, on doit tous s'y mettre sinon ça va empirer » s'alarme le directeur de la délégation régionale du BKSDA.
Mais il y a toujours cette ambigüité dans l'air. Les éléphants accusés de tous les maux sont tués avec une férocité sans fin et sauvagement dépouillés de leurs organes et de leurs biens. Les petites défenses du jeune éléphant trouvé mort dans la jungle ont été vendues plus de 2000 US$ à un courtier du sud de la province. Le chef de la police dit être sur sa piste et pense que l'ivoire a déjà quitté l'Indonésie.

Saisie de 7 défenses d'éléphants et autres accessoires en ivoire
Aéroport de Bangkok-Suvarnabhumi, Province de Samut Prakan, Thaïlande
Avril 2014
Le ressortissant cambodgien avait à livrer les 22 kg de défenses et de perles en ivoire à un trafiquant de Hanoï. Une collaboration entre les services thaïlandais et vietnamiens va s'engager pour que le destinataire et le commanditaire du trafic soient identifiés. La « marchandise » est estimée à 2 millions de bath (61.500 US$) selon le cours de l'ivoire dans ces 2 pays, 3 fois plus qu'au Kenya.

© Chiangrai times

Saisie de 2 idoles en ivoire
Soltimod et Bhaktapur, Région de développement Centre, Népal
8 avril 2014
A 5 sur 2 statuettes religieuses en ivoire représentant les divinités de l'hindouisme Krishna (848 g) et Laksmî (745 g). Les 5 suspects résidant à Bhaktapur sont âgés de 19 à 44 ans. L'enquête est en cours pour connaître l'origine des ivoires : antiquités volées ou fausses antiquités en provenance d'un atelier clandestin.

Laksmî, déesse de la fortune, de l'abondance et de la richesse, baignée par les éléphants.

Libération sous caution d'un trafiquant d'ivoire
District de Shuangfeng, Province de Hunan, Chine
11 avril 2014
Un homme d'affaires important et influent a bénéficié de la clémence de la justice. Li Dingsheng avait été arrêté en décembre 2012 pour avoir illégalement acquis 25 défenses d'un poids total de 172 kg, un trafic manifeste développé à 3 reprises pendant l'été de l'année 2012 et dénoncé à la police par des renseignements anonymes. Le chef d'inculpation aurait dû être « achat illégal, transport et vente de parties d'animaux sauvages menacés d'extinction », un délit passible d'un minimum de 5 ans de prison. M. Li a plus simplement été inculpé « d'opération illégale », un délit passible au maximum de 5 ans de prison. De plus, il a été promptement libéré sous caution et la date de son procès n'est toujours pas fixée. L'administration du district de Shuangfeng dans la Province de Hunan vient de justifier cette libération provisoire en mettant en avant des « raisons de santé ». En fait,

M. Li a bénéficié de toutes les indulgences grâce aux pressions des milieux d'affaires locaux. Au moins un courrier confidentiel a été envoyé aux autorités policières en charge de la procédure. Il vient d'être révélé au grand jour par China News Service : « Si M. Li est détenu pour une longue période, ça aura inévitablement un impact sur ses activités et par ricochet sur l'économie de la région. Les sociétés de M. Li ont emprunté de l'argent à des banques locales et sa détention si elle perdurait déclencherait très probablement une instabilité sociale majeure. »
Un célèbre commentateur politique basé à Pékin, Hu Xingdou confirme que les risques de perturbation de l'essor économique servent souvent de prétexte à la libération anticipée d'hommes d'affaires ou de dirigeants d'entreprises.

Mise en examen pour trafic d'ivoire
Province de Shandong, Chine
17 avril 2014
L'affaire a été vite réglée. Sun a été interpellé dans un salon de massage des pieds et conduit sous bonne escorte chez lui. Un tas de bracelets, de sceaux, d'amulettes et autres bijouteries en ivoire a été découvert. En fin d'après-midi, Lee et Qian 2 complices sont arrivés pour parler commerce. Ils ont été accueillis par les policiers. La valeur des ivoires saisis est évaluée à 500.000 yens, soit 59.000€.
Sun est inculpé d'achat illégal de produits issus d'animaux protégés par la loi nationale, Lee de vente illégale de produits issus d'animaux protégés par la loi nationale et Qian de transport illégal de produits issus d'animaux protégés par la loi nationale.

Braconnage d'un éléphant
Hindol, Etat de l'Orissa, Inde
19 avril 2014
Le jour même de l'abattage d'un éléphant mâle de 25 ans, 3 des braconniers ont été arrêtés par les gardes forestiers. Le 4ème est en fuite.

Saisie de 3 idoles en ivoires d'éléphants, 4,19 kg d'ivoire
Kupandole, Région de développement Centre, Népal
20 avril 2014
La magasin offrait à la vente des bois de cerf, des écailles de tortue et une collection de figurines en ivoire, un homme soufflant dans une conque, un autre se livrant à des exercices physiques. Il y avait aussi sur les étagères des pièces archéologiques de facture tibétaine et d'inspiration bouddhiste. Le commerçant est sous le coup du National Parks and Wildlife Conservation Act de 1973 et du Ancient Monument Preservation Act de 1956. Il risque respectivement une peine de prison de 5 à 15 ans et une amende équivalent à 1000 US$ et une peine de prison de 5 ans et/ou une amende équivalent à 257 US$.
Dans le magasin, l'équipe du CIB (Central Investigation Bureau) a déniché en monnaie locale l'équivalent de 4700 US$.

Tentative de braconnage d'une éléphante
Réserve de tigre de Palamau, Etat du Jharkhand, Inde
Avril 2014
Une éléphante a été atteinte par plusieurs coups de fusil à la patte avant droite. Des témoins l'ont vue boîtant cahin-caha à l'orée de la Réserve. Des vétérinaires ont été dépêchés sur place pour tenter de la soigner. Après 2 jours d'enquête et de pistage, il n'a pas été possible de retrouver la blessée. D'après un responsable de la Réserve, il est possible que l'éléphante soit en voie de guérison et qu'elle ait rejoint un petit troupeau d'adultes accompagné de 2 ou 3 éléphanteaux. Une version optimiste. Allez, jusqu'à preuve du contraire, on y croit !

Tentative d'enlèvement d'un éléphanteau
Parc National d'Uda Walawe, Provinces de Sabaragamuwa et Uva, Sri Lanka
1 mai 2014
« Ici, posséder un éléphant, c'est comme avoir une Mercedes ou une Ferrari » résume un protecteur de la faune sauvage au Sri Lanka auteur d'un dossier sur le sujet intitulé « Innocent freedom to a captive hell », « Innocent en liberté, prisonnier en enfer ». L'émotion est grande dans le pays après la tentative de kidnapping d'un éléphanteau dans le Parc National. Pour une fois les gangsters sont tombés dans un traquenard. Un journaliste avait été informé de la tentative. Il était sur place avec une caméra. Il a filmé sortant du Parc un camion et plusieurs voitures tout terrain. L'un des passagers a bondi sur le journaliste et lui a soustrait la caméra retrouvée quelques heures plus tard au bord du chemin sans images à l'intérieur. L'alerte générale ayant été lancée, le petit éléphant a été retrouvé le lendemain à quelques kilomètres du Parc.
La location d'éléphants est au Sri Lanka une source de revenus très importants. On peut parler d'une rente d'éléphants. Ils peuvent être loués à la semaine pour des fêtes religieuses, des mariages pompeux et en longue durée pour les parcs d'attraction des touristes au tarif de 15.000 à 20.000 US$ par mois.
Au moins 50 à 60 éléphanteaux ont été capturés à l'état sauvage dans leurs milieux naturels depuis 3 ans. Il n'y a pratiquement pas de naissances d'éléphants dans les zoos ou les enclos et le nombre d'éléphants captifs déclarés auprès de l'administration est en augmentation constante. Les protecteurs de la faune sauvage pensent que le trafic bénéficie de protections politiques et que tout est organisé pour semer la confusion et réduire les risques judiciaires pour toutes les parties impliquées. C'est ainsi que le Grand Livre faisant l'inventaire détaillé des éléphants en captivité a mystérieusement disparu l'année dernière des armoires du Département srilankais de la faune sauvage. Une récente décision du Ministère ajoute aux doutes sur la volonté des pouvoirs publics à régler le problème au bénéfice

de l'avenir des éléphants sauvages. Contre l'équivalent de 17.000 US$, une somme modeste au regard de la longévité des éléphants et des revenus cumulés qu'il procure, tous les détenteurs d'éléphants en captivité et non déclarés sont amnistiés. Une « carte blanche » qui permet de capturer illégalement et ensuite de détenir légalement un éléphanteau que sa mère dans la forêt a allaité pendant 2 ans après 2 années de gestation. Beaucoup de permis sont abusivement délivrés avant la capture ce qui permet d'éviter les tracasseries pendant le transport entre les milieux naturels de capture et les lieux de captivité privés. « Il y a d'abord des permis sans éléphants et après des éléphants avec des permis ». Il est d'usage aussi de prétendre que les éléphanteaux captifs étaient des « hora aliya » solitaires et agressifs.
Solutions préconisées par les ONG locales: vérifier la loyauté et la légalité des permis de détention. Remettre les prétendus « hora aliya » dans les milieux naturels ou à l'orphelinat de Pinnawala. Dresser un certain nombre des éléphanteaux orphelins de Pinnawala à participer aux principales processions de la fête religieuse bouddhiste, la Perahera. Appliquer les lois existantes qui par exemple disent que tous ceux qui participent à des délits vis-à-vis des éléphants ne peuvent pas être libérés sous caution, obligent tous les détenteurs d'éléphants à signaler dans les 8 jours toute naissance ou fausse couche ou décès d'éléphants, qui enfin considèrent tout éléphant n'ayant pas fait l'objet de ces formalités comme ayant été volé dans le domaine public.
Grâce à la dernière tentative de rapt et au travail constant des environnementalistes, le sujet est désormais sensible au Sri Lanka et porté devant le Parlement.
Il resterait près de 6000 éléphants au Sri Lanka (65.610 km^2).
A l'opposé, l'association des propriétaires d'éléphants domestiqués (Tamed Elephant Owner's Association) dont le directeur est un moine bouddhiste se plaint d'une pénurie d'éléphants et demande aux autorités de capturer des éléphants sauvages en vue de les domestiquer pour animer les festivités religieuses. Une procession-manifestation regroupant 24 éléphants a eu lieu début avril entre le parlement et les services sri-lankais de la faune sauvage.

Eléphanteau sous séquestre après une tentative de capture. L'ecchymose sur son flanc proviendrait de l'injection de produits soporifiques.

Saisie de 4 morceaux (11 kg) d'ivoire
Fort rouge, Territoire de la Capitale nationale de Delhi, Inde
3 mai 2014
Au lieu de vendre des vêtements dans leur petite boutique, ils ont voulu sauter le pas et vendre 11 kg d'ivoire braconné dans l'Assam. Valeur 70 lakh Rs, 116.000 US$. Les acheteurs ne semblent pas avoir été arrêtés. Quant aux 2 indiens qui avaient été dénoncés et qui étaient attendus sur les lieux du rendez-vous par toute une équipe anti-trafic, ils sont sous les verrous.

Vol de défenses et de poils de queue d'éléphant
Hua Hin, Province de Prachuap Khiri Khan, Thaïlande
4 mai 2014
Drogués, amputés et rasés. C'est ce qui est arrivé à 2 éléphants domestiqués de 60 et 24 ans. Les défenses du premier ont été coupées sur plus de la moitié de la longueur, les poils de la queue du second ont été récoltés pour faire des bracelets apportant « le bonheur et la puissance ».
Le vénérable éléphant est mort 3 jours plus tard des blessures infligées par la scie électrique qui a servi à le mutiler ou des suites de l'anesthésie. Les « marchandises » volées sur les 2 animaux sont estimées à 500.000 baht (15.485 US$).

Saisie de 3 kg d'ivoire, d'une défense d'éléphant et de 650 kg d'os d'éléphant
Meulaboh, Province d'Aceh, Indonésie
4 mai 2014
2 malfrats ont été arrêtés. Le premier tenait une boutique et sa renommée était bien assise. Le deuxième le fournissait. Chez le grossiste, l'ivoire était accompagné par les os provenant d'au moins 2 squelettes d'éléphants. Le rabatteur livrait aussi des jeunes tigres et des orangs-outans vivants, des gibbons, des peaux de plusieurs espèces de félins dont des panthères nébuleuses.

Arrestation pour braconnage d'un éléphant
Hindol, Etat de l'Odisha, Inde
5 et 8 mai 2014
Suite de l'affaire du 19 avril. Le braconnier a été arrêté. Il avait reçu 40.000 R soit 661 US$ pour faire le travail de la part d'un trafiquant du coin. 3 complices ont aussi été arrêtés. Un garde-forestier a été suspendu d'activité. Il n'avait pas fait part du braconnage à sa hiérarchie. A cette occasion, 2 autres agents ont été mis à pied pour abandon de service.

Saisie de 3008 kg d'ivoire
Port autonome de Sihanoukville, Province de Sihanoukville, Cambodge
9 mai 2014
Plus de 250 éléphants. La saisie la plus grosse jamais effectuée au Cambodge. C'était prétendument des graines. Le consignataire du conteneur était Olair Worldwide Logistics inscrite aux registres du Ministère du commerce. Le conteneur était parti du port de Mombasa au Kenya. La direction régionale des Douanes et le port avaient été alertés sur cette cargaison suspecte. Le conteneur avait transité par la Malaisie et le Vietnam. La destination finale n'est pas clarifiée. Les défenses étaient réparties en sacs de 5. Le Cambodge deviendrait le port d'arrivée de l'ivoire illégal sur le continent est-asiatique en remplacement de la Thaïlande de plus en plus surveillée.

Vente illégale de 4 défenses d'éléphant
Karachi, Région du Sind, Pakistan
Mai 2014
Les petites défenses de 2 jeunes éléphantes de 7 et 9 ans en pension au zoo de Karachi ont été découpées. Les animaux avaient été vendus par la Tanzanie. Pour parer à toute critique sur une transaction commerciale entre le Pakistan et le pays africain, officiellement il s'agissait d'un don. Le précédent directeur du zoo avait été licencié après la mort de 4 lions. Le nouveau directeur avait été sanctionné pour excès de pouvoir et différentes infractions non explicitées. Après une suspension de plusieurs mois, il avait été réintégré au sein du KZG, Karachi Zoological Garden. Selon le Pakistan Observer, les éléphantes ont été endormies par un moyen non identifié par des membres du personnel du zoo pour faciliter le vol des défenses. Les 4 défenses mesuraient entre 30,5 et 35,5 cm de long. Leur valeur sur le marché local est de 2,5 million Rs soit 25.500 US$.
Après plusieurs années de divagation à l'intérieur du zoo, un enclos spécial pour les éléphants avait été inauguré quelques jours avant le forfait.

Braconnage d'un éléphant
Keonjhar, Etat de l'Orissa, Inde
Mi mai 2014
Il avait 40 ans. Il a été mitraillé. 24 impacts de balles. 3 jours auparavant, il était arrivé solitaire dans les forêts de Dhenkanal. C'est le quatrième éléphant tué dans le secteur en 4 ans.

Révocation d'une notable politique et chef d'entreprise pour trafic de défenses
Province du Zhejiang, Chine
Mai 2014
Shao Yanfang était membre de la CPPCC (Chinese People's Political Consultative Conference) de la province du Zhejiang qui compte 54,5 millions d'habitants. Elle est aussi présidente du Conseil d'Administration de la Jinhua Zhengpeng Construction Engineering Co. Ltd, une grosse compagnie de bâtiments et de travaux publics.
Elle planquait à son domicile 22 défenses d'éléphants. La découverte avait eu lieu à la fin de l'année 2013. L'enquête a révélé que dans les années précédentes elle avait acheté 36 défenses à 2 frères surnommés Wang. Le sort des 14 défenses et de Mme Shao est inconnu. L'instruction de l'affaire est entre les mains du procureur de la ville de Yong Kang. Le 14 mai, la CPPCC a révoqué la trafiquante.

Comparution pour possession illégale de 17 kg d'ivoire. 54 kg d'ivoire saisi à Shangai depuis le début de l'année
Municipalité autonome de Shanghai, Chine
19 mai 2014
L'antiquaire de 38 ans avait acheté l'ivoire dans la province de Zhejiang (pourquoi pas à Madame Shao) pour la somme de 350.000 yuans soit 56.000 US$. Il avait emmené le lot à Shanghai. Ça a tourné mal pour Weng en octobre dernier. Il avait donné son ivoire à un prêteur sur gage pour rembourser une dette urgente. Ce dernier a tout balancé à la police après avoir pris connaissance à la télévision de la destruction des ivoires illégaux sur ordre du gouvernement chinois.

Arrestation pour tentative de vente d'une canne en ivoire
Pune, Etat du Maharashtra, Inde
Mai 2014
La belle canne de marche pliable ornée de fleurs sculptées et teintes en rouge, en bleu et en marron s'est révélée après plusieurs vérifications d'experts être en ivoire. Les 2 jeunes gens de 30 ans et 22 ans qui essayaient de la vendre sont sous le coup du Wildlife Protection Act de 1972. La plainte a été déposée par la police de Khadak 7 mois après l'interpellation.

Saisie de 6 défenses et 64 pièces en ivoire (37,87 kg)
Dayao Bay, Province de Liaoning, Chine
22 mai 2014

Les douaniers du port de Dalian ont fait un gros coup, une quantité relativement modeste au regard des saisies moyennes sur le territoire chinois mais une origine particulièrement scandaleuse : le Japon.

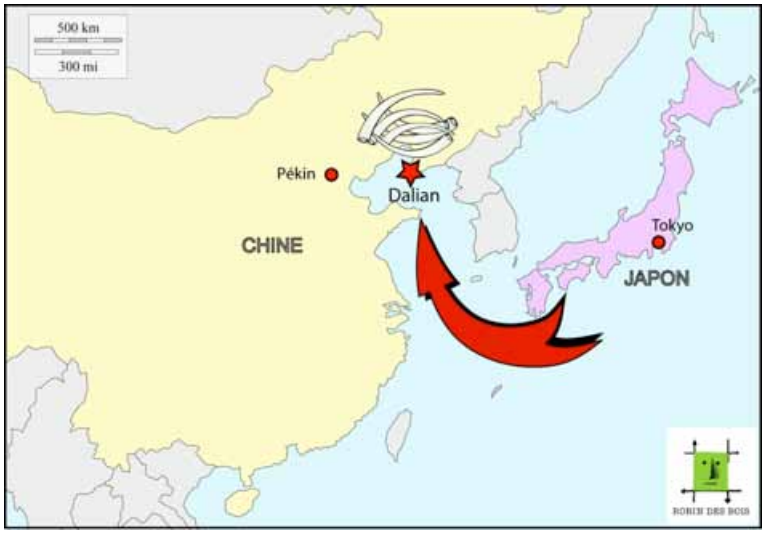

Le Japon a été l'unique bénéficiaire de la première vente d'ivoire brut provenant des stocks gouvernementaux du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe décidée par la CITES à Harare en 1997. Lors de la seconde vente autorisée en 2007, la Chine était également acheteur et l'Afrique du Sud vendeur. En tout ce sont 90 tonnes d'ivoire qui ont été vendues au Japon lors de ces « deux ventes uniques » selon le vocable orwellien de la CITES.

Parfois caché à l'ombre de la contrebande chinoise, le rôle du Japon dans la disparition des éléphants se rappelle ici à notre mauvais souvenir, grâce à l'action des douanes chinoises. L'année dernière, le Japan Tiger and Elephant Fund exposait les failles du contrôle du marché interne japonais. Le rapport détaillait l'exemple d'un ancien président de Takaichi, Inc., premier fabriquant japonais de hankos, et de la Japan Federation of Ivory Arts and Crafts Association. L'homme a été arrêté en mai 2011. Son fils et des antiquaires étaient impliqués à ses côtés dans une vaste entreprise de commerce illégal de l'ivoire. 58 défenses avaient été saisies. Entre 2005 et 2010, Takaichi aurait frauduleusement écoulé entre 572 et 1622 défenses sous forme de hankos, les sceaux traditionnels japonais.

La saisie du 22 mai rappelle que le Japon est aussi une plaque tournante de l'ivoire.

© Dalian Customs

© Dalian Customs

Les ivoires étaient dissimulés dans des vêtements et des tableaux encadrés.

© Dalian Customs

Saisie de plus d'une tonne d'ivoire
Port de Hai Phong, Province de Hai Phong, Vietnam
24 mai 2014

Encore des défenses d'ivoire planquées dans des sacs de charbon de bois. La marchandise était déclarée au nom de Du Huong Commercial and Construction à Mong Cai ; de l'autre côté de la frontière, c'est la Chine. C'est la troisième fois depuis la parution de « A la Trace » qu'une quantité importante d'ivoire est découverte sur le port de Hai Phong.

En août 2012, les défenses étaient dissimulées dans 24 t de peaux de bovins.

Par un curieux tour de gymnastique logistique, le conteneur avait précédemment transité par Hong-Kong. Le port du départ n'est pas connu.

© Education for Nature - Vietnam (ENV)

Saisie d'une paire de défenses, de 2 dents et de quelques os d'éléphant
Kallugundi, Etat du Karnataka, Inde
6 juin 2014
Une brigade de surveillance de la forêt de Madikeri a arrêté 4 trafiquants. Les agents forestiers se sont présentés en habit civil et en acheteurs intéressés. Ils ont été emmenés vers la cachette et ont pu apprécier en toute tranquillité la marchandise hétéroclite. Haneef est le leader de la bande. C'est un ancien membre du gram panchâyat, le gouvernement local. Sur le marché noir local, les 8 kg d'ivoire et d'os sont estimés à 7 lakh Rs soit 12.000 US$. La bande serait d'une bonne dizaine de compères.

Saisie de 15 kg d'ivoire
Province de Kon Tum, Vietnam
8 juin 2014
Une brigade volante de gardes-frontière a intercepté dimanche en provenance du Laos un automobiliste vietnamien qui rapportait chez lui les 15 kg d'ivoire. « Il planifiait de la vendre », sans plus de précisions à qui et où et quand.

Saisie de 2 défenses (15,5 kg)
Anekal, Etat du Karnataka, Inde
9 juin 2014
Les émules de Veerappan sont nombreux. Le fantôme du coupeur de bois de santal et de têtes d'éléphants s'éternise dans les forêts de Krishnagiri. En un an, une douzaine de défenses ont été saisies. Des machettes et des armes à feu sont débusquées dans les arbres creux et dans les failles des rochers. La police d'Anchetty redoute qu'un gang très organisé écume les forêts. 2 de ses habitants viennent d'être pris en train de vendre les 2 défenses d'un bon poids. La transaction se faisait à un carrefour à la sortie d'Anekal, 33.000 habitants. Les 2 suspects sont originaires d'Anchetty à 40 km d'Anekal. La ville serait au cœur du bracosystème. Les peaux de léopard et de cerfs, l'ivoire et les autres matières animales vendues dans la région auraient un rapport avec « l'Anchetty Connection ». Les 2 du carrefour affirment n'être que des vendeurs. Pour ainsi dire, ils ne connaissent pas les chasseurs.

© Bangalore mirror

Saisie de 83 pièces en ivoire
Shanghai, Chine
17 juin 2014
Les douanes ont inspecté tous les bagages d'un vol en provenance d'Ethiopie. 4 ressortissants chinois ont été surpris en flagrant délit d'importation illégale d'ivoires travaillés.

Arrestation d'un braconnier d'éléphants
Salem, Etat du Tamil Nadu, Inde
18 juin 2014
Il a gagné le surnom de Veerappan junior.
Dans l'Etat du Karnataka, on lui reproche d'avoir tué au moins 6 « tuskers » et de semer la peur et l'intimidation.
Dans l'Etat voisin du Tamil Nadu, Saravanan Gounder, 45 ans, est simplement accusé de menus délits de vol et d'un port d'arme prohibé. Il y a été arrêté mercredi 18 juin. Le commissaire de police du district de Salem annonce qu'en application de l'article 109 du CRPC (Code of Criminal Procedure) sur la garantie de bonne conduite, il va être présenté aux services fiscaux et libéré sous caution solvable et garantie.
De l'autre côté de la frontière, au Karnataka, il est l'objet d'une chasse à l'homme. La police du Tamil Nadu dit avoir été informée de cette traque depuis seulement 24h.

Saisie de 39 pièces d'ivoire brut et 100 pièces d'ivoire travaillé (90 kg)
Aéroport international de Tan Son Nhat- Ho-Chi-Minh-Ville, Vietnam
22 juin 2014
Le gros lot venait encore d'Afrique sans avoir été détecté malgré de nombreux contrôles théoriques des aéroports. L'expéditeur et le destinataire sont 2 compagnies factices. L'Ivoire était déclaré comme produits alimentaires. Valeur : 4 milliard VND (187.840 US$)

© Tuoi Tre

EN FAMILLE
Saisie de 790 kg d'ivoire
Hong Kong, Chine
10 juin 2014
Les 15 « touristes » vietnamiens transportaient en tout 750 kg d'ivoire brut, plus des bracelets, des perles, des baguettes, des hankos, sceaux de signature de tradition japonaise mais de fabrication africaine. Les plans de vol des touristes depuis l'Angola comprenaient des transits en Afrique du Sud et en Ethiopie. A partir de Hong Kong, ils s'apprêtaient à rejoindre le Cambodge via la Corée du Sud. Les ivoires étaient répartis dans 32 bagages. La caravane de passeurs vietnamiens était composée de 10 hommes et de 5 femmes âgés de 20 à 54 ans. Elle acheminait par sauts de puce l'équivalent

de 8 millions d'US$. Des défenses étaient tâchées de sang. Les organisateurs de la filière avaient choisi de répartir les risques sur plusieurs épaules. On imagine que la formule avait déjà été expérimentée avec succès. Un nouveau mode opératoire est en train de s'installer. Le haut responsable des Douanes de Hong Kong Aéroports pense que les filières de contrebande tentent de tirer parti des réseaux aériens sophistiqués.
Le Cambodge pourrait servir d'entrepôt aux marchés de Thaïlande, du Laos, du Vietnam et surtout de Chine.
La nouvelle recommandation de la CITES appelant à des recherches ADN quand les saisies d'ivoire dépassent 500 kg permettra si elle est suivie de déterminer scientifiquement la région où les éléphants ont été tués et de confirmer l'hypothèse selon laquelle les éléphants de forêt du Congo seraient les premières victimes de cette filière.

© Douanes de Hong Kong

GANG
RECIDIVE

Saisie de 4 grandes défenses
Région Nord-Est, Thaïlande
Juin 2014

C'est le monde à l'envers. « A la Trace » mentionne à plusieurs reprises des policiers déguisés en civils pour saisir en flagrant délit des ivoires chez des trafiquants. Aujourd'hui il s'agit de trafiquants déguisés en policier. Ils sont entrés en contact avec des vendeurs d'ivoire sur internet. Ensemble ils ont convenu d'un rendez-vous. Le jour et l'heure venus, les 8 membres du gang sont arrivés déguisés en policiers. Ils se sont emparés avec violence de l'ivoire et sont allés le placer auprès d'un revendeur de Bangkok à 500 km de là. La police a eu vent de l'affaire. Les vrais policiers ont réussi à arrêter les faux. L'enquête a découvert que la bande emmenée par Rattanachai Photikul, 26 ans, avait déjà appliqué le même scénario à 7 reprises. La valeur des 4 défenses est estimée à 6 millions de Baht (185.000 US$).

Saisie de 77 défenses (110 kg)
Aéroport international de Tan Son Nhat d'Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
11 juin 2014

Bis Repetita à l'aéroport d'Ho-Chi-Minh-Ville. Le vol venait du Nigéria via Doha, la capitale du Qatar. « Les procédures douanières de fret aérien se font maintenant par voie électronique. » Les trafiquants en profitent pour expédier par air des gros colis de marchandises illégales. « Nous devons renforcer la surveillance et multiplier les inspections visuelles » déclare-t-on à la tête du Service des Douanes de l'aéroport de Tan Son Nhat. La saisie est estimée à 4,4 milliard VND (207.000 US$) valeur locale.

© VNS

Braconnage d'un éléphant
Lubuk Kembang Bunga, Province de Riau, Indonésie
Juin 2014

La carcasse a été retrouvée dans un état épouvantable. La tête et la trompe ont été découpées à la tronçonneuse électrique pour « faciliter » l'extraction des défenses. Malgré le carnage, des traces de balle sont encore visibles. C'est le 45ème éléphant de Sumatra tué depuis le début de l'année 2012 à cause du braconnage et des présumés conflits hommes-éléphants.

© Kim Cofino

Saisie de 80 kilos d'os d'éléphants
Bangalore, Etat du Karnataka, Inde
21 juin 2014
Du nom de Madhu, il tentait de vendre les côtes et les fémurs. Selon ses déclarations, il en était détenteur depuis 3 ans. Les os proviendraient de l'exhumation d'un éléphant qui était tombé dans un piège électrique et avait été enterré dans la forêt d'Eslur. Si l'enquête prouve au contraire que les os proviennent du braconnage rampant à la frontière des Etats du Karnataka et du Tamil Nadu, le jeune homme risque sur le papier une peine de prison de 6 ans. Le conservateur des forêts de la région rappelle que tous ceux qui découvrent des parties d'éléphant doivent les déclarer dans un délai de 24h à ses services.

© Bangalore mirror

Condamnation pour trafic d'ivoire
Suzhou, Province de Jiangsu, Chine
Juin 2014
Zhu, 60 ans, gère une boutique d'artisanat dans la ville. Le 1er août 2013, 10 ivoires travaillés avaient été saisis d'une valeur globale de 28.000 yuans (4503 US$). Profitant de sa remise en liberté sous caution, il avait continué à vendre d'autres ivoires illégaux. La police a saisi à nouveau 18 kg d'objets en ivoire d'une valeur de 74.000 yuans (12.000 US$). Il a été condamné à 5 ans et demi de prison ferme et à une amende de 200.000 yuans (32.164 US$)

EUROPE

Condamnation pour le vol d'une défense
Folkestone, Royaume-Uni
2 avril 2014
Craig Deane avait dérobé une défense d'éléphant dans le parc zoopédagogique de Wingham en septembre 2013 (Cf « A la Trace » n°2 p. 67). La défense n'a pas été retrouvée. Sa valeur était de 4000 €. Elle faisait partie des ivoires confisqués par les douanes anglaises et elle avait été prêtée à l'institution de Wingham. La peine de 120 jours de prison infligée à Craig Deane pour vol d'ivoire sera confondue avec celle de 35 mois qui lui a été infligée pour s'être introduit par effraction dans les locaux du Wingham Wildlife Park.

Saisie de 211 objets en ivoire
Aéroport de Londres Heathrow, Angleterre, Royaume-Uni
2 avril 2014
Les 211 objets décoratifs en ivoire étaient recouverts de cirage. Les douanes de l'aéroport ne sont pas tombées dans le panneau. Cette technique de camouflage n'est pas inconnue. Le colis transporté par DHL venait de Zambie et se dirigeait vers la France, via le Royaume-Uni. Le destinataire habite dans la banlieue de Paris. L'expéditeur à Lusaka. Ils sont tous les 2 de nationalité zambienne.
La Zambia Wildlife Authority a réclamé auprès d'Interpol la réexpédition des ivoires saisis pour, dit-elle, faciliter la poursuite de l'enquête.

Saisie de 60 kg d'ivoire
Schirnding, Land de Bavière, Allemagne
7 mai 2014
« Nous avons seulement des bonbons et de quoi pique-niquer » déclare le chauffeur du minibus arrêté par un contrôle douanier sur la route de Ratisbonne à Francfort. Les 3 occupants asiatiques du véhicule venaient de la République Tchèque peu connue pour ses troupeaux d'éléphants sauvages. Les douaniers ont insisté et trouvé parmi les bagages 60 kg d'ivoire.

Saisie de 280 objets en ivoire
Département du Var, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, France
Mai 2014
Postures du kamasoutra, colliers, statuettes, défenses ornementées, bracelets. Les 6h de perquisition n'ont peut-être pas suffi. Il en reste peut-être encore quelque part. Le couple âgé de 70 ans passait son temps et son argent à acheter des ivoires sur le Net, dans les brocantes et les circuits troubles des initiés.
Un signalement avait été lancé par une brigade spécialisée dans le trafic international d'espèces basée à Chambord. Les enquêteurs de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) disent ne pas savoir ce que deviendront les ivoires de collection. Ils évoquent la destruction ou le transfert dans un musée. La doctrine de la destruction amorcée par la France et inaugurée le 6 février était elle un simple feu de paille spectaculaire ?

© Christophe Chavignaud

Saisie de 14 pièces d'ivoire (35,3 kg)
Aéroport de Prague-Václav-Havel, Province de Bohème, République Tchèque
15 juin 2014
Encore des défenses coupées en morceaux que les guetteurs des scanners de l'aéroport Charles de Gaulle à Paris n'ont pas repérées. Heureusement leurs collègues de Prague ont rattrapé l'erreur. Les ivoires étaient drapés dans des feuilles de papier aluminium. La porte-parole des douanes parle d'une valeur globale de 100.000 US$ sur le marché européen.
C'est la deuxième grosse prise d'ivoire à Prague cette année (Cf. « A la Trace » n°4 p.88).
Le coup de filet a permis de découvrir un bon nombre de cachets d'amphétamine dans les affaires de toilette du passager qui se rendait à Hanoi depuis Paris via Prague.

OCÉANIE

Inculpation pour importation illégale de 31 pièces en ivoire
Napier, Région de Hawke's Bay, Nouvelle-Zélande
Mai 2014
L'homme a importé 31 fois des ivoires travaillés.
La peine maximale en Nouvelle-Zélande pour ce délit est de 5 ans de prison et/ou d'une amende de 85.400 US$.

© Department of Conservation

Naturabuy.fr le site français qui tue

« Joli tire-bouchon en patte de chevreuil », « dent d'hippopotame de 19,5 à 27 cm de long », « rostre de poisson scie, 35 dents », « molaire d'éléphant un peu craquelée », « la paire de défenses, record du Tchad 1970-1980. 1,69 m, 40,3 kg. 1,67 m, 39,7 kg » mise à prix 70.000 €, « crâne d'éléphant » mise à prix 5000 €.

On peut lire sur le forum :
Question : « Bonjour, auriez-vous d'autres crânes s'il vous plaît ? félin par exemple. »
Réponse : « J'ai une peau de panthère avec sa tête, pas d'autre crâne pour le moment. Cordialement. »

Beaucoup d'animaux ou parties d'animaux protégés sont proposés à la vente quand bien même selon les vendeurs les certificats CITES ne sont pas encore délivrés par l'administration française.

Naturabuy est une filiale du groupe Mondadori éditeur en France d'une trentaine de magazines dont Closer, la Revue nationale de la Chasse, Vital, Top Santé, Science et Vie, Grazia, Télé Poche.

« Naturabuy se dégage de toute responsabilité en cas de fausse déclaration du vendeur. »

La CITES est débordée par le phénomène Internet et l'afflux des ventes de parties d'animaux ou d'animaux qu'elle a pour vocation de protéger. Elle se satisfait pour le moment de collecter des informations sur les flux de transaction, les méthodes d'expédition et le rôle d'Internet dans l'extension de la criminalité environnementale.

Internet va beaucoup plus vite que la CITES et ses 180 pays-membres. Internet, c'est le lièvre, la CITES la tortue. Il n'est pas sûr du tout que dans ce conte moderne, l'issue soit favorable à la tortue (*Testudinae*, Annexe I ou II) comme dans la fable de La Fontaine.

Là encore, le Tchad, les Philippines, l'Union des Comores, 3 pays touchés par le pillage de la faune et de la flore sauvages endémiques et par le transit de chargements illicites montent au créneau. Ils souhaitent que les vendeurs soient dans l'obligation de prouver la régularité administrative des parties d'animaux quand elles sont mises en vente sur Internet et que des nouvelles règles soient appliquées dans ce domaine.

Un rapport d'étape d'Interpol réalisé avec l'appui d'IFAW a conclu après une surveillance de 2 semaines des sites les plus connus que 4500 objets en ivoire avaient été vendus pour une valeur d'environ 1,45 million d'€.

Naturabuy en France est l'un de ces pousse-au-crime environnementaux.

Ivoires d'hier

Il y a un gros malaise. L'Union Européenne a signalé au Secrétariat de la CITES l'exportation de 20.000 pièces d'ivoire entre 2002 et 2012 et les pays importateurs en ont signalé 35.000. Ces ivoires baladeurs sont réputés pré-convention. Ceux qui veulent les vendre doivent prouver que les ivoires sont entrés dans l'Union Européenne avant 1976, date de la première inscription des éléphants d'Afrique à une Annexe de la Convention CITES. Selon le Comité sur le commerce des espèces de flore et de faune sauvages de l'Union Européenne « de très belles falsifications » de certifiats français circulent. Ils facilitent la mise sur le marché européen d'ivoires illégaux et leur exportation dans le monde entier.

Les ventes à répétition de Cannes Enchères suscitent à cet égard des suspicions. Selon le commissaire priseur Nicolas Debussy, la riviera française est un réservoir d'ivoires. M. Debussy et son associée Carine Aymard font de la prospection active et se chargent d'effectuer pour le compte des vendeurs de défense toutes les démarches administratives nécessaires. Le 13 mai, Robin des Bois a publié à ce sujet le communiqué « Les éléphants menacés par les retraités de la Côte d'Azur » (1).

© Delphine Thibaut

Affiche sur la vitrine de Cannes Enchères

Les certificats dont Cannes Enchères assure l'établissement sur le mode « on s'occupe de toute la paperasse » sont délivrés par l'autorité régionale de l'Etat français à savoir la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la DREAL (email : cites-paca@developpement-durable.gouv.fr). Selon d'autres informations, la DREAL de la région Poitou-Charentes a un rôle actif dans le marché de l'ivoire pré-convention (email : cites-poitoucharente@developpement-durable.gouv.fr).

Le 14 mai 2014, Robin des Bois a écrit à Mme la Ministre de l'Ecologie lui demandant dans un premier temps d'appeler les DREAL sur l'ensemble du territoire à la plus grande rigueur dans l'instruction des permis d'exportation. 2 mois et demi après, aucune nouvelle.

Le 15 juillet, une troisième vente a eu lieu sur la Côte d'Azur. 1 t d'ivoire est partie sous le marteau de M. Debussy, un véritable marteau piqueur. Dans l'air du temps français, M. Debussy souhaite une simplification des règles d'exportation de l'ivoire. Au contraire, des pays membres de la CITES sont inquiets de ce marché en expansion susceptible selon eux d'encourager la demande et le commerce international de l'ivoire. Ils ne sont pas les seuls. 23 ONG à travers le monde dont Robin des Bois souhaitent l'arrêt du commerce de l'ivoire y compris les ivoires pré-convention (2).

D'autres salles des ventes et négociants en Europe exploitent le créneau antiquités et ivoire pré-convention souvent qualifié d'ivoire post-colonial. Citons Bruun Rasmussen au Danemark (Cf. « A la Trace » n°4 p.69), Ox Gallstone à Bonn en Allemagne et Dentex Trading à Nieuw Vennep aux Pays-Bas qui dispose d'un bureau régional à Hong Kong.

(1) http://www.robindesbois.org/communiques/animal/2014/les-elephants-menaces-par-les-retraites-de-la-cote-d-azur.html
(2) http://www.robindesbois.org/communiques/animal/2014/interdiction_commerce_ivoire_pour_sauver_elephants.html et http://www.robindesbois.org/communiques/animal/2014/Europe-un-marche-libre-pour-l-ivoire.html

Autres mammifères

AFRIQUE

Libération de 2 braconniers de zèbres
Tanzanie
Avril 2014
La Cour d'Appel a ordonné la remise en liberté de 2 chasseurs de zèbre surpris en 2011 dans le Parc Serengeti. Trahis par leurs empreintes, ils avaient été pris sur le fait avec des arcs, des flèches, des couteaux, des machettes, des pièges et selon les gardes de la viande de zèbre et de phacochère.
Estimant que les faits de chasse illégale et de détention de trophées n'étaient pas avérés, les juges d'appel ont seulement reconnu les délits d'incursion illégale dans le Parc avec des armes interdites. Considérant qu'ils avaient déjà exécuté leur peine pour les 2 chefs d'inculpation, la Cour a ordonné la libération. En première instance, les 2 individus avaient été condamnés à 23 ans de prison ou à 8000 US$ d'amende.

Braconnage d'un hippopotame (*Hippopotamus amphibius*, Annexe II) et condamnation de 5 braconniers
Réserve Nationale du Masaï Mara, Comté de Narok, Kenya
19 mai 2014
Les 5 tueurs d'un hippopotame hôte de la rivière Mara ont été condamnés à 5 ans de prison avec une peine additionnelle de 3 mois pour être entrés illégalement au Kenya. Les ivoires des canines d'un spécimen adulte braconné sont destinés au marché international et les tonnes de viande au marché intérieur ou des pays voisins. Dans le cas présent, les braconniers ont utilisé un arc traditionnel et des flèches.

© Mara triangle

AMERIQUE

AGOUTIS.

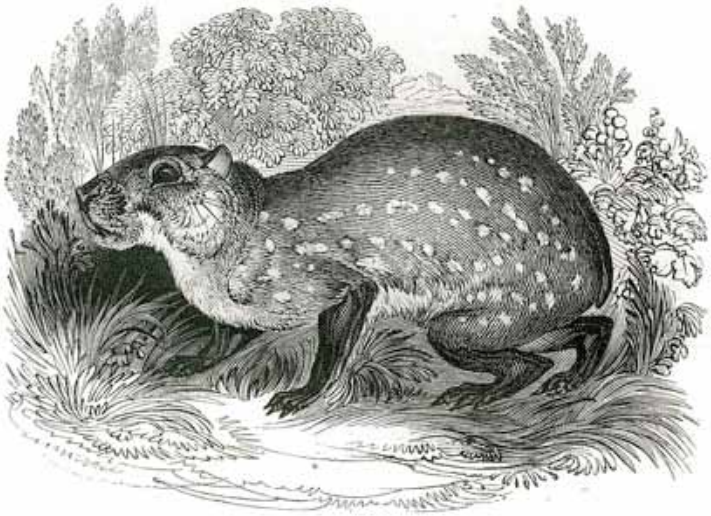
PACA BRUN.

Condamnation pour possession illégale de 8 agoutis (genre *Dasyprocta*)
Chaguanas, Municipalité de Chaguanas, Trinité et Tobago
8 avril 2014
Ganesh Mahase, tenancier du bar Gems à Cunupia écope d'une amende de 800 $ locaux, soit 123 US$. L'espèce n'est pas signalée à l'état sauvage sur les îles de Trinité et Tobago. Les agoutis captifs ont été présentés à la Cour pendant l'audience. Les témoins d'un trafic d'animaux protégés peuvent appeler la hotline du Ministère de l'Environnement et de l'Eau sur le 800-HALT (4258).

Saisie de viande de paca (*Cuniculus paca*, Annexe III au Honduras)
Comté de Mayaro, Trinité et Tobago
10 avril 2014
Le rongeur est protégé par les lois nationales. 40 kg de viande ont été débusqués dans un congélateur.

© Agência de Notícias do Acre

Saisie de 2 carcasses d'agouti (genre *Dasyprocta*) et condamnation
Campos Novos, Etat de Santa Catarina, Brésil
29 avril 2014
Ils étaient proposés à la vente dans un supermarché. Ils avaient été abattus par balle. D'autres produits animaux d'origine douteuse ont été récupérés. Le propriétaire du supermarché a été condamné à une amende de 2500 R$ (1126 US$). Il est aussi passible de poursuites pénales. Il avait été dénoncé anonymement.
Une seule espèce d'agouti (*Dasyprocta punctata*) est inscrite à la CITES en Annexe III au Honduras.

© Rádio Catarinense

Saisie de 2 carcasses de paca (genre *Cuniculus*)
Varginha, Etat du Minas Gerais, Brésil
30 avril 2014
Démantèlement d'un réseau de braconniers au Brésil. 5 mandats de perquisitions ont permis la saisie de 27 armes à feu, 13 pièges et 972 cartouches de plusieurs calibres. 6 personnes ont été arrêtées.
Les pacas ont été retrouvés congelés avec 3 peaux de capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*, hors CITES).

© Em.com.br

Saisie de 2 tatous (famille Dasypodidae) et 2 pacas (genre *cuniculus*) vivants
Mucuri, Etat de Bahia, Brésil
Mai 2014
Un barrage routier permet d'intercepter une moto volée en janvier 2014. Le pilote explique qu'il l'a achetée il y a près d'un mois sans savoir qu'elle avait été volée. En se rendant chez le vendeur, les policiers découvrent les animaux.

© pautadiaria

Saisie d'un coati (famille Procyonidae)
Pasaje, Province d'El Oro, Équateur
Mai 2014
Après examen, il sera transféré au parc zoologique Arenillas.
Il existe 3 espèces de coati, le coati brun (*Nasua narica*, Annexe III au Honduras), le coati commun (*Nasua nasua*, Annexe III en Uruguay) et le coati de l'espèce *Nasuella olivacea*, hors CITES.

© Thomas O'Donnell

Saisie d'un agouti et de 3 pacas (*Cuniculus paca*, annexe III au Honduras)
Bujari, Etat de l'Acre, Brésil
Juin 2014

4 personnes interpellées. Elles devront répondre aux accusations de chasse d'animaux sauvages et de détention illégale de 4 armes à feu, de munitions et d'armes blanches.

Condamnation pour braconnage d'un bison des bois (*Bison bison athabascae*, Annexe II) et de 2 bœufs musqués (*Ovibos moschatus*, hors CITES)
Milton, Province de l'Ontario, Canada
2 mai 2014

Tromperie dans la télé-réalité. Thomas Pigeon, dans le cadre d'un show télévisé bien connu au Canada sous le titre « Canada in the rough » vient d'être condamné à 8000 dollars canadiens (7373 US$) d'amende pour possession illégale de trophées de 2 bœufs musqués et d'un bison des bois.
S'approcher à moins de 1,5 km de ces mammifères avec un véhicule motorisé en vue de les chasser est interdit au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.
Or, pour les besoins du show, le réalisateur et son équipe se sont approchés des cibles avec des motoneiges et les animaux sauvages ont pratiquement été tués à bout portant sans qu'ils puissent s'échapper. Le montage du show laissait croire que Thomas Pigeon, chef de la meute des chasseurs, avait fait à pied dans la forêt enneigée une approche réglementaire.
Plusieurs années après une vidéo montrant la vraie réalité est parvenue au Ministère des Ressources Naturelles de l'Ontario. Thomas Pigeon a plaidé coupable.

Braconnage de 2 mouflons d'Amérique (*Ovis canadensis*, Annexe II)
Loreto, Etat de Basse Californie, Mexique
1 Juin 2014

Les 3 braconniers ont été surpris en flagrant délit. La PROFEPA saisit les 2 mouflons déjà morts, 2 fusils, un couteau, des cartouches et une embarcation.

ASIE

Saisie d'une peau de panda roux (Ailurus fulgens, Annexe I)
Soltimod et Bhaktapur, Région de développement Centre, Népal
7 avril 2014

A 4 sur la peau du panda de 72 cm sur 33. Elle se négocie autour de 1800 US$. 2 motos ont été saisies par la même occasion. Les 4 suspects sont qualifiés de « gens de passage à Katmandou ».

Braconnage d'une antilope cervicapre (*Antilope cervicapra*, Annexe III au Népal)
District de Kaimur, Etat du Bihar, Inde
22 avril 2014

Selon le blog du Wildlife Crime in India, des villageois se sont emparés d'un policier qui venait de braconner une antilope cervicapre. L'espèce est éteinte dans son aire de répartition originelle, le Bangladesh.

Saisie de viande de cerf d'Eld (*Rucervus eldii*, Annexe I)
Bishnupur, Etat de Manipur, Inde
27 avril 2014
La bonne nouvelle, c'est que le cerf d'Eld était considéré comme éteint en 1950 et que 20 ans plus tard, quelques spécimens ont été signalés. En 1977, les marais du lac Loktak ont été décrétés Parc National dans le seul but de sauver l'espèce ressuscitée. La faible diversité génétique de la population isolée la rend très vulnérable aux épizooties transmises par les cheptels agricoles. Cependant les cerfs d'Eld seraient aujourd'hui plus d'une centaine.
La mauvaise nouvelle, c'est que des braconniers sont à la manœuvre. 4 d'entre eux sont identifiés. 2 ont réussi à éviter les patrouilles de police assistées de quelques représentants de la société civile. De la venaison cuite ou crue a été retrouvée chez un braconnier, un autre a été intercepté alors qu'il rentrait chez lui avec dans ses bras une grosse pièce de viande.

Condamnation d'une personne pour possession de 11 étoles en laine shahtoosh, antilope du Tibet (*Pantholops hodgsonii*, Annexe I)
Territoire de la Capitale nationale de Delhi, Inde
Avril 2014
L'individu a été condamné à une peine pour le moment inconnue d'« A la Trace ». Les trafiquants de shahtoosh risquent 2 ans de prison et une amende maximale de 1 million Rs (16.600 US$). Son interpellation remonte à novembre 2002. Il avait par devers lui 11 étoles en laine shahtoosh filées à partir des duvets de l'antilope du Tibet. 4 antilopes sont nécessaires pour produire une étole. Shahtoosh veut dire reine des laines en langue perse.

Les « chiru » gambadent au Tibet en hiver et migrent au Cachemire en été. L'espèce est considérée comme éteinte au Népal. La mafia du « toosh » tue les antilopes pour tondre les duvets. Les étoles en antilope du Tibet sont en tête des listes de mariage en Inde et au Pakistan. Authentiques, elles se vendent au minimum pour l'équivalent de 25.000 US$. Heureusement pour les antilopes du Tibet, il y a shahtoosh et shahtoosh. Certaines étoles sont faites avec des laines de mouton et de pashmina, des chèvres, et vendues sous l'appellation de prestige au prix de 4000 US$. Il n'empêche que les antilopes du Tibet sont en voie d'extinction d'autant que le cycle de reproduction est lent et que le taux de mortalité des jeunes est élevé.
Les antilopes du Tibet sont plus menacées encore que les vigognes qui sauf braconnage sont encerclées, marquées, tondues puis relâchées pour satisfaire la demande mondiale d'une laine réputée elle aussi pour sa légèreté et son toucher.

© 上海科学技术出版社

Pour 11 étoles en laine shahtoosh,
44 antilopes du Tibet tuées.

Saisie d'une peau et d'os de cerf porte-musc (*Moschus* spp., Annexe I)
Kookal, Etat du Tamil Nadu, Inde
4 mai 2014
Nouvelle affaire de braconnage dans les collines de Kodaikanal. Selon des informations confidentielles venues aux oreilles des services forestiers, un gang de braconniers taxidermistes était à l'œuvre dans une cabane. Les forces de l'ordre ont investi les lieux en pleine nuit et ont saisi des massacres, des pelisses et des os de cerf porte-musc, de sambars (*Cervus unicolor*, hors CITES) et de Tahr des Nilgiri (*Hemitragus hylocrius*, hors CITES), un caprin protégé par la loi indienne. Une tête naturalisée de léopard a aussi été saisie. Les squatters de la cabane ont pris la fuite.

Cervus unicolor

Saisie de 9 peaux de loutres cendrées (*Aonyx cinerea*. Annexe II), une personne arrêtée
District de Solan, Etat de l'Himachal Pradesh, Inde
31 mai 2014
La police de l'Etat et le Wildlife Crime Control Bureau ont saisi 9 peaux de loutres. Un membre du groupe de braconniers a été remis à la justice.

Saisie de 2351 cornes de Saïga (*Saiga tatarica*, Annexe II)
Khorgas, Province du Xinjiang, Chine
1 juin 2014
Les douanes de Khorgas près de la frontière entre la Chine et le Kazakhstan ont saisi 66 boîtes contenant les cornes de Saïga. La valeur globale est estimée à 70.530.000 yuans (1.132.000 US$). Le suspect a été arrêté après 6 mois d'enquête. L'antilope Saïga a été victime d'une promotion de ses cornes par le WWF ; l'ONG a prétendu qu'elles pouvaient être une alternative aux soi-disant vertus curatives des cornes de rhinocéros.

Les femelles d'antilope Saïga n'ont pas de corne et bientôt elles n'auront plus de mâle.

Saisie de 4 peaux d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II) et une peau de loup (*Canis lupus*, Annexe I ou II)
Altay, Région de Xinjiang, Chine
Juin 2014
Tout au nord-ouest de la Chine, dans le triangle frontalier de la Mongolie, du Kazakhstan, du Kirghizstan et du Tadjikistan, les douanes ont saisi 4 fourrures d'ours et une de loup introduites en Chine par des contrebandiers. Les suspects dont le nombre ni la nationalité n'ont été révélés ont été arrêtés.

Saisie de 7 glandes prépuciales de cerf porte-musc (*Moschus moschiferus*, Annexe I)
Bangalore, Etat du Karnataka, Inde
27 juin 2014
Le duo espérait un gros coup. Chaque glande contient entre 20 et 30 g d'une sécrétion musquée utilisée dans les parfums et dans la médecine traditionnelle. Chaque glande après avoir été séchée au soleil se vend plusieurs milliers d'euros.

Coupe du monde de football

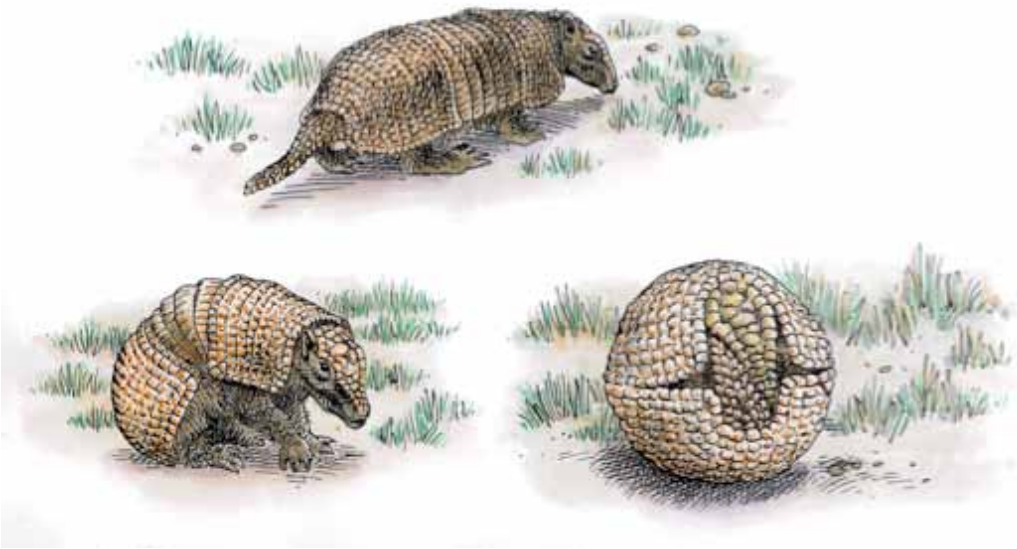

Plusieurs tatous, la mascotte de la Coupe du Monde, ont été saisis au mois de mai au Brésil.
Devant un danger, le mammifère se roule en boule.

Les actions contre le trafic et le commerce de faune sauvage se sont intensifiées à partir du mois de mai. L'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles) a renforcé les contrôles dans 12 aéroports. Les biologistes brésiliens redoutaient une recrudescence des trafics de faune sauvage, des trafiquants du monde entier étant susceptibles de se mêler à la foule des touristes et des supporters. Ils avaient raison. Le nombre de saisies décrites dans « A la Trace » a doublé par rapport aux trimestres précédents.
2 cargaisons d'hippocampes mouchetés (*Hippocampus erectus*, Annexe II) et de poissons ornementaux recherchés par les aquariophiles du monde entier ont été saisies à l'aéroport de São Paulo le 13 juin 2014 en provenance de Bahia. L'hippocampe moucheté est la sixième espèce marine exportée par le Brésil dans le cadre contraignant de l'Annexe II de la CITES. Les 2000 poissons marins, des poissons gobies *Elacatinus figaro*, dits poissons néons, et des grammes royaux du Brésil (*Gramma brasiliensis*) sont considérés par la réglementation brésilienne comme en voie d'extinction. La valeur biologique de la saisie est inestimable, la valeur vénale est de 189.000 reals brésiliens, soit 86.000 US$.

Gramma brasiliensis

Hippocampus erectus

Elacatinus figaro

Les attractions animales et petits cirques sans piste et sans chapiteau se sont multipliés dans les villes de la Coupe du Monde : fondantes « installations » de singes, démonstration de piranhas ou même nage avec des dauphins de l'Amazone (*Inia geoffrensis*, Annexe II). Dans beaucoup de petites pensions ou de maisons d'hôtes flottantes, des serpents pythons, des caïmans, des paresseux tridactyles, des aras accueillent les touristes et les supporters. Photos, vidéos, apéritifs accompagnent les moments de détente où les animaux des forêts sont exhibés et sournoisement exploités. La police environnementale de Manaus, l'une des villes de la Coupe du Monde, a menacé d'interdire plusieurs exhibitions et exploitations d'animaux protégés. Les tenanciers se défendent en assurant que les animaux ne sont pas des animaux de compagnie, qu'ils n'ont pas de surnom et qu'ils sont libérés après une dizaine de jours et remplacés par des spécimens fraîchement capturés.

Multi-espèces

AFRIQUE

Saisie de 10 cornes de rhinocéros (20 kg au total), 500 g de poudre de corne de rhinocéros, des hippocampes (*Hippocampus* spp., Annexe II) et des concombres de mer
Conakry, Région de Conakry, Guinée
8 avril 2014

Une première à Conakry, une première en Afrique ! 3 dirigeants de la Shanghai Construction Group (SCG) en mission en Guinée pour conduire plusieurs chantiers dont celui de l'hôtel Kaloum sont impliqués dans un trafic. La valeur totale du butin saisi dans les cuisines du chantier de l'hôtel 5 étoiles est estimée en première approche à l'équivalent de 1,2 million de US$. Le comptable, l'interprète et le directeur du chantier sont au premier rang des suspects. Le trafic se ferait en liaison avec le directeur général de la SCG en Guinée. Tous les ouvriers du chantier sont chinois. Seuls des agents de sécurité sont guinéens.

SCG
上海建工集团总公司
SHANGHAI CONSTRUCTION GROUP

La perquisition menée par le substitut du procureur s'est heurtée aux vives protestations des promoteurs chinois. Elle a cependant abouti. Les prévenus ont été conduits à la Direction Centrale de la Police Judiciaire –DCPJ. Le Ministre de l'Intérieur s'est rendu sur les lieux de la garde à vue peu de temps après et a ensuite rencontré le responsable du bureau d'Interpol à Conakry.
Interpol est impliqué dans la procédure à cause du caractère international du trafic. Il n'y a pas de rhinocéros en Guinée, les cornes viendraient d'Afrique du Sud. Elles seraient réduites en poudre avec des limes et des étaux sur le chantier de construction. La procédure internationale d'Interpol qui fait de la lutte contre la criminalité environnementale un objectif majeur a exclu l'un des suspects, le comptable Wang Fuxing au motif que seuls des hippocampes ont été trouvés dans ses affaires personnelles. Les 2 prévenus restants ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire.
En mai 2013, le secrétariat de la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) a recommandé aux Etats-membres de suspendre tout commerce d'espèces CITES avec la Guinée convaincue de livrer des faux certificats d'exportation pour des espèces aussi vulnérables que les grands singes. Cette recommandation est toujours en vigueur.
L'ONG GALF –Guinée Application de la Loi Faunique – s'indigne du déroulement chaotique de l'instruction et appelle la communauté internationale à la plus grande vigilance dans le suivi de l'affaire.
Les dirigeants de la Shanghai Construction Group ne risquent en application de la loi guinéenne qu'une peine d'emprisonnement de 3 à 6 mois.
Le trafic durerait depuis 2 ans. Les cornes de rhinocéros ne sont pas réexportées brutes vers la Chine. Elles sont réduites en poudre et mises en sachet, ce qui complique à l'évidence les inspections et les détections des douanes internationales et des services guinéens.

RECIDIVE
Saisie de viande de crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II), de singe (*Primates* spp., Annexe I ou II) et d'éléphant
République du Congo
10 avril 2014

Un policier arrêté par les gendarmes. C'est pas courant, mais ça arrive. Aimé Y. était le fournisseur régulier des vendeurs de viande de brousse sur le marché de Ouenzé de Brazzaville. Il gérait une chambre froide, les policiers y ont trouvé des quantités importantes d'animaux protégés réduits à l'état de viande. Le présumé braconnier opérait à l'aide d'un pistolet mitrailleur AK 47 dans la Réserve de Faune de la Léfini (6300 km^2) à 140 km au nord de Brazzaville. Faute de moyens de contrôle, le chimpanzé, le gorille, le lion, le serval ont depuis longtemps disparu de ce sanctuaire papier.
Aimé était toujours policier bien qu'il y a 3 ans il avait été impliqué dans le braconnage de 3 éléphants.
La viande de crocodile, de singe, d'éléphant et d'espèces non identifiées a été brûlée.

© Kwurster

La rivière Léfini

RECIDIVE

Saisie d'une pointe d'ivoire et de 2 peaux de léopard et condamnation
Franceville, Province du Haut-Ogooué, Gabon
24 avril et 21 mai 2014

« A la Trace » a déjà mentionné 6 fois la province du Haut-Ogooué en tant que lieu de transit de matières animales précieuses et interdites de transport et de vente par les lois gabonaises et internationales.
4 trafiquants – Mme Rose Mbida Mfomo en est le chef – ont été arrêtés au mois d'avril à l'hôtel Apily de Franceville. Mme Rose était sortie de prison 3 mois auparavant après un séjour de 10 jours pour détention d'ivoire et de peaux de félins. Elle a récidivé. Elle est ressortie de l'hôtel Apily escortée par les forces de l'ordre et drapée dans une peau de panthère aussi vaste qu'elle. 2 de ses compagnons de fortune étaient porteurs d'une défense de belle taille et d'une autre fourrure tachetée. La panthère

morte se vend sur le marché africain 10.000 US$ et l'ivoire 2000 US$ le kg.
Les 4 étaient passibles de la peine maximale, 6 mois de prison et d'une amende de 10 millions de francs CFA (15.250 €). Mais voilà, Mme Rose a le bras très long. Le jour suivant son arrestation, elle a été libérée. Seuls ses 3 comparses ont été condamnés le 21 mai à un an de prison chacun, à une amende de 1 million de FCFA et à un total de 15 millions FCFA (22.870 €) de dommages et intérêts. Ils sont en outre bannis du Gabon pendant 5 ans pour défaut de carte d'immigration. Jamais deux sans trois dit le dicton, à bientôt peut être Mme Rose.

© Conservation Justice

Saisie de serpents, de tortues, de varans ornés (*Varanus ornatus*, Annexe II), de crocodiles (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II) et de pottos (*Perodicticus potto*, Annexe II)
Muyuka, Région du Sud-Ouest, Cameroun
30 avril 2014
L'équipe du Limbe Wildlife Center et du Ministère des Forêts s'est occupée fin avril d'un micro-zoo à Muyuka à 123 km de la ville côtière de Limbé. Là-bas, 36 animaux étaient entassés dans une cage de 2 m sur 4 m cloisonnée par des tôles ondulées. Ce sauvetage met le refuge de Limbé dans une situation délicate. Le but ultime du refuge est de relâcher dans les milieux naturels propices un maximum d'animaux après une période de quarantaine et d'apprentissage si nécessaire des réflexes alimentaires et d'esquive des prédateurs. Les fonds et la place manquent à Limbé, www.limbewildlife.org.
Le potto est un primate mesurant 30 à 40 cm avec une courte queue (3 à 10 cm). Il pèse environ 1,5 kg. C'est un nocturne. Son aire de répartition se situe en Afrique équatoriale.

© Limbe Wildlife Centre
Perodicticus potto

La bonne nouvelle, c'est qu'un potto qui avait été accueilli dans le refuge en janvier a été courant avril remis en liberté dans le Parc National de Korup. Requinqué, vif, agile, adulte, le primate a un maximum de chance de survivre.

Saisie de 2 crânes et 2 peaux de gorille (*Gorilla* spp., Annexe I) et de parties d'éléphant
Est du Cameroun
5 juin 2014

© LAGA

L'homme de 39 ans vendait des crânes et des fourrures de gorille. Il a aussi une solide réputation de trafiquant d'ivoire.

Saisie de 12 pièces d'ivoire (50 kg), 30 griffes et 8 incisives de lion (*Panthera leo*, Annexe II)
Namanga, Comté de Kajiado, Kenya
11 juin 2014
Tout le butin était dans la valise du ressortissant vietnamien. Le passeur venait de Tanzanie et avait franchi la frontière à Namanga. L'homme est en détention préventive dans le commissariat le plus proche de son interpellation. Il sera présenté à la justice dans les jours qui viennent.

Comparution pour possession de 4 défenses d'éléphant et de 2 peaux de guépard (*Acinonyx jubatus*, Annexe I avec réserve de la Namibie)
Windhoek, Région de Khomas, Namibie
13 juin 2014
L'indien et les 2 chinois sont tombés selon leurs dires dans un traquenard. Ils ont été victimes de leur curiosité. Quelqu'un, qui d'ailleurs s'est échappé, leur avait donné rendez-vous dans une voiture de luxe « pour leur montrer quelque chose qui pouvait les intéresser. »
Une patrouille de police s'est par hasard intéressée au saloon car garé au bord d'une route et y a trouvé 4 défenses d'éléphant. Poursuivant son action, la police a ensuite accompagné l'un des suspects dans le Chinatown de la capitale namibienne et a constaté la présence de 2 peaux de guépard aux murs de ses locaux commerciaux. Quelques jours plus tard, la libération sous caution des 3 inculpés a été refusée.

Saisie de 8 défenses, de viande séchée d'éléphant et de singe (*Primates* spp., Annexe I ou II) et d'une peau de pangolin (*Manis* spp. A. II)
Entre DIvundu et Ndiyona, Région de Kavango, Namibie
28 et 29 juin 2014
Les 12 namibiens arrêtés pendant le weekend avec

les défenses et la viande de brousse séchée ont finalement été remis en liberté sous caution allant de 2000 à 3000 N$ (188 et 282 US$). Le procès est prévu en septembre.
Le Ministre de l'Environnement Uahekua Herunga a annoncé que la présence de l'armée dans la région du Zambèze, du Kavango Est, de Kunene et d'Erongo sera renforcée en vue de dissuader ou de contrer les actes de braconnage. Le Ministre s'est indigné qu'un certain nombre de nationaux communique aux braconniers étrangers des informations sur les parcours et la localisation des espèces recherchées.
Le journal New Era à l'occasion du discours ministériel a présenté ses statistiques : entre 2005 et juin 2014, 123 cas de braconnage d'éléphants ont été relevés. 222 défenses cumulant 1910 kg ont été confisquées. 105 suspects ont été arrêtés entre 2005 et 2013. Concernant les rhinocéros, de 2005 à juin 2014, 11 cas de braconnage ont été relevés. 18 cornes cumulant 14,3 kg ont été confisquées. Leur valeur marchande locale est estimée à N$ 599.532 soit 56.500 US$. 9 suspects ont été arrêtés.

Saisie d'un pygargue vocifer (*Haliaeetus vocifer*, Annexe II) mort, d'un squelette et d'une carapace de tortue verte (*Chelonia mydas*, Annexe I), de peaux de rhinocéros et d'hippopotame (famille Hippopotamidae, Annexe II) et d'une peau de python de Seba (*Python sebae*, Annexe II)
province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
27 juin au 1 juillet 2014
4 jours de contrôle et de perquisition. Les équipes d'Ezemvolo KZN, de la SAPS (South African Police Service) et la ZAP-Wing (Zululand Anti-Poaching Wing) sont à l'œuvre. Les saisies n'ont pas été couplées avec des arrestations mais il n'y a pas eu de braconnage dans le secteur pendant 5 jours. Les officiers estiment que c'est un succès.
50 kg de viande de buffle ont aussi été saisis. Les buffles sont appelés les dagga boys du mot dagga signifiant boue en zoulou.

EN FAMILLE
RECIDIVE
Elle était à la mauvaise école avec son père qui l'a emmenée à l'âge de 9 ans à la chasse aux Big Five au Zimbabwe et elle a été bonne élève. A 13 ans, elle quitte à nouveau le ranch familial du Texas pour une partie en Afrique du Sud et elle étrenne son Remington 416 sur un rhinocéros blanc.

Via Twitter

A 14 ans, c'est l'hécatombe. Elle se fait un éléphant, un buffle et un lion avec le 470 Nitro Express de son père puis un hippopotame et comble de joie un léopard. A 19 ans, Kendall Jones est aussi étudiante en 2ème année à l'université du Texas et pom pom girl à l'occasion des matchs de football américain et de basket.

Via Twitter

Via Twitter

Via Twitter

AMERIQUE

Saisie de 2 sajous à gorge blanche (*Cebus capucinus*, Annexe II) et de 2 amazones à front jaune (*Amazona ochrocephala*, Annexe II) vivants
Lebrija, Département de Santander, Colombie
Avril 2014
9 animaux sauvages sont saisis dans un établissement commercial suite à des plaintes concernant leurs conditions de vie. Un premier examen vétérinaire révèle un état de stress. Les singes ont des problèmes cutanés, un état nutritionnel moyen et un état psychologique dépressif.
Les oiseaux ont un beau plumage et un état nutritionnel acceptable. Ils sont transférés dans un centre de sauvetage de la faune avant d'être relâchés dans leur milieu naturel. Le commerçant n'a pas fourni les documents prouvant leur origine légale.

Cebus capucinus

Amazona ochrocephala

Saisie d'un paresseux tridactyle de Bolivie (*Bradypus variegatus*, Annexe II), d'un ara (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) et d'un boa constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II)
Santa Marta, Département de Magdalena, Colombie
Avril 2014
Les saisies ont eu lieu dans plusieurs quartiers. Le paresseux tridactyle de Bolivie a une valeur de 2234 US$ (4.312.000 peso), l'ara de 2331 US$ (4.500.000 peso) et le boa de 1554 US$ (3.000.000 peso).

Bradypus variegatus

Saisie de 2 perroquets (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) et d'une peau d'ocelot (*Leopardus pardalis*, Annexe I)
Nossa Senhora do Livramento, Etat du Mato Grosso, Brésil
10 avril 2014
Il a été dénoncé pour chasse illégale. Chez lui 4 armes à feu, des munitions de différents calibres, 2 perroquets, une peau d'ocelot. Il explique que la peau d'ocelot ne lui appartient pas. Un ami l'a laissé chez lui après un barbecue. L'agriculteur de 41 ans est arrêté pour détention illégale d'armes à feu et de munitions, maltraitance sur animaux et pour détention d'animaux sauvages et de gibier de contrebande. Il est remis en liberté sous caution dans l'attente de son jugement.

Saisie d'un renard colfeo naturalisé (*Lycalopex culpaeus*, Annexe II), d'une peau de puma (*Puma concolor*, Annexe II) et d'une peau d'ocelot (*Leopardus pardalis*, Annexe I)
Salinas, Province de Bolívar, Équateur
11 avril 2014
Ils ont été découverts dans les locaux du centre culturel Matiavi de Salinas pendant une opération de contrôle. Une enquête administrative est ouverte pour déterminer les responsabilités.
Une nouvelle fois, un appel est lancé au public pour ne pas acheter ou vendre ce type de « produit ».
La principale menace qui pèse sur le renard colfeo est la chasse pour sa fourrure bien que le commerce ait diminué. Il est présent en Argentine, en Bolivie, au Chili, en Equateur et au Pérou.

Saisie de 3 têtes de cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*, Annexe III au Guatemala), d'une tête de cerf de l'espèce *Mazama temama* (*Mazama temama cerasina* en Annexe III au Guatemala), de 15 têtes de pécari à babines blanches (*Tayassu pecari*, Annexe II), d'une tête de puma (*Puma concolor*, Annexe I ou II) et de 2 peaux de crocodilien (Crocodylidae spp., Annexe I ou II)
Huehuetenango, Département de Huehuetenango, Guatemala
21 avril 2014
La descente a eu lieu chez un particulier où ont été trouvées pas moins de 20 têtes d'animaux sauvages naturalisées. Le braconnier est inculpé pour atteinte au patrimoine naturel et culturel de la nation.

© CONAP

© CONAP

Saisie de touis à ailes variées (*Brotogeris versicolurus*, Annexe II), de aras (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II), de singes (*Primates* spp., Annexe I ou II) dont des singes de nuit de Thomas (*Aotus miconax*, Annexe II), de tortues dentelées (*Chelonoidis denticulata*, Annexe II), d'agouti ponctué (*Dasyprocta punctata*, Annexe III au Honduras), de 6 aras chloroptères (*Ara chloropterus*, Annexe II), de 2 aras rouges (*Ara macao*, Annexe I), de 3 aras bleus et jaunes (*Ara ararauna*, Annexe II), d'amazones à joues jaunes (*Amazona autumnalis*, Annexe II), de 2 amazones à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II), de 3 amazones poudrées (*Amazona farinosa*, Annexe II), d'un toucan (famille Ramphastidae), de 3 caïques maïpourris (*Pionites melanocephalus*, Annexe II) et d'un fourmilier (famille Myrmecophagidae)
Pucallpa, Région d'Ucayali, Pérou
Avril 2014
La ville de Pucallpa est dans le collimateur. Des opérations sont organisées pour endiguer le trafic, l'élevage ou l'exhibition d'animaux sauvages sans autorisation.
- Sur le marché de Bellavista, 102 animaux ont été saisis. Ils étaient en cage, en mauvais état et avec des signes de déshydratation. Ils ont été transférés au Parc naturel de Pucallpa où ils ont été mis en quarantaine et reçoivent des soins vétérinaires. Ils pourront par la suite être relâchés dans un habitat favorable au sein du Parc.
- Chez un particulier en plein centre ville de Pucallpa, une vingtaine d'autres animaux ont été saisis.

© Neotropical Primate Conservation

OPERATION POUR LA PROTECTION DU JAGUAR

Saisie d'un jaguar, d'un cerf de Virginie et de 3 trophées de cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*, Annexe III au Guatemala), d'un iguane vert (*Iguana iguana*, Annexe II), de 4 trophées de cerf de l'espèce *Mazama temama* et d'une peau de puma (*Puma concolor*, Annexe II)
Mexique
Entre le 22 et le 27 avril 2014
Organisée dans 15 Etats du Mexique, l'opération pour la protection du jaguar a eu lieu du 22 au 27 avril 2014. Un individu a été arrêté. 3 véhicules, une arme à feu et des munitions ont également été saisis. Dans l'Etat de Jalisco, une inspection est menée dans le refuge de Bioto. Les responsables n'ont pas pu présenter les documents légaux du jaguar de 4 ans. Le mâle a été mis sous séquestre.

© Profepa

Saisie de 15 tatous vivants et de 22 naturalisés (famille Dasypodidae), de 70 pattes et de peaux de renard (famille Canidae), d'un écureuil naturalisé (famille Sciuridae), d'une tête de condor des Andes (*Vultur gryphus*, Annexe I) et d'une peau de crotale (genre *Crotalus*)
Puno et Juliaca, Région de Puno, Pérou
Mai 2014
Les saisies ont lieu à Juliaca et à la feria de Alasitas à Puno. La feria est organisée dans le cadre de la Fiesta de Alasitas y de las Cruces, fête traditionnelle religieuse organisée du 3 au 8 mai. Les tatous étaient-ils en route illégale pour la Coupe du Monde de football au Brésil ?

© Gabriel Rojo / naturepl.com

Priodontes maximus

Saisie de 3 carcasses de singes (*Primates* spp., Annexe I ou II) et d'une carcasse de paca (genre Cuniculus)
Route BR 317, Etat de l'Acre, Brésil
Mai 2014
3 personnes sont arrêtées. Elles sont accusées de braconnage et de détention illégale d'arme à feu.

© Ac 24 horas

Saisie de 12 crocodiles de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe II) et d'un margay ou chat-tigre (*Leopardus wiedii*, Annexe I) vivants
Etat du Tabasco et Etat du Chiapas, Mexique
Mai 2014
Les crocodiles ont été découverts chez un particulier dans l'Etat du Tabasco. Ils étaient accompagnés de 86 tortues (*Trachemys scripta* et *Staurotypus triporcatus*).
Le margay est jeune. Il est découvert à Villaflores (Etat du Chiapas) chez des particuliers qui voulaient le vendre. Ils ont été dénoncés. Le félin est transféré dans un centre spécialisé en attendant d'être réintroduit dans son milieu naturel. Il vit dans les forêts tropicales d'Amérique centrale et du Sud. Un peu plus grand qu'un chat domestique, il mesure entre 42 et 79 cm de long pour un poids allant de 2,6 à 9 kg. Il y a quelques décennies, le margay était l'un des chats d'Amérique latine le plus exploité pour le commerce de sa fourrure. Les fourreurs se sont rabattus sur lui à cause de la surexploitation de l'ocelot. Au moins 15 peaux de margay sont nécessaires pour faire un manteau. Près de 14.000 margays étaient ainsi abattus annuellement entre 1976 et 1984. La chasse et la capture illégales sont un problème persistant dans certaines régions. Le chat-tigre est arboricole, c'est pourquoi la déforestation constitue pour l'espèce la menace définitive.

© Profepa

Saisie de 4 titis (*Callicebus* spp., Annexe II) et d'un iguane (famille Iguanidae)
Playa del Carmen, Etat du Quintana Roo, Mexique
Mai 2014
La Profepa et la Police fédérale prospectent la Playa del Carmen. Il s'agit de s'infiltrer dans le coeur touristique de la ville, de repérer les animaux exotiques exploités illicitement et de les saisir. L'opération a débuté à 21h et s'est terminée 3 heures plus tard.
Il a été interdit aux médias de photographier les opérations de saisie pour que les agents ne soient pas identifiés puis reconnus par les trafiquants.

© Por Esto

Saisie d'un tatou (famille Dasypodidae), d'un colibri (*Trochilidae* spp., Annexe I ou II) et de viande de paca (genre *Cuniculus*)
Rio Casca, Etat du Minas Gerais, Brésil
14 mai 2014
5 sicales bouton-d'or (*Sicalis flaveola*, hors CITES), un passereau (famille Thraupidae, hors CITES), un troglodyte grivelé (*Campylorhynchus turdinus*, hors CITES) et un saltator olive (*Saltator similis,* hors CITES) ont également été saisis. Il y avait aussi du matériel de chasse et de capture et des cages.

Saisie d'un capucin (*Cebus* spp., Annexe II) et d'un agouti (genre *Dasyprocta*)
Tingo María, Région de Huánuco, Pérou
Mai 2014
L'appel anonyme était clair : dans le local, chaque animal était vendu entre 400 et 500 dollars. Il y avait aussi 3 paresseux à 3 doigts (*Bradypus tridactylus*, hors CITES) et un coati (*Nasus nasus*, hors CITES). Tous les animaux sont en très mauvais état. Il n'est pas sûr qu'ils puissent un jour retrouver leur habitat naturel.

© Panamericana

Saisie de 2 perroquets (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) et 2 tortues (espèce non précisée)
San Jeronimo, Province d'imbabura, Equateur
Mai 2014
Après des contrôles vétérinaires, ils ont été transférés au parc zoologique de Guayabillas.

Saisie de dizaines de perroquets (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) et d'iguanes (famille Iguanidae)
Trujillo, Région de La Libertad, Pérou
Mai 2014
Ils étaient proposés à la vente sur le marché Palermo. La valeur totale est estimée à 6000 nouveaux sols (2140 US$).

© Municipalité de Lima

Saisie de 135 oiseaux dont 18 perruches, 7 aras (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) et 3 chardonnerets
Estância, Etat de Sergipe, Brésil
26 mai 2014
Les vendeurs sont installés sur le marché de Estância et proposent des oiseaux sauvages à la vente. Ils ont réussi à s'enfuir en se mêlant à la foule.

Une espèce de chardonneret présente au Brésil, le chardonneret de Yarrell (*Carduelis yarrellii*, Annexe II) est inscrit à la CITES.

© PMSE

Saisie de 4 pythons (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II), 3 ouistitis (*Callithrix* spp., Annexe I ou II) et de perroquets (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II)
Iaçu, Etat de Bahia, Brésil
28 mai 2014
7 personnes ont été arrêtées. Elles sont accusées de crime contre la faune et la flore indigène.
Font également partie de la saisie des vachers géants (*Molothrus oryzivorus*, hors CITES), des évêques de Brisson (*Cyanocompsa brissonii*, hors CITES), du bois illégal, 2 camions et 2 camionnettes. Les animaux sont emmenés au CETAS de Salvador, Centre de réhabilitation des animaux sauvages.

© Almeida noticias

Saisie d'un tigre, d'un couple d'atèle de Geoffroy (*Ateles geoffroyi*, Annexe I ou II) et d'un pécari à collier (*Pecari tajacu*, Annexe II sauf populations des Etats-Unis et du Mexique)
Zapopan, Etat de Jalisco, Mexique
Juin 2014

© Erin and Lance Willett

Pecari tajacu

Les responsables du cirque « Chuyin » n'ont pas présenté les documents légaux pour la tigresse âgée de 8 mois, pour le couple d'atèle de Geoffroy adulte et pour le pécari à collier. La PROFEPA ordonne la mise sous séquestre. L'établissement ambulant ne dispose pas des installations fixes nécessaires pour prendre soin comme il convient des spécimens. Ils sont transférés au Centre pour la conservation et la recherche de la vie sauvage sous la tutelle du Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles (SEMARNAT).

Ateles geoffroyi

Saisie de 187 animaux dont 130 iguanes verts (*Iguana iguana*, Annexe II), des aras, des perroquets, des cacatoès (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II), des geckos (famille *Gekkonidae*), des mygales (famille *Theraphosidae*)
Naucalpan de Juárez, Etat de Mexico, Mexique
Juin 2014
Sur son site Internet l'entreprise Maskota (« +Kota ») se targue d'être le leader sur le marché mexicain de tout ce qui concerne les animaux de compagnie. Elle explique qu'ils sont sa raison d'être et qu'elle veut leur trouver une maison qui pourra leur donner de l'amour, des soins et de la protection. Il y a plus de 260 succursales de l'entreprise dans le pays. Le problème c'est que dans ces succursales tout n'est pas si rose. A Naucalpan de Juárez, les responsables n'ont pas pu présenter les documents prouvant l'origine légale des animaux, pas plus que les documents autorisant leur commercialisation. Ils reçoivent une amende de 971.400 pesos (75.500 US$), les animaux sont saisis. La succursale de Naucalpan de Juárez est fermée définitivement et est inscrite au Registre des auteurs d'infractions envers la faune sauvage.

Malheureusement, ce cas n'est pas isolé. Déjà, le 20 mai 2014, dans la succursale de Puebla (Etat de Puebla), 13 animaux avaient été saisis, une amende de 116.568 pesos (9000 US$) avait été infligée et elle avait elle aussi été inscrite au Registre.

Saisie de 61 kg de viande de paca (genre *Cuniculus*), de 116 kg de viande de tapir (*Tapirus* spp., Annexe I ou II), de 66 kg de viande de pécari à collier (*Pecari tajacu*, Annexe II), de 23 kg de chair d'arapaïma frais (*Arapaima gigas*, Annexe II), de 6 tortues et de 2 canards musqués (*Cairina moschata*, Annexe III au Honduras)
Manacapuru, Etat de l'Amazonas, Brésil
7 et 8 juin 2014
Ils vendaient le tout sur le marché de Manacapuru. Les trafiquants ont pris la fuite en voyant la police arriver.

Saisie de 80 peaux d'animaux dont de puma (*Puma concolor*, Annexe I ou II), de jaguar (*Panthera onca*, Annexe I), d'ocelot (*Leopardus pardalis*, Annexe I), de boa (*Boidae* spp., Annexe I ou II), d'anaconda (*Eunectes* spp., Annexe II), de capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*, hors CITES), de renard (genre *vulpes*, hors CITES) et d'autres serpents et lézards
Santa Cruz, Département de Santa Cruz, Bolivie
Juin 2014
Un homme est arrêté. « Cette vente est totalement illégale et elle est en train de tuer le patrimoine naturel de Santa Cruz et de Bolivie » souligne le Secrétaire au développement durable et à l'environnement du gouvernement bolivien.

Saisie de viande de tortues et de pacas (*Cuniculus paca*, Annexe III au Honduras)
Pucallpa, Région d'Ucayali, Pérou
Juin 2014
Les restaurants sont dans le collimateur ! Des inspections surprises en coincent 4. Ils proposent des plats du coin dont les ingrédients de base ne sont autres que de la viande de lézard, de cerf, de tortue et de paca.

Saisie de 258 animaux dont des iguanes (famille Iguanidae), des aras, des perroquets, des cacatoès (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II), des geckos (famille Gekkonidae), des mygales (famille Theraphosidae)
Mexique
Juin 2014
Maskota est encore dans la tourmente. Depuis la fermeture de la succursale de Naucalpan de Juárez, 30 nouvelles inspections ont été réalisées dans 26 Etats du pays. Une fois de plus, des irrégularités sont constatées et entraînent la saisie de 258 animaux.
La PROFEPA est particulièrement attentive aux activités de Maskota. Entre 2010 et 2014, 20 succursales avaient déjà été visitées. A chaque fois, des irrégularités avaient été relevées. Elles ont parfois été graves avec des cas de traitement indigne et irrespectueux de la condition animale. La vigilance reste de mise.

Brachypelma Smithi (Annexe II)
sur le site internet de Maskota

ASIE

Saisie de 2 macaques bruns (*Macaca arctoides*, Annexe II), d'un pangolin (*Manis* spp., Annexe II), de 3 civettes palmistes hermaphrodites (*Paradoxurus hermaphroditus*, Annexe III en Inde) et de 2 cobras royaux (*Ophiophagus hannah*, Annexe II), vivants
Province de Thua Thiên Huê, Vietnam
2 avril 2014
La brigade de répression des activités anti-environnementales a appréhendé un individu transportant de nombreux animaux sauvages sur le col de Kim Quy. Trần Duy Minh, 35 ans, avait en sa possession des macaques, des cobras, des civettes, des salamandres et un pangolin dans une cage spécialement adaptée à l'arrière de sa moto. Trần Duy Minh a déclaré avoir acheté les animaux à Laley près de la frontière laotienne. Il n'a pas sur lui les reçus démontrant leur origine légale ni de permis de transport. Il a été verbalisé. Les animaux ont été transférés aux Services forestiers.

Saisie de 13 spécimens dont les espèces suivantes : langur de Java (*Trachypithecus auratus*, Annexe II), aigle de Java (*Nisaetus bartelsi*, Annexe II), écureuil géant de Malaisie (*Ratufa Bicolor*, Annexe II)
Kabupaten de Jember, Province de Java oriental, Indonésie
3 avril 2014
Il vendait des aigles de Java et des écureuils géants de Malaisie via Twitter et Facebook. Son commerce de truand avait été repéré par l'ONG Pro Fauna. La police a saisi chez lui des singes, plusieurs rapaces dont des crécerelles de Moluques et les fameux écureuils géants de Malaisie capturés par ses fournisseurs dans au moins 3 parcs nationaux de la Province de Java.
Les aigles de Java ne sont que quelques centaines. Chaque année 30 à 40 spécimens sont capturés et définitivement extraits de la jungle pour se retrouver définitivement en cage. Ils mesurent 50 à 60 cm de haut. Ils sont aussi sous le coup de la déforestation.

Nisaetus bartelsi

L'écureuil géant (1,5 kg) et sa queue somptueuse sont lorgnés par les chasseurs et les amateurs d'animaux exotiques décoratifs.
© Sean Chaffey

Saisie de 6 kilos d'os et d'une peau de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I) et d'une peau de loutre (sous-famille Lutrinae)
Forêt de Baikunthapur, Etat du Bengale-Occidental, Inde
4 avril 2014
Il y avait des allers et venues louches dans la forêt de Baikunthapur près de la frontière du Bhoutan. Des nomades du Rajasthan experts en piégeage et en camouflage et connectés depuis des lustres aux réseaux de trafiquants écumaient les clairières, les sentiers et les berges à la recherche d'empreintes d'animaux à fourrure. Ils avaient planté leur campement dans le district d'Oodlabari et 3 d'entre eux ont été arrêtés dans celui de Darjeeling par une patrouille de police renforcée par des chiens renifleurs. Le butin a été retrouvé dans leurs baluchons. Le tout prenait la direction de la Chine via le Népal et le Tibet. Le père d'un des porteurs avait été pris par la même brigade l'été dernier avec un bon stock d'écailles de pangolins et d'hippocampes séchés. La complicité d'habitants sédentaires est probable.

Saisie d'un tigre d'Indochine naturalisé (*Panthera tigris corbetti*, Annexe I), de 3 macaques à queue de cochon (*Macaca nemestrina*, Annexe II) vivants et d'un macaque rhésus (*Macaca mulatta*, Annexe II) vivant
Da Nang, Municipalité de Da Nang, Vietnam
Avril 2014
Le café Suôi Mo, 116 rue Nguyên Dang Dao, ville de Da Nang, a été la cible d'une descente de la police environnementale. L'établissement avait préalablement fait l'objet de plusieurs signalements sur la présence d'animaux sauvages en captivité.
En effet, 3 macaques à queue de cochon, un macaque rhésus, un faucon, 3 paons, 3 faisans, un mainate et un pirolle à bec rouge ont été inventoriés. Ils ont été mis sous séquestre en attendant les résultats de l'enquête administrative. La propriétaire des lieux a la responsabilité d'en prendre soin et de les nourrir.

L'origine des animaux est incertaine. Seuls les certificats de propriété légale des paons ont été produits par la tenancière du café. Le tigre d'Indochine naturalisé a été immédiatement retiré et transféré aux services de contrôle des produits forestiers de la ville de Da Nang. Il aurait été donné à Mme Ngô Thi Vinh Trinh par un de ses clients en guise de remerciement pour des services rendus d'ordre financier.

Saisie de plusieurs dents de tigres (*Panthera tigris*, Annexe I) et de 27 pipes en ivoire
Jakarta, Territoire spécial de la capitale Jakarta, Indonésie
Avril 2014
Le « Golden Shop » de Djakarta vendait ouvertement des dents de tigre, des ailerons de requins, des carapaces de tortues et des pipes en ivoire. Elle est maintenant fermée. Son tenancier risque 5 ans de prison et une amende de 100 millions de roupies soit 9000 US$. Il avait aussi une boutique sur le net, close elle aussi.

Saisie de 6 boîtes d'écailles de pangolin (*Manis* spp., Annexe II) et de 1200 peaux de vison sibérien (*Mustela sibirica*, Annexe III en Inde)
Shenzhen, Province du Guangdong, Chine
8 avril 2014
Les douanes avaient été renseignées sur un transport imminent par mer de matières animales de contrebande entre Hong Kong et Shenzhen. Un navire suspect a été localisé. Il a tenté d'échapper à la patrouille maritime et ses occupants l'ont finalement abandonné sur le rivage.
Les poils de la queue des visons de Sibérie sont utilisés dans les pinceaux d'artiste sous le nom de poils de martre Kolinsky. La valeur est estimée à 1,1 million de yuans soit 177.000 US$.

Saisie d'un pangolin congelé (*Manis* spp., Annexe II), de 12 pieds de caprin (genre *Capricornis*), d'une carcasse de Muntjac et de 8 pieds de Muntjac (genre *Muntiacus*)
District de Chiayi, Taïwan, Chine
11 avril 2014
Dans la maison, des armes à feu, des parties d'animaux protégés ont été découvertes. M. Luo a prétendu qu'il avait retrouvé les armes et les animaux morts par hasard dans la forêt. Il n'a pas convaincu la police et à été mis sous mandat de dépôt pour les besoins de l'enquête. Une espèce de caprin présente en Chine est inscrite en Annexe I de la CITES, le saro d›Indochine (*Capricornis milneedwardsii*). Une espèce de muntjac présente en Chine est inscrite en Annexe I de la CITES, le muntjac noir (*Muntiacus crinifrons*).

© apple daily

© apple daily

Saisie de macaques à queue de cochon (*Macaca leonina*, Annexe II), de macaques crabiers (*Macaca fascicularis*, Annexe II), d'un python (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II) et de crocodiles (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II)
Province de Dak Lak, Vietnam
22 avril 2014
Un petit zoo bancal au bord de la route et la buvette d'à coté tentaient d'attirer les curieux d'animaux capturés illégalement dans les milieux naturels – macaques, crocodiles et pythons – et détenus dans des conditions de mal être.
Les plaintes traînaient depuis des mois et ENV a obtenu l'assurance du Comité du peuple de Dak Lak que les animaux libérés avaient été remis au Chu Yang Sin National Park et que les zooteurs auraient à payer une amende de 40 millions de dongs, soit environ 2000 US$.

Saisie de carcasses de 4 muntjacs (genre *Muntiacus*) et de 2 civettes palmistes (famille Viverridae)
Fleuve Mékong, Province de Chiang Rai, Thaïlande
Avril 2014
Les dépouilles de 4 cerfs muntjac et de 2 civettes tuées au Laos étaient en cours de transfert sur un bateau laotien vers la rive thaïlandaise du Mékong. Les douanes thaïlandaises sont intervenues. Il y avait à bord de l'embarcation environ 150 kg de viande à destination des restaurants et des étals de marché.
L'espèce de cerf muntjac présente au Laos est inscrite à l'Annexe I de la CITES. Son commerce international est interdit.

Condamnation à 6 ans de prison et à une amende de 10.000 yuan (1600 US$) pour trafic de 10 pangolins vivants, de 10 pattes d'ours (*Ursus thibetanus*, Annexe I), de 2 vésicules biliaire et de 4 muntjacs (famille *Muntiacus*)
Yongren, Province du Yunnan, Chine
8 mai 2014
En septembre 2013, les premières saisies ont eu lieu à l'occasion d'un contrôle routier. Le van de l'agriculteur se dirigeait vers Panzhihua, province du Sichuan pour la livraison. Les pattes d'ours ont été estimées à 16.700 yuans (2672 US$). Ensuite, la po-

lice a perquisitionné la maison et les dépendances de M. Wu. Elle a découvert des cerfs vivants de différentes espèces protégées dont le cerf aboyeur (*Muntiacus muntjak*) et le cerf élaphode (*Elaphodus cephalophus*) mesurant 60 cm de haut et pesant 20 kg, l'un des plus petits cerfs au monde. L'éleveur clandestin de pangolins et de cervidés par ailleurs trafiquant de pattes d'ours a été condamné à 6 ans de prison et à 10.000 yuans d'amende, la peine maximale.

Saisie de 4 pangolins (*Manis* spp.) dont 3 vivants et 8 pattes d'ours (*Ursidae spp.*, Annexe I ou II)
Dali, Province du Yunnan, Chine
19 mai 2014
Les pangolins dont un était mort et les pattes d'ours étaient dans le compartiment à bagages du bus de ligne. Les rescapés ont été emmenés dans un refuge adapté.

Arrestation de 3 braconniers
Dalma Wildlife Sanctuary,
Etat du Jharkhand, Inde
19 mai 2014

Le rite du Sendra Parv se déroule à la pleine lune. En vigueur depuis plusieurs siècles, il est vécu par les jeunes garçons comme un rite de passage à l'âge adulte. La capacité de faire preuve de courage et d'habileté à la chasse doit à cette occasion être reconnue. Des centaines de nomades convergent au mois de mai vers Dalma avec des armes traditionnelles et se répandent dans 200 km^2 de collines et de prairies protégées depuis 1975 par un statut de sanctuaire pour la vie sauvage. Chaque année, les autorités tentent plusieurs semaines avant le rassemblement de convaincre du caractère symbolique de la fête et de l'obligation d'épargner la faune sauvage. En même temps, la compagnie ferroviaire South Eastern Railway s'efforce d'endiguer l'afflux de voyageurs sans billet qui se dirigent vers Dalma. Dans les quelques villages des environs, des puits sont creusés pour servir de l'eau aux festivaliers et des informations sont disponibles pour les encourager à devenir producteur de miel plutôt que de vivre des produits de la chasse. 15 postes de contrôle sont chargés de repousser ceux qui manifestent clairement leur volonté de chasser. Le sanctuaire de la vie sauvage de Dalma est habité par plus d'une centaine d'éléphants, des cerfs, des ours, des écureuils géants, des singes et des paons. Malgré les efforts pédagogiques déployés par le Département régional des Forêts, les actions de chasse ne sont pas complétement évitées. 3 individus ont été surpris en train de déployer des filets et de capturer des écureuils et des oiseaux. Les 3 braconniers ont été conduits à la prison centrale de Ghagidih.

Saisie de 2 crocodiles marins (*Crocodylus porosus*, Annexe II), d'un siamang (*Symphalangus syndactylus*, Annexe I), d'un écureuil géant (*Ratufa* spp., Annexe II), de 4 loris lents (*Nycticebus* spp., Annexe I), de 2 aigles (*Accipitridae* spp., Annexe I ou II) et d'un tigre de Sumatra naturalisé (*Panthera tigris sumatrae*, Annexe I)
Province d'Aceh, Indonésie
27 et 28 mai 2014
Ça continue à faire le ménage à Aceh. Les policiers ont perquisitionné les propriétés de 2 suspects, des intermédiaires entre les chasseurs et les revendeurs. L'un d'eux est spécialisé dans le primate, l'orang-outan en premier. Il n'en a cependant pas été retrouvé chez lui. Les animaux saisis étaient vivants à l'exception du tigre.

Saisie de 14 langurs de François (*Trachypithecus francoisi*, Annexe II), de 7 pangolins (*Manis* spp. Annexe II), de 6 chats de Chine (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II en Chine), de 2 civettes (espèces non précisées) et de 5 vésicules biliaires d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I et II). 2 contrebandiers arrêtés.
Chongzuo, Région autonome de Guangxi, Chine
28 mai 2014
Le conducteur avait l'air nerveux et cafouilleux. Macabres découvertes sous les sièges et dans le coffre de sa voiture à la frontière sino-vietnamienne. Achetés à bas prix au Vietnam, les cadavres congelés cachés et dans le coffre auraient été revendus au prix fort dans la ville de Nanning (3,5 millions d'habitants).

Saisie de mainates religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II), d'une tortue à tête jaune (*Indotestudo elongata*, Annexe II), d'un pygargue blagre (*Haliaeetus leucogaster*, Annexe II), d'un calao de Palawan (*Anthracoceros marchei*, Annexe II) et d'un cacatoès noir (*Probosciger aterrimus*, Annexe I)
Pasay, Région Grand Manille, Philippines
Juin 2014
Abraham Bernales exerçait son activité clandestine de vendeur d'animaux sauvages depuis de longues années. Dans le pâté de maison, personne n'était

au courant d'après les témoignages des riverains. Le conseil municipal ignorait aussi la chose.
Pourtant les mainates, éternels jacasseurs et imitateurs, font du bruit. C'est un des oiseaux de cage très populaire en Asie. Si populaire qu'il y a peut-être plus de mainates en cage qu'en liberté.
L'avenir du calao de Palawan est plus sombre encore. Ne subsisteraient que quelques milliers de spécimens. Lui aussi est victime des cages et de la conversion des forêts vierges en plantations industrielles.

Hydrosaurus pustulatus

Anthracoceros marchei

Saisie de 17 cerfs muntjacs (Muntiacus, espèce non précisée) et de 3 civettes (famille Viverridae)
Fuqing, Fuzhou, Province du Fujian, Chine
3 juin 2014
Le bus de nuit roulait de Fuzhou à Shenzhen avec plusieurs animaux vivants dans le compartiment à bagage. La police préalablement alertée a arrêté le véhicule sur le pont de Fuqing. Un homme de 34 ans, suspect principal a reconnu qu'il avait été payé pour accompagner les animaux de Lianjiang à Shenzhen.

Saisie de 420 morceaux d'ivoire, de 8 casques de calaos festonnés (*Rhyticeros undulatus,* Annexe II) et d'un bois de gazelle à queue blanche (*Procapra gutturosa*)
Luoyang, Province du Henan, Chine
6 juin 2014
Les services compétents ont rassemblé une équipe de 30 inspecteurs en vue d'intervenir en civil dans les marchés d'antiquité. Ils ont repéré 4 stands offrant à la vente des parties d'animaux protégés. Les responsables et leurs employés ont été interrogés. Puis les domiciles des antiquaires ont été perquisitionnés. L'enquête est en cours.

Saisie d'un jeune orang-outan (*Pongo* spp., Annexe I), de 3 gibbons cendrés (*Hylobates moloch*, Annexe I), de 4 siamangs (*Symphalangus syndactylus*, Annexe I), d'un loris (*Nycticebus* spp., Annexe I), de 97 pythons molures à deux bandes (*Python bivittatus*, Annexe II) et de 2 cacatoès noirs (*Probosciger aterrimus*, Annexe I)
Aéroport international Soekarno-Hatta de Jakarta, Province de Banten, Indonésie
6 juin 2014

L'Indonésie est bien le réservoir dans lequel la mafia et les dingues de l'animalerie de compagnie viennent à gros coups de louche puiser et épuiser la faune sauvage dans ce qu'elle a de plus coloré et aussi de plus menacé.

Tous les animaux kidnappés par les 3 individus étaient sous somnifères. 5 des 6 espèces représentées sont en Annexe I de la CITES. Leur commerce international est totalement interdit. Les 3 responsables sont chinois (1) et koweitien (2). L'avion allait s'envoler pour Koweït City. Le marché illégal et

international des grands singes vivants s'amplifie. D'après le GRASP (Great Apes Survival Partnership - alliance pour la survie des grands singes), c'est quasiment depuis le début de l'année 2 spécimens par semaine qui sont saisis par les douanes internationales et recueillis par les centre de réhabilitation et les sanctuaires en Afrique et en Asie. Les chimpanzés, les gorilles, les bonobos, les orangs-outans sont victimes du marché des animaux de compagnie, du tourisme de loisirs et de zoos mal famés.

GANG

Condamnation pour braconnage de tigre, de loutre (*Lutrinae* spp., Annexe I ou II) et de tortue
Haldwani, Etat de l'Uttarakhand, Inde
7 juin 2014

Les 8 condamnés à 7 ans de prison – la peine pourra être aménagée en cas de bonne conduite – et à Rs 20.000 d'amende soit 339 US$ travaillaient sous les ordres de Narayan Chand, fils de Sansar Chand maître en braconnage et en trafic dont la mort a été annoncée il y a quelques semaines. Au départ de l'affaire, il y avait 10 inculpés. L'un est mort pendant le procès. L'autre remis en liberté sous caution ne s'est pas présenté à la barre.

Condamnation suite à la saisie de 3 peaux de léopards et 2 vésicules biliaires d'ours de l'Himalaya (*Ursus thibetanus*, Annexe I)
Pithoragarh, Etat de l'Uttarakhand, Inde
10 juin 2014

Les 3 inculpés avaient été arrêtés en décembre 2011 avec l'appui de WPSI - Wildlife Protection Society of India. Chacun a été condamné à 3 ans de prison ferme et à une amende équivalent à 679 US$.

Saisie d'un ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) et d'un gibbon de l'espèce *Nomascus gabriellae*, Annexe I
Environ d'Hanoï, Région du delta du Fleuve Rouge, Vietnam
10 juin 2014

Les 2 animaux arrivés au sommet de la hiérarchie des espèces menacées d'extinction étaient dans des cages dans une ferme près d'Hanoï. Ils ont été sortis de cette mauvaise posture et seront peut-être plus tard remis en liberté dans les milieux naturels s'ils sont en capacité de se nourrir et de se défendre par leurs propres moyens.

© ENV

© ENV

Saisie de 3 jeunes orangs-outans (*Pongo* spp., Annexe I), de 2 ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I), de 2 gibbons (*Hylobatidae* spp., Annexe I), de 4 aigles (*Accipitridae* spp., Annexe I ou II) et d'un langur (*Primates* spp, Annexe I ou II)
Province du Kalimantan central, Indonésie
Juin 2014

L'opération a été menée conjointement par le COP (Centre for Orangutan Protection), Orangutan Foundation, Bornean Orangutan Survivial Foundation (BOSF) et le Ministère indonésien des Forêts. C'est au tour des 2 trafiquants d'être derrière les barreaux.

Condamnation de 3 hommes pour trafic de pangolins (*Manis* spp., Annexe II) et de pattes d'ours (*Usidae* spp. Annexe I ou II)
Qingdao, Province du Shandong, Chine
20 juin 2014

Chen est officiellement grossiste en produits de la mer. Il a cru faire une bonne affaire en se lançant en 2012 dans le commerce des pattes d'ours revendues à un certain Li avec une bonne marge. Celui-ci avec son neveu faisait aussi commerce de pangolins et de pattes d'alligator. Les 3 hommes ont été condamnés à des peines de 1 an à 2 ans de prison et chacun à des amendes de 30.000 yuans (4810 US$).

© Qingdao Evening News

Saisie de bébés primates (*Primates* spp., Annexe I ou II) et d'oisillons de rapaces (*Accipitridae* spp., Annexe I ou II)
Jakarta, Territoire spécial de la capitale Jakarta, Indonésie
24 juin 2014

© Centre for Orangutan Protection

© Centre for Orangutan Protection

Saisie de coraux noirs (*Antipatharia* spp., Annexe II), de 2 carapaces et 29 écailles de tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I), de bénitiers (*Tridacnidae* spp, Annexe II), de 2 serpentaires bachas (*Spilornis cheela*, Annexe II), d'un autour huppé (*Accipiter trivirgatus*, Annexe II), d'un pygargue blagre (*Haliaeetus leucogaster*, Annexe II) et d'un varan (*Varanus* spp., Annexe I ou II)
Philippines
Juin 2014

Les offres de vente sur Internet et les réseaux sociaux prolifèrent dans les pays-réservoirs et facilitent la mondialisation des échanges commerciaux d'animaux et de plantes menacés de disparition. Aux Philippines, l'Autorité chargée de la protection de l'environnement et des ressources naturelles a remercié de leur coopération les défenseurs de la cause animale qui scrutent les petites annonces sur le net. Grâce à leur assiduité et à leur sens de l'observation, le DENR (Department of Environment and Natural Resources) bénéficie d'informations fiables et complémentaires. C'est ainsi que chez Earl Galupo à Pagadian-Ville des trésors géologiques et biologiques d'origine marine ont pu être découverts et saisis. La perquisition a interrompu un trafic ancien et florissant. M. Galupo se servait du www.sulit.com rebaptisé aujourd'hui www.olx.ph et diffusait les photos des carapaces de tortues marines sur Facebook. A l'appui de ses déclarations, le porte-parole du DENR a aussi mentionné le sauvetage d'un varan à Morong, de 2 rapaces à Santa Cruz (ils étaient attachés à des bâtons qui leur servaient de perchoirs) et de 2 serpents serpentaires bachas à Manille.
« A coup sûr, l'assistance du public joue un rôle de plus en plus important dans le combat contre le trafic illégal de la faune sauvage. »

© News bytes

Charonia tritonis

© Kevin Lin

Accipiter trivirgatus

EUROPE

Saisie d'une défense en ivoire travaillé, d'un crocodile naturalisé (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II), d'un rostre de poisson scie (*Pristidae* spp., Annexe I), et d'une carapace de tortue
Avignon, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, France
7 avril 2014

Comme plusieurs fois par an, les douaniers d'Avignon se sont rendus à la brocante internationale, au parc des expositions de Châteaublanc. Une fois de plus ils ne sont pas repartis les mains vides. Les contrevenants ont dû s'acquitter d'une amende douanière.

Saisie d'animaux naturalisés dont un faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*, Annexe II), un hibou (*Strigidae* spp., Annexe I ou II), une spatule (genre *Platalea*), un cercopithèque (*Cercopithecus* spp., Annexe I ou II), un perroquet (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II), un iguane (famille Iguanidae), des objets en ivoire et un squelette de calao (famille Bucerotidae)
Düsseldorf, Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Allemagne
14 mai 2014
L'antre de l'homme d'affaires de Düsseldorf avait quelque chose du vampire. Pas de sang mais beaucoup de morts empaillés ou trempant dans l'éthanol. Le dit homme d'affaires achetait régulièrement des trophées illégaux sur e-Bay. « Sa passion douteuse pour les collections animales » a été mise au grand jour quand les Douanes intriguées par la fréquence des colis postaux en provenance d'Indonésie en ont ouvert un. L'artiste a un grand sens de la mise en scène. Un lièvre variable (*Lepus timidus*, hors CITES) portait au cou un crâne de félin.

© Douanes allemandes

EN FAMILLE

Condamnation pour trafic d'animaux naturalisés sur internet
Département du Jura, Région de Franche-Comté, France
10 juin 2014
Les 2 empailleurs, père et fils vendaient leurs trophées sur Internet. Un chat sauvage (*Felis silvestris*, Annexe II) et des rapaces faisaient partie de l'offre. Il n'a pas été trouvé au domicile de produits et d'accessoires de taxidermie.

Jouant devant le juge les demeurés du village d'Aromas dans l'est de la France, ils ont suscité l'indulgence malgré les inculpations de vente non autorisée d'animal sauvage, de détention d'engin de chasse prohibé, de transport de gibier mort soumis à plan de chasse, de capture et détention d'espèces protégées.
Ils ont été condamnés à 1000 € d'amende avec sursis et à payer 1 € symbolique à l'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages).

Saisie de 90 kg de lambis (*Strombus gigas*, Annexe II) et de 10 tortues terrestres vivantes (*Testudinidae* spp., Annexe I ou II)
Marina du Marin, Martinique, France
15 juin 2014
Le cuisinier français du catamaran de croisière avait profité d'une escale aux îles Grenadines pour faire le marché et ramener à bord la faune marine et terrestre et 2 kg de cannabis.
De retour à Fort de France en Martinique, le bateau a été fouillé par la Police aux frontières.
Les Douanes ont tout saisi y compris 150 kg d'oursins.

Saisie d'ivoire, de défenses de morse (*Odobenus rosmarus*, Annexe III au Canada), d'une peau de zèbre et de coléoptères
Rostock, Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Allemagne
Juin 2014
Le collectionneur recevait régulièrement par la poste des paquets en provenance du Canada, des Etats-Unis et de Suisse. Il achetait par Internet et sans permis des parties d'animaux protégés par la CITES, des ivoires travaillés, des défenses de morse et des coléoptères.
18 espèces de coléoptères sont prises en compte par la CITES. Le dynaste satanas (*Dynastes satanas*, Annexe II) est originaire de Bolivie. Il vit dans les forêts humides dans les départements de La Paz et de Cochabamba à des altitudes comprises entre 900 et 2000 m. Il est menacé par la perte d'habitat liée au développement des plantations de fruits et de coca. Des spécimens sont vendus cher aux collectionneurs. Des combats de dynaste satanas sont organisés. Les 17 autres espèces appartiennent au genre *colophon* (*Colophon* spp., Annexe III en Afrique du Sud).

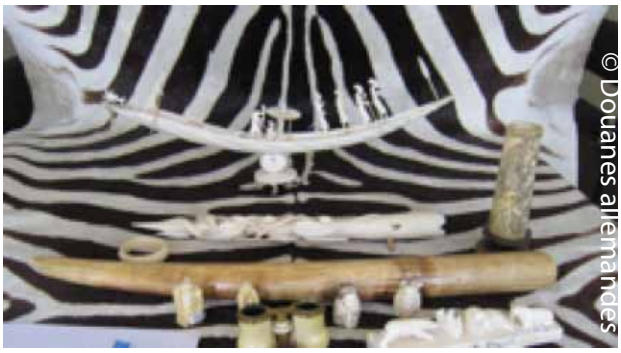
© Douanes allemandes

OCÉANIE

Condamnation pour possession de 11 crânes d'orang-outan (genre *Pongo*, Annexe I), 25 crânes de singe (*Primates* spp., Annexe I ou II), d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II), de lynx (*Lynx* spp., Annexe I ou II) et de tigre, de dents et peaux d'orang-outan (Annexe I), de lynx et de loutre (*Lutrinae* spp., Annexe I ou II) et d'une coiffe en plumes d'oiseaux du paradis (*Paradisaeidae* spp., Annexe II)
Sydney, Etat de Nouvelle-Galles du Sud, Australie
Mai 2014

Sur le papier du Code pénal, l'Australie frappe fort sur les trafiquants d'espèces animales menacées et protégées par la loi nationale et internationale.
A la barre des tribunaux, l'Australie est molle. L'instituteur qui avait transformé son domicile en reliquaire d'orang-outan a été condamné à 12 mois de prison avec sursis et à 384 heures de travail d'intérêt général. S'il a écopé d'une amende de 4000 AUS$ (3707 US$), c'est pour détention illégale d'armes à feu, pas pour trafic de crâne d'orang-outan, un trafic qui donne aux cadavres des grands singes une valeur commerciale et qui contribue à les pousser vers la sortie du monde. Expulsés d'Indonésie par les palmiers à huile, les orangs-outans seront éteints en 2020 sauf miracle.
Isabel McCrea, directrice d'IFAW Océanie déplore que l'instituteur n'ait pas été condamné à de la prison ferme. « Il violait la loi depuis de nombreuses années en toute connaissance de cause. » « Il poussait ses correspondants à tuer des animaux protégés et à lui envoyer les crânes. »
La première et la seule peine de prison ferme pour contrebande d'animaux protégés en Australie a été attribuée l'année dernière à un ressortissant chinois. 12 mois de prison pour avoir tenté d'exporter 30 lézards vivants d'une espèce exclusivement présente sur le continent australien.

© Andrea Cantú

A LA TRACE n°5

ROBIN DES BOIS
Association de protection de l'Homme
et de l'environnement
Depuis 1985 / Since 1985
14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France
tel : 33 (1) 48.04.09.36 - fax : 33 (1) 48.04.56.41
www.robindesbois.org
contact@robindesbois.org

Directeur de publication :
Jacky Bonnemains
Rédactrice en chef :
Charlotte Nithart
Direction artistique et coordination :
Jacky Bonnemains et Charlotte Nithart
Iconographie et cartographie :
Christine Bossard, Elodie Crépeau et Bruno Congar
Rédaction :
Jacky Bonnemains, Elodie Crépeau
et Emilie Courtin
Documentation et assistantes de rédaction :
Elise Longcamp, Xinyi Zhang et Hanh Hà.
Traduction version anglaise « On the Trail » :
Collectif Robin des Bois, Emilie Courtin,
Xinyi Zhang, Brianna Morse, Miriam Potter,
Bethany Perkins et Christine François

Précédents numéros disponibles sur
www.robindesbois.org

ROBIN DES BOIS

Fondation Brigitte Bardot
reconnue d'utilité publique
28, rue Vineuse - 75116 Paris
Tél : 01 45 05 14 60
www.fondationbrigittebardot.fr

FONDATION FRANZ WEBER

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Mygalomania

En ce mois d'avril, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a saisi 2 à 3000 mygales mortes et 140 mygales adultes et juvéniles vivantes à Amnéville dans l'Est de la France. Les espèces sont en cours d'identification. L'histoire a commencé en Guyane française il y a 30 ans. Le futur trafiquant y faisait son service militaire. Il en est revenu avec dans sa besace ses premières mygales. Multipliant les voyages en Guyane, au Mexique et au Brésil, il est devenu au fil des ans grossiste. Les animaux étaient revendus « juste pour me payer le voyage suivant, c'est pas du commerce. » Et il balance : « tous les passionnés font la même chose. » Officiellement, il était coiffeur à la retraite. Il bénéficiait d'une aide de l'Etat français aux personnes disposant de faibles revenus.
Les mygales vivantes sont estimées à 2000 € pièce et les mortes pourraient atteindre les 1000 € pièce. Une filière allemande est évoquée. En octobre 2013, le trafiquant avait déjà été questionné par les douaniers à l'aéroport de Roissy. ONCFS a continué l'enquête. L'homme est poursuivi pour non respect de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES). Sa première défense est courte : « Moi je suis pas paperasse, je suis collectionneur. »

Les saisies de mygales font rarement la une, mais chacune d'entre elles concerne des centaines de spécimens. En octobre 2012, un couple d'allemands revenant du Pérou a été arrêté à l'aéroport d'Amsterdam, Pays-Bas, avec 200 mygales vivantes dans ses valises. En août 2011, les douaniers de l'aéroport de Zürich en Suisse ont trouvé dans des cartons en provenance de République Dominicaine 261 tarentules à genoux rouges du Mexique (*Brachypelma smithi*, Annexe II). Le destinataire était un revendeur suisse chez qui 665 mygales d'autres espèces ont été retrouvées. Importées frauduleusement par voie postale depuis l'Amérique centrale mais non inscrites à la CITES, les 665 araignées n'ont pas été saisies. L'individu a été seulement inculpé pour infraction fiscale. En décembre 2010, l'opération Spiderman de l'US Fish and Wildlife Service avait permis l'arrestation d'un ressortissant allemand qui avait expédié plus de 600 animaux aux Etats-Unis. Pour contourner les multiples contrôles frontaliers entre le Mexique et les Etats-Unis, des mygales mexicaines sont envoyées en Europe avant d'être réexpédiées aux Etats-Unis.

Géoglyphe Nazca (entre 400 et 650 après J.-C.) vue du ciel péruvien.

Theraphosa blondi vit en Amérique du Sud et son corps mesure 10 cm de long. Elle est appelée mygale de Leblond, araignée Goliath ou araignée mangeuse d'oiseaux (ici un colibri). Les plus petites mygales mesurent moins d'un centimètre.
Maria Sibylla Merian (détails) - entre 1701 et 1705

Les mygales fascinent et terrorisent

Environ 2450 espèces de mygales, plus connues dans le monde sous le nom de tarentules, sont actuellement répertoriées tout en conservant bien des mystères. Seules 23 sont inscrites à l'Annexe II de la CITES (*Aphonopelma albiceps*, *Aphonopelma pallidum* et les *Brachypelma* spp.). Les mygales sont les plus grosses des araignées. La classe des arachnides se distingue de la classe des insectes en particulier par la présence d'un appendice buccal en forme de crochets, les chélicères. Les mygales ont des chélicères travaillant en parallèle. Ce sont elles qui inoculent le venin.

Sous les 8 yeux, les 2 chélicères
Selon Plutarque (46-125 après J.-C.) « La mygale a reçu des honneurs divins parmi les Egyptiens, parce que cet animal est aveugle, et que les Ténèbres sont plus anciennes que la Lumière. »

Aphonopelma chalcodes vit dans le désert du sud ouest des Etats-Unis.

Présentes sur les 5 continents, les mygales aiment tous les habitats des régions chaudes. La famille Atypidae est cependant représentée en Europe du Nord jusqu'au Danemark avec une population du genre *Atypus* localisée à 20 km au Sud de Paris. L'animal est solitaire et lorsque deux individus se croisent le cannibalisme guette. Les *Macrothele* d'Afrique sont l'exception, elles cohabitent dans un ensemble de tubes et nappes tissés atteignant 1m^2. Les mygales sont sédentaires et habitent dans des terriers, abris ou anfractuosités au sol parfois fermés par un système de clapet. Quelques espèces sont arboricoles. Sans être aveugle, la mygale voit mal malgré ses 4 paires d'yeux. Des organes spécialisés et de nombreuses soies sensorielles l'aident dans la détection des proies. La famille des Theraphosidae d'Amérique est également équipée de poils urticants dont elle bombarde les prédateurs. Les mygales sont capables de s'amputer d'un pied attrapé par un ennemi ; il se reconstituera lors des mues successives. La méthode est inefficace contre les piégeurs professionnels et contre le pompile, une guêpe qui pique la mygale et la paralyse avant d'y injecter un œuf. La mygale enterrée vivante sert alors de réservoir alimentaire à la larve de pompile.

La mygale chasse généralement au crépuscule ou la nuit, guettant les proies devant son abri avec une prudence de diplomate. Elle se nourrit d'insectes, d'autres araignées, de scorpions, de reptiles, d'amphibiens, de petits mammifères et d'oisillons. Les *Avicularia* surnommées matoutou en Guyane et dans les Antilles françaises sont bienvenues dans les cuisines la nuit pour y manger les cafards. Neutralisées par le venin, les proies des mygales sont liquéfiées par une solution intestinale régurgitée, puis aspirées. Certaines espèces de la famille des Dipluridae peuvent tisser des toiles de plus d'un mètre d'envergure mais c'est une pratique rare. Les mygales utilisent leur soie qui sort liquide et se solidifie au contact de l'air pour tapisser leur abri, s'abriter dans des tubes entre des branches et des feuilles, et protéger leurs œufs.

Les mâles utilisent aussi les soies pour tisser une petite toile sur laquelle ils déposent des gouttes de spermes qui seront ensuite transférées dans leurs bulbes copulateurs avant la recherche d'une partenaire. La stridulation de certaines espèces audible pour l'oreille humaine pourrait être un chant nuptial. Le mâle parade, par exemple en pianotant avec ses pattes. Si la femelle est d'accord, l'accouplement pourra avoir lieu, le mâle tentant de la soulever pour placer ses bulbes en contact avec la partie génitale féminine. Il se dégage ensuite avec douceur et enfin s'enfuit à toute allure. Sans que la pratique soit systématique, certaines femelles ont tendance à vouloir manger le mâle après avoir eu ce qu'elles voulaient. En fait, une période intensive de chasse s'ouvre pour elles tandis qu'elles conserveront les œufs dans une spermathèque. Une fois fécondés, les œufs seront déposés dans un cocon de soie et la femelle jeûnera ou presque pour se dédier à leur protection durant plusieurs semaines ou mois. Selon les espèces, elles transporteront le cocon entre leurs chélicères, l'exposeront au soleil régulièrement, le camoufleront et très souvent le défendront avec agressivité. Les juvéniles seront déjà poilus. Ils se disperseront rapidement, après quelques jours ou quelques semaines, et seront capables de chasser par leur propre moyen, y compris leurs congénères. La plupart n'atteindront pas l'âge de la reproduction.

Les jeunes mygales se dispersent au sol dans un rayon limité ; rare est la pratique du ballooning qui consiste à se laisser porter au loin par la brise au bout d'un fil. La plupart des mygales ont ainsi une aire de répartition très restreinte et sont particulièrement vulnérables aux captures et à la destruction de leur milieu par la déforestation ou les incendies. Seules les mygales femelles muent jusqu'à la fin de leur vie et les mâles adultes sont parfois reconnaissables par leur alopécie –perte des poils. Selon les espèces, la durée de vie des mâles varie de quelques mois à quelques années tandis que les femelles peuvent atteindre 20 ans. La capture plus facile des mâles compromet la reproduction des populations isolées.

Tarantule à genoux rouges du Mexique captive. Les animaux capturés dans la nature sont parfois identifiables par des plaques nues sur l'abdomen car ils ont projetés leurs poils pour se défendre ou ont subi un frottement durant le transport. Cette espèce vit exclusivement le long de la côte ouest du Mexique.

Theraphosa blondi, très prisée pour sa grande taille, n'est pas encore inscrite à la CITES. Un grossiste allemand vous propose aujourd'hui sur internet un juvénile pour 209 €. Les douanes chinoises en avaient découvert 5 dans des colis postaux venant d'Allemagne, encore, en décembre 2012. Chacune avait été estimée à presque 3000 yuan (481 US$). Les mygalomanes la jouent pratique et humoristique : « très docile, frugale, n'a pas besoin de promenade ». Les appellations erronées et les propos rassurants trompent les amateurs. Les espèces dont la morsure est mortelle pour l'Homme sont rares, il est vrai. Elles appartiennent au genre des *Atrax* et *Hadronyche*. La plus connue est *Atrax robustus,* la « Sydney funnel-web spider » habitant dans un rayon d'environ 200 km autour de Sydney en Australie. Exceptionnellement mortelle, la morsure d'une mygale reste douloureuse, risque de s'infecter et peut entraîner des paralysies locales. Lorsqu'elles ne mordent pas, les mygales peuvent aussi se défendre avec leurs poils qui grattent, provoquent des gênes respiratoires et oculaires. Ces animaux sauvages régulateurs naturels d'insectes n'ont rien à faire dans des terrarium en appartements. Tant que le manque d'information sur l'état des populations ne sera pas comblé, le commerce de toutes les espèces de mygale doit être considéré comme nuisible à la biodiversité mondiale et très préoccupant.

Schéma de la chaussette de soie d'*Atypus affinis* et partie aérienne en forêt de Soignes en Belgique

La chasse à la chaussette

Les Atypidae présentes en Europe ont une stratégie de chasse bien à elles. Elles construisent un piège « chaussette » constitué d'un tube de soie fermé dont une partie est souterraine et l'autre est au sol camouflée par des débris. La mygale vit à l'intérieur du tube. Elle attend qu'une proie marche dessus pour la mordre à travers la soie, puis la passer à l'intérieur pour la manger au calme. En période de reproduction, le mâle sort et va tapoter sur la chaussette d'une femelle pour y entrer. *Atypus affinis* peut vivre une dizaine d'années. Sa chaussette s'épaissit au fil du temps.

La mygale pionnière de Corse (*Ctenyza Satwagesi*)

« Bien que la mygale soit puissamment armée de pioches, de crochets et de râteaux, ce n'est pas petite affaire pour elle que de creuser et déblayer un souterrain qui plonge jusqu'à trente centimètres de profondeur dans le sol ; elle pousse ce travail avec vigueur et résolution. Son antre est complètement à pic. Malgré un escarpement aussi redoutable, la mygale ne serait qu'à demi en sûreté chez elle, si son logis ne pouvait se fermer ; une porte en défend l'entrée ; nul ne la surpasse dans son ingénieuse construction. Cette porte consiste en un couvercle plus large en haut qu'en bas (…).Quoique que le disque n'ait que six millimètres d'épaisseur, il est formé de plus de trente couches de terre détrempées, liées ensemble par autant de couches de soie. Au dehors, rien ne trahit cette porte, sa surface raboteuse se confond avec le sol environnant ; mais, au-dedans, elle est unie et tapissée comme l'enveloppe la plus intérieure d'un puits (…). La porte s'ouvre avec facilité, de dedans en dehors, lorsque la mygale la soulève, et se referme en tombant d'elle-même, par son propre poids, dans la rainure circulaire qui l'emboîte exactement. Ainsi barricadée, l'araignée semble à l'abri de tout danger ; une simple fermeture, cependant, ne lui suffit pas ; un ennemi qui aurait vent de sa retraite, pourrait encore violer le domicile, le mygale y a pourvu : vis-à-vis de la charnière, le disque est percé d'une trentaine de petits trous. A peine l'araignée a-t-elle entendu les pas d'un rôdeur, vite, elle ferme sa porte, enfonce ses griffes dans les trous du couvercle et s'y cramponne avec force : le verrou est mis ; ne le force pas qui veut. » Moeurs pittoresques des insectes et des araignées. Victor Rendu 1870

Crédits illustrations :
Maria Sibylla Merian, Farhan Bokhari, George Chernilevsky, http://chibikun.blog.cz/ et Brigitte Segers

Si vous souhaitez pour un évènement particulier obtenir le ou les documents source, vous pouvez nous envoyer une demande par mail à contact@robindesbois.org en précisant l'intitulé de l'évènement, son lieu et sa date. Les documents seront envoyés dans leurs langues d'origine (anglais, français, espagnol, portugais, chinois, vietnamien, indonésien ou allemand).

Organisations Non Gouvernementales: African Conservation Foundation, Association Belgique-Madagascar, Big Life Foundation, Bornfree Foundation, Catalogue of Life (Species 2000 ITIS), Centre for Orangutan Protection, Coalition Against Wildlife Trafficking (CAWT), Conservation Justice, Education for Nature - Vietnam (ENV), Elephant Aware Masai Mara, Environmental Investigation Agency (EIA), EOL Encyclopedia of Life, Ezemvelo KZN Wildlife, Foundation Franz Weber, Friends of Maasai Mara, Great Apes Survival Partnership (GRASP-UNEP), Hutsadin Elephant Foundation, International Network for Environmental Compliance and Enforcement, International Fund for Animal Welfare (IFAW), Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Kenyans United Against Poaching, Killing for Profit, Last Great Ape organization (LAGA), Limbe Wildlife Centre, Mara Elephant Project-Escape Foundation, Mara Triangle, National Wildlife Crime Unit, Projet d'appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF), Pro Fauna, Pro Wildlife, Olarro Conservancy, Outraged SA Citizens Against Poaching, Robin des Bois, Save The Elephants, Species Survival Network, Talff-Enforcement, The Wild Foundation, Tiger Time, TRAFFIC, Tsavo Trust, Walk With Rangers, Wara Conservation Project, Wildlife Conservation Society, Wildlife Direct, Wildlife Trust of India.
Institutions: Agencia Peruana de Noticias (Andina), Association of Southeast Asian Nations (ASEAN), Australian Customs and Border Protection Service, CITES, Consejo Nacional de Áreas Protegidas (CONAP), Corporacion Autonoma Regional Para la Defensa de la Meseta de Bucaramanga, Department of Conservation.nz, Department of Environmental Affairs d'Afrique du Sud, Department of Environment and Natural Resources Philippines, Douanes allemandes, Douanes chinoises, Douanes de Shanghai, Douanes françaises, Douanes de Hong Kong, Douanes tchèques, Douanes turques, Gendarmerie Nationale Française, Gouvernement de Santa Cruz.bo, Gouvernement du Guatemala, IBAMA, Interpol, Kenya Wildlife Service (KWS), Lusaka Agreement Task Force, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (France), Ministère de l'Environnement de l'Equateur, Ministry of Internal Affairs of the Russian Federation, National News Bureau of Thailand, Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (OCLAESP), Procuraduria Federal de Protección al Ambiente (Profepa), Sistema Nacional de Areas de Conservación, South Africa government online, South Africa National Parks, South African Police Service, South Asia Wildlife Enforcement Network (SAWEN), The Office of the Director of Public Prosecutions Kenya, The United States Department of justice, The Zimbabwe Parks and Wildlife Management Authority, UNESCO, UK Border Force, US Fish and Wildlife, Zambia Wildlife Authority.
Medias: ABC.es, ABCnews.go, ac 24 horas, Africa Geographic, Africa Time, African Journalist, Afrique Jet, Agence d'Information d'Afrique centrale, Agence France Presse, Al Dia Peru, Alfred Meier, Algoa FM, All Africa, Almeida Noticias, Aminata, Andaman Chronicle, Apple daily.tw, Aqui Acontece, Arrive Alive, Assam Times, Atlantico, Avenue Mail, Bahia Todo Dia, Bangalore Mirror, Bangkok Post, Bao Lao cai.vn, Baomoi, Baoquangninh.vn, Baoshan.yunnan.cn, Bdnews24, Bendigo Advertiser, Big Story, Blog Da Floresta, Blogs.wsj, Business Insider, Business Standard, Cambodia Daily, Campo Grande News, Caracol Radio, CBC News, Cbsnews, Cet.cn, Channel News Asia, Charente Libre, Chiangrai Times, China Daily, China News, China.org, Chinagate.cn, Ciputranews, Circuito Mato Grosso, Citizen Times, Comores Infos, Corse Matin, Courrier Picard, Crime Voice, D.youth.cn, Daily Democrat, Daily Mail, Daily Maverick, Daily Mirror.lk, Daily Nation, Daily Pioneer, Daily Star, Daily Telegraph, Defense web.za, Diario Ahora, Diariopinion, Digital Congo, Dna India, Domestic.kankanews, East Coast Radio, Echo of India, Ecoticias, Ekantipur, El Colombiano, El Heraldo, El Informador.co, Englis.cri.cn, English Vietnamnet, Epaper.nfdaily.cn, Espace Manager, Express.co.uk, Eye Witness News, Flagrante, France 3 Côte d'Azur, France-Antilles, Fz.fjsen, Gabon Review, Gabonews, Gaceta Ucayalina, Geelong Advertiser, Gfm, Global Animal, Globo.com, GMA News, Goan Connection, Guardian.bz, Guardian.co.tt, Gulf News, Hazyview Herald, Herald Goa, Hong Kong Coconut, Howzit, Indian Express, Informanté, Inquirer, Interaksyon, IOL News, IPP Media, Iroko Africa, Jagran.com, JCNET.br, Jiwu.com, Jornal Da Cidade, Kenya News Agency, Khampha, Koran Sindo, Le Gaboteur, L'Est Républicain, La Nación, La Provence, La Semaine Africaine, La Vie Eco, Laoren, Lawrence Journal World, Le Figaro, Le Marin, Le Monde, Le Progrès, Le Temps d'Algérie, Lecce News 24, Legal Daily, Leral.net, Libération, Liberty Times Net, Local 10, Look Local, Los Angeles Times, Madaplus, Mangalorean, Medan Bisnis, Media Terre, Metro Ecuador, Midi-madagasikara, Milenio Novedades, Mirror.co.uk, Mongabay, Mundo Agropecuario, My Republica, Namibian Sun, Nation.co.ke, National Geographic, Nature World News, Nbc Bay Area, Nbc Miami, NDOnline, New Era, New Indian Express, New York Times, News 24, News Beiww, News Bytes, News Daily, News Day.zw, News Detik, News Hexun, News Lyd.cn, News Mongabay, News Sina, News Sohu, News Time Assam, News.gmw.cn, News.ynxxb, Newsday.co.tt, Newswise, Nguoi Lao Dong, Noodls, Noticias Ambiante Brasil, Oiseaux.net, Okebung, Outdoor Canada, Outlook India, Oxpeckers, Pachamama Radio, Pakistan Observer, Pattaya 105 fm, Pattayamail, Pautadiaria, Philstar, Polokwane Observer, Por Esto, Portal Raul Soares, Pos Kota News, Post Zambia, Prague Post, Prensa Libre, Q13Fox.com, Radio Ecologica La Voz Del Mayab, Rappler, Region Caribe, Renctas, Réunion 1ère, Riauterkini, Roll.sohu, RPP Noticias, SABC, SABS News, Salon, Santana Digital, Savoir News, SBS, Seattle Times, Setopati, Shangaiist, Shanghai Daily, Shanxi.sina, Siberian Times, Sino News, Sn People, So Noticias.br, South China Morning Post, South Susan Tribune, Spanish News Today, Standard Media, Star Africa, Sumatera Ekspres, Sunday Times.lk, Tempo.co, Tf1, Thai Visa, Thailand News, Thanh Nien News, The Age Victoria, The Border Mail, The Citizen, The Daily Advertiser, The Daily star.lb, The Detroit News, The Economic Times, The Express Tribune, The Guardian, The Himalayan Times, The Hindu, The Huffington Post Canada, The Jakarta Globe, The Moscow Times, The Namibian, The New Age, The New Indian Express, The Phnom Penh post, The Star.co.ke, The Star.com.my, The Sydney Morning Herald, The Telegraph India,Tico Times, Times of India, tj.gxnews.cn, Trinidad Express, Tudo Sobre Sintra, Tuoi Tre Online, Twitter, Tzdsw.cn, Var Matin, Vietnam Breaking News, Vietnam News, Wanti News, Web India 123, Webpronews, What's on Xiamen, Wild Life Extra, Wildlife Crime in India, Wildlife News, Wildsingaporenews, WKYT, Ws News, Xinhuanet, Yt 1998, Zambia Reports, Zambian Watch dog, zj.qq.com, Zululand Fever, Zululand Observer, 20 minutes, 7sur7.be

Le périple des iguanes des Bahamas (Cyclura rileyi, Annexe I)

CITES SC65 Inf. 4 (2014). Rapport sur le trafic illicite des iguanes de roche bahamiens.

La licorne, le bicorne et l'unicorne

Zecchini, Alain (1998). «Le Rhinocéros: Au Nom de la Corne», L'Harmattan - Paris.
Martin, Esmond Bradley (mars 1984), «They're Killing Off the Rhino», National Geographic.

Eléphants

CITES SC 65 Doc. 42.6 (Rev.) (2014). Prévenir le commerce de l'ivoire dans le cadre de l'Article VII et par internet. Soumis par la République du Tchad et les Philippines, en soutien à l'Union des Comores.
CITES SC 65 Inf. 25 (2014). Commerce de l'ivoire prétendument « pré-conventionnel » ou à usage personnel. Document soumis par le Tchad et les Philippines.
Morgan Kelly (2014), "Why African rangers should let elephants gorge on poison apples", Princeton University.
Sakamoto, Masayuki (2013), "What Lies Beneath: Exposing the Loopholes Within Japan's Control of Internal Ivory Trade," Japan Tiger and Elephant Fund.

L'ex-otarie japonaise

Akiyoshi, Fujita. Tetsuro, Itoo. Kin-ya, Kubo. Pinniped records on the neighbouring waters of the Korean Peninsula : Japanese sea lions and larga seals recorded in the ancient literature of Korea [in Japanese]. Wildlife conservation Japan 6(2), 51-66, 2001-07-31. Association of Wildlife and Human Society.
[004] extinct animal Nihon'ashika. 21 February 2013. Webhitode.
<http://webhitode.com/?p=792>
Kato, Kumi (2004). Love You to Death: Tale of Two Japanese Seals. The Environmentalist, 24, 147-151.
Semal L. (2013). Bestiaire disparu : Histoire de la deuxième grande extinction. Edition Plume de Carotte.
Wolf, Jochen BW. Tautz, Diethard. Trillmich, Fritz. Galápagos and Californian sea lions are separate species: Genetic analysis of the genus Zalophus and its implications for conservation management. Frontiers in Zoology 2007 4 :20. 15 September 2007.

Mygalomania

Célérier M.L. Quelques propos sur les mygales. Parties I et II. Insectes n°89 et 90-1993
CITES. COP 9. 1994. Proposition d'inscription des Brachypelma spp. en Annexe II par les Etats-Unis d'Amérique.
Encyclopédie Larousse
Spidermanneke http://gtaraignees.wordpress.com/tag/atypidae/
Animal Diversity Web
Le Génie animal, sous la direction de J.J. Petter
Bulletin des sciences historiques, antiquités, philologie, Volume 2